



Portrait de secteur

Communications et documentation

Secteur
de formation

13

Communications
et documentation

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004-03-00366

ISBN 2-550-41187-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Réalisation

Groupe DBSF inc.

Guy Lefebvre, associé

Gisèle Vachon c.o, directrice de projets

Simon Bastien, conseiller

Catherine Godin, enquêtrice

Nathalie Rech, conseillère

Marie Sylvain, conseillère

Sondage : ÉchoSondage

Coordination de l'étude

Marc Beaudry, responsable du secteur de formation Communications et documentation.

Manon Chiasson, responsable du secteur de formation Communications et documentation.

Direction des programmes

Direction générale des programmes et du développement (DGPD) du ministère de l'Éducation.

Collaboration particulière

Sylvie Lavoie, conseillère en planification

Direction des programmes

Participation financière

Emploi-Québec et TechnoCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications ont contribué de façon importante au financement de l'étude.

Remerciements

Nous remercions tous les organismes qui ont contribué à la réalisation de l'étude en fournissant de l'information ou en permettant d'utiliser les données de leurs études. Nous remercions d'une façon particulière le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques (CSMOCG), le ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que les personnes et organismes qui, par leur avis, ont permis d'enrichir le document, particulièrement les membres du comité consultatif.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE	13
1.1	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	15
1.1.1	LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE RÉALISATION	15
1.1.2	LE MANDAT	16
1.1.3	LES OBJECTIFS	16
1.1.4	LES COMITÉS	17
1.1.4.1	Comité consultatif	17
1.1.4.2	Comité d'experts dans le domaine du multimédia	18
1.1.4.3	Autres consultations	19
1.2	MÉTHODOLOGIE	21
2	LES DOMAINES D'ACTIVITÉ	29
2.1	LES MÉDIAS	31
2.1.1	Définition du domaine	31
2.1.2	Importance économique	32
2.1.3	Caractéristiques générales de l'emploi	36
2.1.4	Évolution et perspectives	38
2.2	LE MULTIMÉDIA	43
2.2.1	Définition du domaine	43
2.2.2	Importance économique	48
2.2.3	Caractéristiques générales de l'emploi	49
2.2.4	Évolution et perspectives	51
2.3	LES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES	57
2.3.1	Définition du domaine	57
2.3.2	Importance économique	59
2.3.3	Caractéristiques générales de l'emploi	60
2.3.4	Évolution et perspectives	62
2.4	LA DOCUMENTATION	65
2.4.1	Définition du domaine	65
2.4.2	Importance économique	66
2.4.3	Caractéristiques générales de l'emploi	67
2.4.4	Évolution et perspectives	68
2.5	LA MUSÉOLOGIE	71
2.5.1	Définition du domaine	71
2.5.2	Importance économique	72
2.5.3	Caractéristiques générales de l'emploi	73
2.5.4	Évolution et perspectives	74
2.6	COMPARAISONS ENTRE LES DOMAINES	77

3	LES PROFESSIONS	81
3.1	PRÉSENTATION DES FICHES	81
3.2	DESCRIPTION DES PROFESSIONS	91
3.2.1	Agente, agent de communication	92
3.2.2	Agente, agent de recherche	95
3.2.3	Aiguilleuse, aiguilleur	99
3.2.4	Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur	103
3.2.5	Animatrice, animateur 3D	109
3.2.6	Assistante, assistant de production	113
3.2.7	Assistante, assistant à la réalisation	119
3.2.8	Brûleuse, brûleur de plaques	123
3.2.9	Caméraman	127
3.2.10	Chargée, chargé de projet en imprimerie	133
3.2.11	Commis de bibliothèque	137
3.2.12	Conceptrice, concepteur multimédia	141
3.2.13	Dessinatrice, dessinateur	145
3.2.14	Éclairagiste	149
3.2.15	Estimatrice, estimateur en imprimerie	153
3.2.16	Graphiste	157
3.2.17	Infographiste	163
3.2.18	Intégratrice, intégrateur multimédia	169
3.2.19	Journaliste	173
3.2.20	Metteuse, metteur en ondes	179
3.2.21	Monteuse, monteur	183
3.2.22	Numérisatrice, numérisateur	187
3.2.23	Opératrice, opérateur de finition et reliure	191
3.2.24	Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires	195
3.2.25	Organisatrice, organisateur d'événements	199
3.2.26	Pelliculeuse, pelliculeur	203
3.2.27	Preneuse, preneur de son et perchiste	205
3.2.28	Préposée, préposé à la reprographie	209
3.2.29	Pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier	213
3.2.30	Recherchiste	219
3.2.31	Régisseuse, régisseur	223
3.2.32	Représentante, représentant en imprimerie	227
3.2.33	Responsable de la liste de presse	231
3.2.34	Responsable de la revue de presse	235
3.2.35	Technicienne, technicien en documentation	239
3.2.36	Technicienne, technicien en muséologie	245
3.2.37	Tireuse, tireur d'épreuves	249
3.2.38	Typographe	253
3.2.39	Webmestre et conceptrice, concepteur de pages Web	257
3.2.40	Autres activités	261
3.3	PERSPECTIVES D'EMPLOI ET NIVEAU DE TECHNICITÉ	263

4.	L'OFFRE DE FORMATION	273
4.1	APERÇU DES PROGRAMMES D'ÉTAT DU SECTEUR DE FORMATION	275
4.1.1	Les inscriptions du secteur de formation	276
4.1.2	Les personnes diplômées du secteur de formation	276
4.1.3	Les personnes diplômées par programme	277
4.2	LES ATTESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP) DU SECTEUR DE FORMATION	279
4.2.1	Aide en imprimerie (AFP 7055)	279
4.2.2	Aide en production télévisuelle (AFP 7138)	280
4.2.3	Préposée, préposé dans un atelier de reliure (AFP 7179)	280
4.2.4	Préposée, préposé dans une bibliothèque (AFP 7139)	280
4.3	PRÉSENTATION DES FICHES DES PROGRAMMES	281
4.4	LES DIPLÔMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP) DU SECTEUR DE FORMATION	285
4.4.1	Imprimerie (DEP 5246 et 5746)	286
4.4.2	Procédés infographiques (DEP 5221 et 5721)	290
4.4.3	Reprographie et façonnage (DEP 5152)	294
4.4.4	Traduction – interprétation inutitut (DEP 5204 et 5704)	297
4.5	LES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) DU SECTEUR DE FORMATION	299
4.5.1	Art et technologie des médias (DEC 589.01)	300
4.5.2	Dessin animé (DEC 574.A0)	306
4.5.3	Graphisme (DEC 570.A0)	308
4.5.4	Infographie en préimpression (DEC 581.A0)	312
4.5.5	Techniques de gestion de l'imprimerie (DEC 581.08)	316
4.5.6	Techniques de la documentation (DEC 393.A0)	321
4.5.7	Techniques de l'impression (DEC 581.04)	326
4.5.8	Techniques d'intégration multimédia (DEC 582.A0)	330
4.5.9	Techniques de muséologie (DEC 570.B0)	332
4.6	LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES D'AUTRES SECTEURS DE FORMATION	337
4.6.1	Technologie de l'électronique, option audiovisuel (243.11)	337
4.6.2	Théâtre-production (561.A0)	341
4.6.3	Techniques de bureautique (412.A0)	344
4.7	LES PROGRAMMES MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)	349
4.7.1	AEC associées au DEC Art et technologie des médias	350
4.7.2	AEC associée au DEC Dessin animé	351
4.7.3	AEC associées au DEC Graphisme	351
4.7.4	AEC associée au DEC Infographie en préimpression	353
4.7.5	AEC associée au DEC Techniques de gestion de l'imprimerie	353
4.7.6	AEC associées au DEC Techniques de la documentation	354

4.7.7	AEC associées au DEC Techniques de l'impression	354
4.7.8	AEC associées au DEC Techniques d'intégration multimédia	355
4.7.9	AEC associée au DEC Techniques de muséologie	357
4.7.10	AEC Communication et surdit�	358
4.8	AUTRES FORMATIONS OFFERTES	359
4.8.1	Acad�mie internationale du design inc.	359
4.8.2	Centre NAD	360
4.8.3	CINAC inc.	360
4.8.4	Coll�ge Crack inc.	361
4.8.5	Coll�ge d'informatique Marsan	362
4.8.6	Coll�ge de photographie Marsan	362
4.8.7	Coll�ge Inter-Dec	362
4.8.8	Coll�ge Net Village	363
4.8.9	Coll�ge Salette	364
4.8.10	Cyclone Arts et Technologies	364
4.8.11	�cole de design Ch�telaine	365
4.8.12	Institut Ath�na	365
4.8.13	Institut d'enregistrement du Canada enr.	365
4.8.14	Institut d'informatique de Qu�bec	366
4.8.15	Institut de cr�ation artistique et de recherche en infographie (ICARI)	366
4.8.16	Institut Demers	367
4.8.17	Institut Descartes	368
4.8.18	Institut sup�rieur d'informatique (I.S.I.)	368
4.8.19	Institut Tr�bas Qu�bec inc.	368
4.8.20	L'Acad�mie du Multim�dia	369
4.8.21	Musitechnic services �ducatifs inc.	370
4.8.22	Cin�cours	370
4.8.23	Institut national de l'image et du son	372
4.8.24	Parlimage	372
4.8.25	Syndicat des techniciennes et des techniciens du cin�ma et de la vid�o	373
4.8.26	Vid�ographe	374
4.9	TABLEAU COMPARATIF	375
5	L'AD�QUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI ET L'HARMONISATION DES PROGRAMMES	379
5.1	AD�QUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI	381
5.1.1	Domaine des m�dias	381
5.1.1.1	Les professions li�es � la cr�ation et � l'articulation de l'information	381
5.1.1.2	Les professions li�es � la production	384
5.1.1.3	L'infographiste	387
5.1.2	Domaine du multim�dia	388

5.1.3	Domaine des communications graphiques.....	389
5.1.4	Domaine de la documentation	392
5.2.5	Domaine de la muséologie	393
5.2	HARMONISATION DE L’OFFRE DE FORMATION	395
5.3	PROFESSIONS ET PERSPECTIVES D’EMPLOI	399
5.4	EMPLOI ET FORMATION	401
6	LES PISTES D’ACTION	403
	BIBLIOGRAPHIE	409
	ANNEXE 1A : Liste des avis et des documents reçus et pris en compte	417
	ANNEXE 1B : Liste des Personnes consultées	419
	ANNEXE 1C : Liste des professions et programmes pris en considération	421
	ANNEXE 1D : Questionnaire type (télévision 1)	425
	ANNEXE 1E : Professions inscrites au sondage et nombre d’entreprises ayant répondu	443
	ANNEXE 1F : Questionnaire pour les établissements du multimédia	445
	ANNEXE 3A : Établissements interrogés – Médias écrits	457
	ANNEXE 3B : Établissements interrogés – Télévision	459
	ANNEXE 3C : Établissements interrogés – Radio	463
	ANNEXE 3D : Établissements interrogés – Multimédia	465
	ANNEXE 3E : Établissements interrogés – Production de téléseries, de films et de vidéos	467
	ANNEXE 3F : Établissements interrogés – Relations publiques.....	471
	ANNEXE 3G : Établissements interrogés – Publicité et Conception graphique	473
	ANNEXE 3H : Établissements interrogés – Préposée, préposé à la reprographie	475
	ANNEXE 3I : Établissements interrogés – Commis de bibliothèque.....	477
	ANNEXE 3J : Établissements interrogés – Technicienne, technicien en muséologie	479
	ANNEXE 3K : Établissements interrogés – technicienne, technicien en documentation	481

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Liste des programmes du secteur de formation Communications et documentation	275
TABLEAU 2	Évolution des inscriptions totales du secteur de formation Communications et documentation par rapport à l'ensemble des secteurs de formation, 1998-1999 à 2000-2001	276
TABLEAU 3	Évolution du nombre de diplômes émis pour le secteur de formation Communications et documentation, de 1996-1997 à 1998-1999	277
TABLEAU 4	Évolution du nombre de personnes diplômées en formation professionnelle et technique du secteur de formation Communications et documentation de 1996-1997 à 1998-1999	278
TABLEAU 5	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en formation professionnelle (DEP), 1995-1996 à 1998-1999	285
TABLEAU 6	Effectifs débutants et totaux au DEP 5246 <i>Imprimerie</i> (français), 1994-1995 à 1999-2000	287
TABLEAU 7	Effectifs débutants et totaux au DEP 5746 <i>Imprimerie</i> (anglais), 1996-1997 à 1999-2000	287
TABLEAU 8	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Imprimerie</i> (français) (DEP 5246) 1995-1996 à 1998-1999	288
TABLEAU 9	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Imprimerie</i> (anglais) (DEP 5746) 1996-1997 à 1998-1999	288
TABLEAU 10	Effectifs débutants et totaux au DEP 5221 <i>Procédés infographiques</i> (français), 1998-1999 à 1999-2000	291
TABLEAU 11	Effectifs débutants et totaux au DEP 5721 <i>Procédés infographiques</i> (anglais), 1998-1999 à 1999-2000	291
TABLEAU 12	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Procédés infographiques</i> (français) (DEP 5221) 1997-1998 et 1998-1999	292
TABLEAU 13	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Procédés infographiques</i> (anglais) (DEP 5721) 1997-1998 et 1998-1999	292
TABLEAU 14	Effectifs débutants et totaux en <i>Reprographie et façonnage</i> (DEP 5152), 1995-1996 à 1999-2000	295
TABLEAU 15	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Reprographie et façonnage</i> (DEP 5152), 1995-1996 à 1998-1999	295
TABLEAU 16	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en formation technique (DEC), 1996-1997 à 1998-1999	299
TABLEAU 17	Effectifs débutants et totaux au DEC <i>Art et technologie des médias</i> (589.01), 1994-1995 à 1999-2000	302
TABLEAU 18	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Art et technologie des médias</i> (DEC 589.01), 1995-1996 à 1997-1998	303
TABLEAU 19	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Art et technologie des médias</i> (DEC 589.01), option <i>télévision</i> , 1998-1999	303
TABLEAU 20	Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Art et technologie des médias</i> (DEC 589.01), option <i>information écrite</i> , 1998-1999	303

TABLEAU 21 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Art et technologie des médias</i> (DEC 589.01), option <i>radio</i> , 1998-1999	304
TABLEAU 22 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Art et technologie des médias</i> (DEP 589.01), option <i>publicité</i> , 1998-1999	304
TABLEAU 23 Effectifs débutants et totaux en <i>Dessin animé</i> (DEC 574.A0), 1998-1999 et 1999-2000	307
TABLEAU 24 Effectifs débutants et totaux en <i>Graphisme</i> (DEC 570.A0), 1994-1995 à 1999-2000	310
TABLEAU 25 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Graphisme</i> (DEC 570.A0), 1995-1996 à 1998-1999.....	310
TABLEAU 26 Effectifs débutants et totaux en <i>Infographie en préimpression</i>	314
TABLEAU 27 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Infographie en préimpression</i> (DEC 581.A0), 1995-1996 à 1998-1999	315
TABLEAU 28 Effectifs débutants et totaux en <i>Techniques de gestion de l'imprimerie</i> (DEC 581.08), 1994-1995 à 1999-2000	318
TABLEAU 29 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Techniques de gestion de l'imprimerie</i> (DEC 581.08), 1995-1996 à 1998-1999	319
TABLEAU 30 Effectifs débutants et totaux en <i>Techniques de la documentation</i> (DEC 393.A0), 1994-1995 à 1999-2000.....	323
TABLEAU 31 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Techniques de la documentation</i> (DEC 393.A0), 1995-1996 à 1998-1999	324
TABLEAU 32 Effectifs débutants et totaux en <i>Techniques de l'impression</i> (DEC 581.04), 1994-1995 à 1999-2000	327
TABLEAU 33 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Techniques de l'impression</i> (DEC 581.04), 1995-1996, 1996-1997 et 1998-1999	328
TABLEAU 34 Effectifs débutants et totaux en <i>Techniques d'intégration multimédia</i> (DEC 582.A0), 1998-1999 et 1999-2000.....	331
TABLEAU 35 Effectifs débutants et totaux en <i>Techniques de muséologie</i> (DEC 570.B0), 1994-1995 à 1999-2000	334
TABLEAU 36 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Techniques de muséologie</i> (DEC 570.B0), 1996-1997 à 1998-1999	334
TABLEAU 37 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Technologie de l'électronique</i> , option <i>audiovisuel</i> (DEC 243.11), 1998-1999	339
TABLEAU 38 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Théâtre-production</i> , option <i>gestion et techniques de scène</i> (DEC 561.A0), 1998-1999	343
TABLEAU 39 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en <i>Techniques de bureautique</i> (DEP 412.A0), 1996-1997 à 1998-1999	347
TABLEAU 40 Revue des travaux suggérés, par programme	406

SOMMAIRE

Le secteur Communications et documentation regroupe une quinzaine de programmes. Ce regroupement est le résultat des travaux qui, en 1994, ont été effectués après l'intégration en une même direction de la responsabilité des programmes du secondaire et du collégial. Depuis, aucun portrait de secteur a permis de définir la cohérence, les priorités et les limites du secteur de formation.

En raison de l'importance du secteur Communications et documentation, il était nécessaire pour la Direction générale des programmes et du développement (DGPD) de faire le point sur la pertinence de la formation offerte. En effet, l'évolution technologique a transformé le marché du travail et continue de le faire, à des rythmes différents selon les domaines d'activité économique. De surcroît, la création de nouveaux emplois semble de plus en plus se situer en marge des professions actuellement reconnues. Ces emplois font appel à des compétences appartenant à plus d'une profession associée à des programmes de différents secteurs de formation dont Administration, commerce et informatique, Arts et Électrotechnique.

Par ailleurs, plusieurs études préliminaires et analyses de situation de travail ont été effectuées au cours des dernières années dans le cadre de la révision des programmes du secteur. À ces travaux s'ajoutent quantité de recherches et d'études menées par des organismes privés ou publics, par des associations patronales ou syndicales, par des ministères fédéraux et nationaux ou encore par d'autres groupes d'intérêt préoccupés par la formation des travailleuses et des travailleurs. Néanmoins, aucune étude n'a permis à ce jour de structurer l'ensemble des renseignements disponibles.

Le portrait du secteur Communications et documentation vise donc à combler cette lacune. L'étude a pour but d'éclairer la dynamique actuelle du secteur de formation, de décrire les emplois pouvant exiger une formation initiale au secondaire ou au collégial et d'analyser les programmes de formation en vue d'identifier les déséquilibres entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation afin de proposer des orientations pour rajuster cette offre. La présente étude, de nature qualitative, s'appuie sur des données recueillies d'une part auprès d'entreprises, d'experts et d'associations et tirées, d'autre part, de sources documentaires variées.

Pour veiller à la conduite des travaux, le ministère de l'Éducation s'est adjoint des partenaires gouvernementaux et de l'industrie par la mise en place de deux comités : un comité consultatif chargé du suivi de l'ensemble des travaux et un comité d'experts dans le domaine du multimédia.

Les travaux liés au portrait de secteur ont débuté à l'été 2000 pour traverser ensuite les étapes suivantes :

ÉTÉ 2000

1. Établissement du cadre général de l'étude et définition des concepts utilisés.
2. Recherche, analyse documentaire et consultation d'experts.
3. Détermination des domaines d'activité économique associés au secteur Communications et documentation.
4. Description de l'offre de formation ministérielle et recension des formations offertes, notamment dans les domaines des médias et du multimédia (chapitre 4).

La détermination des domaines d'activité économique a été soumise au comité consultatif et acceptée au cours d'une rencontre tenue le 19 septembre 2000. La définition du multimédia et la délimitation du domaine ont été soumises au comité d'experts en multimédia à la rencontre tenue le 20 septembre 2000.

AUTOMNE 2000

5. Recherche, analyse documentaire et consultation d'experts (suite).
6. Description des cinq domaines retenus : médias, multimédia, communications graphiques, documentation, muséologie (chapitre 2).
7. Choix des professions pour l'enquête ou le sondage.

Les critères de sélection et la liste des professions retenus pour le sondage et l'enquête ont été soumis au comité consultatif et acceptés à la rencontre tenue le 25 janvier 2001.

HIVER ET PRINTEMPS 2001

8. Sondage et enquête.
9. Analyse des données du sondage et de l'enquête.
10. Description des professions (chapitre 3).
11. Analyse de l'adéquation entre la formation et l'emploi et de l'harmonisation (chapitre 5).
12. Rédaction d'une version préliminaire du portrait de secteur.

La version préliminaire du portrait de secteur a été déposée auprès du comité consultatif le 21 juin 2001. Elle a donné lieu à un ensemble d'échanges de vues et de discussions avec les partenaires de la Direction des programmes.

ÉTÉ 2001

13. Lecture et analyse de l'étude, rédaction des avis sur la version préliminaire par les partenaires.

AUTOMNE 2001

14. Analyse des avis et intégration des commentaires.
15. Proposition de pistes d'action (chapitre 6).
16. Rédaction de la version finale du portrait de secteur.

AVRIL 2002

17. Dépôt de la version finale du portrait de secteur auprès des partenaires.

JUIN 2002

18. Validation de l'étude par les partenaires.

ÉTÉ 2002

19. Dernières corrections au document suite à la validation, et révision linguistique.

PRINTEMPS 2003

20. Publication de l'étude.

L'ensemble des travaux réalisés a conduit à la rédaction du Portrait du secteur de formation Communications et documentation qui comporte six chapitres :

1. Le premier chapitre présente le contexte général de réalisation, le mandat, les objectifs de l'étude, les comités et la méthodologie utilisée.
2. Le deuxième chapitre trace le profil de l'activité économique des entreprises pour chacun des domaines.
3. Le troisième chapitre décrit trente-neuf professions actuellement associées au secteur de formation.
4. Le quatrième chapitre analyse sommairement les programmes ministériels et d'établissement du secondaire et du collégial qui conduisent à l'exercice des professions associées au secteur de formation Communications et documentation.
5. Le cinquième chapitre analyse l'adéquation entre le marché du travail et la formation initiale et fait état du potentiel d'harmonisation entre certains programmes.
6. Le sixième chapitre propose des pistes d'action pour donner suite à l'étude.

Nous retiendrons, pour ce sommaire, les principaux résultats de l'analyse de l'adéquation entre le marché du travail et la formation initiale et le potentiel d'harmonisation entre certains programmes (chapitre 5). Ces principaux résultats sont accompagnés des pistes d'action auxquelles ces résultats ont conduit (chapitre 6).

1 Les domaines d'activité liés au secteur de formation Communications et documentation.

Aux termes du mandat associé au portrait de secteur, les auteurs devaient, entre autres, préciser les limites du secteur de formation et en établir la cohérence. Toutefois, à la suite de la recherche, il semble que chacun des domaines possède sa cohérence propre, qu'il est structuré et qu'il évolue selon des dynamiques différentes (dont le niveau de technicité). Les résultats ont en effet mis en évidence les particularités des domaines d'activité :

- les médias renvoient surtout à un secteur d'activité économique.
- le multimédia renvoie principalement à un environnement technologique.
- les communications graphiques renvoient à des procédés.
- la documentation renvoie à des types d'employeurs.
- la muséologie renvoie à une activité culturelle.

Actuellement, on note une absence de cohérence entre les différents domaines d'activité. De plus, l'approche par domaine de formation, c'est-à-dire par regroupement de programmes, ne permet pas de traiter adéquatement les phénomènes de convergence observés sur le marché du travail.

Le portrait de secteur propose néanmoins une piste d'action afin d'améliorer la cohérence de l'offre de formation. Celle-ci nécessite une réflexion qui déborde le cadre du secteur Communications et documentation pour englober plusieurs, voire tous les secteurs de formation actuels.

Pistes d'action

- Amorcer une réflexion pour définir une structure cohérente de développement des programmes. Cette dernière pourrait regrouper des programmes appartenant actuellement à différents domaines ou secteurs au sein d'un domaine plus englobant, articulé à partir du concept d'industrie culturelle ou de patrimoine. Elle pourrait aussi aborder les genres de compétences, tels que définis par la CNP. Les programmes seraient alors classés en fonction d'objectifs de nature professionnelle.

2 Les professions de graphiste et d'infographiste

Les résultats de l'étude ont démontré une confusion entre les professions de graphiste et d'infographiste. Nous émettons l'hypothèse que cette confusion tient à la convergence de ces professions et des domaines des communications graphiques, des médias et du multimédia où les mêmes appellations sont parfois utilisées pour des emplois différents.

Quatre programmes visent la profession d'infographiste et présentent, par conséquent, un potentiel d'harmonisation :

- DEC *Graphisme* (570.A0),
- DEC *Infographie en préimpression* (581.A0),
- DEP *Procédés infographiques* (5221 et *Desktop publishing* 5721),
- DEC *Techniques de bureautique, option micro-édition et hypermédia* (412.A0).

Piste d'action

- Mettre à jour l'analyse des besoins du marché du travail en matière de conception et de réalisation d'images (deux ou trois dimensions), compte tenu de la convergence entre les différents domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (groupes de base 5223 et 5241 de la CNP).

3 Les professions liées à la production et à la postproduction cinématographique, télévisuelle et audiovisuelle

- a) *Les professions d'aiguilleur, de caméraman, d'éclairagiste, de metteur en ondes, de monteur et de preneur de son ainsi que de perchiste*

Les résultats de l'étude montrent que les exigences des établissements sont très variées. Celles qu'ils posent à l'embauche diffèrent aussi pour ce qui est du niveau de formation (aucune formation particulière, formation au secondaire ou au collégial, formation continue) autant que pour le programme lui-même.

L'une des hypothèses permettant d'expliquer cette diversité d'exigences en général et à l'embauche en particulier pour les postes associés aux mêmes groupes de base CNP est que certaines professions exigeraient des compétences plus techniques alors que d'autres requerraient plutôt des habiletés artistiques. L'étude ne permet pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, ni d'ailleurs les travaux effectués dans le cadre de la révision des programmes concernés et disponibles au moment de la rédaction.

Mentionnons que les besoins de formation pour ces professions sont couverts par le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) du secteur Communications et documentation et le programme *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (DEC 243.11) du secteur de formation *Électrotechnique*.

Ajoutons que le DEC *Théâtre-production* (561.A0) vise aussi certaines de ces professions, notamment celle d'éclairagiste (il existe une voie de spécialisation en *éclairage et techniques de scène* pour ce programme).

- b) *Les professions d'assistant de production, d'assistant à la réalisation, de régisseur*

Les exigences à l'embauche pour ces professions sont également diversifiées, notamment celles qui se rattachent au collégial : formation préuniversitaire, formation technique des programmes *Art et technologie des médias* et *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel*.

L'adéquation entre la formation et l'emploi est particulièrement importante à considérer dans le cas de l'assistante, assistant de production puisqu'il s'agit d'une profession d'accès aux professions de production télévisuelle et cinématographique. Les établissements interrogés ont exprimé une préférence pour la formation collégiale, mais d'autres sources (experts, visites dans les milieux) indiquent qu'un programme du secondaire pourrait être plus approprié.

La voie de spécialisation gestion et techniques de scène du DEC *Théâtre-production* (561.A0) vise aussi la profession de régisseur.

c) Les professions d'animateur 3D et de dessinateur

Ces deux professions sont récentes et connaissent une évolution importante. Dans le domaine des médias, les animatrices et animateurs 3D et les dessinatrices et dessinateurs travaillent principalement en production et en postproduction télévisuelle et cinématographique.

Le programme *Dessin animé* (DEC 574.A0) vise la profession de dessinatrice, dessinateur, mais aucun programme ne vise actuellement la profession d'animatrice, animateur 3D. Un programme est toutefois en cours d'approbation.

Pistes d'action

- Analyser les besoins du marché du travail en ce qui a trait à la production et à la postproduction cinématographique, télévisuelle et audiovisuelle. Cette analyse, notamment celle liée à la postproduction, devra prendre en compte la convergence entre les professions des domaines des médias, du multimédia et des communications graphiques, de même que ceux de l'électronique et de la production artistique. Il est souhaitable que cette analyse s'effectue en concertation, notamment avec les intervenants des domaines du cinéma et de la télévision.
- Identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille particuliers, susceptibles de modifier à moyen terme les diagnostics sur l'adéquation entre la formation et l'emploi.
- Poursuivre les travaux de révision du programme *Art et technologie des médias*.
- Finaliser le développement du programme *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'image*.

4 Les professions du multimédia

Dans le sondage auprès des établissements multimédia, seules deux professions ont été nommées et décrites de façon particulière, à savoir les infographistes et les intégratrices et intégrateurs multimédia. Il existe des programmes d'État visant chacune de ces professions.

Dans l'ensemble, le domaine du multimédia est en évolution et les professions sont encore jeunes. Les frontières de celles-ci ne sont pas complètement définies. Il est difficile, dans ce contexte, de prévoir les besoins de main-d'œuvre des entreprises du multimédia, tant que ce domaine ne se sera pas davantage structuré.

Par ailleurs, la recherche n'a pas permis d'identifier une profession visant particulièrement la création et la mise à jour de sites ou de pages Web. L'existence de logiciels spécialisés facilite l'exécution de cette activité qui peut être rattachée à différents postes de travail, par exemple celui de secrétaires, de commis de bureau et autres.

Quant aux activités de numérisation, elles sont généralement effectuées à l'interne, par le personnel de bureau. Quelques établissements ont créé un poste de numérisatrice, numérisateur regroupant l'ensemble de ces activités. Cette profession est en émergence, mais il est difficile de quantifier les besoins.

Pistes d'action

- Acheter la révision du programme *Techniques d'intégration multimédia*.
- Identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille particuliers, susceptibles de modifier à moyen terme les diagnostics d'adéquation.

5 Les professions brûleuse et brûleur de plaques, opératrice et opérateur de finition et de reliure, opératrice et opérateur sur presse à procédés complémentaires, pelliculeuse et pelliculeur, tireuse et tireur d'épreuves, typographe

Toutes ces professions sont en voie de disparition à cause des innovations technologiques. En général, les personnes qui occupent ces postes sont peu qualifiées, ont été formées à la tâche et pourraient avoir à se recycler dans d'autres professions, notamment celles de graphistes ou d'infographistes.

Actuellement, aucun programme d'État ne vise ces professions en voie de disparition.

6 Les professions de chargée, chargé de projet en imprimerie et d'estimatrice, estimateur en imprimerie

Ces professions se situent à l'entrée dans le domaine des communications graphiques. Les personnes qui accèdent à ces postes proviennent généralement d'autres divisions de l'établissement, mais les nouveaux titulaires du DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) y accèdent aussi.

Piste d'action

- Poursuivre les travaux de révision du programme *Techniques de gestion de l'imprimerie*.

7 La profession de représentante, représentant en imprimerie

Cette profession n'est pas considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail puisqu'il faut une connaissance de l'imprimerie et un réseau de relations bien établi.

Il n'existe pas de formation initiale conduisant à l'exercice de cette profession.

8 La profession de pressière, pressier et d'aide-pressière, aide-pressier

Le poste d'aide-pressière, aide-pressier se situe à l'entrée sur le marché du travail, alors que celui de pressière, pressier s'exerce après avoir acquis quelques années d'expérience (chapitre 3).

Deux programmes conduisent actuellement à l'exercice de la profession aide-pressière, aide-pressier et pressière, pressier : le DEP *Imprimerie* (5246 et *Printing* 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04).

Piste d'action

- Réviser le DEP *Imprimerie* afin qu'il réponde explicitement aux besoins de formation des pressiers pour tous les types de procédés (incluant la flexographie).
- Compléter l'analyse de la pertinence du maintien d'un programme collégial pour répondre aux besoins de formation des pressiers et aide-pressiers.

9 La profession de préposée, préposé à la reprographie

Cette profession se situe à l'entrée sur le marché du travail. Un DES est exigé à l'embauche par la majorité des établissements interrogés (63 %).

L'existence de l'AFP *Aide en imprimerie* (7055) et le faible taux de placement des titulaires du DEP *Reprographie et façonnage* (5152) (57,1 % des personnes diplômées ont trouvé un emploi lié à leur formation pour la promotion 1998-1999) remettent en question la pertinence de ce DEP.

Piste d'action

- Analyser les besoins du marché du travail en reprographie et façonnage.

10 La profession de technicienne, technicien en documentation

Selon les données recueillies, le programme actuel répondrait adéquatement aux besoins qualitatifs. De nouvelles activités de travail sont cependant signalées. Elles renvoient notamment à la gestion de la documentation, à la gestion des documents administratifs, à la gestion des actifs numérisés ou à la gestion documentaire électronique. Toutefois, ces nouvelles activités pourraient être intégrées à différents postes de travail au sein des établissements et donner lieu à la modification de plus d'un programme.

Piste d'action

- Identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille particuliers, susceptibles de modifier à moyen terme le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi, notamment les nouvelles activités de travail et les modalités de leur exécution (postes modifiés, postes particuliers, technologies, etc.).

11 La profession de technicienne, technicien en muséologie

Cette profession se situe à l'entrée sur le marché du travail. Tous les établissements interrogés demandent le DEC *Techniques de muséologie* à l'embauche.

Le DEC *Techniques de muséologie* (570.B0) vise l'exercice de la profession de technicienne, technicien en muséologie. Un seul cégep offre cette formation. Les données sur le placement indiquent qu'un nombre restreint de personnes obtiennent ce diplôme chaque année. Toutefois,

ce nombre répond aux besoins des établissements, selon les données de l'enquête. Il y a donc une adéquation entre l'offre de formation et l'emploi.

Soulignons que les pistes d'action visent essentiellement à améliorer l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation.

Ces pistes d'action sont présentées en fonction du mandat confié par la Direction des programmes et devront être retenues en tenant compte des politiques du Ministère et de l'évolution des besoins et de l'offre de formation.

En terminant, le tableau suivant présente la liste des travaux actuellement en cours et ceux suggérés pour les programmes associés au secteur de formation Communications et documentation.

Revue des travaux suggérés, par programme

En formation professionnelle (DEP)

Programmes	Type de travaux
<i>Imprimerie</i> (5246 et 5746)	Travaux suggérés : - réviser le programme afin qu'il réponde explicitement aux besoins de formation des pressières et pressiers pour tous les types de procédés (incluant la flexographie) (piste d'action n° 3); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Procédés infographiques</i> (5221 et 5721)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Reprographie et façonnage</i> (5152)	Travaux suggérés : - analyser les besoins du marché du travail en reprographie et façonnage (piste d'action n° 7).
<i>Traduction-interprétation inuttitut</i> (5204 et 5704)	Travaux suggérés : aucun.

En formation technique (DEC)

Programmes	Type de travaux
<i>Art et technologie des médias</i> (589.01)	Travaux en cours : - compléter la révision du programme par compétences (piste d'action n° 2). Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail en production et postproduction cinématographique, télévisuelle et audiovisuelle (piste d'action n° 6); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Dessin animé</i> (574.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Graphisme</i> (570.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi, notamment les nouvelles technologies associées au TIC et leurs conséquences sur l'organisation du travail (piste d'action n° 8).
<i>Infographie en préimpression</i> (581.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier à moyen terme le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).

<i>Techniques de gestion de l'imprimerie</i> (581.08)	Travaux en cours : - compléter la révision du programme par compétences (piste d'action n° 2). Travaux suggérés : - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier ,à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Techniques de la documentation</i> (393.A0)	Travaux suggérés : - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Techniques de l'impression</i> (581.04)	Travaux en cours : - compléter l'analyse concernant la pertinence de maintenir un programme collégial pour répondre aux besoins de formation des pressiers et aide-pressiers (piste d'action n° 4).
<i>Techniques de muséologie</i> (570.B0)	Travaux suggérés : aucun
<i>Techniques d'intégration multimédia</i> (582.A0)	Travaux en cours : - finaliser la révision du programme (piste d'action n° 1). Travaux suggérés : - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images</i> (574.B0)	Travaux en cours : - terminer les étapes d'approbation du programme.

1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

En août 2000, la Direction générale des programmes et du développement (DGPD) du ministère de l'Éducation (MEQ) demandait au Groupe DBSF inc. d'effectuer le portrait du secteur de formation Communications et documentation. Cette étude, de nature essentiellement qualitative, a pour but d'éclairer la dynamique actuelle du secteur de formation, de décrire les emplois pouvant exiger une formation initiale au secondaire ou au collégial, analyser les programmes d'études en vue de repérer les déséquilibres entre les besoins du marché du travail et la formation et enfin de proposer des orientations quant à l'offre de formation ministérielle.

S'appuyant sur des données recueillies auprès d'entreprises, d'experts et d'associations, cette étude brosse un portrait des domaines qui définissent actuellement le secteur de formation Communications et documentation, à savoir les médias, le multimédia, les communications graphiques, la documentation et la muséologie. L'étude présente aussi les caractéristiques des programmes d'études qui conduisent à l'exercice des professions qui se rattachent à ces domaines.

De façon plus précise, le premier chapitre présente le contexte général de réalisation de la recherche, le mandat, les objectifs de l'étude, les comités mis sur pied et la méthodologie utilisée.

Le deuxième chapitre donne un profil de l'activité économique des entreprises de chacun des domaines.

Le troisième chapitre décrit trente-neuf professions actuellement associées au secteur de formation.

Le quatrième chapitre analyse sommairement les programmes ministériels et d'établissement du secondaire et du collégial qui conduisent à l'exercice des professions associées au secteur de formation Communications et documentation.

Le cinquième chapitre analyse l'adéquation entre le marché du travail et la formation initiale et fait état du potentiel d'harmonisation de certains programmes.

Le sixième chapitre propose des pistes d'action pour donner suite à l'étude.

1.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1.1 LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE RÉALISATION¹

Le secteur Communications et documentation regroupe actuellement une quinzaine de programmes. Ce regroupement est le résultat des travaux qui, en 1994, ont été effectués après l'intégration en une même direction de la responsabilité des programmes du secondaire et du collégial. Depuis, aucun portrait de secteur n'avait permis de définir la cohérence, les priorités et les limites du secteur de formation.

En raison de l'importance acquise par le secteur Communications et documentation depuis le début des années 90, il était nécessaire pour la DGPD de faire le point sur la pertinence de la formation offerte. L'évolution technologique a transformé le marché du travail à des rythmes qui varient selon les domaines. Par exemple, le multimédia est en véritable ébullition. La création de nouveaux emplois semble de plus en plus se situer en marge des professions reconnues actuellement. Ces emplois font appel à des compétences appartenant à diverses professions associées à différents secteurs de formation dont *Administration, commerce et informatique, Arts et Électrotechnique*.

Plusieurs études préliminaires et analyses de situation de travail ont été effectuées au cours des dernières années dans le cadre de la révision des programmes du secteur. À ces travaux s'ajoutent quantité de recherches et d'études menées par des organismes privés ou publics, par des associations patronales ou syndicales, par des ministères fédéraux et nationaux, ou encore par d'autres groupes d'intérêt préoccupés par la formation des travailleuses et des travailleurs. Néanmoins, aucune étude ne permet de structurer l'ensemble des renseignements disponibles.

Une connaissance approfondie du secteur de formation doit présider à sa gestion afin que les décisions retenues et les actions entreprises soient efficaces et efficientes. Celles-ci doivent se fonder, d'abord et avant tout, sur la réponse aux besoins de formation de la main-d'œuvre.

Plus précisément, il convient de proposer une vision des besoins de formation permettant d'accroître l'adéquation entre la formation et l'emploi.

Le portrait de secteur doit aussi faire le point sur l'ensemble des programmes d'études ministériels au regard :

- des possibilités d'harmonisation des programmes;
- du rapport entre les effectifs étudiants et le nombre de personnes diplômées par programme;
- de la capacité du système scolaire, dans ses structures actuelles, à répondre aux besoins de formation initiale de la main-d'œuvre du secteur.

¹ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Devis de production du secteur Communications et documentation*, Québec, ministère de l'Éducation, 2000, p. 1-2.

À partir des résultats des travaux de recherche, la Direction des programmes du ministère de l'Éducation devrait être en mesure de fournir, dans un document d'orientation, des recommandations sur les actions à entreprendre pour structurer le développement des programmes d'études professionnelles et techniques du secteur de formation Communications et documentation.

1.1.2 LE MANDAT²

La réalisation du portrait de secteur doit, tout en tenant compte du contexte général, fournir une vision d'ensemble de l'adéquation entre la formation et l'emploi et définir des orientations pour accroître cette adéquation. Pour ce faire, il faut délimiter le champ de recherche, identifier et analyser les besoins et préciser des orientations qui mènent à une offre de formation cohérente, pertinente, réaliste et adaptée aux besoins du marché du travail.

Cette étude de planification est de nature qualitative, c'est-à-dire que, sur le plan de la méthode, la collecte de données est soumise à des critères de représentativité différents de ceux utilisés pour la collecte de données de nature quantitative. Ainsi, « dans une collecte de données de nature qualitative, la représentativité de l'échantillon est fondée sur la recherche de la diversité et de l'exhaustivité plutôt que sur une stricte représentation statistique fondée sur la proportionnalité des variables prises en considération³ ». Quoique de nature qualitative, l'étude présente aussi des données statistiques tirées de sources documentaires. Quant aux échantillons retenus pour le sondage, ils sont non probabilistes puisque la qualité de l'information, plutôt que la quantité, est recherchée.

Le portrait du secteur Communications et documentation doit aussi cerner l'ensemble des programmes d'études associés aux communications, aux nouveaux médias, aux contenus des multimédias et aux nouvelles technologies de l'information.

Enfin, le portrait du secteur Communications et documentation doit guider le Ministère quant aux orientations à prendre pour le développement de ce secteur de formation.

1.1.3 LES OBJECTIFS

Les objectifs suivants ont été établis pour la réalisation du portrait de secteur⁴ :

- Décrire les secteurs d'activité économique liés aux domaines des médias, du multimédia, des communications graphiques, de la documentation et de la muséologie et les principales caractéristiques des entreprises⁵.

² QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE *Devis de production du secteur Communications et documentation*, Ministère de l'Éducation, Montréal, 2000, p. 2.

³ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Le portrait de secteur de formation : contexte et principes, table des matières et éléments de contenu, devis-type de production*. Ministère de l'Éducation, Québec, 2002, p. 1-2.

⁴ Groupe DBSF, *Offre de services relative à la réalisation du portrait de secteur de formation Communications et documentation*, Montréal, 2000, p. 4-5.

⁵ Il est à noter que le domaine de l'interprétation et de la traduction n'a pas été retenu lors de la délimitation du champ de recherche.

- Identifier les professions associées au secteur de formation Communications et documentation.
- Pour chacune des professions, relever les appellations d'emploi, les principales tâches, les compétences et la formation exigées à l'entrée sur le marché du travail, le cheminement de carrière et les perspectives d'évolution.
- Situer chacune des professions dans les domaines appropriés.
- Déterminer, à l'aide d'un sondage, le nombre de travailleuses et travailleurs par profession pour les domaines des médias et du multimédia, ainsi que pour la publicité (domaine des communications graphiques).
- Établir, dans la mesure du possible, l'importance du nombre de travailleuses et travailleurs autonomes pour chaque profession.
- Repérer les chevauchements entre les professions à l'intérieur du secteur de formation et, s'il y a lieu, avec les professions d'autres secteurs de formation.
- Établir, dans la mesure du possible, les besoins quantitatifs de main-d'œuvre actuels et prévisibles pour les professions identifiées.
- Décrire les programmes d'État offerts dans le secteur de formation (au secondaire et au collégial) et nommer les établissements autorisés (carte des enseignements).
- Identifier les formations offertes dans les établissements privés, pour le secteur à l'étude.
- Évaluer les effectifs débutants et le nombre de personnes diplômées pour les programmes d'État du secondaire et du collégial et décrire leur évolution.
- Faire état du placement des élèves pour chacun des programmes d'État du secondaire et du collégial.
- Analyser la structure de l'offre de formation initiale.
- Caractériser l'adéquation entre les besoins de formation initiale (quantitatifs et qualitatifs) et l'offre de formation.
- Analyser les potentiels d'harmonisation entre les programmes à l'intérieur du secteur de formation et les programmes d'autres secteurs de formation, s'il y a lieu.
- Donner des pistes d'action pour donner suite aux travaux, afin de guider le Ministère dans l'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi.

1.1.4 LES COMITÉS

Pour veiller à la conduite des travaux, le ministère de l'Éducation s'est adjoint des partenaires gouvernementaux et de l'industrie par la mise en place de deux comités : un comité consultatif pour le suivi de l'ensemble des travaux et un comité d'experts dans le domaine du multimédia.

1.1.4.1 Comité consultatif

Mandat

Conformément à la mission de formation du ministère de l'Éducation et aux finalités des études de planification, le comité consultatif a pour mandat :

- de participer à la définition des problématiques;
- de participer à la définition du champ de recherche et à la détermination des éléments de contenu de la recherche documentaire;

- de participer à l'établissement des critères de sélection des entreprises à consulter (entrevue ou questionnaire);
- de participer à l'analyse des résultats;
- de fournir de l'information sur les études existantes;
- de fournir tout autre avis pertinent.

Composition du comité consultatif

Huit partenaires du gouvernement et de l'industrie :

- Sylvie Bergeron⁶, directrice des études, cégep de Jonquière et porte-parole de l'enseignement collégial;
- Jean-Robert Boisjoly, conseiller en intervention sectorielle, Emploi-Québec;
- Marie Daigneault, conseillère en intervention sectorielle, Emploi-Québec;
- Bruno Drouin⁷, conseiller, ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction des technologies de l'information;
- Michel Fleury, directeur, Institut universitaire des nouveaux médias, Université du Québec à Montréal et représentant de l'enseignement universitaire;
- Sylvie Gagnon, directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications;
- Langis Lemieux, directeur adjoint, Centre de formation professionnelle de Rochebelle et agent de liaison au secondaire;
- Ghyslaine Marcotte, directrice générale du Comité sectoriel de la main-d'œuvre des communications graphiques du Québec.

Deux représentantes et un représentant du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) :

- Marc Beaudry, responsable du secteur de formation Communications et documentation;
- Manon Chiasson, responsable du secteur de formation Communications et documentation;
- Sylvie Lavoie, conseillère en planification.

1.1.4.2 Comité d'experts dans le domaine du multimédia

Mandat

Le comité d'experts dans le domaine du multimédia a pour mandat :

- de participer à la définition des problématiques;
- de participer à la définition du domaine du multimédia et à la détermination des éléments de contenu de la recherche documentaire;
- de participer à l'établissement des critères de sélection des entreprises à consulter (entrevue ou questionnaire);
- de participer à l'analyse des résultats;
- de fournir de l'information sur les études existantes.

⁶ Madame Sylvie Bergeron a été remplacée par M. Jude Ruest à l'automne 2001.

⁷ Monsieur Bruno Drouin a été remplacé par M^{me} Carole Dubé à l'été 2001.

Composition du comité d'experts dans le domaine du multimédia

Cinq spécialistes du domaine du multimédia :

- Gilles Boulet, spécialiste à la médiatisation du Campus Virtuel, Télé-Université;
- Michel Cartier, consultant dans le domaine du multimédia;
- Sylvie Gagnon, directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications;
- Christian Grégoire, directeur, développement de l'expertise, Consortium multimédia CESAM;
- Gabriel Laroche, conseiller sectoriel, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie.

Trois représentantes et un représentant du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) :

- Marc Beaudry, responsable du secteur de formation Communications et documentation;
- Manon Chiasson, responsable du secteur de formation Communications et documentation;
- Sylvie Lavoie, conseillère en planification;
- Ghislaine Plamondon, responsable du secteur de formation Administration, commerce et informatique.

1.1.4.3 Autres consultations

Afin de valider les résultats obtenus avant la rédaction finale du rapport, les membres du comité consultatif ont été invités à transmettre à la Direction des programmes de Montréal (DPM) les commentaires recueillis auprès des personnes, organismes ou établissements qu'ils représentent. De plus, un certain nombre d'organismes non représentés au sein du comité ont été sollicités, entre autres le ministère de la Culture et des Communications (MCC). La liste des avis et documents reçus est présentée à l'annexe 1A. Tous ces documents ont été pris en compte pour la rédaction finale du portrait de secteur.

Enfin, le document a fait l'objet d'une consultation auprès de différents professionnels et professionnelles de la DGPD.

1.2 MÉTHODOLOGIE

La réalisation du portrait de secteur de formation Communications et documentation s'est faite en un certain nombre d'étapes. Ces étapes sont décrites dans un ordre logique, mais dans les faits, certaines se sont chevauchées.

ÉTAPE 1 : CHOIX DU CADRE GÉNÉRAL ET DES CONCEPTS UTILISÉS

Cadre général

Le cadre utilisé pour l'étude est celui élaboré par le ministère de l'Éducation⁸. Il a été retenu en concertation avec les partenaires du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) pour l'ensemble des études du même type.

Termes utilisés pour les besoins de la présente étude

Au chapitre 2, le terme « domaine » a été retenu pour rendre compte des divisions actuelles du secteur de formation Communications et documentation. Ces divisions reposent sur les programmes de formation existants. Quant au terme « secteur », il renvoie aux secteurs d'activité économique définis dans la *Classification type des industries* (CTI).

Au chapitre 3, le terme « profession » renvoie à un ensemble de postes caractérisés par la similitude de leurs tâches, de leurs opérations, de leur contexte de réalisation et de leur finalité. Une profession se distingue d'une « fonction de travail », cette dernière étant définie à partir de différentes dimensions qui tiennent compte, entre autres, des orientations ministérielles, des théories pédagogiques et des contraintes matérielles et organisationnelles des réseaux d'établissements d'enseignement. Le terme fonction de travail est utilisé au chapitre 4. Généralement, un programme de formation vise une seule fonction de travail.

Pour les besoins du sondage et de l'enquête (chapitre 3), les termes « entreprise » et « établissement » ont été distingués. Une entreprise peut poursuivre des activités dans plusieurs établissements. Par exemple, Radio-Canada possède des stations de radio et de télévision dans plusieurs villes du Québec. Il était important de rejoindre des établissements plutôt que les entreprises pour obtenir les renseignements les plus précis possible sur les besoins de main-d'œuvre.

ÉTAPE 2 : RECHERCHE, ANALYSE DOCUMENTAIRE ET CONSULTATION D'EXPERTS

La réalisation d'un portrait de secteur nécessite le recensement de la documentation pertinente disponible afin de bien cerner le secteur de formation à l'étude, de le délimiter et de le caractériser.

⁸ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Guide de réalisation des études de planification*, ministère de l'Éducation, Québec, 1994, p. 19-39.

Les sources utilisées sont nombreuses. Des documents imprimés ou électroniques ainsi que des données trouvées sur des sites Internet ont fait l'objet d'une analyse. Parmi les études consultées, mentionnons celles réalisées par des comités sectoriels de main-d'œuvre (Communications graphiques, TechnoCompétences, Culture), les ministères ou organismes gouvernementaux (Éducation, Emploi-Québec, Industrie et Commerce, Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Culture et Communications, Patrimoine canadien), les publications de maisons d'édition (Éditions Ma Carrière, Édition Septembre), d'associations ou de consortium (CESAM, Association des producteurs en multimédia du Québec, Association canadienne de production de films et de télévision et Association des producteurs de films et de télévision du Québec). Ces études contenaient, pour les besoins de l'étude, des données qualitatives et quantitatives pertinentes sur des secteurs d'activité économique et sur des professions.

Des experts ont aussi été consultés pour obtenir et mettre à jour l'information qualitative et pour orienter l'analyse. La liste de ces experts constitue l'annexe 1B.

ÉTAPE 3 : DÉTERMINATION DES DOMAINES

La première étape de la réalisation du portrait de secteur consiste à délimiter le champ de recherche, c'est-à-dire à déterminer les domaines couverts par le secteur de formation afin de pouvoir, par la suite, identifier les professions concernées (étape 4).

L'analyse a amené les auteurs à reconduire le découpage du secteur Communications et documentation en cinq domaines, à partir des programmes qui font partie de ce secteur de formation (voir étape 5).

Les cinq domaines sont les suivants :

1. Les médias;
2. Le multimédia;
3. Les communications graphiques;
4. La documentation;
5. La muséologie.

Certains domaines se subdivisent en plus petites unités. C'est le cas du domaine des médias qui couvre, dans l'étude, les médias écrits, la radio, la télévision, la production de téléséries, de films et de vidéos ainsi que les relations publiques. C'est aussi le cas des communications graphiques qui comprennent l'imprimerie et ses activités connexes, la reprographie et la publicité.

Ce découpage a été soumis au comité consultatif et accepté au cours d'une rencontre tenue le 19 septembre 2000.

La définition et la délimitation du domaine du multimédia ont été soumises au comité d'experts en multimédia au cours d'une rencontre tenue le 20 septembre 2000. Les commentaires émis par les experts ont permis de bonifier la définition retenue.

La recherche documentaire et la description des domaines (chapitre 2) ont été complétées à l'automne 2000 à la suite des commentaires reçus.

Interprétation en langage visuel

L'interprétation en langage visuel fait présentement l'objet d'un suivi de la part de la Direction des programmes en raison d'une demande de conception de programme soumise par un cégep⁹.

Toutefois, l'interprétation en langage visuel n'a pas été retenue, d'une part parce que le besoin socioéconomique d'une formation initiale éventuelle dans ce champ d'activité n'est pas établi¹⁰ et, d'autre part, parce qu'il n'existe aucun programme de formation initiale.

ÉTAPE 4 : CHOIX DES PROFESSIONS POUR L'ENQUÊTE OU LE SONDAGE

La recherche et l'analyse documentaire ont permis de recenser quelque 180 appellations d'emploi relatives aux professions faisant partie de l'un ou de l'autre des cinq domaines d'activité du secteur de formation Communications et documentation. À partir de ces appellations, 81 professions ont été retenues. L'analyse qui a été faite se fonde sur la littérature consultée et sur les consultations menées auprès d'experts des domaines concernés.

Parmi ces 81 professions, 39 ont été retenues pour l'enquête ou le sondage. Elles répondaient aux critères que voici :

- profession exercée au terme d'une formation au secondaire ou au collégial;
- profession pouvant être accessible au seuil du marché du travail;
- profession exercée sur la base de la formation plutôt que sur la qualité du portfolio;
- profession dont la fonction de travail pourrait être rattachée à un programme du secteur de formation Communications et documentation;
- profession associée à une fonction de travail qui fait l'objet d'un programme dans un secteur de formation autre que Communications et documentation.

En cas de doute quant à l'application de l'un de ces critères, la profession en cause a été conservée.

Les critères de sélection et la liste des professions retenues pour l'étude ont été soumis au comité consultatif et acceptés au cours d'une rencontre tenue le 25 janvier 2001.

On trouvera à l'annexe 1C la liste des professions qui ont été retenues ou rejetées et les motifs expliquant ce choix.

⁹ CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL, *Demande d'élaboration et d'autorisation d'un nouveau programme d'études techniques pour la formation d'interprètes en langage visuel*, Montréal, 1999.

¹⁰ *Ibid.*

ÉTAPE 5 : OFFRE DE FORMATION

Dix-sept programmes ministériels sont regroupés au sein du secteur de formation Communications et documentation et sont donc directement en cause quant à l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation ministérielle. Il s'agit de quatre programmes menant à une attestation de formation professionnelle (AFP), de quatre programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) à l'enseignement secondaire et de neuf programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

La liste des programmes considérés se trouve à l'annexe 1C.

Tous ces programmes sont décrits au chapitre 4. À ce groupe s'ajoutent d'autres formations tirées de secteurs de formation considérés dans une perspective d'harmonisation. Ce chapitre fournit en outre une brève description de certains programmes de formation continue conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC). Il comprend aussi une recension d'autres formations offertes, principalement dans les domaines des médias et du multimédia. Cette recension a été faite à l'été 2000.

ÉTAPE 6 : SONDAGE ET ENQUÊTE

Un bon nombre de professions ont fait l'objet d'un sondage ou d'une enquête. Le sondage visait à rejoindre un nombre significatif d'entreprises des domaines des médias, du multimédia, ainsi que de la publicité (domaine des communications graphiques). Le sondage a été effectué par la firme spécialisée ÉchoSondage.

L'enquête visait, quant à elle, à bonifier les fiches descriptives de professions bien délimitées des domaines de la documentation et de la muséologie, ainsi que de la reprographie (domaine des communications graphiques). L'enquête a été réalisée par le Groupe DBSF inc.

Le sondage et l'enquête ont permis d'obtenir des données sur les sujets suivants :

- le nombre d'employées, employés à temps plein, à temps partiel;
- une estimation du nombre de travailleuses, travailleurs autonomes ou pigistes;
- les appellations d'emplois;
- les tâches effectuées (à partir des tâches répertoriées pour chacune des professions);
- le cumul de postes;
- la formation reçue;
- la formation exigée;
- le nombre d'années d'expérience requis à l'embauche;
- les possibilités de cheminement de carrière;
- une prévision pour une période de trois ans du nombre de nouvelles ou nouveaux employés à être engagés.

Un questionnaire type a été soumis au comité consultatif le 25 janvier 2001. Ce questionnaire est présenté à l'annexe 1D.

Pour ce qui est de l'échantillonnage, les listes utilisées pour le sondage proviennent principalement :

- de l'organisme *Québec dans le monde* qui nous a vendu des listes informatisées des établissements s'inscrivant dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : agences de publicité (89 établissements), cabinets de relations publiques (42 établissements), producteurs de films (110 établissements), hebdomadaires régionaux (197 établissements), journaux communautaires (99 établissements), journaux étudiants (18 établissements), magazines (121 établissements), périodiques (94 établissements), périodiques culturels (46 établissements), périodiques d'associations (80 établissements), publications institutionnelles (19 établissements), quotidiens (11 établissements), radios communautaires (28 établissements), radios privées (92 établissements), télévisions communautaires (82 établissements), télévisions privées (38 établissements), télévisions publiques (6 établissements).
- du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) qui a fourni une liste d'entreprises du multimédia. Cette liste, confidentielle, a été directement transmise à ÉchoSondage. Elle a été complétée avec les entreprises inscrites dans le bottin de l'Association des producteurs de multimédia du Québec (APMQ). Dans ce bottin, les 164 entreprises sont classées selon les 12 champs d'activité suivants : 1) commerce électronique; 2) jeux/divertissements; 3) info-référence; 4) formation; 5) arts et culture; 6) éducation/ludo-éducatif; 7) communication corporative; 8) marketing direct; 9) événements spéciaux; 10) recherche et développement; 11) outils-logiciels; 12) autres. Une entreprise s'inscrit en moyenne dans trois ou quatre champs. Celles qui se rattachent exclusivement aux champs commerce électronique, marketing direct ou autres n'ont pas été retenues.
- Le guide annuel *Qui fait quoi?* édition 2000 a aussi été utilisé pour compléter la liste des entreprises multimédia. Le champ « compagnies de production multimédia » compte 130 entreprises à lui seul.

Le tableau présenté à l'annexe 1E résume les professions traitées au moyen de questionnaire et le nombre d'entreprises ayant répondu à chacun des questionnaires.

Autres considérations :

- Certaines professions ont été exclues du sondage ou de l'enquête car nous avons suffisamment d'information à leur sujet. C'est le cas notamment des professions de l'imprimerie et ses activités connexes (domaine des communications graphiques) puisque le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ) nous a permis d'utiliser les résultats de l'étude qu'ils avaient faite en décembre 2000.
- Les radios autochtones n'ont pas été retenues pour le sondage à cause de leurs conditions particulières d'embauche (appartenance à la communauté ou compétences linguistiques).

- Le questionnaire utilisé pour les établissements du multimédia a dû être remanié à la suite de l'expérimentation (prétest). En effet, les établissements ne se retrouvaient pas dans le choix d'appellations de professions suggérées. Cette situation n'est pas étonnante puisqu'il s'agit d'un domaine encore jeune et peu structuré. Avec la collaboration de TechnoCompétences, un nouveau questionnaire de nature exploratoire a été élaboré, invitant les établissements à décrire leurs trois principaux postes. Ce questionnaire se trouve à l'annexe 1F.

ÉTAPE 7 : ANALYSE DES DONNÉES DU SONDAGE ET DE L'ENQUÊTE

Une fois le sondage et l'enquête terminés, toutes les données colligées par ÉchoSondage ou par le Groupe DBSF inc. ont été analysées et intégrées dans les fiches descriptives des professions du chapitre 3.

ÉTAPE 8 : ADÉQUATION, HARMONISATION ET PISTES D'ACTION

L'adéquation (chapitre 5) rend compte de l'écart entre les besoins du marché du travail (chapitres 2 et 3) et l'offre de formation (chapitre 4). Ce chapitre est centré sur la question suivante : l'offre de formation répond-elle en tout ou en partie aux besoins du marché du travail, pour chacune des professions associées à l'un ou l'autre des cinq domaines du secteur?

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques (chapitre 5) établit les éléments de similitude et de continuité entre les programmes d'ordres différents, (DEP au secondaire et DEC au collégial) et les programmes d'un même ordre d'enseignement pour le secteur de formation Communications et documentation (intra-sectoriel) ou encore pour des programmes de secteurs de formation différents (inter-sectoriel). Le but de l'harmonisation est d'éviter la duplication des offres de formation, de faciliter la reconnaissance des compétences acquises et les parcours de formation.

Le chapitre 6 propose des pistes d'action à partir des éléments dégagés au chapitre 5. Ces pistes portent principalement sur l'orientation à donner au secteur de formation et à chacun des programmes (appartenance au secteur, retrait de programmes, mise au point de nouveaux programmes, réorientation d'un programme, etc.).

ÉTAPE 9 : CONSOLIDATION DE LA VERSION PRÉLIMINAIRE

Une version préliminaire du portrait de secteur a été déposée le 21 juin 2001; elle a donné lieu à des discussions avec des partenaires de la Direction des programmes.

Un certain nombre d'avis ou de commentaires nous ont été transmis par écrit de juillet à octobre 2001 (annexe 1A). Ces derniers ont été pris en compte pour la rédaction de la présente version. Selon la nature du commentaire, une correction ou l'ajout d'un complément d'information ont été faits aux endroits opportuns.

ÉTAPE 10 : VALIDATION DU PORTRAIT DE SECTEUR ET RAPPORT FINAL

La validation du portrait de secteur est une étape de la démarche prévue pour la révision des programmes¹¹. Les partenaires du marché du travail et les partenaires du réseau d'enseignement ont été invités à se prononcer sur la présente étude le 17 juin 2002.

¹¹ *Guide de réalisation des études de planification*, p. 17.

2. LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Le chapitre 2 présente et définit les cinq domaines d'activité du secteur de formation Communications et documentation : les médias, le multimédia, les communications graphiques, la documentation et la muséologie. Un domaine d'activité peut se subdiviser en plus petites unités par exemple, le domaine des médias couvre les médias écrits, la radio, la télévision, la production de téléseries, de films et de vidéos et les relations publiques.

En premier lieu, chacun des cinq domaines, excepté le multimédia, est défini et assorti des codes de la *Classification type des industries* (CTI) afin de cerner les entreprises qui en font partie. Le multimédia est défini de différentes façons, compte tenu de l'arrivée récente du domaine. Par ailleurs, il n'existe aucun cadre uniforme et officiel en ce qui a trait à la classification des activités économiques ou des entreprises du multimédia. Les données statistiques présentées peuvent donc varier considérablement d'une source à l'autre.

L'importance économique est abordée en second lieu. On y trouve quelques données quantitatives provenant de diverses sources. Elles sont présentées à titre indicatif seulement, le portrait de secteur étant essentiellement une étude qualitative.

Les caractéristiques générales de l'emploi se traduisent par des données statistiques sur la main-d'œuvre en emploi dans les différents domaines. Bon nombre de ces données proviennent de Statistique Canada et sont liées aux codes de la *Classification nationale des professions* (CNP)¹² associés à l'une ou l'autre des professions décrites et analysées au chapitre 3.

Le bloc « évolution et perspectives » donne un aperçu du contenu de la littérature par rapport à chacun des domaines à l'étude. Il y est question des tendances, des perspectives de croissance et des différents enjeux.

Le chapitre 2 se termine sur un tableau qui offre une vue d'ensemble du nombre d'emplois et du pourcentage que chacun des domaines représente relativement aux emplois du secteur de formation Communications et documentation, la délimitation de chacun des domaines, les perspectives d'emploi et le niveau de technicité.

¹² Sauf avis contraire, les codes présentés sont ceux de la version 1991 de la *Classification nationale des professions*.

2.1 LES MÉDIAS

2.1.1 Définition du domaine

MÉDIAS

Le Petit Robert définit le terme « média » comme suit :

« moyen de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores, visuels (presse, cinéma, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, télécommunication, etc.). »

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a adopté une classification dans laquelle le domaine des médias comprend :

« la radio, la télévision incluant la production indépendante et les services techniques, la télédistribution, les médias écrits et la publicité¹³. »

Par « services techniques », on entend généralement la location de studios et d'équipements, les services de postproduction (doublage, montage du laboratoire aux copies finales), le développement de films, la copie de documents vidéo, le transcodage, etc.¹⁴. Il est d'usage dans le milieu du cinéma et de la télévision de parler de « services techniques » ou de « maisons de services » pour désigner les entreprises ou les individus (pigistes) qui fournissent aux producteurs de télévision ou de cinéma de l'équipement (caméra, éclairage, matériel de cascade, etc.), des locaux, des services (effets spéciaux, etc.) ou de la main-d'œuvre (personnes spécialisées en montage, en cascade, en feux d'artifices, etc.)¹⁵. Dans les pages suivantes, le terme « maisons de services » sera utilisé pour désigner cette variété de fournisseurs de services spécialisés.

Les auteurs de la présente étude optent toutefois pour une définition différente de celle du MCCQ pour le domaine des médias. Voici les différences :

- la publicité sera présentée dans la section 2.3 portant sur le domaine des communications graphiques. En effet, les professions retenues en publicité (graphiste et infographiste) sont associées à ce domaine;
- sur la base des études qui ont servi à la révision du programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), l'hypothèse envisagée est que les professions exercées en production télévisuelle et en production cinématographique exigent des compétences similaires. Elles sont donc regroupées dans le domaine des médias;

¹³ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

¹⁴ Après avoir consulté l'auteur du texte sur les médias tiré du site Internet du MCCQ, il apparaît qu'il n'existe pas de définition récente au MCCQ des services techniques.

¹⁵ Information fournie par le président de l'Association des fournisseurs de services techniques pour le cinéma et la télévision, la directrice du Syndicat des techniciens de cinéma et de télévision ainsi qu'un responsable de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec.

- les relations publiques étant apparentées aux médias, l'étude les inclut dans ce domaine. Les personnes qui exercent des professions liées aux relations publiques travaillent cependant autant dans des entreprises ou organismes appartenant à différents secteurs d'activité économique (organismes gouvernementaux, médias, publicité, entreprises manufacturières, commerce électronique, etc.) que dans des entreprises spécialisées en relations publiques. C'est pourquoi il est difficile de décrire précisément la main-d'œuvre en relations publiques.

DOMAINE DES MÉDIAS

La Classification type des industries (CTI) range les entreprises du domaine des médias en quatre groupes statistiques :

- 2839 : Autres industries de l'édition (édition sans impression)
(publication de journaux, périodiques, revues),
- 2841 : Industrie des journaux (impression et édition combinées)
(impression et édition de journaux),
- 481 : Radiodiffusion et télévision (radiodiffusion, télévision, câblovision)
- 961 : Production et distribution de films et de matériel audiovisuel (production et distribution de films et de matériel visuel, laboratoires de films et de matériel visuel). Ce groupe inclut les maisons de services.

2.1.2 Importance économique

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Selon le MCCQ¹⁶, les médias rassemblaient, en 1998, plus de 1 300 entreprises de toutes tailles employant près de 23 000 personnes. Leur chiffre d'affaires variait entre quelques milliers et plusieurs milliards de dollars et elles menaient des activités de plus de quatre milliards de dollars.

Télévision et radio

La télévision regroupe des entreprises de télédiffusion (stations de TV), des entreprises de production télévisuelle indépendantes, des télédiffuseurs et des entreprises de télédistribution. Voici des données économiques pour chacune de ces catégories¹⁷.

- Les télédiffuseurs : on dénombre 26 stations francophones regroupées dans quatre réseaux (Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TQS), trois stations anglophones et une station multiculturelle qui diffusent sur les ondes hertziennes. On y ajoute quinze canaux spécialisés de langue française, un canal de télévision payante et deux canaux de télévision à la carte qui diffusent soit par le câble, soit par satellite. Les télédiffuseurs produisent de moins en moins de contenus eux-mêmes et achètent de producteurs indépendants des émissions, des reportages, des téléseries, etc.;
- les maisons de production télévisuelle vendent leurs produits aux stations de télévision. On compte près de 200 entreprises et plusieurs d'entre elles se consacrent aussi à la production cinématographique;

¹⁶ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

¹⁷ Voir note précédente.

- la télédistribution comprend les entreprises de câblodistribution ainsi que celles qui distribuent par satellite (comme Star Choice).

En 1998, la radio regroupait 113 stations privées, 27 stations communautaires, 13 stations publiques, 6 stations de campus et 23 stations autochtones.

La radiodiffusion et la télédistribution font l'objet d'une réglementation particulière¹⁸, ce qui n'est pas le cas de la presse écrite et de la production télévisuelle et cinématographique. Les règles sur les droits de licence de radiodiffusion établies par le CRTC prévoient des quotas relatifs au contenu canadien.

Si 60 % du contenu des émissions de radio et de télévision doit être canadien, les auditeurs et les téléspectateurs canadiens affichaient les habitudes suivantes : en 1995, les téléspectateurs de langue anglaise regardaient des émissions étrangères (américaines pour la plupart) 72 % du temps, alors que ceux de langue française consacraient 67 % de leurs heures d'écoute à des programmes canadiens¹⁹.

Production de téléseries, de films et de vidéos

La région de Montréal est un centre de production télévisuelle francophone aussi important que Paris. En 1998, son volume d'affaires se situait à près de 500 millions de dollars²⁰. Cette importante activité a permis le développement de maisons de services de qualité, ce qui constitue un attrait non négligeable pour le nombre important de producteurs américains qui choisissent Montréal comme lieu de tournage aussi bien pour des téléseries que pour des annonces publicitaires ou des films pour le cinéma.

L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle enregistrait, en 1999-2000, un volume de 4,4 milliards de dollars²¹. Cette industrie est, avec un taux de croissance annuel moyen de 13 % depuis 1993-1994, l'un des secteurs d'activité économique qui connaît une croissance rapide au Canada (ce qui est en partie attribuable à l'augmentation des fonds publics consacrés aux productions portant visa²²). En 1997-1998, près de 14 000 films et vidéos ont été produits au Canada, dont 48 longs métrages, 7 488 productions télévisées et environ 6 400 productions d'entreprises, productions de particuliers, productions pédagogiques et autres productions vidéos²³.

¹⁸ L'organisme qui encadre la radiodiffusion et la câblodistribution est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

¹⁹ CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Récentes statistiques culturelles, Points saillants de : Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité : perspective statistique*, 1997.

²⁰ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

²¹ Toutes les données concernant l'année 1999-2000 sont tirées du document de l'Association canadienne de production de films et de télévision et de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec, *Profil 2001, La production indépendante canadienne : perspectives de croissance à l'ère du regroupement des entreprises*, 2001, p.4 et suivantes.

²² Les productions portant visa sont réputées canadiennes par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et donc admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et magnétoscopique canadienne (CIPC).

²³ CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Catalogue numéro 87-211-XPB*, 2000, p.105.

La valeur d'exportation²⁴ de la production canadienne s'élevait à 1,9 milliard de dollars en 1999-2000. Au cours des cinq dernières années, on note une croissance très importante des ventes à l'étranger de films, vidéos et productions audiovisuelles canadiennes.

Les ventes de productions télévisuelles continuent de représenter la plus grande part des recettes de l'industrie canadienne de la production de films et de vidéos (environ 45 % en 1997-1998). Les productions de langue française atteignaient 502 millions de dollars en 1999-2000 (en croissance de 21 % en moyenne par an depuis 1996-1997); leur croissance est attribuable à la forte augmentation au Québec des productions portant visa.

En 1999-2000, l'industrie québécoise de la production cinématographique et télévisuelle avait un volume de production d'une valeur de 1,4 milliard de dollars alors qu'il ne représentait que 533 millions en 1993-1994. Le Québec était responsable de 31 % du volume de production de l'industrie canadienne. En 1999-2000, les productions portant visa réalisées dans la province totalisaient 856 millions de dollars, ce qui, d'une part, correspond à une augmentation de 21 % par rapport à 1998-1999 et d'autre part, est supérieur au volume combiné de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Les productions étrangères (213 millions de dollars en 1999-2000) se sont accrues en raison de nombreux avantages comme « un taux de change favorable, des techniciens ultracompétents et une infrastructure à la fine pointe de la technologie dont les producteurs étrangers venant tourner ici peuvent se prévaloir »²⁵.

Au Québec, les emplois directs et indirects fournis par l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle s'élevaient à 37 500 en 1999-2000 selon l'étude réalisée par l'Association canadienne de production de films et de télévision et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec. Les emplois au sein même de l'industrie étaient d'environ 14 500.

Relations publiques

Le recensement de 1996 a permis à Statistique Canada d'identifier plus de 7 400 professionnels des relations publiques et des communications (CNP 5124).

²⁴ La valeur d'exportation se compose des préventes à l'étranger et des avances sur les recettes de distribution à l'étranger de tous les projets portant visa, des estimations de préventes et d'avances sur les recettes de distribution des productions ne portant pas visa et de la valeur des productions étrangères.

²⁵ *La production indépendante canadienne*, p. 4 et suivantes

Synthèse

Le tableau suivant présente les données économiques du domaine des médias au Québec²⁶.

Sous-domaine d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre d'employées et d'employés	Chiffre d'affaires
Radio	182	2 800	292 millions \$
Télédiffusion	48	5 600	973 millions \$
Production télévisuelle et cinématographique	Plus de 200	5 400	493 millions \$
Maisons de services	Plus de 100	1 000	137 millions \$
Médias écrits	Plus de 600	5 600	Près de 1,5 milliard \$
Télédistribution	Plus de 200	2 300	718 millions \$

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec (données de 1998).

Il faut rappeler que, selon l'APFTQ, la production télévisuelle et cinématographique fournissait en 1999-2000 près de 14 500 emplois et la valeur de son volume de production était de 1,4 milliard de dollars au Québec.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DU DOMAINE DES MÉDIAS

Voici quelques caractéristiques des entreprises du domaine des médias²⁷ :

- les stations de radio font souvent partie d'un groupe (certains groupes sont importants);
- les stations de télévision sont regroupées en quatre réseaux : Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, Télévision Quatre Saisons;
- la production télévisuelle compte de très grosses entreprises qui ont une part importante du marché;
- une vingtaine de maisons de services regroupent 85 % de l'offre de service²⁸;
- les plus grandes entreprises de la presse écrite comptent parmi les leaders mondiaux;
- le nombre d'entreprises de production cinématographique et télévisuelle fluctue d'une année à l'autre (les entreprises de producteurs indépendants peuvent se dissoudre après la réalisation d'un projet de long métrage). Le nombre de compagnies de production est élevé, mais beaucoup d'entre elles sont de petites entreprises. En 1996-1997, les quatre entreprises les plus importantes ont réalisé 42 % des recettes. En 1997-1998, 98 % de la croissance était due aux dix producteurs les plus importants.

Le domaine des médias compte aussi des organismes communautaires - radios, télévisions et journaux - qui accueillent un nombre important de bénévoles. Ceux-ci participent entre autres à la production.

²⁶ Les données du MCCQ concernant la publicité sont présentées dans la section 2.3 portant sur les communications graphiques.

²⁷ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

²⁸ Information donnée par l'Association des fournisseurs de service technique pour le cinéma et la télévision.

2.1.3 Caractéristiques générales de l'emploi

PROFESSIONS

Dans le cadre de la présente étude, seules les professions pouvant exiger une formation au secondaire ou au collégial et pouvant appartenir au secteur de formation Communications et documentation sont décrites. Il s'agit des vingt professions suivantes :

- agente, agent de communication
- agente, agent de recherche
- aiguilleuse, aiguilleur
- animatrice, animateur (présentation)
- animatrice 3D, animateur 3D
- assistante, assistant de production
- assistante, assistant à la réalisation
- caméraman
- dessinatrice, dessinateur
- éclairagiste
- infographiste
- journaliste
- metteuse, metteur en ondes
- monteuse, monteur
- organisatrice, organisateur d'événements
- preneuse, preneur de son et perchiste
- recherchiste
- régisseuse, régisseur
- responsable de la liste de presse
- responsable de la revue de presse.

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ²⁹

- Selon les données de Statistique Canada, 76 % des journalistes exerçant au Québec ont fait des études universitaires et 51 % des journalistes ont étudié en lettres, en sciences humaines ou dans des disciplines connexes.
- D'après la même source, 70 % des annonceurs de la radio et de la télévision ont fait des études supérieures au secondaire³⁰.
- Au moins 70 % des personnes occupant des emplois de cadreur, de technicien en radio et télédiffusion, de techniciens en enregistrement audio et vidéo ou faisant partie « d'autre personnel technique dans la radio, le cinéma, la télévision ou les arts de la scène »³¹ ont fait des études au-delà du secondaire (pour certaines professions, il s'agit de 80 %).

²⁹ Données tirées du recensement de 1996.

³⁰ Par études au-delà du secondaire ou études post-secondaires, Statistique Canada entend des études de niveau secondaire professionnel (Attestation d'études professionnelles par exemple) ou des études de niveau collégial (DEC par exemple).

³¹ Ces titres d'emploi correspondent aux codes 5222, 5224, 5225, et 5226 de la CNP.

- Les personnes occupant des emplois de professionnels des relations publiques (CNP 5124) ont, dans 70,5 % des cas, fait des études à l'université contre 14,7 % au collégial. Ces personnes ont dans une proportion de 27,8 % étudié en lettres, en sciences humaines ou dans des disciplines connexes : 21,4 % d'entre elles ont étudié en commerce, en gestion ou en administration des affaires et 13,4 % en sciences sociales ou dans des disciplines connexes.

Selon un responsable de l'Association des producteurs de films et de télévisions du Québec, la main-d'œuvre des maisons de services est majoritairement composée de pigistes qui ont acquis leurs compétences par l'expérience seulement.

Il est à noter que l'Association canadienne de production de films et de télévision a mis en place le Programme national de stages dirigés qui assure, depuis six ans, la formation en production cinématographique et télévisuelle aux personnes occupant des postes spécialisés dans l'industrie.

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE³²

- Les femmes occupent environ 46 % des emplois de journalistes. L'âge moyen des journalistes travaillant au Québec est de 38,2 ans. Le revenu moyen des journalistes est de 43 689 \$ par année (les femmes gagnent en moyenne environ 11 000 \$ de moins que leurs collègues masculins, mais travaillent en moyenne 3,8 semaines de moins par année que leurs collègues masculins). Environ 75 % des journalistes travaillent à temps plein et seulement 55 % ont travaillé à temps plein durant toute l'année.
- Moins de 30 % des animateurs de la radio et de la télévision sont des femmes. L'âge moyen dans cette profession est de 33,5 ans. Moins de la moitié des annonceurs travaillent à temps plein et seulement 39 % ont travaillé à temps plein durant toute l'année. Leur revenu annuel moyen est de 39 061 \$.
- Les emplois en production de films et de télévision, comme ceux à la radio, sont occupés en très grande majorité par des hommes : seulement 11 % des cadreurs de films et de vidéos sont des femmes, 17 % des techniciens en radio et télédiffusion, 19 % des techniciens en enregistrement audio et vidéo. Les femmes sont davantage présentes (mais encore minoritaires) dans les emplois techniques (CNP 5226) et de soutien (CNP 5227) du cinéma, de la radio, de la télévision et des arts de la scène puisqu'elles occupent respectivement 40 % et 34 % des postes. Les personnes occupant ces emplois travaillent en moyenne moins de 36 semaines par année.
- Les personnes occupant des emplois de production à la radio, à la télévision ou au cinéma qui travaillent à temps plein toute l'année se répartissent comme suit : seulement 52 % des cadreurs, 60 % des techniciens en radio et télédiffusion, 48 % des techniciens en enregistrement audio et vidéo, 31 % des personnes occupant d'autres emplois de production et 29 % des personnes occupant des postes de soutien.
- Les personnes occupant des emplois de professionnels des relations publiques (CNP 5124) sont des femmes à 62,3 %. L'âge moyen dans la profession est de 39,1 ans. On estime que seulement 10,8 % de ces personnes travaillent à temps partiel. Le revenu annuel moyen est d'environ 43 000 \$.

³² Données tirées du recensement de 1996. Les données sur le revenu annuel moyen d'emploi concernent seulement les personnes ayant travaillé à plein temps toute l'année.

Il est à noter que les rémunérations et salaires des travailleurs de l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle représentent plus de la moitié du budget des productions canadiennes.

2.1.4 Évolution et perspectives

Selon le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), le développement des médias est un enjeu économique et culturel important au Québec : leur dynamisme détermine en grande partie l'avenir de la langue et de la culture francophone. De plus, le Québec possède de nombreux atouts qui lui permettent d'affermir sa position sur le marché national et d'avoir accès à un marché international en plein développement³³.

Toujours selon le MCCQ, l'industrie québécoise des médias se caractérise par la haute technicité de son appareil de production et de diffusion³⁴.

Le domaine des médias est marqué par les tendances suivantes³⁵ :

- le regroupement des médias écrits régionaux,
- la fusion des services de nouvelles à la radio,
- l'ouverture de chaînes de télévision spécialisées,
- le développement de médias spécialisés,
- de nouveaux modes de diffusion de l'information,
- la demande d'information sur mesure,

Seuls les deux premiers facteurs ont une influence négative sur l'emploi.

Internet constitue un nouveau moyen de diffuser l'information, mais aussi une nouvelle source d'information. Actuellement, le potentiel de ce nouvel outil de diffusion n'est pas complètement exploité :

« La plus grande partie du contenu audiovisuel offert sur Internet est constituée de contenus télévisuels ou radiophoniques recyclés ou de contenus produits selon les règles et modèles de la télévision et de la radio³⁶. »

Il faut toutefois noter que le réseau Internet constitue aussi un média concurrent qui diffuse une quantité colossale de contenus gratuits, y compris des contenus vidéo, élaborés par des individus ou des organisations qui n'appartiennent pas au domaine des médias « traditionnels » (les ventes de webcams en témoignent).

³³ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

³⁴ Voir note précédente.

³⁵ CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, *Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, Montréal, 1999.

³⁶ CONSORTIUM MULTIMÉDIA CESAM, *Quand Internet prend l'antenne*, Montréal, 2000, p. 33.

Depuis quelques années, les professions sont moins cloisonnées (par exemple, un journaliste filme et monte son propre reportage, ce qui n'était pas le cas dans le passé) et moins restreintes au seul sous-domaine d'activité des médias. L'étude de Bonneville fait les mêmes constats, mais distingue deux tendances contradictoires : les entreprises veulent des employés qui sont polyvalents et spécialisés³⁷.

Depuis une dizaine d'années, la radio est soumise à de grands changements comme les fusions de stations, la diminution des revenus publicitaires, le remplacement des techniques analogiques par des techniques numériques, la diminution du financement de la radio publique et le cumul des fonctions. Ces changements ont entraîné la perte de nombreux emplois dans la radio privée. Par ailleurs, les changements technologiques (comme l'introduction du mixage et de la transmission numérique) suscitent des besoins de perfectionnement technique et informatique pour la main-d'œuvre actuellement en emploi³⁸.

Plusieurs tendances se font sentir dans les domaines de la télévision et du cinéma³⁹.

- La multiplication des réseaux de télévision entraîne la fragmentation de l'auditoire et conséquemment, la baisse des revenus de chaque diffuseur.
- Les chaînes de télévision confient de plus en plus souvent la production de leurs programmes à des producteurs privés, ce qui leur permet, entre autres, d'externaliser certaines ressources telles que les perchistes ou les caméramans.
- L'augmentation du nombre de films et de productions pour la télévision québécoise a un effet positif sur l'emploi, tout comme la forte croissance de la production de téléfilms, de téléseries et de films étrangers au Québec.
- Les entreprises de la télévision et du cinéma sont marquées par le développement de technologies de pointe (comme la conception et le montage sonore, l'animation informatisée, le prémontage électronique, les effets visuels, etc.) qui demandent de nouvelles compétences. Le perfectionnement technique et informatique pour les techniciens en particulier, est essentiel pour leur permettre de s'adapter à ces changements. Les personnes qui ont fait l'expérience de la multidisciplinarité seront favorisées.
- L'implantation de certains équipements a eu comme effet de baisser le nombre d'emplois (par exemple un seul caméraman est aujourd'hui en mesure de contrôler plusieurs caméras à la fois).
- Le mouvement général vers le regroupement des entreprises a des répercussions sur la production cinématographique et visuelle. La concentration des entreprises médiatiques mondiales entre les mains de quelques conglomérats risque de gêner l'accès à certains marchés pour les producteurs indépendants (les réseaux de diffusion appartenant à ces grandes maisons de production) ainsi que l'accès aux sources de financement disponibles. Les prochaines négociations commerciales multilatérales pourraient ouvrir les entreprises canadiennes aux investissements étrangers, américains en particulier, ce qui accentuerait la menace qui plane sur les producteurs canadiens indépendants.

³⁷ Diane BONNEVILLE, *Identification des besoins de perfectionnement en cinéma, vidéo et télévision*, 2001.

³⁸ *Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, 1999.

³⁹ *La production indépendante canadienne*, 2001.

- L'expansion d'Internet atteint cette industrie puisque le réseau offre la possibilité de télécharger gratuitement des produits vidéo et musicaux. Si Internet offre des opportunités plus larges de diffusion des produits culturels, les producteurs cherchent par ailleurs des moyens adéquats de protéger leurs droits d'auteur.

Pour la télédistribution, les tendances envisagées par le MCCQ sont⁴⁰ :

- l'accroissement de la concurrence;
- la diversification des activités des entreprises vers les télécommunications;
- l'arrivée de nouvelles chaînes spécialisées;
- l'arrivée de la vidéo sur demande;
- le déploiement de décodeurs numériques;
- la formation d'alliances stratégiques entre les entreprises.

Les alliances stratégiques sont de plus en plus multisectorielles, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou en Europe⁴¹. En effet, des entreprises spécialisées en câblodistribution, en téléphonie et en informatique se rapprochent pour partager les risques financiers, pour accroître l'utilisation de leurs infrastructures et pour maximiser leurs parts de marché⁴².

Les relations publiques devraient connaître une légère croissance annuelle de 0,9 % sur cinq ans (2000-2005), pour ce qui favoriserait les professionnels des relations publiques et des communications (CNP 5124)⁴³.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le domaine des médias couvre les médias écrits, la radio, la télévision, la production de téléséries, de films et de vidéos ainsi que les relations publiques.
- Les entreprises de ce domaine emploient près de 40 000 personnes.
- Les entreprises sont de tailles très diverses : quelques très grands groupes réalisent la majorité des activités (la concentration s'accroît).
- Certains sous-domaines des médias sont en développement : c'est le cas de la production cinématographique et télévisuelle, de la câblodistribution et des maisons de services.
- Le personnel dont le travail est orienté vers le contenu (ex. : journalistes, recherchistes) est plus scolarisé que le personnel orienté vers la production (ex. : caméramans).
- Les femmes occupent davantage des emplois orientés vers le contenu et les hommes, des emplois orientés vers la production.
- Les professions sont de moins en moins cloisonnées (ex : le journaliste filme et monte lui-même ses reportages).
- Le domaine des médias se caractérise par la haute technicité de son appareil de production et de diffusion.

⁴⁰ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « La télédistribution, communications et inforoute » (mise à jour avril 2001).

⁴¹ On peut à ce sujet citer l'exemple de Vidéotron et Québecor.

⁴² Information tirée du site Internet du Centre d'études sur les médias [www.cem.ulaval.ca].

⁴³ Information tirée du site internet d'Emploi-Avenir Québec [www.globetrotter.net/emploi/].

- Dans l'ensemble, les perspectives d'emplois sont moyennes : les compressions budgétaires de certaines chaînes de radio et de télévision, la hausse de la productivité découlant de l'implantation de nouveaux équipements, le passage de l'analogique au numérique entraînent une diminution des emplois; la diminution du financement de la télévision publique provoque un transfert de production d'émissions à l'interne (chaînes de télévision) vers la production par des maisons privées (entreprises de production cinématographique et télévisuelle). L'augmentation du nombre de tournages par des producteurs privés entraîne une croissance du nombre d'emplois, mais aussi une précarisation de ces emplois (travail autonome et travail temporaire). De nouveaux créneaux, comme Internet, entraînent une légère augmentation des emplois.
- Les perspectives d'emplois pour les professionnelles et les professionnels des relations publiques et des communications sont moyennes : une légère croissance annuelle de 0,9 % par année est envisagée pour la période 2000-2005.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Étude du Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)

Le CQAM définit les arts médiatiques comme « l'ensemble des pratiques de création et de diffusion utilisant un support médiatique reconnu (film, vidéo, numérique); l'œuvre est intrinsèquement liée au support de diffusion »⁴⁴.

Selon cette étude, le principal champ des créatrices et créateurs est la vidéo. On y apprend que 18 des 27 répondants à l'étude qualitative possèdent leur propre entreprise de production. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les répondants cumulent plusieurs fonctions : scénariste, réalisatrice et réalisateur, monteuse et monteur, productrice et producteur. À ces fonctions s'en ajoutent parfois d'autres, comme celles de photographe, infographiste, programmeuse et programmeur, musicienne et musicien, interprète, compositrice et compositeur ainsi que comptable. Compte tenu de la grande diversité des activités exercées, les créatrices et créateurs doivent maîtriser un ensemble de compétences dans la réalisation de leurs projets.

L'étude signale qu'en matière de formation, les centres d'artistes et autres organismes du secteur répondent bien aux besoins. Les problématiques que rencontrent ces artistes sont davantage reliées au financement, à l'accessibilité aux ressources techniques et aux studios.

Enfin, mentionnons que l'étude réalisée par le CQAM permet de mieux différencier la production artistique de la production industrielle.

Avis des responsables des secteurs de formation Arts et Électrotechnique à la DGPD

La tendance à la convergence des entreprises de télédistribution vers les télécommunications est confirmée par les travaux menés dans le secteur de formation *Électrotechnique* où des programmes d'études professionnelles et techniques visent des professions associées aux télécommunications (téléphonie, câblodistribution, Internet et autres systèmes et réseaux de transmission de la voix, de l'image, des données, par fil (incluant la fibre optique) et sans fil).

⁴⁴ CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ARTS MÉDIATIQUES., *État des lieux des arts médiatiques au Québec en 2001*, Montréal, 2001, p.12.

2.2 LE MULTIMÉDIA

2.2.1 Définition du domaine

MULTIMÉDIA

Il existe plusieurs définitions du multimédia. Nous retenons celle de l'Association des producteurs en multimédia du Québec (APMQ) qui nous semble la plus complète⁴⁵:

« Intégration ou transformation de contenus de sources diverses (textes, voix, données, graphiques, images, vidéos) en des environnements de communication interactifs, diffusés sous forme numérique sur un support fixe (cédérom, DVD) ou sur un réseau (Internet, intranet ou extranet)⁴⁶. »

D'autres définitions pertinentes sont à signaler :

« Système d'information utilisant plusieurs médias de façon interactive.⁴⁷. »

« Application répondant à des besoins de divertissement, d'information, de communication, de promotion, d'éducation ou de transaction, qui combine des données numérisées sous forme de texte, son et image (fixe et en mouvement)⁴⁸. »

« Convergence numérique de l'ensemble des nouvelles technologies de l'information et des communications⁴⁹. »

« Application qui utilise simultanément trois des quatre médias suivants : texte, image, son et vidéo, et doit permettre l'interactivité⁵⁰. »

⁴⁵ L'APMQ et le Consortium multimédia (CESAM) ont fusionné avec le Forum des inforoutes et du multimédia pour former l'Alliance numériQC.

⁴⁶ ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN MULTIMÉDIA DU QUÉBEC (APMQ), *L'industrie de la production multimédia au Québec*, Montréal, 1997, p.8.

⁴⁷ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Multimédia – Étude préliminaire*, Québec, ministère de l'Éducation, p.9.

⁴⁸ GROUPE SECOR, *Le multimédia : analyse stratégique et implications pour les firmes du Québec dans le secteur culturel*, document publié sur le site Internet [www.strategis.ic.gc.ca] , 1996.

⁴⁹ SITE INTERNET DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE MULTIMÉDIA, [www.fiam.org]

⁵⁰ LES ÉDITIONS SEPTEMBRE ET LES PROJETS ALPHA ET OMEGA, *Avez-vous la tête de l'emploi pour le multimédia ?*, Québec, 1999, p. 7.

Toutefois, peu importe la définition retenue, le terme multimédia inclut les notions suivantes.

Intégration

- Processus qui consiste à réunir tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un produit multimédia (son, texte, images fixes ou animées) et à les installer dans un logiciel dans l'ordre établi et selon les enchaînements prévus dans le scénario interactif.

Numérisation

- Numérisation des médias ou canaux traditionnels (texte, voix, audio, vidéo).
- Les données (texte, animation, son et vidéo) peuvent être traitées, intégrées et diffusées par des systèmes informatiques.

Interactivité

- Interaction des médias au sein de nouveaux environnements informatisés, hors ligne ou en ligne (cédérom, DVD, Internet).
- Interaction entre l'utilisateur et le système au moyen d'une interface facile à comprendre et à utiliser, dans un temps de réponse acceptable.
- Réaction à l'utilisateur (logiciel ou Internet) lorsque ce dernier utilise la souris, le clavier ou la manette de jeu.

DOMAINE DU MULTIMÉDIA

Tenter de cerner et de définir l'activité économique des entreprises du multimédia conduit en premier lieu à se poser certaines questions : le multimédia est-il une industrie en soi? la convergence de plusieurs industries? un ensemble d'applications utilisées par différentes industries? La documentation consultée tend vers une réponse affirmative à l'ensemble de ces questions.

Parmi les premiers constats que nous relevons dans cette tentative de définir le domaine, mentionnons les suivants :

- il est complexe de fixer les frontières du multimédia à cause de la convergence entre ce domaine et plusieurs secteurs d'activité économique et de la présence de zones floues entre ces secteurs (ils ne sont pas mutuellement exclusifs). Par exemple, la culture, l'imprimerie, le média, l'administration et le commerce, etc. regroupent des établissements dont l'activité ou le produit est multimédia;
- il n'existe pas de système de classification uniforme et officiel des industries du multimédia, de sorte que l'utilisation des différents cadres d'analyse mène à des constats différents selon les études.

Voici quelques définitions intéressantes du domaine du multimédia.

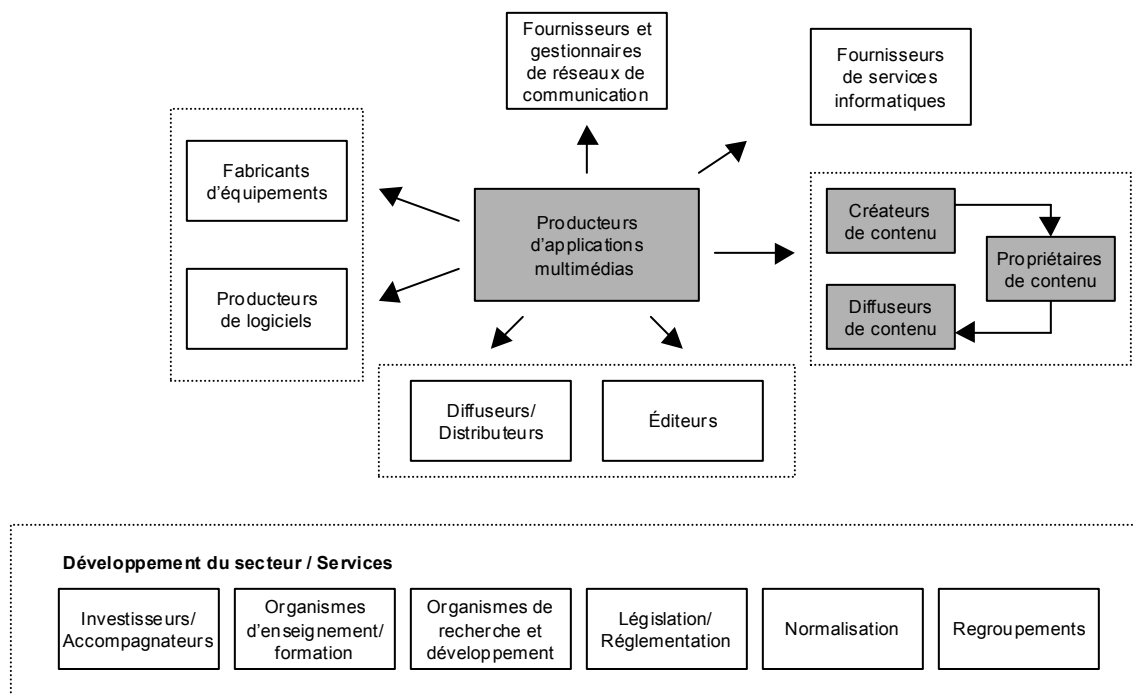
- Ensemble d'industries qui rassemble différents apports (intrants) pour constituer un produit final original. Les industries de l'informatique, du contenu et des communications mises en commun sont les racines de cette nouvelle industrie⁵¹.
- Le multimédia fait partie des technologies de l'information et de la communication; il en représente une portion. Sa particularité est de se situer à la rencontre de plusieurs industries :
 - industrie des télécommunications : transport et diffusion (téléphonie, Internet, câblodistribution, satellite, etc.);
 - industrie de l'informatique : outils et moyens de production (ordinateurs, logiciels);
 - industrie culturelle (contenu) : bases de données, produits audiovisuels, musique, films, photographie, etc.
- Les « établissements multimédia » ont majoritairement des activités de création de contenu et sont regroupés sous l'appellation services électroniques et multimédia (SEM). Ces activités de création de contenu regrouperaient, selon TechnoCompétences, les professions les plus spécifiques au domaine du multimédia.
- Selon le Centre d'expertise et de services en applications multimédias (CESAM), le domaine comprend quatre principaux groupes d'intervenants⁵² :
 - les producteurs de contenu ou d'applications multimédias qui constituent le cœur de l'industrie, les trois autres groupes étant des satellites. Par exemple :
 - producteurs de contenu ou d'applications multimédias,
 - propriétaires de contenu,
 - diffuseurs de contenu,
 - services techniques (industrie audiovisuelle);
 - les entreprises des secteurs traditionnels (télécommunications, médias). Par exemple :
 - fournisseurs et gestionnaires de réseaux de communication (ligne téléphonique, fibre optique, réseaux sans fil),
 - diffuseurs et distributeurs,
 - éditeurs;
 - les fabricants de produits et matériel nécessaire pour la création, la diffusion et l'utilisation d'applications multimédias. Par exemple :
 - fabricants de matériel (ordinateurs, lecteurs, produits électroniques, etc.),
 - producteurs de logiciels;
 - les organismes et intervenants prestataires de services qui participe au développement des nouveaux médias.

Cette définition du domaine du multimédia par le CESAM est illustrée par le schéma de la page suivante.

⁵¹ Cité dans ROBITAILLE et ROY, *Analyse de l'industrie du multimédia : le cas de Montréal*, document électronique, 1998.

⁵² Site Internet du CESAM [www.cesam.qc.ca].

Domaine du multimédia



Source : Centre d'expertise et de services en applications multimédias (CESAM)⁵³.

Toujours selon le CESAM, les cinq principaux champs d'application du multimédia sont⁵⁴ :

- le divertissement;
- la vidéoconférence et le travail collaboratif;
- les bornes d'information interactives (points de vente, kiosques interactifs);
- l'enseignement et la formation;
- la simulation et la réalité virtuelle.

■ Un autre modèle pertinent pour définir le multimédia est celui de M. Michel Cartier, soit « la convergence des contenants et des contenus »⁵⁵.

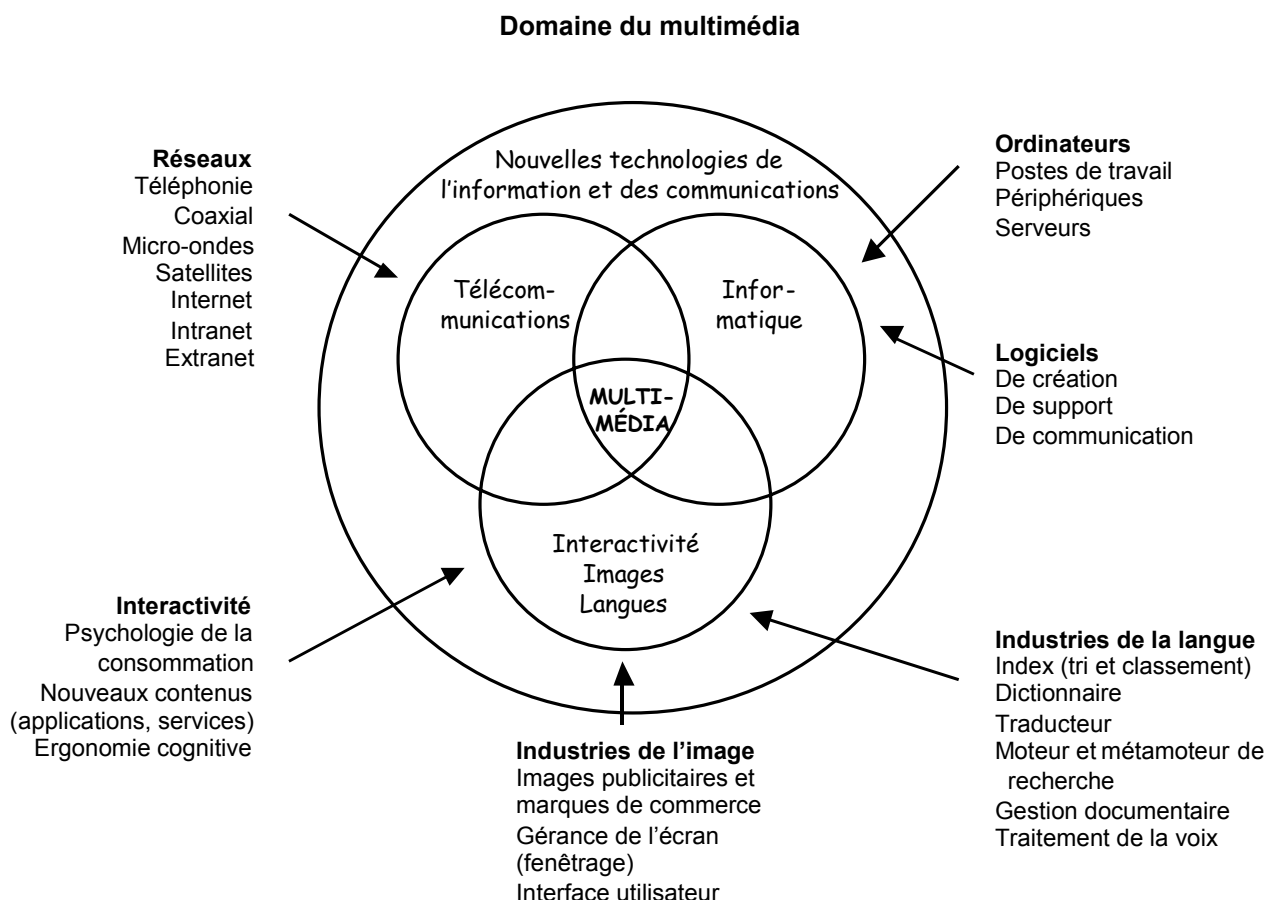
- Le multimédia est né de la convergence de deux secteurs d'activité économique qui se développent depuis les années 50 : les techniques informatiques et de télécommunications. À partir des années 90, l'interactivité, les images et les langues sont venues s'y greffer.
- Toutes ces activités se déroulent dans un vaste champ appelé les nouvelles technologies (les contenants) et les nouveaux marchés d'information et de communication (les contenus).

⁵³ Site Internet du CESAM [www.cesam.qc.ca].

⁵⁴ Site Internet du CESAM [www.cesam.qc.ca].

⁵⁵ cité dans P. GAGNÉ, *Multimédia, c'est quoi, c'est qui ?* dans *PME*, janvier 2000, p.10.

Ce modèle du domaine du multimédia est illustré par le schéma suivant :



Source : M. Michel Cartier⁵⁶

ENTREPRISES DU MULTIMÉDIA

Deux définitions semblent particulièrement bien décrire les entreprises du multimédia.

« Entreprises surtout engagées dans le développement et la publication de présentations interactives numérisées qui intègrent l'audio, les images fixes et en mouvement accompagnées de texte traditionnel et de contenu numérique. Ces établissements peuvent aussi fournir des biens et services dans d'autres domaines, y compris les services de logiciels, de publicité et d'autres services aux entreprises, ainsi que des produits culturels comme les films, l'audio, la vidéo, l'impression et la publication⁵⁷. »

⁵⁶ cité dans P. Gagné, Multimédia, c'est quoi, c'est qui ? dans *PME*, janvier 2000, p.10.

⁵⁷ Site Internet d'Industrie Canada / Strategis [<http://strategis.ic.gc.ca>].

« Entreprises qui se consacrent à la réalisation de produits et services logiciels combinant sous forme numérique des contenus sonores, visuels et textuels dans un environnement potentiellement interactif ⁵⁸. »

2.2.2 Importance économique

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Compte tenu de la difficulté à fixer les frontières du multimédia et à cerner le milieu avec précision, il est malaisé d'obtenir des chiffres précis pour le Québec, et les données varient selon les sources.

- Données de Price Waterhouse Coopers (1999)⁵⁹ :

Industrie des services électroniques et du multimédia :

- 600 entreprises,
- 4 300 emplois,

auxquels il faut ajouter 800 entreprises connexes qui se chargent, entre autres du maintien des sites Internet.

- Données de l'Institut de la statistique du Québec (1999)⁶⁰ :
 - volume des activités reliées à l'édition multimédia : 68,8 millions de dollars,
 - volume des activités reliées aux services dans Internet : 171 millions de dollars.500 entreprises spécialisées sont dénombrées dans ces domaines.

- Données du ministère de l'Industrie et du Commerce (2000)⁶¹ :

multimédia et domaines connexes :

- directement et majoritairement dans le multimédia (50 % du chiffre d'affaires ou 50 % des employés et employés sont dans le multimédia),
 - 275 entreprises,
 - 3 500 emplois;
- directement ou indirectement dans le multimédia, peu importe sa proportion dans l'entreprise
 - 785 entreprises,
 - 7 230 emplois,
 - volume d'affaires de 250 millions de dollars.

⁵⁸ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Le multimédia*, document interne, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 2000, p.2.

⁵⁹ PRICE WATERHOUSE COOPERS, *Profil de compétences de huit professions stratégiques dans le domaine du multimédia*, 1999, p.19.

⁶⁰ Site Internet de l'Institut de la statistique du Québec [www.stat.gouv.qc.ca].

⁶¹ *Le multimédia*, document interne, p.2-3.

La répartition des entreprises et des emplois est fournie dans le tableau ci-dessous.

Sous-domaine d'activité	Nombre d'entreprises		Nombre d'employées et d'employés	
	Majoritairement multimédia	Ensemble	Majoritairement multimédia	Ensemble
Producteurs de contenu et services multimédias	250	520	2 850	4 650
Producteurs de matériel et de logiciels	25	65	650	880
Sous-total	275	585	3 500	5 530
Diffuseurs et fournisseurs de services connexes ⁶²	-	200	-	1 700
Total	275	785	3 500	7 230

Source : ministère de l'Industrie et du Commerce, *Le multimédia*, document interne, 2000, p. 5.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES EN MULTIMÉDIA

Voici quelques caractéristiques des entreprises spécialisées en multimédia⁶³.

- Entreprises jeunes : 70 % existent depuis moins de quatre ans, 40 % depuis moins de trois ans.
- Entreprises de petite taille : 56 % comptent moins de 10 employées et employés et 53 % ont un revenu inférieur à 500 000 \$, 80 % comptent moins de 25 employées et employés.
- Forte concentration dans la région de Montréal : 80 % des entreprises, 88 % des revenus et 93 % des emplois spécialisés.
- Près de 80 % du volume d'affaires relié au multimédia et aux services électroniques provient du marché québécois. L'exportation demeure donc plutôt marginale.

2.2.3 Caractéristiques générales de l'emploi

PROFESSIONS

Le développement du multimédia exige de nouvelles professions (par exemple, webmestre, ergonomiste des interfaces, concepteur multimédia) et la transformation de professions existantes. Selon les sources consultées, le nombre de professions en multimédia varie beaucoup, de même que leurs appellations⁶⁴.

⁶² Cette catégorie inclut les fournisseurs d'accès Internet et l'hébergement de sites.

⁶³ ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN MULTIMÉDIA DU QUÉBEC, *L'industrie de la production multimédia au Québec*, p.4; site Internet de l'*Institut de la statistique du Québec*, [www.stat.gouv.qc.ca]; MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Le multimédia*, document interne, 2000, p. 3.

⁶⁴ Voir CESAM, *L'infoguide des carrières en multimédia et en nouveaux médias*, 2000; voir aussi MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Multimédia – Étude préliminaire*, 1998 ainsi que TECHNOCOMPÉTENCES, et LES ÉDITIONS MA CARRIÈRE, *Les carrières du multimédia*, 2000.

Pour la présente étude, les professions suivantes du multimédia pouvant exiger une formation au secondaire ou au collégial et qui sont susceptibles d'appartenir au secteur de formation Communications et documentation ont été retenues :

- animatrice, animateur 3D⁶⁵
- conceptrice, concepteur multimédia
- dessinatrice, dessinateur
- infographiste
- intégratrice, intégrateur multimédia
- numérisatrice, numérisateur
- journaliste
- webmestre et webdesigner.

Certaines professions sont de type première ligne, c'est-à-dire qu'elles sont considérées comme des postes stratégiques pour les entreprises de contenu multimédia et se situent au point de convergence de la création et de la technologie. D'autres sont considérées comme des professions de deuxième ligne, c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans une définition plus large du multimédia, ce qui inclut le logiciel, les services connexes, le soutien technique et la connectivité. C'est le cas notamment du journaliste, du numérisateur et du webmestre⁶⁶.

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une analyse de la formation acquise par la main-d'œuvre du multimédia amène certains constats :

- les personnes exerçant des professions dans ce domaine ont des formations très diversifiées et souvent sans lien apparent avec le multimédia. Par ailleurs, les personnes autodidactes ne sont pas rares, dans un contexte où la création est essentielle et l'offre de formation en multimédia très récente;
- la formation des gestionnaires des entreprises est aussi variée : informatique, marketing, finance, ressources humaines, etc.;
- les compétences recherchées évoluent constamment. Les demandes des employeurs portent sur :
 - l'expérience,
 - la capacité d'adaptation,
 - la rapidité d'exécution des tâches,
 - la créativité.

Généralement, les employeurs exigent un portfolio.

⁶⁵ Une profession peut être traitée dans plus d'un domaine. C'est le cas, par exemple, de l'animateur 3D qui est aussi traité dans le domaine des médias.

⁶⁶ *Les carrières du multimédia*, 2000.

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'entreprise TechnoCompétences⁶⁷ et le ministère de l'Industrie et du Commerce⁶⁸ ont tracé le portrait de la main-d'œuvre et identifié ses principales forces et faiblesses.

Forces

- Créativité
- Compétences, souplesse et qualité de la formation
- Jeunesse
- Multilinguisme
- Forte demande

Faiblesses

- Bassin restreint de main-d'œuvre compétente et expérimentée
- Grande mobilité, taux de roulement élevé, coûts élevés pour les entreprises
- Main-d'œuvre fort coûteuse
- Surutilisation du capital humain
- Exode des personnes qualifiées
- Manque d'expertise en gestion d'entreprises technologiques (marketing, ressources humaines et finance)
- Faible intégration des professionnels du marketing et des ventes
- Peu d'expérience et d'outils de gestion des ressources humaines.

2.2.4 Évolution et perspectives

BREF HISTORIQUE

Le multimédia est né vers le milieu des années 80 lorsque les systèmes informatiques ont eu la capacité d'intégrer, en tout ou en partie, les données numériques avec un degré d'interactivité plus ou moins complexe⁶⁹. À cette période, le multimédia était toutefois davantage un concept culturel⁷⁰.

Au début des années 90, les premiers cédéroms et le développement du réseau Internet en anglais ont suscité une préoccupation particulière au Québec, celle de préserver la culture francophone. Une industrie des contenus a donc été mise sur pied. Les entreprises de multimédia ont ensuite été assimilées aux maisons d'édition.

Aujourd'hui, le multimédia est associé à une technologie, le numérique. Fisher parle de la « convergence numérique de l'ensemble des NTIC » puisque le mode numérique devient une technologie commune de communication qui réunit en un immense réseau les satellites, le téléphone, Internet, les canaux de télévision, les salles de cinéma, etc.⁷¹.

⁶⁷ *Plan stratégique de développement*, p. 20 à 22.

⁶⁸ *Le multimédia*, p.17 à 19.

⁶⁹ *L'infoguide des carrières en multimédia et en nouveaux médias*, p.4.

⁷⁰ Site Internet de la Fédération internationale des associations en multimédia (FIAM) : [www.fiam.org].

⁷¹ Site Internet de la FIAM [www.fiam.org].

PERSPECTIVES DE CROISSANCE

Le domaine du multimédia devrait connaître un taux de croissance annuel de 20 % sur trois ans (2000 à 2002 inclusivement). Cela implique une augmentation du volume d'affaires, du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois⁷².

La progression de la demande d'applications multimédias devrait se maintenir pendant plusieurs années alors que les usagers d'ordinateurs personnels se familiariseront avec les nouvelles technologies et en mesureront toutes les possibilités. Les applications liées aux jeux, à l'éducation et aux affaires continueront de dominer ce marché⁷³.

PRINCIPAUX ENJEUX

Les principaux enjeux et défis auxquels le Québec aura à faire face dans le domaine du multimédia⁷⁴ pour demeurer concurrentiel et profiter des possibilités de croissance sont :

- l'exportation - le développement futur des entreprises (applications multimédias et logiciels) dépend en grande partie des marchés extérieurs;
- un accès plus facile au capital - une majorité d'entreprises souffrent d'une faible capitalisation, limitant les possibilités de développer les marchés à l'exportation;
- le développement des pratiques de commercialisation relatives au marché domestique autant qu'à l'exportation;
- les investissements en R et D, afin de maintenir l'innovation et la compétitivité des entreprises;
- les compétences des gestionnaires, particulièrement en marketing, en ressources humaines et finances - il sera nécessaire d'intégrer des professionnels et des gestionnaires issus de ces champs;
- le développement de pratiques en matière de gestion des ressources humaines, notamment le recrutement, la rétention, la formation et le perfectionnement;
- le développement d'alliances et de partenariats - la mise en commun des ressources est primordiale dans un contexte de consolidation et de fusions;
- le développement d'une interface efficace entre les établissements d'enseignement et les entreprises - maintenir la formation à jour afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre la formation et les besoins des entreprises.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le domaine du multimédia est encore jeune et peu structuré, d'où la difficulté à bien délimiter ses frontières et à obtenir des données quantitatives fiables, notamment sur le nombre d'emplois.
- Le multimédia se situe à la rencontre des télécommunications, de l'informatique et de la culture.

⁷² *L'industrie de la production multimédia au Québec*, p.16.

⁷³ *Le multimédia*, p.19.

⁷⁴ *Plan stratégique de développement*, p. 26-27; *Le multimédia*, p. 10-20.

- Le multimédia est le point de convergence des contenants et des contenus.
- Le domaine du multimédia évolue rapidement.
- Les entreprises du multimédia sont généralement jeunes (moins de quatre ans).
- Les entreprises du multimédia sont petites (80 % comptent moins de 25 employées et employés).
- Au Québec, 80 % des entreprises sont concentrées dans la région de Montréal.
- Le développement du multimédia a entraîné l'émergence de nouvelles professions (webmestre, infographiste, concepteur multimédia, intégrateur multimédia, etc.) et la redéfinition de professions existantes, par exemple celle de journaliste.
- Il est difficile de bien cerner les professions de ce domaine; le nombre et les appellations des professions en multimédia varient beaucoup.
- La formation dans ce domaine étant récente, les personnes qui occupent des emplois en multimédia ont des formations diverses.
- La croissance du multimédia devrait se poursuivre au cours des prochaines années.
- Le domaine du multimédia renvoie à des outils technologiques.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

*Étude de faisabilité – Ébauche. Le multimédia*⁷⁵

Caractéristiques et définition du multimédia

Il n'existe pas de consensus sur la définition du multimédia tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Le multimédia est d'autant plus difficile à définir qu'il s'agit d'un concept qui regroupe un ensemble d'activités liées aux services de télécommunication et d'informatique, aux logiciels et aux contenus. Bref, il renvoie à plusieurs industries dont celles de l'informatique, des télécommunications, du contenu (arts, culture, communications) et des services d'affaires.

L'historique du multimédia nous apprend qu'il a évolué sous trois aspects : le multimédia (milieu des années 80), les nouveaux médias (années 90) et les médias interactifs (apparus en l'an 2000). L'origine de ce dernier terme est encore inconnue. De plus, les études et les experts consultés ne s'entendent pas sur son utilisation.

Classification des industries

Deux systèmes de classification sont utilisés par Statistique Canada pour les industries, à savoir la Classification type des industries (CTI) et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour la CTI, 19 industries serviraient à décrire le multimédia, alors qu'elles seraient au nombre de 13 pour le SCIAN. Pour le Développement des ressources humaines Canada (DRHC), le multimédia demeure un concept plus qu'une industrie bien définie.

Enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia

Une nouvelle enquête de l'Institut de la statistique du Québec⁷⁶ subdivise en quatre secteurs d'activité les services électroniques et du multimédia (SEM) :

1. Production de contenus multimédias;
2. Activités de soutien à la production multimédia ou de services en ligne;
3. Services internet;
4. Solutions de commerce électronique, téléconférence, etc.

Selon l'enquête, la majorité des établissements visent plus d'un secteur. Ainsi, la proportion des établissements de l'industrie des SEM s'établit comme suit, selon les champs d'activité⁷⁷ :

⁷⁵ N. COUTURE et N. BAKER, *Étude de faisabilité – Ébauche. Le multimédia*. Division des études sectorielles et des partenariats, Direction des partenariats en ressources humaines, Développement des ressources humaines Canada, 26 septembre 2001.

⁷⁶ QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Rapport d'enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia 1999 (analyse descriptive)*, Québec, Institut de la statistique, 2001.

⁷⁷ *Ibid*, p. 29.

- 67,4 % production de contenus multimédias;
- 51,5 % activités de soutien à la production multimédia ou de services en ligne;
- 35,3 % services Internet;
- 27,7 % solutions de commerce électronique, téléconférence, etc.

L'emploi spécialisé dans l'industrie québécoise des SEM est principalement concentré dans les établissements spécialisés⁷⁸. Ces emplois représentent 39,4 % de l'ensemble des emplois (24 974 emplois spécialisés sur 63 382 emplois)⁷⁹.

Voici d'autres résultats intéressants de cette enquête.

- Les 3175 établissements de l'industrie québécoise des SEM existent en moyenne depuis 11,2 ans (seulement 21,7 % d'entre eux auraient moins de trois ans).
- Les entreprises sont de petite taille (un établissement embaucherait en moyenne 8 employés spécialisés, dont 6,5 à temps plein).
- Le développement de l'industrie est largement influencé par les besoins de la clientèle des entreprises du marché local : 79,1 % du volume d'affaires serait lié au marché québécois.
- La majorité des éditeurs de logiciel (96 %) du Québec peuvent être considérés comme des établissements des SEM.

Cette dernière donnée est importante si on la rapproche d'une donnée fournie par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur la population active : le pourcentage des titulaires d'un diplôme universitaire en 2000 dans le secteur du logiciel et des services informatiques est de 50 % par rapport à 20 % pour l'ensemble des industries canadiennes. Ainsi, cela demeure toutefois à confirmer, la main-d'œuvre du multimédia au Québec serait composée majoritairement de travailleuses et travailleurs qui possèdent au moins un diplôme universitaire.

Emploi-Québec⁸⁰

Le multimédia a amené l'émergence de nouvelles activités professionnelles, comme « bibliothécaire du multimédia, fournisseur d'accès, netsurfeur, spécialiste de réseau, veilleur en ligne, conseiller technique en multimédia, assembleur-intégrateur, etc. »⁸¹. Selon l'étude d'Emploi-Québec, «[La] production d'un projet multimédia peut regrouper jusqu'à 19 métiers différents⁸². »

Avis de TechnoCompétences

Lors de consultations menées à Québec et à Montréal en septembre 2001, l'Alliance numériQC, soutenue par TechnoCompétences, a rappelé que l'industrie du multimédia se segmente et se spécialise depuis quelques années : divertissement (jeux), cinéma, publicité, promotion, éducation et formation (*e Learning*), commerce électronique, etc. Le temps est venu, selon cette association, de morceler l'industrie pour en avoir une compréhension plus fine et pour ainsi mieux saisir les besoins de main-d'œuvre et de formation. Certains secteurs connaissent une hyper-croissance (éducation et formation), alors que d'autres semblent davantage en déclin. Par

⁷⁸ *Ibid.*, p.39.

⁷⁹ *Ibid.*, p.41.

⁸⁰ QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC, *Le multimédia : impacts sur la main-d'œuvre*, Québec, Emploi-Québec, 2001.

⁸¹ *Ibid.*, p.13.

⁸² *Ibid.*, p.13.

exemple, les professions que l'on trouve dans les segments plus matures de l'industrie, comme la formation et l'éducation, sont mieux définies que celles des secteurs plus jeunes, comme le commerce électronique. D'ailleurs, l'*Enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia* (SEM) propose une segmentation de l'industrie selon des champs d'activité et non des champs d'application. Cette structure est beaucoup plus intéressante pour connaître l'industrie.

Quant au peu de structure du domaine du multimédia, cela s'expliquerait, selon l'Alliance numériQC, par la petite taille des entreprises qui composent ce domaine plutôt que par la jeunesse des entreprises. L'organisme rapporte que certains secteurs du multimédia comptent des entreprises de plus de vingt ans d'existence.

Avis des responsables des secteurs de formation Arts et Électrotechnique à la DGPD

Certains recoupements existent entre le domaine du multimédia et celui de l'électrotechnique (audiovisuel et télécommunication) chez les principaux intervenants, principalement les diffuseurs de contenu, les distributeurs, les services techniques et électroniques (technologie numérique en particulier), les gestionnaires (exploitants) de réseaux de communication, les fabricants de matériel ainsi que dans les trois champs d'application que sont la vidéoconférence, l'enseignement et la formation ainsi que le divertissement.

2.3 LES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Cette section a été principalement rédigée à partir d'une étude réalisée en décembre 2000⁸³ par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ), l'organisme nous ayant permis d'utiliser les résultats de l'étude. Signalons toutefois que la reprographie et la publicité n'y sont pas abordées.

Les lectrices et lecteurs intéressés à obtenir plus de précision et d'information sur l'industrie (évolution du nombre d'entreprises, du nombre d'employés de production, de la valeur des livraisons de produits de propre fabrication, etc.), sur des entreprises ayant participé à l'enquête (la structure industrielle, la répartition géographique, la taille, le chiffre d'affaires, les activités, la sous-traitance, l'exportation, etc.), sur le profil des entreprises par activité (prépresse, procédés d'impression, procédés complémentaires, finition et reliure, etc.) et sur le profil de la main-d'œuvre (la répartition géographique, la gestion des ressources humaines, le recrutement, la rémunération, la syndicalisation et la santé et sécurité au travail) sont invités à consulter cette étude.

2.3.1 Définition du domaine

COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Les communications graphiques regroupent les entreprises dont l'activité principale est l'impression, la préparation des contenus ou des supports, la finition et la reproduction de documents imprimés. Pour la présente étude, la publicité a été incluse dans le domaine des communications graphiques.

Les entreprises du domaine des communications graphiques se trouvent dans les groupes statistiques suivants de la Classification type des industries (CTI) :

- 273 : Industries des boîtes en carton et des sacs en papier⁸⁴
- 2799 : Autres industries des produits en papier transformé
- 281 : Industries de l'impression commerciale
- 282 : Industries du clichage, de la composition, et de la reliure
- 284 : Industries de l'impression et de l'édition combinées
- 397 : Industries des enseignes et étalages
- 774 : Services de publicité
- 7796 : Services de reproduction (plus communément appelés services de reprographie)
- 7799 : Autres services aux entreprises (d'une façon plus précise, les services de dessin graphique et de traitement de textes appartiennent au domaine des communications graphiques).

Afin de mieux comprendre le domaine des communications graphiques, voici la définition de quelques termes qui y sont fréquemment employés.

⁸³ CSMOCGQ, *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, 2000, p. 23.

⁸⁴ En emballage, les entreprises qui impriment sont souvent celles qui fabriquent les boîtes ou les sacs.

Prépresse⁸⁵

- Le prépresse comprend l'ensemble des activités préalables à l'impression : saisie des données (textes ou images), mise en page, traitement des images, imposition, montage des films, production d'épreuves, gravure des plaques. Il exclut la conception et la production de contenus de textes.

Procédés d'impression⁸⁶

- Quatre procédés d'impression sont principalement utilisés : il s'agit de la lithographie offset, de la flexographie, de la sérigraphie et de l'impression numérique.
- La flexographie et la sérigraphie font respectivement appel à un type de presse particulier.
- La lithographie offset a recours à deux grand types de presses, soit l'offset à feuilles et l'offset rotative.
- L'impression numérique englobe plusieurs types de systèmes d'impression dont les presses numériques font partie.

Procédés complémentaires⁸⁷

- Il existe quatre principaux types de procédés complémentaires : le gaufrage à chaud ou à froid (appelé aussi embossage ou débossage) qui consiste à donner du relief à l'imprimé; l'estampage à chaud ou à froid qui consiste à imprimer sans encre, le laminage (appelé aussi lamination) qui consiste à appliquer une pellicule de polypropylène, de polyester ou de plastique sur l'ensemble d'une surface pour la protéger; le découpage à l'emporte-pièce qui sert à faire des découpes selon des formes particulières.

Finition et reliure⁸⁸

- Les procédés de finition et de reliure sont variés : pliage, brochage, reliure (thermoplastique, cousue, caisse, mécanique ou artisanale), trouage, découpage au massicot, assemblage ou encartage, etc. On note une tendance à l'automatisation des machines de finition et de reliure qui intégreront des éléments d'électronique et de robotique.

Reprographie⁸⁹

- La copie et la duplication de documents sont aussi appelés reprographie. Ce procédé est très répandu pour la production interne de documents et dans les imprimeries à service rapide.
- De nouveaux copieurs possèdent aujourd'hui des caractéristiques spéciales qui en font des systèmes d'impression complets, reliure et finition comprises. Ces systèmes deviennent encore plus performants lorsqu'ils sont dotés d'interfaces à données numériques; ils conviennent alors à l'impression sur demande et à l'impression à tirage limité.

⁸⁵ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p. 23.

⁸⁶ *Ibid*, p. 25

⁸⁷ *Ibid*, p. 35

⁸⁸ *Ibid*, p. 36

⁸⁹ LES ARTISANS DES ARTS GRAPHIQUES DE MONTRÉAL, *L'ABC Graphique, édition québécoise*, 1999, p. 28.

Conception graphique⁹⁰

- Première étape de la chaîne de production, la conception graphique repose sur la créativité et l'esthétique. Elle est associée de près à l'infographie et à la préimpression.

2.3.2 Importance économique

DONNÉES ÉCONOMIQUES

D'après l'Enquête annuelle des manufactures (Statistique Canada, 1997), le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes représente environ quatre milliards de dollars par année, soit 4,0 % de l'ensemble du secteur manufacturier québécois. Ce secteur a connu une croissance de 10,0 % entre 1985 et 1997. Il regroupe 1 400 entreprises qui occupent près de 39 000 personnes.

Selon le MCCQ, la publicité regroupait en 1998 une centaine d'agences qui employaient 4 600 personnes et qui cumulaient un chiffre d'affaires de 497 millions de dollars⁹¹.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DE COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes est caractérisé par un grand nombre de petites entreprises dont la moitié comptent moins de 10 employés, leur taille moyenne étant de 20,8 personnes⁹². Toutefois le marché de l'imprimerie au Québec est dominé par deux groupes industriels (Transcontinental et Québecor) qui accaparent plus de la moitié du marché interne⁹³. Les entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes sont concentrées dans les plus grands centres urbains et le poids relatif des régions périphériques est restreint.

Les entreprises de reprographie sont généralement de petite taille. Leurs activités évoluent grâce aux innovations technologiques (particulièrement l'impression numérique, les logiciels de graphisme et Internet) qui leur permettent de concurrencer des entreprises de l'imprimerie ou des agences de design graphique sur leur propre marché⁹⁴.

La publicité regroupe des entreprises d'origine québécoise qui occupent une position enviable sur la scène internationale alors qu'ailleurs en Amérique du Nord, elle est dominée par des multinationales⁹⁵.

⁹⁰ Information tirée du site Internet du CSMOCGQ [www.impressionsgraphiques.qc.ca].

⁹¹ Information tirée du site Internet du MCCQ [www.mcc.gouv.qc.ca] section « Les médias et la publicité, quelques statistiques » (mise à jour avril 2001).

⁹² D'après l'Enquête annuelle des manufactures, Statistique Canada, 1997.

⁹³ Depuis le dépôt du portrait de secteur, un troisième regroupement s'est formé autour du Groupe Scabrini Média. À l'instar des deux autres groupes, ce dernier est formé d'un regroupement d'imprimeries de la région métropolitaine de Montréal.

⁹⁴ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p. 35.

⁹⁵ Information tirée du site Internet du MCCQ [www.mcc.gouv.qc.ca], section « Les médias et la publicité, importance stratégique » (mise à jour avril 2001).

Les entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes proposent une gamme variée de produits⁹⁶ :

- les formulaires commerciaux : carnets de vente, formules commerciales, livres de comptabilité et autres imprimés de ce type;
- les journaux, revues, périodiques et livres : brochures, catalogues, circulaires, dépliants, annuaires, journaux, livres, périodiques et revues;
- les emballages : sacs de papier, boîtes de carton et autres contenants en papier, carton ou feuille d'aluminium;
- les autres impressions commerciales : billets de banque, calendriers, cartes de souhaits, étiquettes, chèques, mandats-poste, reproductions de peinture et autres imprimés.

Le marché est segmenté, c'est-à-dire qu'il est de type régional d'une part, accaparé par un grand nombre de petites entreprises locales, et de type québécois d'autre part, dominé par les plus grands groupes qui cherchent à gagner des parts du marché mondial. Un quart des entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes font de l'exportation, cette activité étant réservée surtout aux grandes entreprises.

Le tableau suivant présente la répartition des entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, selon l'activité exercée⁹⁷:

Activité	Pourcentage des entreprises
Prépresse	65,6 %
Impression	80,1 %
Procédés complémentaires	20,2 %
Finition et reliure	59,0 %

2.3.3 Caractéristiques générales de l'emploi

Les innovations technologiques récentes et à venir provoquent des transformations dans l'exercice de certaines professions et en font disparaître d'autres.

PROFESSIONS

Pour la présente étude, certaines professions du domaine des communications graphiques ont été retenues. Ces professions, énumérées ci-dessous, peuvent exiger une formation au secondaire ou au collégial et appartenir au secteur de formation Communications et documentation.

- Brûleuse, brûleur de plaques
- Chargée, chargé de projet en imprimerie
- Estimatrice, estimateur en imprimerie

⁹⁶ Les définitions sont tirées de la *Classification des activités économiques du Québec*, 1990, p. 72-74.

⁹⁷ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p. 19.

- Graphiste
- Infographiste
- Opératrice, opérateur de finition et reliure
- Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires
- Pelliculeuse, pelliculeur
- Préposée, préposé à la reprographie
- Pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
- Représentante, représentant en imprimerie
- Tireuse, tireur d'épreuves
- Typographe

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'analyse des statistiques disponibles sur la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes ainsi que sur les personnes travaillant en reprographie mène à certains constats⁹⁸ :

- une proportion importante de personnes ont un diplôme d'études secondaires (DES) ou une scolarité inférieure;
- environ 40 % des personnes qui exercent la plupart des professions analysées dans cette étude n'ont aucune formation initiale particulière;
- dans le cas des pressières, pressiers et aide-pressières, aide-pressiers, 50 à 55 % des personnes possèdent un DES ou même moins;
- du côté des personnes en finition et reliure, ce taux s'élève à 65 %;
- les graphistes ainsi que les infographistes ont en plus grand nombre atteint un niveau de scolarité supérieur, puisque le pourcentage de ceux qui ont un niveau inférieur ou égal au DES n'est que de 26 et 15 % respectivement.

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans une étude récente, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ) a dressé le portrait de la main-d'œuvre en emploi dans les entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes. Voici ce qui en ressort :

- la concentration de la main-d'œuvre dans les grands centres urbains est supérieure à celle des entreprises. L'étude montre que la taille moyenne des entreprises est beaucoup plus importante à Montréal que dans les autres régions;
- le secteur d'activité est marqué par un fort taux de syndicalisation (environ 30 %);
- les femmes forment une main-d'œuvre marginale dans le secteur; elles y sont aussi moins bien rémunérées en moyenne. Seuls les emplois en finition et reliure sont occupés en majorité par des femmes;
- la moyenne d'âge de la main-d'œuvre du secteur se situe entre 37 et 40 ans pour la plupart des professions étudiées. Toutefois, plus de 20 % des pressières, pressiers et aide-pressières, aide-pressiers ont entre 45 et 64 ans.

⁹⁸ CANADA, STATISTIQUE CANADA, Données du recensement, 1996.

Les observateurs remarquent de grandes difficultés de recrutement dues à l'évolution technologique, au contexte organisationnel et syndical, à l'âge des gens actuellement en emploi et à la concurrence salariale des autres secteurs d'activité économique. Ajoutons à ces facteurs la restructuration professionnelle entraînée par la réduction ou la disparition des postes d'entrée dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

En reprographie, les statistiques disponibles font ressortir les faits suivants :

- les femmes occupent entre 30 et 50 % des emplois;
- l'âge moyen de la main-d'œuvre se situe entre 36 et 40 ans;
- le trois quarts des personnes occupent un emploi à temps plein et seulement 60 % des personnes occupent un emploi à temps plein durant toute l'année. Ces dernières ont un revenu annuel moyen d'environ 30 000 \$; les écarts de revenus entre les femmes et les hommes sont importants et se situent entre 7 000 \$ et 10 000 \$ en moyenne par année.

Il est impossible de trouver des données sur les caractéristiques de la main-d'œuvre en publicité, car il n'existe pas de groupe statistique particulier qui permet de décrire les personnes en emploi dans les agences.

2.3.4 Évolution et perspectives

Au cours des dernières années, le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes a connu de grands changements technologiques qui se poursuivent encore aujourd'hui. Ces changements ont d'abord touché le matériel d'impression : les innovations ont permis d'accroître la capacité et la vitesse d'impression des presses (en particulier pour les procédés offset et flexographique), les commandes numériques se sont répandues et les procédés d'impression numérique ont été améliorés. Le prépresse a aussi fait l'objet de plusieurs innovations : les logiciels de conception et d'imposition des documents ont été perfectionnés et distribués à plus grande échelle, l'étape des films est disparue avec les systèmes « direct à la plaque » (numérisation du clichage) adoptés petit à petit par les entreprises et les plaques vont disparaître avec le « direct à la presse » dans les années à venir. En outre, la croissance du réseau Internet permet à de nombreuses entreprises d'échanger des documents par voie électronique avec leurs clients ou leurs fournisseurs et de commercialiser certains de leurs produits au moyen de leur site Web. Les machines utilisées pour la finition et la reliure industrielles seront aussi soumises à des transformations comme l'introduction de commandes numériques et l'automatisation des processus de fabrication⁹⁹. Ainsi, bien que le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes soit de faible technicité, on remarque une tendance à l'automatisation et à l'informatisation.

⁹⁹ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p. 46-47.

Ces changements technologiques majeurs entraînent des modifications à la structure de l'emploi au sein des entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes. Par exemple, dans certains cas, les activités de conception sont assumées par le client lui-même, compte tenu de la simplicité des nouveaux logiciels de conception. Les ateliers de prépresse se réorientent vers le multimédia en particulier¹⁰⁰. Les imprimeries dirigent leur personnel de prépresse vers de nouvelles activités : imposition électronique, infographie, vérification des épreuves numériques ou « administratives » telle que l'estimation¹⁰¹. En effet, les personnes occupant des postes de typographe, de pelliculeuse ou pelliculeur, de brûleuse ou brûleur de plaques, et de tireuse ou tireur d'épreuves voient leurs tâches et leurs méthodes de travail traditionnelles disparaître et doivent réorienter leur carrière au sein de l'entreprise. Dans le cas des opératrices et opérateurs de machine de finition et reliure, il leur faut s'adapter à des machines modernes intégrant l'outil informatique et à de nouvelles méthodes de travail¹⁰².

La croissance potentielle du marché de l'imprimerie et de ses activités connexes est relativement limitée, compte tenu du fait que la consommation de produits imprimés a atteint une certaine stabilité et que les documents sont généralement imprimés juste avant d'être diffusés (par exemple les journaux ou les circulaires) et que cette impression doit être faite près du lieu de leur diffusion. Ce marché n'est donc affecté que très marginalement par la mondialisation de l'économie. Seuls les grands groupes ont les moyens – logistiques en particulier – de distribuer leurs produits sur le marché américain¹⁰³.

En matière de publicité, Emploi-Avenir Québec rapporte que la proportion des annonces publicitaires conçues et réalisées au Québec a augmenté au cours des dernières années, compte tenu du fait qu'elles ont plus de succès que les produits étrangers adaptés. Ceci a permis d'augmenter l'emploi, d'autant plus que de nouveaux créneaux s'ouvrent à la publicité comme les annonces dans Internet ou sur les chaînes de télévision spécialisées¹⁰⁴.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le domaine des communications graphiques comprend l'imprimerie et ses activités connexes, la reprographie et la publicité.
- Les entreprises du domaine sont généralement de petite taille. Mentionnons toutefois deux groupes industriels importants : Transcontinental et Québécor¹⁰⁵. On distingue la petite et la grande entreprise dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 24 et p. 46.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 142.

¹⁰² *Ibid.*, p. 133.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 41 - 42.

¹⁰⁴ Information tirée du site d'Emploi-Avenir Québec [www.globetrotter.net/emploi].

¹⁰⁵ Depuis le dépôt du portrait de secteur, soit en avril 2002, un troisième regroupement s'est formé à partir du Groupe Scabrini Média. Comme les deux autres groupes, ce dernier est formé d'un regroupement d'imprimeries de la région métropolitaine de Montréal.

- Le domaine connaît, une évolution sur le plan technologique, qui a des impacts sur les professions : certaines disparaissent alors que d'autres connaissent des transformations importantes, exigeant de nouvelles compétences de celles et ceux qui les exercent.
- En général, la scolarisation des personnes dont la profession se rattache au domaine des communications graphiques est faible.
- Les personnes qui exercent des professions traditionnelles sont moins scolarisées que celles qui occupent des professions plus récentes (comme infographiste).
- Les changements technologiques entraînent une diminution de main-d'œuvre. Toutefois, des difficultés de recrutement se manifestent pour certains postes.
- La croissance est relativement limitée, notamment dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes où la consommation de produits imprimés a atteint une certaine stabilité.
- Quant à la publicité, l'emploi a augmenté au cours des dernières années grâce à la croissance du nombre d'annonces publicitaires conçues et réalisées au Québec. De nouveaux créneaux, comme la publicité dans Internet ou sur des chaînes de télévision spécialisées, permettent d'envisager une croissance du nombre d'emplois.
- Le domaine des communications graphiques renvoie à des procédés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du CSMOCGQ

Le marché de l'imprimerie connaît une nouvelle vague de restructuration et de fusions qui s'inscrivent dans une perspective de spécialisation de la production et de développement du marché. La mutation du marché s'accompagne d'une volonté croissante de la part d'entreprises de taille moyenne d'exporter leur production.

Par ailleurs, si le marché de l'imprimerie et de ses activités connexes est limité pour les entreprises utilisant les procédés offset (plus des deux tiers des imprimeries), il en serait autrement pour les imprimeries qui ont adopté la flexographie. En effet, celles-ci connaîtraient une expansion très importante en raison des changements technologiques et de la qualité croissante de l'imprimé. Elles concurrenceraient de plus en plus le marché des produits imprimés en offset à feuilles, pour ce qui est par exemple de la boîte et du carton plat. La sérigraphie connaîtrait aussi des changements technologiques importants qui lui permettraient d'entrevoir une progression intéressante et supérieure à celle de l'offset à feuilles.

La croissance potentielle du marché de l'imprimerie varierait donc selon le procédé utilisé. Pour l'ensemble du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, les perspectives demeureraient toutefois limitées, compte tenu de l'importance de l'offset dans ce secteur.

2.4 LA DOCUMENTATION

2.4.1 Définition du domaine

DOCUMENTATION

Le domaine de la documentation est formé des employeurs dits « traditionnels » que sont les bibliothèques, les centres d'archives et les centres de documentation ainsi que des employeurs d'autres secteurs d'activité économique qui offrent de nouveaux débouchés, principalement en gestion documentaire. Les auteurs du portrait de secteur ont relevé, au cours du sondage, la présence de techniciennes et techniciens en documentation dans les entreprises des médias et des relations publiques.

Employeurs « traditionnels »

La définition des employeurs « traditionnels » est issue de l'étude de pertinence¹⁰⁶ réalisée par le Consortium des collèges¹⁰⁷ offrant le programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0). Ce groupe comprend les entités suivantes.

Bibliothèque : Lieu où sont classés des livres, périodiques ou tout autre matériel graphique, électronique ou audiovisuel et où se trouvent des personnes aptes à répondre aux différents besoins des utilisateurs (besoins d'information, de recherche, etc.). On peut distinguer différents types de bibliothèques (nationale, municipale, scolaire) selon l'organisme qui les finance ou selon leur spécialisation.

Archives : Lieu où sont conservés les documents produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités.

Centre de documentation : Lieu où l'on assure le traitement des documents et des données pour l'information des usagers. Le personnel a pour mission de rechercher et de diffuser de l'information pour répondre aux demandes dans un domaine particulier. On trouve de tels centres dans des entreprises privées et publiques de différents secteurs d'activité économique.

Autre débouché possible : la gestion documentaire

La gestion documentaire (de même que la gestion des documents administratifs, la gestion des documents numérisés, la gestion documentaire électronique) regroupe des activités diverses. Parmi celles-ci, l'élaboration d'un plan de classification et l'aménagement des lieux pourraient relever de la technicienne ou du technicien en documentation. Ces activités peuvent parfois être associées à des postes distincts au sein d'une entreprise et constituer un emploi pour une personne diplômée du programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0). Son importance demeure cependant à préciser.

¹⁰⁶ Voir CÉGEP LIONEL GROULX, *Étude de pertinence. Programme Techniques de la documentation*, 2000.

¹⁰⁷ Les collèges faisant partie du Consortium sont Lionel Groulx, John Abbott, Maisonneuve, Outaouais et Trois-Rivières.

En effet, les principales activités reliées à la gestion documentaire (classement, suivi des prêts) sont le plus souvent exécutées par des commis, secrétaires, agentes ou agents de bureau, postes qui ne sont pas associés à la formation.

INDUSTRIE DE LA DOCUMENTATION

La Classification type des industries (CTI) identifie deux sous-secteurs auxquels appartiennent les organisations liées à la documentation, soit

855 : musées et archives,

856 : bibliothèques.

2.4.2 Importance économique

Le Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture fait état de quelques milliers de bibliothèques scolaires (écoles primaires et secondaires, cégeps et universités) et de bibliothèques publiques au Québec. Plus de 90 % des écoles primaires et secondaires sont dotées de bibliothèques où le service est souvent assuré par des bénévoles qui ne possèdent aucune formation initiale en documentation. Une quarantaine de commissions scolaires ne disposent pas de bibliothécaire professionnel. Les bibliothèques publiques sont ou bien des bibliothèques municipales autonomes (dans les municipalités de plus de 5 000 habitants), ou bien des bibliothèques affiliées aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (ce réseau regroupe environ 800 bibliothèques dans des municipalités de moins de 5 000 habitants)¹⁰⁸.

Les bibliothèques publiques employaient 2 350 personnes équivalent temps plein (ETP) en 1996. Le nombre d'employés, et en particulier les bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques publiques, est insuffisant, ce qui a un impact négatif sur la qualité et le rendement de ces bibliothèques. Alors qu'en 1995, l'Ontario comptait un employé de bibliothèque pour répondre à 1 574 habitants et un bibliothécaire pour 8 282 habitants, les bibliothèques au Québec comptaient un employé pour 2 979 habitants et un bibliothécaire pour 21 892 habitants desservis¹⁰⁹.

En 1997-1998, les bibliothèques canadiennes ont reçu 1,9 milliard de dollars provenant de divers paliers. Ceci représente 32 % des dépenses publiques en matière de culture (5,9 milliards de dollars au total). Le gouvernement fédéral consacre aux bibliothèques 1 % de son budget alloué à la culture, alors que ce chiffre est respectivement de 39 et 80 % pour les administrations provinciales et territoriales et 80 % pour les municipalités¹¹⁰.

Quant aux nouveaux débouchés qu'offrent les employeurs non traditionnels dans le domaine de la documentation, ils ne sont pas quantifiés à ce jour.

¹⁰⁸ *Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, p. 16, 17 et 29.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 17 et 29.

¹¹⁰ Site Internet du Patrimoine canadien [www.pch.gc.ca].

2.4.3 Caractéristiques générales de l'emploi

Deux professions pouvant exiger une formation au secondaire ou au collégial dans le domaine de la documentation et pouvant appartenir au secteur de formation Communications et documentation sont décrites au chapitre 3 : technicienne ou technicien en documentation (CNP 5211), dont la formation se situe au collégial, et commis de bibliothèque (CNP 1451), à qui l'on demande généralement une 5^e secondaire. Les premiers travaillent dans l'un ou l'autre des secteurs d'emploi décrits à la section 2.4.1, alors que les seconds travaillent essentiellement dans les bibliothèques.

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE¹¹¹

Le niveau de scolarisation des personnes qui travaillent dans les bibliothèques et les archives est assez élevé.

- Environ 90 % des techniciens dans les bibliothèques et les archives ont poursuivi leurs études au-delà du secondaire¹¹². Près de 70 % des commis de bibliothèques ont suivi des études collégiales et universitaires.
- On estime que 45 % des techniciens et 36 % des commis de bibliothèques ont suivi des études universitaires.

Un nombre important de personnes qui travaillent dans les bibliothèques et les archives ont étudié en lettres, en sciences humaines ou dans d'autres disciplines en relation directe ou indirecte avec la profession qu'elles exercent. En effet, 59 % des techniciennes et techniciens ont étudié dans ces disciplines contre 20 % seulement pour les commis de bibliothèques.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES¹¹³

- Les bibliothèques et les archives sont marquées par la présence importante des femmes. Les techniciennes dans les bibliothèques et les archives et les femmes commis de bibliothèque occupent plus de 80 % des postes.
- Environ un quart des techniciens travaillent à temps partiel alors que pour les commis de bibliothèques, le pourcentage est de 43 %.
- Seulement la moitié et plus des techniciens travaillent à temps plein toute l'année alors que pour les commis de bibliothèques, le pourcentage n'est que de 37 %.
- Le salaire des techniciens est de 32 274 \$ par année et les techniciennes gagnent en moyenne 2 000 \$ de moins qu'eux. Les commis de bibliothèques gagnent 27 515 \$ et l'écart entre le revenu annuel des femmes et des hommes est de 2 000 \$ par année¹¹⁴.
- L'âge moyen de la main-d'œuvre dans les bibliothèques et les archives est assez élevé puisqu'il oscille entre 39 et 43 ans, selon les professions exercées.
- La proportion des personnes de 45 ans et plus est assez élevée dans le domaine puisqu'elle se situe autour de 30 % pour l'ensemble des professions.

¹¹¹ CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Données du recensement*, 1996.

¹¹² Par études au-delà du secondaire ou études post-secondaires, Statistique Canada entend des études au secondaire professionnel (attestation d'études professionnelles par exemple) ou des études collégiales (DEC par exemple).

¹¹³ CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Données du recensement*, 1996.

¹¹⁴ Le revenu indiqué est le revenu annuel moyen des personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année.

2.4.4 Évolution et perspectives

PERSPECTIVES

Ces dernières années, le domaine de la documentation a dû faire face à l'explosion des ressources informationnelles, à la progression rapide des technologies (dont Internet et les outils multimédias) et à la mondialisation de l'information¹¹⁵. Les documents sont maintenant facilement accessibles, non seulement sur support papier, mais aussi sur support informatique et électronique. Tous ces facteurs ont favorisé la multiplication de l'information et de la documentation auxquelles peuvent accéder les usagères et usagers.

Selon Emploi-Avenir Québec, le nombre de personnes exerçant une profession du code 5211, *techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives* (code de profession auquel sont rattachés la technicienne et le technicien en documentation), a augmenté légèrement au cours des dernières années, augmentation qui s'explique par la demande dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire et dans les bibliothèques publiques. Cette tendance à la hausse, quoique légère, devrait se maintenir au cours des prochaines années¹¹⁶.

Le Consortium des collèges entrevoit une croissance du côté des bibliothèques en raison, notamment, de la Politique du livre et de la lecture du ministère de la Culture et des Communications, du projet de Grande bibliothèque du Québec, de la fréquentation accrue des bibliothèques et de la diversification de la clientèle¹¹⁷. Quant au secteur des archives, il connaît une stabilité sur le plan économique. Il semble que la situation se maintiendra dans les années à venir. Cependant, le développement technologique mènera à la constitution de bases de données numérisées en archivistique¹¹⁸. Les activités de gestion documentaire sont dominées par la technologie : il est aujourd'hui question de « gestion documentaire électronique ». Il semble qu'il en sera de même dans les prochaines années, puisque les entreprises souhaitent diminuer le nombre de documents papier au profit des documents électroniques¹¹⁹. Notons toutefois qu'aucune statistique n'est actuellement disponible pour évaluer le nombre d'entreprises qui auraient besoin des services de techniciennes, techniciens en documentation. De plus, l'informatisation des centres de documentation est chose faite dans certaines entreprises, tandis que d'autres s'engagent dans cette voie. Quant à l'embauche dans les centres de documentation, les perspectives sont restreintes¹²⁰.

Ces tendances concordent avec celles détectées par Emploi-Avenir Québec. Toutefois, selon cet organisme, le nombre d'emplois pour les techniciennes et techniciens en documentation ne s'accroîtra pas pour autant. D'une part, les investissements annoncés pour les bibliothèques iront à la construction d'immeubles, à l'achat de livres et de matériel informatique et au branchement à Internet; les innovations visent en général une utilisation en libre-service. Les débouchés pour les techniciennes et techniciens en documentation du secteur traditionnel d'emplois seront donc peu

¹¹⁵ *Étude de pertinence. Programme Techniques de la documentation*. p. 8.

¹¹⁶ Site Internet d'Emploi-Avenir Québec [www.globetrotter.net/emploi/] (mise à jour de mars 2001).

¹¹⁷ *Étude de pertinence. Programme Techniques de la documentation*. p.13.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 17,

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 22.

nombreux; ils seront surtout dus aux personnes qui prendront leur retraite ou quitteront la profession. D'autre part, les nouveaux postes, notamment en recherche et organisation de l'information, devraient plutôt profiter aux bibliothécaires (CNP 5111) compte tenu du niveau de compétence qu'ils exigent¹²¹.

PRINCIPAUX ENJEUX

La venue des nouvelles technologies exige que les techniciennes et techniciens en documentation conduisent de nouvelles activités comme effectuer la gestion de l'information, la gestion documentaire et la numérisation de documents. Ces spécialistes doivent aussi maîtriser divers logiciels, bases de données, moteurs de recherche, catalogues etc. et maintenir à jour leurs compétences et leurs connaissances¹²².

Le service à la clientèle est mis de l'avant, chaque usager souhaitant obtenir un service sur mesure et une réponse à son besoin particulier d'information¹²³.

Les personnes en archivistique doivent être en mesure de se tenir à jour à cause de l'évolution rapide et constante de la législation¹²⁴.

Les lois sur l'accès à l'information (aux deux paliers de gouvernement) exigent que les entreprises fassent une gestion très serrée des divers documents administratifs qu'elles produisent. Les professionnels en documentation sont des acteurs clés pour en assurer le respect¹²⁵. Cependant, il se pourrait aussi que l'application des lois soit confiée au personnel déjà en place au sein des entreprises.

Le partenariat et la mise en commun des ressources amènent les personnes occupant des fonctions liées à la documentation à composer avec d'autres services dans l'entreprise ou l'organisation, avec des employées ou employés d'autres bibliothèques (réseaux de bibliothèques) de même qu'à entretenir un réseau de relations¹²⁶.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le domaine de la documentation comprend les bibliothèques, les archives et les centres de documentation.
- Ce domaine traditionnel est bien délimité, tout comme les professions qui sont exercées, notamment les bibliothécaires, les techniciennes et techniciens en documentation et les commis de bibliothèque.
- La main-d'œuvre de ce domaine est assez scolarisée et est principalement féminine.
- Les nouvelles technologies introduisent de nouvelles activités, notamment celles liées à la gestion documentaire.
- Les perspectives de croissance sont limitées et les activités des organisations dépendent beaucoup du financement public.
- Le domaine de la documentation est défini par des types d'employeurs.

¹²¹ Site internet d'Emploi-Avenir Québec

¹²² *Étude de pertinence. Programme Techniques de la documentation.* p.14, 18, 20.

¹²³ *Ibid.*, p. 15.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 17.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 26.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Emploi-Avenir, mars 2001

Les principaux secteurs d'emploi des *techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives* sont les suivants :

- enseignement et administration publique : 85,1 %,
- santé et services sociaux : 4,9 %,
- services aux entreprises : 2,5 %.

*Avis des établissements d'enseignement*¹²⁷

Il n'est pas certain que les nouveaux créneaux, dont la recherche et l'organisation de l'information, profiteraient davantage aux bibliothécaires qu'aux techniciennes et techniciens en documentation. Les constats sont ambigus et il s'avère important de documenter ces nouveaux besoins afin d'évaluer les nouvelles tâches que des techniciennes et techniciens en documentation pourraient assumer.

Note des auteurs de l'étude

Quoique le Portrait de secteur ne les mentionne pas explicitement, certains employeurs potentiels ont été considérés comme les librairies, les firmes de consultants ou courtiers en gestion de base de données, les firmes qui travaillent dans Internet, les archives scientifiques ou spécialisées et toute autre entreprise ayant à gérer des bases d'information, en ligne ou sur support autre.

¹²⁷ Les commentaires portant sur les professions et la formation sont présentés aux chapitres 3 et 4.

2.5 LA MUSÉOLOGIE

2.5.1 Définition du domaine

MUSÉOLOGIE

Selon le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) :

la muséologie se rapporte aux sciences et aux techniques qui concourent à la conservation, au classement, à la présentation d'œuvres, d'objets dans les musées¹²⁸.

Les musées sont les « principaux lieux de conservation et de diffusion de la mémoire collective »; ils permettent l'accès au patrimoine (national, régional ou local); ils « exercent une fonction pédagogique »; ils « contribuent à l'affirmation de l'identité culturelle »¹²⁹.

Selon le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en muséologie¹³⁰, la dénomination « muséologie » est contradictoire, car la définition traditionnelle renvoie à la présence de collections. Or, des institutions et des organismes dont la vocation dépasse la conservation et la présentation d'une collection sont actuellement regroupés dans le domaine de la muséologie.

Le terme « patrimoine » semble mieux convenir puisqu'il englobe le patrimoine bâti, muséologique, archéologique, archivistique, documentaire, documentaire dit « universel », immatériel et audiovisuel. Selon le MCCQ :

le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels d'ordre culturel, chargé de significations multiples, à dimension collective et transmis de génération en génération¹³¹.

La muséologie regroupe les écomusées et écomusées, les jardins zoologiques, les lieux et les centres d'interprétation, les musées avec des collections, les centres d'exposition, les lieux et les centres historiques¹³².

Ces institutions ont plusieurs champs d'intervention ou vocations : historique, archéologique ou ethnologique (pour 51 % d'entre elles), scientifique ou technologique (12 %), artistique (23 %), architectural, archivistique ou encore environnemental (12 %)¹³³.

¹²⁸ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Patrimoine et muséologie ».

¹²⁹ *Idem*.

¹³⁰ COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MUSÉOLOGIE, *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, 1996.

¹³¹ Information tirée du site Internet du MCCQ, section « Patrimoine et muséologie ».

¹³² *Idem*.

¹³³ *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*.

2.5.2 Importance économique

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Selon Statistique Canada¹³⁴, en 1997-1998, l'ensemble des établissements du patrimoine¹³⁵ au Canada comprenaient près de 70 000 travailleurs, dont 66 % de bénévoles.

Le diagnostic sectoriel en muséologie réalisé en 1996¹³⁶ dénombrait 398 institutions muséales et environ 9 500 travailleurs, rémunérés ou pas dans le domaine. Pour sa part, le MCCQ comptait, en 1998¹³⁷, 477 institutions muséales (dont 42 % sont des musées avec des collections, 40 % sont des lieux d'interprétation du patrimoine et 18 % des centres d'exposition). Toujours selon le MCCQ, ces institutions comptaient alors 6 173 personnes à leur emploi¹³⁸.

Le Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture de 1999 rapporte que :

depuis le début des années 90, près de 50 institutions muséales ont été créées au Québec et des études de faisabilité ont été déposées en vue de la création possible d'une trentaine d'autres¹³⁹.

Selon le MCCQ, le sous-domaine québécois « patrimoine » contribuait, en 1992, pour 346,5 millions de dollars au produit intérieur brut (PIB)¹⁴⁰.

Selon Statistique Canada¹⁴¹, plus de 111 millions de personnes ont visité plus de 2 000 établissements du patrimoine sans but lucratif en 1993-1994. Les divers paliers de gouvernement ont consacré plus de un milliard de dollars aux établissements du patrimoine en 1994-1995.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES ENTREPRISES

Une partie des institutions muséales recensées au Québec bénéficient d'une accréditation du MCCQ, ce qui signifie qu'elles reçoivent une subvention au fonctionnement. Pour celles qui sont accréditées, les subventions s'élèvent en moyenne à 75 % de leurs revenus. Depuis l'automne 2000, le MCCQ a mis en place un nouveau programme de reconnaissance; environ 70 institutions muséales ont été reconnues, ce qui leur permet de faire des demandes relatives à certains programmes de subventions ponctuelles mais non de recevoir un financement récurrent pour leur fonctionnement.

¹³⁴ CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Catalogue numéro 87-211-XPB*, 2000.

¹³⁵ Statistique Canada regroupe sous cette dénomination les musées, les parcs et lieux historiques, les autres lieux de conservation du patrimoine et exclut les parcs naturels.

¹³⁶ *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, 1996.

¹³⁷ QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE, *Les institutions muséales au Québec, enquête de 1998*, Québec, ministère de la Culture et des Communications.

¹³⁸ Le diagnostic sectoriel tenait compte du personnel salarié, du personnel bénévole et des travailleurs autonomes du secteur alors que le MCCQ ne tient compte que des personnes travaillant au sein des institutions (salariées ou bénévoles).

¹³⁹ *Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, p. 20.

¹⁴⁰ *Les institutions muséales au Québec, enquête de 1998*.

¹⁴¹ *Récents statistiques culturelles. Points saillants. Le Canada, sa culture, son patrimoine, son identité : perspective statistique*, 1997.

Les administrations responsables des institutions muséales sont généralement à but non lucratif, qu'elles soient privées (pour plus de la moitié d'entre elles), gouvernementales ou rattachées à une congrégation religieuse ou à une maison d'enseignement.

Une tendance à la concentration a été observée puisqu'il arrive souvent que des institutions muséales soient regroupées au sein d'une même administration responsable, comme c'est le cas de la Maison Fornel, du Musée de l'Amérique française, de l'entrepôt Thibodeau à Québec qui sont gérés par le Musée de la civilisation¹⁴².

2.5.3 Caractéristiques générales de l'emploi

Une seule profession du domaine de la muséologie fait l'objet d'une étude détaillée au chapitre 3. Il s'agit de la profession de technicienne, technicien en muséologie (en charge de la conservation du patrimoine, de la réalisation des expositions, de l'organisation des événements, etc.), la seule pouvant exiger une formation collégiale et susceptible d'appartenir au secteur de formation Communications et documentation.

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN EMPLOI

- La main-d'œuvre permanente à temps plein possède une scolarisation élevée (la moitié des personnes ont une formation universitaire).
- Selon les données du recensement de 1996, le personnel technique des musées et des galeries d'art (CNP 5212) a suivi des études universitaires dans une proportion de 62 %.
- Toujours selon les données du recensement, 18% des personnes occupant ce type de poste ont étudié en lettres, en sciences humaines ou dans une discipline connexe, 15 % dans les beaux arts ou les arts appliqués, 11 % en sciences sociales ou dans une discipline connexe, et 8 % en enseignement, en loisirs ou en orientation. Un grand nombre de personnes exerçant des fonctions techniques dans un musée ou une galerie d'art ont étudié dans des champs sans lien direct avec leur activité.

Il est intéressant de noter qu'au cours des vingt dernières années, l'offre de formation en muséologie s'est considérablement développée, tant au collégial qu'à l'université, ce qui a contribué à améliorer la reconnaissance des compétences et la professionnalisation en ce domaine¹⁴³.

¹⁴² *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec.*

¹⁴³ *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, p. 31.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Voici ce qui ressort du diagnostic sectoriel en muséologie concernant la main-d'œuvre en emploi dans les institutions muséales¹⁴⁴ :

- les femmes sont plus représentées que les hommes dans ce domaine (60 %);
- la répartition de la main-d'œuvre est la suivante : 30 % dans la région de Montréal et de Laval, 20 % dans la région de Québec, 14 % dans celle de l'Outaouais, 10 % en Montérégie, le reste étant distribué dans les autres régions;
- plus de 60 % de la main-d'œuvre se trouve dans des institutions dont la vocation est l'histoire ou l'ethnologie, alors que seulement 20 % travaille dans des institutions dont la vocation est de nature artistique;
- seulement un quart de la main-d'œuvre des institutions muséales a un statut permanent à temps plein, un tiers environ des travailleurs ne sont pas permanents et 40 % ne sont pas rémunérés;
- la main-d'œuvre permanente à temps plein est stable et possède une bonne connaissance du domaine de la muséologie;
- parmi les travailleurs bénévoles, on note une forte proportion de personnes de plus de 55 ans, qui n'ont pas de formation en muséologie et qui occupent souvent les postes les moins spécialisés;
- les institutions muséales ont de plus en plus recours à des consultants pigistes ou à des firmes spécialisées pour la conception et la réalisation des expositions, permanentes ou temporaires.

Les données du recensement de 1996 concernant le personnel technique des musées et des galeries d'art permettent les précisions suivantes :

- la moyenne d'âge dans la profession est de 34,6 ans et 22 % ont entre 45 et 64 ans;
- seulement 26 % occupent un poste à temps plein toute l'année, les trois quart d'entre eux étant des hommes;
- le revenu annuel moyen des personnes travaillant toute l'année à temps plein dans un musée ou dans une galerie d'art est de 27 457 \$ et un écart de 2 000 \$ par année à l'avantage des femmes a été enregistré.

2.5.4 Évolution et perspectives¹⁴⁵

Le développement des outils de gestion des ressources humaines dans le domaine de la muséologie accroît l'autonomie des institutions.

Ainsi, de nouvelles formes d'organisation du travail apparaissent, comme la gestion par projets, la polyvalence et le travail en réseau. Elles découlent de la croissance du travail autonome (recours aux pigistes), ainsi que du manque de moyens financiers qui affecte les ressources humaines. Les avancées technologiques (informatiques principalement) ont aussi des répercussions sur les façons de travailler. La majorité des travailleurs des institutions muséales ne se sentent pas pour autant outillés pour faire face aux changements technologiques. Le financement est insuffisant pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine.

¹⁴⁴ *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, 1996.

¹⁴⁵ *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, 1996.

Les nouvelles technologies créent de nouvelles attentes du public : expositions interactives, spectacles multimédias, etc. Cependant, le coût de ces nouvelles technologies est trop élevé pour que les institutions muséales puissent les exploiter et seules les grandes institutions peuvent par exemple offrir des contenus perfectionnés dans Internet.

Le domaine est fragilisé par la faible proportion de main-d'œuvre permanente et à temps plein ainsi que par la précarité du travail. Les institutions ont massivement recours aux programmes d'aide à l'emploi plutôt que d'embaucher ou de former du personnel, ce qui entraîne une rotation élevée de la main-d'œuvre.

Le domaine est aussi fragilisé par le fait que les travailleuses et les travailleurs de provenances différentes sont en concurrence pour les mêmes emplois : les travailleurs permanents et les pigistes ou étudiants stagiaires se disputent les rares places offertes.

Ces emplois sont donc marqués par une grande précarité. La relève est aussi mise en péril car un quart des travailleurs prévoient quitter le domaine de la muséologie; un tiers de ces personnes ont moins de 35 ans. Les travailleurs en muséologie sont généralement des gens passionnés par leur activité, mais les conditions de travail et les perspectives de carrière sont telles que bon nombre d'entre eux changent d'orientation professionnelle.

La menace qui pèse sur le domaine est la grande dépendance des institutions muséales par rapport aux sources de financement, que ce soit sous forme de commandites ou de subventions gouvernementales pour celles qui sont accréditées par le MCCQ. Nombre d'entre elles manquent cruellement de ressources; elles adoptent donc une gestion à court terme et négligent la recherche, le développement et le renouvellement des productions. De plus, la diminution du financement public oblige les institutions à s'adresser au secteur privé. Il est particulièrement difficile, pour les petites institutions, de mener des campagnes de financement puisqu'elles n'ont pas de rayonnement à faire valoir. La sollicitation auprès d'amis ou de donateurs a peu de succès, compte tenu de l'absence de tradition de philanthropie au Québec et de l'absence d'incitatifs fiscaux. L'écart s'élargit entre les institutions accréditées et celles qui ne le sont pas, car ces dernières dépendent de modes de financement aléatoires pour réaliser leurs projets et même maintenir leurs activités.

L'un des enjeux de la muséologie est d'améliorer son positionnement par rapport à l'offre touristique. Il s'agirait d'augmenter les ressources consacrées à la promotion et aussi de former des alliances avec les autres entreprises du tourisme (grossistes de l'industrie du voyage par exemple). L'essor du marché touristique est une occasion, pour les institutions muséales, d'élargir leur clientèle.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population pourrait influencer de manière favorable sur l'achalandage des institutions muséales, puisque l'intérêt pour le patrimoine augmente avec l'âge. Cependant, la fréquentation est encore associée à une population élitiste et il est difficile d'élargir la clientèle.

Les compressions budgétaires dans le milieu scolaire ont un impact négatif sur la fréquentation des institutions muséales, en particulier en dehors des heures de pointe.

Ces institutions risquent aussi une baisse de fréquentation à cause de la tendance actuelle au « cocooning » (divertissement à domicile) favorisée par la croissance de médias de communication comme Internet. De plus, les utilisateurs d'Internet appartiennent aux clientèles cibles des institutions muséales.

Les institutions muséales devront améliorer leur stratégie de commercialisation, pour attirer de nouveaux publics et rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre possible. On pourrait même envisager des activités à l'extérieur des murs de l'institution, c'est-à-dire dans le milieu scolaire, au sein des communautés culturelles et ethniques par de l'animation sociale ainsi qu'à la maison par la mise au point d'outils d'éducation à domicile.

Enfin, mentionnons qu'Emploi-Avenir Québec envisage une croissance annuelle de 0,5 % sur cinq ans (2000-2005) pour les techniciennes et techniciens en muséologie¹⁴⁶.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le domaine de la muséologie comprend des institutions très diverses, en raison de leur vocation ou de leur champ d'intervention. Toutes assurent la conservation ou la présentation d'un patrimoine, quel qu'il soit.
- La plupart des institutions muséales sont des organismes sans but lucratif.
- Les organismes de ce domaine dépendent en grande partie des subventions gouvernementales.
- Une part importante de la main-d'œuvre des institutions muséales est constituée de bénévoles.
- Le travail autonome (à contrat) se développe de plus en plus, tandis que le noyau des employés salariés rétrécit.
- Emploi-Avenir Québec envisage une croissance annuelle de 0,5 % sur cinq ans (2000-2005) pour les techniciennes et techniciens en muséologie.
- Le domaine de la muséologie renvoie à une activité culturelle.

¹⁴⁶ Site Internet d'Emploi-Avenir Québec [www.globetrotter.net/emploi/].

2.6 COMPARAISONS ENTRE LES DOMAINES

Afin de comparer les différents domaines étudiés, nous avons dressé le tableau de la page suivante. Les données ou commentaires portent sur les éléments suivants.

Nombre d'emplois : le nombre d'emplois établi dans les sections précédentes est rapporté dans la première colonne du tableau.

Pourcentage d'emplois du secteur de formation Communications et documentation : il s'agit de la proportion d'emplois que représente un sous-secteur économique par rapport au total de tous les sous-secteurs.

Délimitation du domaine : commentaire global sur la délimitation du domaine : le domaine **bien délimité** est celui dont les frontières sont facilement identifiables; le domaine **flou** est jeune, peu structuré ou subit des changements importants. Les frontières de ce dernier sont plus difficiles à établir; il sera possible de le faire après une certaine période de stabilité qui permettra une structuration.

Perspectives d'emploi : commentaire tiré de l'analyse documentaire ou fourni par les experts consultés. Il s'agit essentiellement des données et diagnostics de la Direction des ressources humaines Canada (DRHC) pour une période de cinq ans (de 1999 à 2004)¹⁴⁷. De **bonnes perspectives** indiquent que le nombre d'emplois est en croissance alors qu'il est stable lorsqu'il s'agit de **perspectives moyennes**. Les **perspectives limitées** qualifient une décroissance plus ou moins importante du nombre d'emplois.

Niveau de technicité (ou d'intensité technologique) : la technicité renvoie à la notion d'intensité de R-D (recherche et développement indirects). Cette notion inclut l'incorporation d'intrants de haute technologie dans les produits ou les processus de production (biens intermédiaires ou biens de capital). L'OCDE divise les industries selon quatre classes : haute intensité technologique, moyenne-haute, moyenne-faible et faible¹⁴⁸. La classe **haute-technologie** comprend principalement l'aérospatial, le matériel électronique et de communication, les ordinateurs et les produits pharmaceutiques. Les principales industries de la classe **moyenne-haute** sont les produits chimiques, les véhicules automobiles, la machinerie et les produits électriques. La classe **moyenne-faible** inclut, entre autres, le caoutchouc, le plastique, la sidérurgie et l'aluminium. Enfin, la classe **faible technologie** regroupe en grande partie les industries traditionnelles et celles liées aux ressources naturelles, notamment les aliments, le textile, l'habillement, le bois et le papier.

¹⁴⁷ On trouvera l'information et la méthode utilisée sur le site de DRHC [www.hrdc-drhc.gc.ca].

¹⁴⁸ OCDE, cité dans MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Évolution structurelle du secteur manufacturier du Québec 1976-1997*, 2000.

Sous-domaines d'activité	Nombre d'emplois	% d'emplois du secteur de formation Communications et documentation	Délimitation du domaine	Perspectives d'emploi	Niveau de technicité
--------------------------	------------------	---	-------------------------	-----------------------	----------------------

Domaine des médias

Domaines des médias			Ces domaines étaient traditionnellement bien délimités. L'arrivée de nouvelles technologies les transforme actuellement. Leurs frontières sont à redéfinir.	Perspectives moyennes	Haute technicité dans la production et la diffusion
Médias écrits	5 600	5,9 %		Bonnes perspectives	
Télédiffusion	5 600	5,9 %			
Radio	2 800	3,0 %			
Maisons de services	1 000	1,1 %			
Télédistribution	2 300	2,4 %			
Production cinématographique et télévisuelle	14 500	15,4 %	Floue	Perspectives moyennes	Non classé
Relations publiques	7 400	7,9 %			
Sous-total Médias	39 200	41,6 %			

Domaine du multimédia¹⁴⁹

Producteurs de contenu et services multimédias	2 850	3,0 %	Floue, peu structurée	Excellentes perspectives	Haute technicité
Producteurs de matériel et de logiciels	650	0,7 %			
Sous-total Multimédia	3 500	3,7 %			

¹⁴⁹ Selon l'étude réalisée par l'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001) *Rapport d'enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia 1999*, les données concernant le nombre d'emplois dans le domaine du multimédia pourrait être sous-estimé.

Sous-domaines d'activité	Nombre d'emplois	% d'emplois du secteur de formation Communications et documentation	Délimitation du domaine	Perspectives d'emploi	Niveau de technicité
--------------------------	------------------	---	-------------------------	-----------------------	----------------------

Domaine des communications graphiques

Imprimerie et activités connexes	39 000	41,4 %	Bien délimité	Perspectives limitées	Faible intensité technologique
Reprographie	non disponible	non disponible	Chevauchement avec les imprimeries et les ateliers de prépresse	Perspectives limitées	Faible intensité technologique
Publicité	4 000	4,2 %	Bien délimité	Perspectives moyennes	Non classé
Sous-total Communications graphiques	Plus de 43 000	45,6 %			

Domaine de la documentation

Bibliothèques et autres secteurs d'emploi	2 350	2,5 %	Bien délimité	Perspectives limitées	Non classé
Sous-total Bibliothèques	2 350	2,5 %			

Domaine de la muséologie

Musées et archives	6 173	6,6 %	Bien délimité	Perspectives moyennes	Non classé
Sous-total Musées et archives	6 173	6,6 %			

3. LES PROFESSIONS

3.1 PRÉSENTATION DES FICHES

Le chapitre 3 traite des professions pouvant éventuellement exiger une formation au secondaire ou au collégial dans les domaines des médias, du multimédia, des communications graphiques, de la documentation et de la muséologie.

Chaque fiche descriptive contient un certain nombre de rubriques. Elles sont présentées en ordre alphabétique et regroupées à l'intérieur de grandes sections surlignées en gris.

Il est important de noter que le titre et le nombre de sections et de rubriques peut varier d'une fiche à l'autre. Ainsi, la section Données de l'étude du CSMO Communications graphiques (2000) n'est présentée que pour les professions visées par l'étude de cet organisme.

Par ailleurs, une rubrique peut être inscrite à la fois dans une section d'une fiche donnée et dans une section différente d'une autre fiche. Par exemple, les données relatives au cheminement de carrière de la ou du journaliste sont tirées du sondage et sont donc présentées dans la section Sondage. Dans le cas de la metteuse et du metteur en ondes, cette information est tirée des documents consultés ou a été fournie par les experts rencontrés. Elle est donc présentée dans la section Résultats de recherche.

Le titre retenu pour chacune des professions est, selon les experts et les documents consultés, celui qui est le plus usuel. Une liste des titres des professions et appellations d'emploi est présente à la section 3.4.

Les entreprises ayant répondu au sondage ou à l'enquête font l'objet des annexes 3A à 3K.

DOMAINE

Le terme domaine renvoie à un ou à plus d'un des cinq domaines couverts par le secteur de formation Communications et documentation (médias, multimédia, communications graphiques, documentation, muséologie) et qui ont été retenus dans le cadre du portrait de secteur. Certaines professions peuvent être exercées dans plus d'un domaine. C'est le cas, par exemple, de l'infographie qui se situe dans le domaine des médias, du multimédia ou des communications graphiques.

Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓	✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions (CNP)

La majorité des professions décrites sont répertoriées dans la Classification nationale des professions. Le code et le titre du groupe de base d'appartenance sont donnés le cas échéant.

Toutefois, les groupes de base sont le plus souvent des génériques et décrivent un ensemble de professions. Un commentaire est émis pour chacune d'elles afin de la situer par rapport au groupe de base.

Revenu

Il s'agit du revenu annuel des personnes qui ont principalement travaillé à temps plein (30 heures et plus de travail par semaine) durant l'année 1995 (49 semaines et plus). Les données proviennent du recensement de 1996 et s'appliquent au groupe de base CNP auquel appartient la profession¹⁵⁰. Cette donnée ne tient pas compte de l'expérience, alors que les données du sondage ou de l'enquête (rubrique présentée plus loin) ont trait au revenu annuel moyen d'une débutante ou d'un débutant dans la profession.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Trois données sont présentées par Emploi-Avenir Québec : l'emploi en 1998, le taux de croissance annuel pour 2000-2005 et les besoins annuels pour la même période. Elles sont établies en fonction des groupes de base CNP et ne sont présentées que pour les professions

¹⁵⁰ Les définitions de termes utilisées se trouvent sur le site d'Emploi-Avenir Québec à l'adresse Internet suivante : [\[www.globetrotter.net/emploi/definition.htm\]](http://www.globetrotter.net/emploi/definition.htm).

qui peuvent être associées directement à ce groupe de base. Les données ont été recueillies en mars 2001. Pour celles qui ont fait l'objet d'une vérification, les dernières données ont été consultées en novembre 2001.

Emploi en 1998 : Il s'agit d'une estimation du niveau moyen d'emploi dans la profession (groupe de base CNP) en 1998, selon la Direction de l'information et de la planification stratégiques du ministère du Développement des ressources humaines Canada, région du Québec.

Taux de croissance annuel moyen : Il s'agit de celui qui est prévu pour la période 2000 à 2005, selon les projections de la Direction de l'information et de la planification stratégiques, ministère du Développement des ressources humaines Canada, région du Québec. Les projections reposent sur un scénario économique élaboré à l'automne 1999.

Besoins annuels totaux 2000-2005 : Il s'agit d'une estimation du nombre de postes qui, chaque année, seront disponibles à la suite de retraites, de décès et de la croissance de l'emploi pendant la période 2000 à 2005, selon les projections de la Direction de l'information et de la planification stratégiques, ministère du Développement des ressources humaines Canada, région du Québec. Les projections reposent sur un scénario économique élaboré à l'automne 1999.

Lorsque l'information d'Emploi-Avenir sur les perspectives d'évolution était disponible pour une profession appartenant au groupe de base CNP concerné, elle a été rapportée dans la présente section.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les professions décrites et analysées dans l'étude du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques (CSMOCGQ) n'ont pas été soumises à un nouveau sondage ou à une nouvelle enquête. En effet, le CSMOCGQ a autorisé l'utilisation de ses données pour le portrait de secteur. L'échantillon du CSMOCGQ, établi selon les normes généralement retenues, a été validé par les partenaires. Les lecteurs intéressés à connaître la méthodologie de l'enquête, les résultats obtenus et les étapes de validation consulteront avec intérêt l'étude du CSMOCGQ¹⁵¹.

La description des professions de cette étude sont présentées sous les rubriques *Définition de la profession*, *Appellations d'emploi*, *Principales tâches*, *Formation*, *Compétences et qualités personnelles*, *Cheminement de carrière*, *Perspectives d'évolution de la profession* des fiches descriptives pertinentes.

¹⁵¹ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.*

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition

Chaque fiche descriptive contient la définition brève d'une profession afin de situer rapidement la lectrice ou le lecteur. Les définitions ont été rédigées à partir de sources documentaires, de consultations auprès d'experts ou des deux.

Appellations d'emploi

Les appellations d'emploi sont d'autres titres utilisés pour décrire la profession étudiée. L'information provient de sources documentaires, de consultations auprès d'experts ou de données du sondage ou de l'enquête, le cas échéant. Une liste des appellations se trouve à la section 3.4, cette liste n'est cependant pas exhaustive.

Principales tâches

L'énoncé des tâches de chaque profession a été rédigé à partir de sources documentaires, de consultations auprès d'experts ou des deux. L'ordre des tâches suit leur logique d'exécution dans le processus de travail. Certaines ont été ajoutées à la suite de l'analyse des résultats du sondage ou de l'enquête. Cette liste n'est pas exhaustive : elle répond aux besoins de la présente étude.

Les trois ou quatre tâches le plus fréquemment nommées par les établissements ont été surlignées afin de les mettre en évidence.

Seuls les établissements ayant des employés, à temps plein ou à temps partiel, qui exercent à l'embauche la profession décrite et qui exigent d'eux une formation au secondaire ou au collégial ont été interrogés sur les principales tâches. Les établissements exigeant une formation universitaire ou faisant affaire exclusivement avec des travailleuses ou travailleurs autonomes n'ont pas été questionnés sur le sujet.

Compétences et qualités personnelles

À partir des documents consultés et des experts rencontrés, une liste d'environ dix compétences et qualités personnelles jugées les plus importantes pour l'exercice de la profession a été établie. Cette liste n'est pas exhaustive.

Perspectives d'évolution de la profession

Les perspectives d'évolution de la profession concernent les changements susceptibles de modifier qualitativement la profession. La technologie explique, dans certains cas, la mutation ou la disparition de professions qu'on remplace par de nouvelles.

Données

La majorité des professions, à l'exception de celles liées exclusivement aux communications graphiques, ont fait l'objet d'un sondage¹⁵² ou d'une enquête¹⁵³. Les données sont présentées dans un tableau qui donne de l'information sur :

- le nombre d'établissements interrogés;
- le nombre d'établissements qui embauchent des personnes exerçant la profession à l'étude;
- le nombre de personnes exerçant la profession à temps plein (30 heures et plus par semaine) dans les établissements;
- le nombre de personnes exerçant la profession à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dans les établissements;
- le nombre de personnes exerçant la profession de manière autonome ou à la pige et dont les établissements retiennent les services au cours d'une année;
- le nombre de nouvelles personnes exerçant la profession qui seront engagées dans les établissements comme salariées à temps plein (30 heures et plus par semaine) au cours des trois prochaines années;
- le nombre de nouvelles personnes qui seront engagées à temps plein pour exercer cette profession (sur une base annuelle), divisé par le nombre actuel de personnes salariées à temps plein exerçant la profession. Les données sont calculées sur une base annuelle et donnent une indication du taux de croissance du nombre de personnes exerçant cette profession à temps plein.

Note : pour qu'elle soit significative, cette dernière donnée est calculée seulement lorsque 50 personnes et plus sont salariées et à temps plein et exercent la profession visée dans les établissements interrogés.

Les résultats sont fournis pour chacune des professions soumises au sondage.

Exemple : journaliste

Le questionnaire était adressé aux médias écrits, à la radio, à la télévision et à la production de téléseries, films et vidéos intéressés à cette profession. Les résultats indiquent que 59 établissements ont été interrogés pour les médias écrits, 59 pour la radio, 40 pour la télévision, et 50 pour la production de téléseries, films et vidéos.

Les établissements qui avaient effectivement des journalistes à leur emploi étaient répartis comme suit : 47 établissements des médias écrits, 49 établissements de la radio, 24 de la télévision et 4 de la production de téléseries, films et vidéos.

¹⁵² Le sondage a été réalisé par la firme ÉchoSondage.

¹⁵³ L'enquête, plus restreinte que le sondage pour ce qui est du nombre d'entreprises répondantes, a été réalisée par le Groupe DBSF inc. L'enquête a été réalisée sous forme d'entrevue dirigée par téléphone.

Nous avons ensuite fait le décompte des journalistes à temps plein, à temps partiel et des journalistes autonomes et pigistes qui fournissent des services aux répondants au cours d'une année. Par exemple, nous avons trouvé dans les 47 établissements des médias écrits un total de 321 journalistes salariés à temps plein (30 heures et plus par semaine) et 87 journalistes salariés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Ces 47 établissements ont déclaré retenir les services de 393 journalistes pigistes ou autonomes au cours d'une année.

Au cours des trois prochaines années, ces mêmes établissements comptent engager un total de 30 nouveaux journalistes salariés à temps plein. Ce qui, une fois les données ramenées sur une base annuelle, représente 3,1 % des journalistes salariés à temps plein actuellement à leur emploi.

	Médias écrits	Radio	Télévision	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	59	59	40	50
Nombre d'établissements ayant des journalistes salariés ou pigistes à leur emploi.	47	49	24	4
Nombre de journalistes salariés à temps plein.	321	126	67	0
Nombre de journalistes salariés à temps partiel.	87	59	21	0
Nombre de journalistes pigistes ou autonomes.	393	54	26	35
Nombre de journalistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	30	19	8	0
Pourcentage de nouveaux journalistes à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre actuel de journalistes salariés à temps plein.	3,1 %	5,0 %	4,0 %	-

Cumul de postes

Dans certaines établissements, les personnes exerçant la profession décrite occupent parallèlement d'autres postes ou exécutent des tâches liées à d'autres professions. C'est le cas, par exemple, de la graphiste ou du graphiste qui, dans quelques établissements, sont aussi chargés de tâches généralement confiées à une conceptrice ou concepteur graphiste.

Les données de cette rubrique sont principalement tirées de l'analyse des données du sondage ou de l'enquête couvrant la profession étudiée.

Seuls les établissements ayant du personnel salarié à temps plein ou à temps partiel exerçant la profession et exigeant d'eux une formation au secondaire ou au collégial ont été interrogés sur le cumul de postes.

Formation exigée par les employeurs

Cette rubrique renseigne sur la formation exigée par les employeurs, à partir de l'information donnée par ceux-ci dans le sondage ou l'enquête.

Il est d'abord question du niveau de formation exigé (aucune formation initiale particulière, formation secondaire, collégiale ou universitaire). Seuls les principaux niveaux de formation sont mentionnés, ce qui explique pourquoi l'addition des pourcentages ne donne pas 100 % (la différence s'explique le plus souvent par la réponse « ne sait pas » donnée par les établissements).

Les établissements exigeant une formation au secondaire ou au collégial ont précisé le diplôme qu'ils privilégient à l'embauche. Ces résultats ont été ramenés à 100. Comme seuls les principaux diplômes exigés sont mentionnés, l'addition des pourcentages ne donne pas toujours 100 % (la différence s'explique le plus souvent par la réponse « ne sait pas » donnée par les établissements).

Tous les établissements ayant du personnel salarié à temps plein ou à temps partiel ont été questionnés sur la formation exigée à l'embauche. Lorsqu'un programme particulier est nommé par les employeurs ou suggéré par l'enquêteur, la réponse donnée correspond à la compréhension qu'a la répondante ou le répondant du programme en question. C'est pourquoi aucun programme de formation cité dans ce chapitre n'est accompagné de son code.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

En plus de nous intéresser à la formation exigée par les employeurs à l'embauche, nous nous sommes arrêtés à la formation que possède le personnel actuel qui exerce la profession à l'étude. Une fois de plus, seules les principales formations sont rapportées, ce qui explique pourquoi le total ne donne pas nécessairement 100 %.

Tous les établissements ayant du personnel salarié à temps plein ou à temps partiel à leur emploi ont été questionnés sur la formation de leur main-d'œuvre qui exerce la profession.

Expérience requise

L'expérience associée à l'exercice de la profession étudiée va de « aucune » à « beaucoup ». Les établissements qui exigent une formation secondaire ou collégiale ont été questionnés sur le nombre d'années d'expérience demandées à l'embauche.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

L'une des questions du sondage portait sur le revenu minimum d'une débutante ou d'un débutant dans la profession.

L'encadré fournit le plus bas revenu et le plus haut revenu déclarés dans chacun des questionnaires. Nous avons calculé le revenu moyen et établi la médiane à partir de toutes les données recueillies. Seules les données ayant pu faire l'objet d'un traitement statistique sont fournies.

Exemple : Journaliste

Médias écrits

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
10 000 \$	35 000 \$	22 727 \$	25 000 \$

Radio

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
15 000 \$	38 000 \$	24 312 \$	21 000 \$

Télévision

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
14 000 \$	37 000 \$	26 688 \$	26 500 \$

Pour certaines professions, les données présentées sont le résultat de la compilation des différents questionnaires, compte tenu du petit nombre d'établissements ayant répondu à chacun.

Seuls les établissements dont les employés à temps plein ou à temps partiel doivent posséder une formation secondaire ou collégiale ont été interrogés sur le revenu.

Cheminement de carrière

On entend par cheminement de carrière la succession de postes accessibles aux personnes qui ont acquis de l'expérience au sein de l'établissement. L'ampleur de l'expérience varie selon la perception des répondantes et répondants.

Seuls les établissements ayant des employés à temps plein ou à temps partiel et qui exigent d'eux une formation secondaire ou collégiale ont été interrogés sur le cheminement de carrière.

Perspectives d'embauche

Les perspectives d'embauche ont trait à l'évaluation que font les établissements du nombre d'employées et d'employés, salariés à temps plein, qu'ils estiment engager au cours des trois prochaines années.

Seuls les établissements ayant des employés à temps plein ou à temps partiel qui exercent la profession étudiée ont été interrogés sur les perspectives d'embauche.

PRINCIPAUX CONSTATS

Toutes les fiches contiennent une indication globale sur les perspectives d'emploi, présentées visuellement par le graphique ci-dessous.

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

Les perspectives d'emploi sont évaluées à partir de l'ensemble des données et renseignements recueillis pour la profession étudiée.

Cette dernière rubrique reprend aussi les principaux éléments qui ressortent de la fiche descriptive. Ces constats seront particulièrement utiles pour l'analyse de l'adéquation entre la formation et l'emploi au chapitre 5.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Cette section permet d'intégrer l'ensemble des avis, commentaires et ajouts suggérés par les partenaires à l'occasion de la consultation sur la version préliminaire du portrait de secteur.

Elle comprend également les vérifications et les recherches complémentaires effectuées à la suite de la version préliminaire.

3.2 DESCRIPTION DES PROFESSIONS

La majorité des professions présentées dans cette section ont fait l'objet d'une enquête ou d'un sondage. Le tableau suivant identifie les professions ayant fait l'objet d'un sondage par questionnaire.

Questionnaire	Professions visées		Nombre d'entreprises ayant répondu
Médias écrits	- Agent de communication - Infographiste	- Journaliste - Technicien en documentation	59
Télévision	<u>Questionnaire 1 :</u> - animateur-présentateur - Journaliste - Rechercheur - Aiguilleur - Caméraman	<u>Questionnaire 2 :</u> - Assistant de production - Assistant à la réalisation - Régisseur - Monteur - Preneur de son / perchiste - Éclairagiste	80 (40 entreprises pour chacun des questionnaires)
Radio	- animateur-présentateur - Journaliste - Rechercheur	- Metteur en ondes - Monteur	59
Multimédia	- animateur-présentateur - animateur 3D - Concepteur multimédia - Dessinateur - Numérisateur	- Infographiste - Intégrateur multimédia - Journaliste (cyberjournaliste) - Webmestre	90
Production de téléseries, films et vidéos	<u>Questionnaire 1 :</u> - animateur-présentateur - Journaliste - Rechercheur - Dessinateur - animateur 3D - Aiguilleur - Caméraman	<u>Questionnaire 2 :</u> - Assistant de production - Assistant à la réalisation - Régisseur - Infographiste - Monteur - Preneur de son / perchiste - Éclairagiste	100 (50 entreprises pour chacun des questionnaires)
Relations publiques	- Agent de communication - Agent de recherche - Organisateur d'événements	- Responsable de la liste de presse - Responsable de la revue de presse - Technicien en documentation	12
Publicité et conception graphique	- Infographiste	- Graphiste	43

3.2.1 Agente, agent de communication

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5124 : *Professionnels / professionnelles des relations publiques et des communications*

Le code CNP 5124 regroupe une diversité de professions, dont celle d'agente, agent de communication.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5124 est de 43 534 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'agente ou l'agent de communication travaille en étroite collaboration avec l'attachée ou l'attaché de presse ou encore la directrice ou le directeur des communications en l'assistant dans ses activités de communication ou ses relations avec les médias.

Appellations d'emploi

- Adjointe, adjoint à l'attachée ou attaché de presse
- Agente, agent d'information
- Agente, agent de communication
- Conseillère, conseiller en communication
- Conseillère, conseiller en relations publiques
- Relationniste

Principales tâches

- Fixer des entrevues.
- Organiser des rencontres avec les médias.
- Contribuer à l'organisation de conférences de presse.
- Rédiger des communiqués de presse et des allocutions.
- Être à l'affût de l'information circulant au sujet de la cliente ou du client.
- Trouver des bonnes occasions d'accroître la visibilité de la cliente ou du client.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Capacité à travailler avec des échéances serrées
- Capacité à travailler en équipe
- Esprit de synthèse
- Excellente capacité à rédiger
- Facilité à entrer en relation avec les gens
- Sens de l'initiative
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, l'agente ou l'agent de communication peut devenir attachée ou attaché de presse, consultante ou consultant, relationniste ou encore conseillère, conseiller en relations publiques.

Perspectives d'évolution de la profession

Sur le plan qualitatif, aucun changement n'est prévu pour cette profession.

La demande pour des agentes ou agents de communication devrait continuer de croître, compte tenu du développement des relations publiques.

SONDAGE

Données

	Médias écrits	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	59	12
Nombre d'établissements ayant des agents de communication salariés ou pigistes à leur emploi.	7	9
Nombre d'agentes et d'agents de communication salariés à temps plein.	4	90
Nombre d'agentes et d'agents de communication salariés à temps partiel.	3	2
Nombre d'agentes et d'agents de communication pigistes ou autonomes.	2	6
Nombre d'agentes et d'agents de communication salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	0	29

Cumul de postes

Dans certains établissements, l'agente ou l'agent de communication fait aussi les tâches du responsable de la liste de presse et de l'agente ou de l'agent de recherche.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent majoritairement une formation universitaire (93 %); 7 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des agents de communication salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- Baccalauréat en communication ou en relations publiques (78 %) ;
- autres diplômes universitaires (administration, etc.) (11 %).

Note : aucune formation initiale au collégial n'a été mentionnée.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- Pour exercer la profession d'agente, agent de communication, les établissements exigent des candidates et candidats qu'ils possèdent une formation universitaire dans le domaine des communications ou des relations publiques.
- Les personnes qui exercent la profession cumulent des tâches associées à d'autres postes, notamment à ceux de responsable de la liste de presse et d'agente, agent de recherche.

3.2.2 Agente, agent de recherche

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5124 : *Professionnels / professionnelles des relations publiques et des communications*

Le code CNP 5124 regroupe une diversité de professions, dont celle d'agente, agent de recherche.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5124 est de 43 534 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

Dans le champ des relations publiques, l'agente ou l'agent de recherche répertorie, sous la supervision de la ou du responsable de la recherche, l'information sur un sujet donné et dresse un portrait global de la situation afin de répondre à la demande de la cliente ou du client.

Appellations d'emploi

- Agente, agent de recherche
- Recherchiste

Principales tâches

- Prendre connaissance de la demande de la cliente ou du client que lui transmet la responsable ou le responsable de la recherche.
- Analyser les différentes bases de données (pertinence, contenu de l'information, etc.).
- Consulter les banques de données pertinentes, recueillir et analyser l'information trouvée.

- Analyser les sites Internet (contenant et contenu) afin d'informer la cliente ou le client sur ce que font ou offrent les compétiteurs.
- Lire des rapports et en faire des comptes rendus.
- Suggérer des idées sur ce que pourrait faire la cliente ou le client pour améliorer son positionnement sur le marché, son image, etc.
- Faire un rapport écrit de ses recherches au responsable de la recherche.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Bonne connaissance des moteurs de recherche et d'Internet
- Capacité à travailler avec des échéances ou dates de tombée serrées
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'analyse
- Méthode
- Sens de l'initiative
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, l'agente ou l'agent de recherche peut devenir responsable de la recherche.

Perspectives d'évolution de la profession

De plus en plus, les clientes et clients font effectuer des recherches avant de se lancer dans de grandes enquêtes d'opinion, ce qui entraîne une demande accrue d'agentes ou d'agents de recherche ou encore une augmentation du temps de travail et une énergie supplémentaire de la part des personnes qui assument ces tâches, les agentes et agents de communication par exemple.

SONDAGE

Données

	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	12
Nombre d'établissements ayant des agents de recherche salariés ou pigistes à leur emploi.	5
Nombre d'agentes et d'agents de recherche salariés à temps plein.	3
Nombre d'agentes et d'agents de recherche salariés à temps partiel.	0
Nombre d'agentes et d'agents de recherche pigistes ou autonomes.	5
Nombre d'agentes et d'agents de recherche salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	3

Cumul de postes

Les tâches de l'agente et de l'agent de recherche font aussi partie de celles d'autres professionnels, par exemple les agentes et agents de communication.

Formation exigée par les employeurs

Tous les établissements ayant des agentes et agents de recherche salariés exigent qu'ils aient une formation universitaire.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les agentes et agents de recherche salariés possèdent tous une formation universitaire (baccalauréat en sciences politiques, en sociologie, en bibliothéconomie).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- On compte peu d'agentes et agents de recherche dans les établissements interrogés et ces derniers exigent une formation universitaire.
- Les tâches de ces spécialistes font généralement partie de celles d'autres professionnels, par exemple les agentes, agents de communication. Ces derniers doivent posséder une formation universitaire à l'embauche.

3.2.3 Aiguilleuse, aiguilleur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5224 : *Techniciens / techniciennes en radiotélédiffusion*

Le code CNP 5224 regroupe une diversité de professions, dont celle d'aiguilleuse, aiguilleur.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5224 est de 45 016 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'aiguilleuse ou l'aiguilleur sélectionne au fur et à mesure, parmi des graphiques ou des images filmées par différentes caméras, celles qui seront transmises en ondes dans le cadre de la production d'une émission de télévision ou celles qui seront retenues pour la production d'une télésérie, d'un film ou d'une vidéo.

Appellation d'emploi

- Aiguilleuse, aiguilleur

Principales tâches

- Interpréter et appliquer les plans et schémas de distribution des signaux vidéo ou autres
- Vérifier, avec l'équipe technique, les installations nécessaires à l'aiguillage.
- S'assurer que tous les signaux voulus arrivent au pupitre d'aiguillage.
- Faire des coupures, des mixages et des effets des différentes entrées, selon les directives de la réalisatrice, du réalisateur ou autre responsable de l'équipe de production.
- Faire fonctionner le pupitre de commande.
- S'assurer que les matériaux et les moyens techniques requis sont disponibles pour les répétitions et les productions.

Compétences et qualités personnelles

- Bonne concentration
- Capacité à réagir promptement
- Esprit d'analyse
- Sens de l'observation
- Sens artistique

Cheminement de carrière

L'aiguilleuse ou l'aiguilleur peut devenir réalisatrice ou réalisateur.

Perspectives d'évolution de la profession

Les techniciennes et techniciens en télédiffusion (CNP 5224 comprenant les aiguilleuses et aiguilleurs) doivent composer avec l'informatisation grandissante de la production d'émissions. Elles et ils doivent connaître l'utilisation des logiciels ou des systèmes informatiques reliés à la production.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des aiguilleuses ou aiguilleurs salariés ou pigistes à leur emploi.	28	6
Nombre d'aiguilleuses ou d'aiguilleurs salariés à temps plein.	39	0
Nombre d'aiguilleuses ou d'aiguilleurs salariés à temps partiel.	22	3
Nombre d'aiguilleuses ou d'aiguilleurs pigistes ou autonomes.	14	13
Nombre d'aiguilleuses et d'aiguilleurs salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans	1	0

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (78 %); 11 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Art et technologie des médias* (42 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (46 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Les aiguilleuses et aiguilleurs travaillent principalement dans les stations de télévision.
- Dans ces établissements, elles et ils sont majoritairement des personnes salariées. Cependant, une proportion significative d'aiguilleuses et d'aiguilleurs travaillent à la pige.
- À l'embauche, une formation collégiale est recherchée. Deux programmes sont privilégiés par les établissements, soit le DEC *Art et technologie des médias* et le DEC *Technologie de l'électronique*.
- Les établissements interrogés ne prévoient pas embaucher de nouveaux aiguilleurs ou aiguilleuses salariés à temps plein au cours des trois prochaines années.

3.2.4 Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5231 : *Annonces / annonceuses et personnel assimilé de la radio et de la télévision*

La profession d'animatrice-présentatrice, animateur-présentateur est associée au code CNP 5231.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5231 est de 39 061 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	2 300
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	0,7 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	35

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'animatrice-présentatrice ou l'animateur-présentateur présente et dirige, en direct ou en différé, en ligne ou dans Internet, des émissions en vue de divertir ou d'informer le public.

Appellations d'emploi

- Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
- Directrice, directeur musical (pour la radio)
- Lectrice, lecteur de nouvelles

Principales tâches

- **Planifier et préparer le déroulement d'une émission.**
- Établir un plan de ses interventions.
- **Se documenter sur les sujets à aborder et préparer des interviews.**
- Commenter ou décrire l'actualité, des faits ou des événements.
- Présenter des invitées ou des invités.
- **Diriger le déroulement des émissions.**
- **Réaliser des interviews.**
- Animer des tribunes téléphoniques.
- Enregistrer de la publicité et s'adonner à d'autres activités de promotion.
- Représenter l'établissement médiatique dans des événements culturels ou commerciaux.
- Assurer les fonctions de chercheuse et de journaliste, à l'occasion.
- Participer au montage de certains segments d'émission.
- Présenter des pièces musicales et des messages publicitaires.

Compétences et qualités personnelles

- Bonne diction
- Capacité à réagir rapidement à différentes situations
- Capacité à supporter la critique et à se remettre en question
- Connaissance générale de l'ensemble du système de production
- Connaissances techniques en mixage, mémoire numérique, informatique
- Créativité
- Curiosité intellectuelle
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Habileté à créer rapidement des liens avec les gens
- Tolérance au stress

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, l'animatrice-présentatrice ou l'animateur-présentateur peut animer une émission de plus d'envergure. D'autres peuvent trouver un poste dans un autre établissement plus important de l'entreprise.

L'animatrice-présentatrice ou l'animateur-présentateur peut aussi devenir directrice ou directeur de la programmation ou chef d'antenne.

Perspectives d'évolution de la profession

Depuis une dizaine d'années, l'industrie de la radio et de la télédiffusion a procédé à de gros changements dont les fusions de stations, la diminution des revenus publicitaires, les compressions budgétaires, le remplacement des techniques analogiques par des techniques numériques, la diminution du financement de la télévision publique, le cumul des fonctions. Dans ce contexte, l'animatrice-présentatrice ou l'animateur-présentateur devient un « homme-orchestre ».

SONDAGE

Données

	Radio	Télévision	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	59	40	50
Nombre d'établissements ayant des animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs salariés ou pigistes à leur emploi.	52	29	5
Nombre d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs salariés à temps plein.	246	52	5
Nombre d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs salariés à temps partiel.	128	18	0
Nombre d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs pigistes ou autonomes.	135	46	174
Nombre d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	15	6	0
Pourcentage de nouveaux animateurs-présentateurs à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs salariés à temps plein actuel.	2,0 %	3,8 %	-

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, quatre ont déclaré avoir des animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs, mais aucun n'a répondu aux questions portant sur la profession qui ne figurait pas dans les trois principaux déclarés (Rappelons que ces établissements étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements de multimédia, les tâches de l'animatrice-présentatrice ou de l'animateur-présentateur sont exécutées par d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient 10 employées et employés et moins à temps plein, tous postes confondus), ou, encore, par des pigistes.

Cumul de postes

Dans certains établissements, les animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs cumulent aussi les postes de journaliste, de recherchiste, de metteuse ou metteur en ondes, de directrice ou directeur musical, de productrice ou producteur, de caméraman, d'aiguilleuse ou d'aiguilleur ou de monteuse, monteur.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (47 %) ou universitaire (14 %); 28 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en journalisme, en communication, en radio (40 %);
- DEC *Art et technologie des médias* (49 %);
- DEC, sans spécialité particulière (6 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en journalisme, en communication (18 %);
- DEC *Art et technologie des médias* (32 %);
- Baccalauréat en communication ou en journalisme (22 %);
- Autres baccalauréats (histoire, administration, droit, récréologie) (8 %).

Expérience requise

Un peu plus de la moitié des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche de nouvelles animatrices-présentatrices ou nouveaux animateurs-présentateurs (58 %). Pour les autres, la moyenne s'établit à 2,8 années d'expérience.

Une formation pratique acquise à la radio étudiante est un atout. Le principal critère d'embauche repose toutefois sur les aptitudes observées chez une candidate ou un candidat au cours d'une audition ou encore sur la notoriété de la personne.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Radio

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
14 000 \$	38 000 \$	22 652 \$	21 000 \$

Télévision

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
16 000 \$	39 000 \$	27 045 \$	26 000 \$

Production de téléseries, films et vidéos : un seul établissement a répondu à cette question et le revenu d'une débutante ou d'un débutant est de 28 000 \$.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Une grande proportion des stations de radio et de télévision ont des animatrices-présentatrices et des animateurs-présentateurs. Dans les établissements interrogés, elles et ils sont principalement des personnes salariées, quoiqu'une proportion importante travaille à la pique.
- Un établissement sur dix en production de téléseries, films et vidéos a un ou des postes d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs. Dans ces établissements, les tâches associées à cette profession sont effectuées principalement par des travailleuses et travailleurs autonomes.
- En multimédia, très peu d'établissements ont des animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs.
- Il n'est pas rare que ces spécialistes cumulent d'autres postes, comme ceux de journaliste, de chercheur, de metteur en ondes, de directrice ou directeur musical, de productrice ou producteur, de caméraman, d'aiguilleur ou de monteur. C'est principalement le cas dans les stations de télévision et de radio comptant peu de personnel affecté à la production.
- Le niveau de formation exigé par les établissements à l'embauche d'animatrices-présentatrices et d'animateurs-présentateurs est très varié : la moitié exigent une formation collégiale, le quart n'exigent aucune formation initiale particulière et un établissement sur sept (14 %) exigent une formation universitaire.
- Dans les faits, la moitié des établissements déclarent que leur personnel possède une formation collégiale et près du tiers (30 %), une formation universitaire.
- Le poste d'animatrice-présentatrice et d'animateur-présentateur se situe à l'entrée sur le marché du travail dans trois établissements interrogés sur cinq.
- En tout, les stations de radio et de télévision interrogées prévoient engager une vingtaine de nouvelles animatrices-présentatrices et nouveaux animateurs-présentateurs salariés à temps plein au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5231 auquel est associée la profession d'animatrice-présentatrice, animateur-présentateur porte maintenant le titre *Annonceurs / annonceurs et autres communicateurs/communicatrices de la radio et de la télévision.*

3.2.5 Animatrice, animateur 3D

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5241 : *Designers graphiques et illustrateurs / illustratrices*

La dernière version de la CNP (2001) associe au code 5241 de nouvelles professions, dont celle d'animatrice, animateur 3D.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'animatrice ou l'animateur 3D procède à l'élaboration d'images de synthèse animées ou statiques par la modélisation, l'animation et l'interpolation de structures vectorielles en trois dimensions. Son travail s'effectue à l'aide de logiciels de manipulation des structures 3D, d'un équipement d'acquisition de matériel source (images et structures) et de systèmes de transfert sur support de diffusion. Elles et ils travaillent dans l'industrie du cinéma et du multimédia.

Appellations d'emploi

- Animatrice, animateur 3D
- Artiste 3D (traduction littérale de l'anglais « CGI Artist »)
- Infographiste 3D

Principales tâches

- Analyser les spécifications de la production.
- Développer une démarche artistique et technique de son travail.
- Acquérir et produire des éléments de référence pour l'animation 3D.
- Modéliser et manipuler des structures 3D*.
- Assigner les paramètres de manipulation des structures 3D.
- Effectuer la mise en place et la scénographie des structures 3D.
- Animer des structures 3D.
- Gérer les intervalles d'animation des structures 3D.

- Générer des images de synthèse.
- Générer des décors de synthèse.
- Traiter des images numériques.

* Structures 3D : renvoient aux accessoires, décors, personnages, particules, atmosphères, éléments de design graphiques.

Formation conduisant à l'exercice de la profession

- Formation artistique en arts visuels et design graphique.
- Divers programmes d'établissements privés en animation 3D.

Expérience requise

Les employeurs exigent souvent un ou deux années d'expérience de travail en animation 3D. Les candidates et candidats doivent présenter un portfolio animé sur support de visionnement (démon) ou un portfolio d'artiste.

Compétences et qualités personnelles

- Talent artistique
- Maîtrise des outils et logiciels propres à l'animation 3D
- Connaissance approfondie du langage cinématographique relié à l'animation, au design et à la communication graphique
- Autonomie
- Créativité
- Sens de l'esthétique, du détail et de la précision
- Respect des méthodes et des échéanciers de production
- Intérêt pour la formation continue

Cheminement de carrière

Les animatrices et animateurs 3D ont la possibilité d'accéder à de nombreux postes, tels que :

- modèleuse, modéleur 3D
- animatrice 3D principale, animateur 3D principal
- conceptrice, concepteur de personnages et d'accessoires 3D
- conceptrice, concepteur de décors et de synthèse
- scénographe 3D
- superviseuse, superviseur de l'animation 3D
- directrice technique, directeur technique
- directrice de l'animation, directeur de l'animation
- conceptrice, concepteur d'effets visuels numériques
- designer graphique
- directrice, directeur artistique
- directrice, directeur de la création

Selon le talent des candidates et candidats, leurs aptitudes et leurs centres d'intérêt, le profil de carrière peut différer d'une personne à l'autre. Toutefois, il est probable que celles et ceux démontrant un énorme potentiel artistique seront très rapidement appelés à occuper des postes à caractère créatif.

Perspectives d'évolution de la profession

La modélisation et l'animation des structures en trois dimensions sont maintenant accessibles à tous grâce à leur coût de moins en moins élevé. Aussi, d'ici quelques années, bon nombre d'étapes laborieuses du travail de l'animatrice ou l'animateur 3D seront exécutées par un ordinateur. Cependant, chaque industrie reliée à l'utilisation des images de synthèse a un besoin insatiable de nouveaux contenus visuels. Les professions dérivées de l'animation 3D devront donc répondre à cette demande sans cesse croissante de contenus nouveaux, mais elles devront aussi évoluer en fonction du développement technologique.

Il n'en demeure pas moins que l'animatrice ou animateur 3D devra toujours maîtriser ses outils afin d'aller au-delà des limites techniques et ainsi développer un contenu original et de qualité, tout en respectant les délais et en limitant les coûts de production.

L'animation 3D et l'imagerie de synthèse sont des secteurs en constante évolution depuis les années. Seuls les artistes qui maîtriseront les outils du 3D pourront participer concrètement à cette évolution.

SONDAGE

Données

	Multimédia	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	90	50
Nombre d'établissements ayant des animateurs 3D salariés ou pigistes à leur emploi.	46	10
Nombre d'animateurs et d'animatrices 3D salariés à temps plein.	-	3
Nombre d'animateurs et d'animatrices 3D salariés à temps partiel.	-	0
Nombre d'animateurs et d'animatrices 3D pigistes ou autonomes.	-	42
Nombre d'animateurs et d'animatrices 3D salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	-	2

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, 46 ont déclaré avoir des animatrices et animateurs 3D, mais seulement six ont répondu aux questions portant sur la profession. Les autres n'ont pas répondu aux questions pour les raisons suivantes :

- vingt-et-un considèrent que les postes de production multimédia exigent une expérience importante et qu'ils ne sont donc pas accessibles aux personnes nouvellement diplômées;
- vingt n'ont pas déclaré ce poste comme l'un de leurs trois principaux (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements, les tâches d'animation 3D s'ajoutent à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employés et employées et moins à temps plein, tous postes confondus), ou, encore, par des pigistes.

À titre indicatif, les six établissements ayant répondu ont déclaré :

- avoir 30 animatrices et animateurs 3D salariés à temps plein,
- n'avoir aucune animatrice ou aucun animateur 3D salarié à temps partiel,
- faire affaire avec quatre pigistes,
- devoir embaucher 48 animatrices et animateurs 3D au cours des trois prochaines années

Cumul de postes

Dans les petits établissements, des tâches d'animation 3D peuvent être effectuées par d'autres professionnels, par exemple les infographistes.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession d'animatrice, animateur 3D est relativement nouvelle et il est difficile d'en bien délimiter les contours.
- Il est aussi difficile d'évaluer le nombre d'animatrices et animateurs 3D qui seront recrutés au cours des prochaines années. La croissance envisagée pour les domaines du multimédia et du cinéma (chapitre 2) laisse entrevoir de bonnes perspectives d'emploi pour les personnes en production multimédia.
- Le talent artistique et les compétences techniques sont importants pour exercer cette profession.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis de TechnoCompétences

Après des consultations auprès d'employeurs, on retient que plusieurs étapes du travail de l'animatrice et de l'animateur 3D vont probablement être informatisées d'ici quelques années.

Une confusion existe entre les professions d'animatrice et animateur 3D, dessinatrice et dessinateur, infographiste et graphiste. Le portrait de secteur analyse chacune de ces professions en fonction du ou des domaines auxquels elles sont généralement associées et n'est pas à même de mettre en évidence les similitudes et les différences qui existent entre ces professions selon le type d'établissement ou d'employeur.

3.2.6 Assistante, assistant de production

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5226 : *Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*

Le code CNP 5226 regroupe une diversité de professions, dont celle d'assistante, assistant de production.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5226 est de 37 593 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'assistante ou l'assistant de production effectue les tâches de soutien demandées afin d'assurer que la production se réalise en respectant le programme et l'horaire prévus.

Appellations d'emploi

- Assistante, assistant de production
- Première assistante, premier assistant
- Deuxième assistante, deuxième assistant
- Troisième assistante, troisième assistant
- « Gofer » (appellation commune dans le milieu)
- Technicienne, technicien à la production

Principales tâches

- **Assister aux réunions de production et aux répétitions.**
- **Prendre note des points qui permettront de coordonner l'action durant le tournage.**
- Convoquer les participantes et participants.
- Agir à titre de secrétaire de production pour les productions de moindre envergure.
- **Accomplir toute autre tâche demandée par la réalisatrice ou le réalisateur.**

Compétences et qualités personnelles

- Entregent
- Esprit d'équipe
- Rapidité d'exécution
- Sens de l'organisation
- Souci du détail

Formation conduisant à l'exercice de la profession

Une formation sur mesure appelée « soutien technique en production cinématographique et de spectacles » est offerte par quelques commissions scolaires.

Cheminement de carrière

Le poste d'entrée est généralement celui de troisième assistante, assistant à la production. Les fonctions et les responsabilités du troisième, du deuxième et du premier assistant peuvent être différentes, selon le type de production.

Lorsque la personne comprend bien les rouages de production et qu'elle possède les compétences requises, elle peut accéder à un poste de scripte, de coordonnatrice ou coordonnateur de production, de productrice ou producteur, de régisseuse ou régisseur, de réalisatrice ou réalisateur.

Perspectives d'évolution de la profession

Comme les personnes disponibles et intéressées sont déjà nombreuses sur le marché du travail, les perspectives d'emploi sont limitées. Il est nécessaire d'être énergique et persistant pour faire son chemin dans cette profession.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des assistantes, assistants de production salariés ou pigistes à leur emploi.	24	33
Nombre d'assistantes, assistants de production salariés à temps plein.	58	14
Nombre d'assistantes, assistants de production salariés à temps partiel.	33	6
Nombre d'assistantes, assistants de production pigistes ou autonomes.	65	209
Nombre d'assistantes, assistants de production salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	12	8

Cumul de postes

Selon le contexte de production (cinéma ou télévision, personnel syndiqué ou non syndiqué), l'assistante ou l'assistant de production peut aussi cumuler des tâches de caméraman, de preneur de son, d'éclairagiste, de régisseur et de technicienne, technicien au montage et démontage des décors.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (66 %); 17 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication et en cinéma (32 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (36 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (16 %),
- DEC, sans spécialité particulière (8 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des assistantes, assistants de production salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DES (8 %),
- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication et en cinéma (18 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (23 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (10 %),
- Baccalauréat (communication, études cinématographiques, arts visuels) (21 %).

Expérience requise

Le pourcentage d'établissements interrogés qui n'exigent aucune expérience à l'embauche de nouvelles assistantes ou nouveaux assistants de production s'établit à 44 %. Les autres demandent en moyenne deux années d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
10 000 \$	28 000 \$	23 253 \$	25 000 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La majorité des personnes exerçant cette profession dans les établissements de production de téléseries, de films et de vidéos sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- Le profession d'assistante, assistant de production se situe à l'entrée sur le marché du travail pour deux établissements sur cinq.
- L'assistante ou l'assistant de production peut cumuler les postes de caméraman, preneur de son, éclairagiste, régisseur et technicienne, technicien au montage et démontage des décors.
- La formation exigée par les établissements de même que la formation que la main-d'œuvre possède varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique et programmes variés.
- Les deux tiers des établissements exigent une formation collégiale, sans privilégier un programme donné.
- Le cinquième des établissements ont du personnel qui possède une formation universitaire.
- En tout, les établissements interrogés prévoient engager une vingtaine de nouveaux assistants et assistantes de production salariés et à temps plein au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5227, *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* est plus approprié. Il couvre une diversité de professions auxquelles est associée la profession d'assistante, assistant de production, sous l'appellation *assistant, assistante de plateau*.

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions, quoique portant le même titre, seraient passablement différentes selon qu'elles seraient exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour une description des emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁵⁴.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

À moins de suivre la formation appropriée, le métier d'assistant de production n'est pas en cheminement de carrière avec les métiers de scripte ou de producteur non plus que de réalisateur. La fonction d'assistant de production ne devrait pas inclure les appellations d'emploi de premier, deuxième ou troisième assistant.

Dans l'industrie cinématographique, le cumul de postes est rare voire inexistant.

¹⁵⁴ ÉDUCONSEIL, *Description de 73 emplois en vigueur au Syndicat des techniciennes et des techniciens du cinéma et de la vidéo au Québec*, Montréal, mai 2000, sans pagination. Cette étude a été produite pour le compte du STCVQ.

3.2.7 Assistante, assistant à la réalisation

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5226 : *Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*

Le code CNP 5226 regroupe une diversité de professions, dont celle d'assistante, assistant à la réalisation.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5226 est de 37 593 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'assistante ou assistant à la réalisation accomplit diverses tâches de planification et d'organisation pour assister la réalisatrice ou le réalisateur d'un film ou d'une émission télévisée.

Appellations d'emploi

- Assistante, assistant à la réalisation.
- Assistante réalisatrice, assistant réalisateur.
- Première assistante réalisatrice, premier assistant réalisateur.

Principales tâches

- Aider au découpage du scénario.
- **Communiquer, en tant que bras droit de la réalisatrice ou du réalisateur, sa vision à l'équipe de tournage.**
- Établir les horaires et préparer les feuilles de service.
- **Chercher et sélectionner les lieux de tournage.**
- Faire la sélection des acteurs secondaires et des figurants (pour la fiction seulement).
- Diriger des répétitions et des essais de cadrage.
- Agir à titre de directrice ou directeur de production pour les productions de moindre envergure.

La tâche suivante est particulière à la télévision :

- participer au travail de postproduction (visionnement du matériel tourné, choix des images, montage de la production, etc.) jusqu'à la sortie du film ou de l'émission.

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Connaissance de l'industrie du cinéma ou de la télévision
- Esprit d'équipe
- Leadership
- Méthode
- Respect des échéanciers et des budgets
- Sens de l'organisation
- Tolérance au stress

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des assistantes, assistants à la réalisation salariés ou pigistes à leur emploi.	11	26
Nombre d'assistantes, assistants à la réalisation, salariés à temps plein.	37	9
Nombre d'assistantes, assistants à la réalisation, salariés à temps partiel	5	11
Nombre d'assistantes, assistants à la réalisation, pigistes ou autonomes.	22	111
Nombre d'assistantes, assistants à la réalisation, salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans	0	6

Cumul de postes

Selon le contexte de production (cinéma ou télévision, personnel syndiqué ou non syndiqué), l'assistante ou l'assistant à la réalisation peut cumuler les postes de monteuse ou monteur, de caméraman ou de chercheur.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (61 %) ou universitaire (17 %); 17 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en journalisme, en communication et en cinéma (42 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (42 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des assistantes, assistants à la réalisation salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication et en cinéma (30 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (22 %),
- Baccalauréat (communication, études cinématographiques, histoire) (35 %).

Expérience requise

Cinquante pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche des nouveaux assistants ou assistantes à la réalisation. Pour les autres, la moyenne s'établit à 1,3 année d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
20 000 \$	34 000 \$	25 508 \$	27 000 \$

Cheminement de carrière

L'assistante ou l'assistant à la réalisation peut devenir réalisatrice ou réalisateur, s'il ou elle développe les compétences requises. Elle ou il peut aussi travailler dans un établissement plus important de l'entreprise.

Perspectives d'évolution de la profession

Télévision

Le poste d'assistante ou d'assistant à la réalisation est souvent le premier touché par les compressions budgétaires; la réalisatrice ou le réalisateur cumule alors les tâches de l'assistante ou l'assistant à la réalisation.

Cinéma

Montréal continue d'être un centre de tournage étranger et contribue par le fait même à ouvrir des débouchés. Il est toutefois nécessaire d'accumuler des expériences cinématographiques diverses afin d'établir une solide crédibilité dans ce milieu.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La majorité des personnes exerçant cette profession dans les établissements de production de téléseries, de films et de vidéos sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- Le poste d'assistante, assistant à la réalisation se situe à l'entrée sur le marché du travail pour un établissement sur deux.
- L'assistante ou l'assistant à la réalisation peut cumuler les postes de monteuse ou monteur, de caméraman ou de chercheur.

- La formation exigée par les établissements de même que la formation acquise par la main-d'œuvre varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique) et programmes divers.
- Trois établissements sur cinq exigent une formation collégiale et privilégient le DEC préuniversitaire ou le DEC *Art et technologie des médias*.
- Trente-cinq pour cent des établissements ont du personnel qui possède une formation universitaire.
- Les établissements interrogés prévoient engager peu de nouveaux assistants et assistantes à la réalisation salariés et à temps plein au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5226 auquel est associée la profession d'assistante, assistant à la réalisation porte maintenant le titre *autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*.

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions, quoique portant le même titre, seraient passablement différentes selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour les emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁵⁵.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

Dans l'industrie cinématographique, le cumul de postes est rare voire inexistant.

¹⁵⁵ Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec, sans pagination.

3.2.8 Brûleuse, brûleur de plaques

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9472 : *Photograpeurs-clicheurs / photograpeuses-clicheuses, photograpeurs-reporters / photograpeuses-reportresses et autre personnel de pré-mise en train*

Le code CNP 9472 regroupe une diversité de professions, dont celle de brûleuse, brûleur de plaques.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9472 est de 36 079 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les brûleuses et brûleurs de plaques sont au plus 1 525 personnes, soit au plus 3,9 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, compte tenu du fait que les pelliculeuses et pelliculeurs sont aussi inclus dans le CNP 9472.

Définition de la profession

La brûleuse ou le brûleur de plaques (ou monteuse, monteur de plaques en sérigraphie) prépare les plaques (ou les écrans en sérigraphie) qui servent à l'impression.

Appellations d'emploi

- Brûleuse, brûleur de plaques
- Clicheuse, clicheur
- Monteuse, monteur de plaques (seulement en sérigraphie)
- Photolithographe
- Préparatrice, préparateur de plaques (*plate maker*)

Principales tâches

Tâches générales :

- recevoir des films montés ou un fichier informatisé,
- choisir les plaques ou les écrans appropriés.

Les tâches varient selon le procédé choisi.

Pour la sérigraphie, il s'agit d'un travail manuel avant tout :

- transposer le positif sur les écrans de soie à l'aide d'émulsions photosensibles,
- faire sécher les écrans,
- vérifier les écrans,
- transmettre les écrans aux pressières et pressiers,
- récupérer les écrans après leur utilisation,
- laver les écrans pour pouvoir les réutiliser.

Pour la lithographie et la flexographie, les tâches sont les suivantes :

- régler l'insolateur de plaques;
- placer les films dans le brûleur;
- exposer les plaques avec l'isolateur;
- développer les plaques (dans une machine à l'aide de produits chimiques);
- vérifier les plaques;
- transmettre les plaques et le dossier de production au service des presses.

Formation exigée par les employeurs

Aucune formation initiale particulière n'est exigée. Par ailleurs, le recrutement pour cette profession est faible.

Compétences et qualités personnelles

Les compétences particulières à maîtriser pour l'exercice de la profession ne semblent pas justifier une formation spéciale (niveau de compétence C¹⁵⁶, selon la CNP).

Cheminement de carrière

Les employées et employés de prépresse affectés à des tâches de préparation de plaques seront mis à pied ou très probablement recyclés dans des tâches de vérification d'épreuves numériques (les épreuves analogiques disparaîtront au profit de celles-ci) ou d'imposition par ordinateur.

L'apprentissage d'une nouvelle profession est essentiel aux brûleuses et brûleurs de plaques qui souhaitent se recycler.

¹⁵⁶ Le niveau de compétence C est atteint après « un à quatre ans d'études secondaires *ou* jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise ».

Perspectives d'évolution de la profession

La technologie du « direct à la presse » entraîne une diminution importante du nombre de personnes exerçant cette profession. Elle conserve une importance stratégique pour les établissements qui utilisent la technologie traditionnelle des plaques, car la qualité de celles-ci est déterminante pour la qualité du produit imprimé.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- Profession du domaine des communications graphiques en voie de disparition, sauf pour les établissements qui utilisent encore les technologies traditionnelles et pour lesquelles il s'agit d'un poste stratégique.
- Aucune formation initiale particulière n'est exigée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec

À la suite d'une consultation auprès de ses partenaires, le CSMOCGQ conclut que la profession de brûleuse, brûleur de plaques pour le procédé offset est en voie de disparition. Toutefois, les perspectives d'évolution de cette profession seraient à évaluer en sérigraphie et en flexographie car il y aurait actuellement une automatisation de ces procédés.

3.2.9 Caméraman

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5222 : *Cadreuses / cadres de films et de vidéos*

La profession de caméraman est associée au code CNP 5222.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5222 est de 44 325 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	1 100
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	1,3 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	25

Perspectives d'évolution de la profession

Le nombre de caméramans a augmenté de façon sensible au cours des dernières années. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation du nombre de tournages de films et de productions pour la télévision.

Toutefois, cette profession étant très populaire, les candidates et candidats doivent souvent débiter comme stagiaires, puis dans des emplois à temps partiel ou « sur appel », accepter des postes connexes (preneure, preneur de son ou éclairagiste ou même menuisière, menuisier de scène) ou d'assistante caméraman, assistant caméraman. En outre, la popularité de cette profession entraîne un taux de roulement très faible, ce qui limite le nombre de débouchés. Celles et ceux qui se démarquent par la qualité de leur travail, qui ont bonne réputation dans ce milieu et qui développent un bon réseau de relations accèdent après quelques années à des postes permanents ou obtiennent suffisamment de contrats pour travailler à l'année.

La grande majorité des caméramans travaillent dans les industries de la télédiffusion et de la production et distribution de films et de matériel audiovisuel.

L'industrie de la télédiffusion est actuellement soumise à des tendances opposées qui influent sur la profession de caméraman. En effet, la multiplication des chaînes spécialisées permet la création de quelques postes, mais ces chaînes, de même que les chaînes traditionnelles, font de plus en plus appel aux producteurs privés pour les émissions qu'elles présentent. Elles embauchent donc moins de caméramans. De plus, la technologie permet le contrôle de plusieurs caméras par une seule personne. L'effet combiné de ces tendances devrait conduire à une certaine stabilité du nombre de caméraman dans cette industrie.

Dans l'industrie de la production et distribution de films et de matériel audiovisuel, les tendances sont beaucoup plus positives. On note, entre autres, une hausse de la production d'émissions présentées par les chaînes de télévision. En effet, les politiques gouvernementales de financement des émissions de télévision, la concurrence entre les chaînes et la recherche d'une plus grande flexibilité encouragent la production privée. Cette industrie est donc la grande gagnante pour ce qui est de la création de chaînes spécialisées et de la croissance de la sous-traitance des chaînes traditionnelles. En outre, cette industrie profite de la forte croissance de la production de téléfilms, de téléseries et de films étrangers au Québec. En conséquence, le nombre de caméraman devrait continuer à augmenter dans cette industrie au cours des prochaines années, quoique à un rythme moins spectaculaire qu'au cours des dernières années.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le caméraman actionne une caméra lors de tournages de films, de vidéos ou d'émissions télévisées afin de filmer les différentes scènes composant la trame visuelle de la production.

Appellations d'emploi

- Assistante ou assistant caméraman
- Caméraman
- Premier ou première caméraman, deuxième caméraman, troisième caméraman
- Cadreuse, cadreur (production de films)

Principales tâches

- Participer au choix de la composition des images, du cadrage et des meilleurs angles des prises de vue en fonction des effets visuels et de l'atmosphère recherchés par la réalisatrice ou le réalisateur.
- Préparer les objectifs et autres accessoires.
- Régler, manipuler et déplacer la caméra de façon appropriée pour filmer les scènes.
- Produire des images nettes, bien composées afin de mettre en valeur les éléments voulus (action des personnages, émotions, détails ou vue d'ensemble du décor, luminosité, etc.).

Compétences et qualités personnelles

- Bonne concentration
- Bonne forme physique (les caméras sont lourdes)
- Compréhension des différentes composantes de l'image
- Compréhension des rouages et des particularités techniques de la caméra
- Dextérité
- Patience
- Sens artistique
- Sens critique
- Sens de l'initiative
- Sens de l'observation

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, les caméramans peuvent travailler sur des films, vidéos ou émissions de plus d'envergure, devenir directrices, directeurs de la photographie, réalisatrices, réalisateurs, gestionnaires de projets ou productrices, producteurs.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des caméramans salariés ou pigistes à leur emploi.	26	34
Nombre de caméramans salariés à temps plein.	56	11
Nombre de caméramans salariés à temps partiel.	39	0
Nombre de caméramans pigistes ou autonomes.	37	165
Nombre de caméramans salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	5	1
Pourcentage de nouveaux caméramans à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre actuel de caméramans salariés à temps plein.	3,0	-

Cumul de postes

Selon le contexte de production (cinéma ou télévision, personnel syndiqué ou non syndiqué), la ou le caméraman cumule de plus en plus de tâches comme s'occuper du son et de l'éclairage.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (65 %); 27 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Art et technologie des médias* (53 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (16 %),
- DEC, sans aucune spécialité particulière (16 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La très grande majorité des personnes exerçant cette profession dans les établissements de production de téléseries, de films et de vidéos sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- La ou le caméraman peut cumuler d'autres tâches, comme s'occuper du son et de l'éclairage.
- La formation exigée par les établissements de même que la formation acquise par la main-d'œuvre varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique et programmes variés.
- Les deux tiers des établissements exigent une formation collégiale, sans privilégier un programme donné.
- Un peu plus du quart (27 %) n'exigent aucune formation initiale particulière.
- Les perspectives d'emploi sont meilleures dans l'industrie de la production et de la distribution de films et de matériel audiovisuel que dans l'industrie de la télédiffusion.
- Toutefois, il semble que les personnes qui exerceront la profession de caméraman dans l'avenir seront davantage des travailleuses et travailleurs autonomes puisque très peu de personnes salariées à temps plein seront engagées par les établissements au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5222 auquel est associée la profession de caméraman porte maintenant le titre *cadreurs, cadreuses de films et cadreurs, cadreuses vidéo*.

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions, quoique portant le même titre, sont passablement différentes selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour une meilleure connaissance des emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁵⁷.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

L'industrie cinématographique utilise l'appellation de cadreur plutôt que celle de caméraman.

Dans l'industrie cinématographique, le cumul de postes est rare voire inexistant.

¹⁵⁷ Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec, sans pagination.

3.2.10 Chargée, chargé de projet en imprimerie

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 1473 : *Commis à la production*

Le code CNP 1473 regroupe une diversité de professions, dont celle de chargée, chargé de projet en imprimerie.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 1473 est de 34 019 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les chargées et chargés de projet en imprimerie sont au nombre de 180, soit 0,5 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

Définition de la profession

La chargée ou le chargé de projet en imprimerie est responsable de la réalisation des commandes. Elle et il planifie et coordonne les opérations de production. Elle et il vérifie la conformité des processus de production avec les normes de qualité de l'établissement.

Appellations d'emploi

- Chargée, chargé de projet en imprimerie
- Chargée, chargé de projet de travaux d'imprimerie
- Coordinatrice, coordonnateur de production

Principales tâches

- Remplir le dossier relatif au produit à imprimer (spécifications très précises du produit à imprimer).
- Préparer les bons de commande pour le service des achats ou, dans certains cas, commander les matières premières nécessaires.
- S'assurer de la disponibilité des ressources internes.
- Planifier les étapes de production.
- Produire les fiches de travail et aviser chaque intervenante ou intervenant des tâches à réaliser et du temps à prévoir pour chacune.
- Confirmer le démarrage de la production.
- Vérifier l'état d'avancement et le respect des normes de qualité de chaque étape de la production (au prépresse, à l'impression, à la finition), à l'interne ou chez le sous-traitant.
- S'assurer de la livraison du produit imprimé chez le client dans les délais et aux lieux prévus.
- Régler les conflits avec le client lorsqu'ils surviennent.
- S'assurer que tout est réuni pour que le dossier puisse être fermé après la facturation.

Formation exigée par les employeurs

- DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie*

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les chargées et chargés de projet des établissements ont, pour la plupart, été promus à l'interne; elles et ils proviennent d'autres divisions de l'établissement (production, service à la clientèle, contrôle qualité ou films).

Parmi les plus jeunes chargées et chargés de projet se trouvent des titulaires du DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie*.

Expérience requise

Dans la plupart des établissements, cette profession ne requiert aucune expérience, car elle est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail.

Compétences et qualités personnelles

- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance de la chaîne graphique et des matières premières
- Débrouillardise
- Esprit de décision
- Minutie

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant¹⁵⁸

Revenu minimum	Revenu maximum
23 000 \$	28 000 \$

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, la chargée ou chargé de projet peut accéder aux postes de coordonnatrice principale ou coordonnateur principal, estimatrice ou estimateur, représentante ou représentant des ventes, cédules de presse, surveillante ou surveillant de l'imprimerie et directrice ou directeur de la production.

Perspectives d'évolution de la profession

Les employeurs n'entrevoient pas de changement pour cette profession au cours des années à venir, si ce n'est l'utilisation de plus en plus courante d'outils informatiques et de télécommunications.

Les chargées et chargés de projet devront mettre leur connaissance de la chaîne graphique régulièrement à jour, en particulier celles qui ont trait aux nouveaux procédés et au nouveau matériel de production qui continueront d'évoluer considérablement au cours des prochaines années. Elles et ils devront connaître précisément les caractéristiques techniques des outils qui sont à la fois marqués par l'informatisation et l'automatisation.

« Le recrutement ne pose pas vraiment de difficultés aux employeurs, même si le nombre de diplômés est assez limité ¹⁵⁹. »

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de chargée, chargé de projet en imprimerie est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail. Les personnes qui accèdent à ce poste proviennent généralement d'autres divisions de l'établissement.
- Le DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* est recherché par les employeurs.
- Les établissements ont peu de problèmes à recruter du personnel pour occuper ce poste.
- Les chargées et chargés de projet devront mettre leurs connaissances à jour avec l'arrivée de nouveaux procédés et nouveau matériel de production.

¹⁵⁸ Contrairement à la majorité des données qui proviennent de l'étude du CSMOCGQ, celles-ci proviennent de QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, *Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie*, Québec, ministère de l'Éducation, 2000, 51p.

¹⁵⁹ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p. 81.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec

Selon l'avis du CSMOCGQ, et selon l'étude préliminaire du ministère de l'Éducation¹⁶⁰, la profession de chargée, chargé de projet et celle d'estimatrice, estimateur convergent. Cette convergence se traduit notamment au plan des tâches à réaliser, des qualités personnelles exigées et du cheminement de carrière des personnes.

¹⁶⁰ Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie, 2000.

3.2.11 Commis de bibliothèque

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
			✓	

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 1451 : *Commis de bibliothèque*

La profession de commis de bibliothèque est associée au code CNP 1451.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 1451 est de 27 515 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC (MISE À JOUR MARS 2001)

Emplois, moyenne 1998-2000 :	2 500
Taux de croissance annuel 2001-2005 :	0,7 %
Besoins annuels totaux 2001-2005 :	100

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le commis de bibliothèque effectue diverses tâches de bureau liées à la commande, à la réception, au prêt et au retour des documents.

Appellations d'emploi

- Agente, agent de bureau
- Assistante, assistant responsable aux prêts
- Commis aux prêts
- Commis de bibliothèque
- Préposée, préposé au service de prêts

Principales tâches

- Accueillir et diriger la clientèle.
- Aider la clientèle à utiliser les différentes ressources (équipement audiovisuel, recherche dans les banques de données).
- Remplir et expédier des bons de commande.
- **Faire la préparation matérielle des documents (étiquette antivol, carte de prêt, etc.).**
- **Placer les livres sur les rayons.**
- **Enregistrer les prêts et les retours.**
- **Effectuer les rappels.**
- Gérer la réserve.
- S'occuper des prêts entre bibliothèques.
- Faire la saisie des données à l'ordinateur.
- Recevoir des documents, en vérifier l'état et, au besoin, les envoyer à la reliure.

Compétences et qualités personnelles

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à utiliser des systèmes informatiques
- Capacité à communiquer
- Méthode
- Souci du bon service à la clientèle
- Précision
- Sens de l'organisation
- Souci du détail et minutie

Cheminement de carrière

Il n'existe pas vraiment de possibilité de cheminement de carrière pour les commis de bibliothèque. Certaines ou certains suivent le programme DEC *Techniques de la documentation* pour devenir techniciennes, techniciens en documentation.

Perspectives d'évolution de la profession

Il n'y a pas de changement prévu pour cette profession.

ENQUÊTE INTERNE GROUPE DBSF INC.

Nombre d'établissements interrogés.	15
Nombre de commis de bibliothèque salariés à temps plein.	74
Nombre de commis de bibliothèque salariés à temps partiel.	95
Nombre de commis de bibliothèque pigistes ou autonomes.	18
Nombre de commis de bibliothèque salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	9

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement un DES (80 %) ou un DEC en *Techniques de la documentation* (13 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des commis de bibliothèque salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DES : 50 %,
- DEC *Techniques de la documentation* : 13 %,
- Autre DEC général, (*Techniques de loisirs*) : 17 %,
- Formation universitaire : 17 %.

Expérience requise

On estime que 93 % des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche de nouvelles ou nouveaux commis de bibliothèque.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
12 740 \$	31 200 \$	22 324 \$	22 300 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- Cette profession n'exige aucune formation initiale particulière.
- En général, les personnes exerçant cette profession ont un DES. Toutefois, certains titulaires d'un diplôme universitaire exercent aussi la profession.
- Pour les techniciennes, techniciens en documentation, il s'agit d'un poste d'entrée sur le marché du travail.
- Selon les données d'Emploi-Avenir Québec, les perspectives d'emploi sont limitées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Emploi-Avenir, mars 2001

Les principaux secteurs d'emploi pour les commis de bibliothèque sont les suivants :

- l'enseignement et l'administration publique : 94,0 %.

3.2.12 Conceptrice, concepteur multimédia

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5241 : *Designers graphiques et illustrateurs / illustratrices*

La nouvelle version de la CNP (2001) associe de nouvelles professions au code 5241 dont celle de conceptrice, concepteur multimédia.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La conceptrice ou le concepteur multimédia intervient au tout début d'un projet en concevant et en réalisant des environnements multimédias interactifs, des scénarios et des maquettes.

Appellations d'emploi

- Conceptrice idéatrice, concepteur idéateur
- Conceptrice, concepteur multimédia
- Idéatrice, idéateur

Principales tâches

- Recueillir et évaluer les besoins de la clientèle.
- Conseiller la clientèle et la chargée ou le chargé de projet sur les critères de création (contraintes monétaires, techniques, etc.).
- Élaborer le concept original et les composantes de base.
- Préparer le scénario préliminaire et présenter des maquettes au client ou à la cliente.
- Préparer le devis technique, estimer les coûts de production et préparer le calendrier de travail.
- Concevoir et développer les éléments graphiques.
- Réaliser le développement multimédia : analyse et mise au point d'organigrammes de contenu; intégration des systèmes auteurs aux projets; réalisation des prototypes; programmation; intégration des médias; tests.
- Prendre en charge l'étape de la production avancée (production audio, d'images, de séquences animées et de bases de données).
- Collaborer au montage de portfolios de l'entreprise.

Formation conduisant à l'exercice de la profession

- DEC *Techniques d'intégration multimédia*
- Baccalauréat en arts visuels, en arts médiatiques, en multimédia, en design graphique
- Divers programmes d'établissements privés en multimédia
- Formation en informatique

Expérience

- Minimum de trois années en production multimédia

La créativité, le talent et l'originalité sont souvent déterminants pour l'embauche.

Compétences et qualités personnelles

- Connaissance des arts visuels et de la culture artistique
- Connaissance des principaux logiciels d'intégration multimédia
- Connaissance des technologies de l'information
- Connaissance des normes d'édition et de publication numériques
- Créativité et originalité
- Sens de l'esthétique
- Capacité à réagir rapidement et efficacement aux changements constants et aux délais de production très courts
- Esprit d'équipe
- Tolérance au stress

Cheminement de carrière

Le poste de conceptrice, concepteur multimédia fait généralement partie du cheminement de carrière de l'intégratrice ou intégrateur multimédia.

Perspectives d'évolution de la profession

Le secteur du multimédia est en développement au Québec. Les concepteurs occupent un poste clé dans la chaîne de production d'un projet multimédia. Selon le cas, la conception et le scénario peuvent être sous la responsabilité d'une seule ou de plusieurs personnes. Il arrive même que ces responsabilités soient assumées par des concepteurs graphiques ou même par des programmeurs. La conception évolue avec la collaboration des autres membres de l'équipe de production.

SONDAGE

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, 72 ont déclaré avoir des conceptrices et concepteurs multimédia à leur emploi, mais seulement cinq ont répondu à l'ensemble des questions portant sur la profession. Les autres n'ont pas répondu aux questions pour les raisons suivantes :

- vingt-huit considèrent que les postes de production multimédia exigent une expérience importante et qu'ils ne sont donc pas accessibles aux personnes nouvellement diplômées;

- trente-neuf établissements ne l'ont pas déclaré comme étant l'un de leurs trois principaux postes (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements, les tâches de conception s'ajoutent à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employées et employés et moins à temps plein, tous postes confondus), ou encore par des pigistes.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession de conceptrice, concepteur multimédia est relativement nouvelle. En ce sens, il est difficile d'en bien délimiter les contours.
- La profession ne se situe pas à l'entrée sur le marché du travail puisqu'il faut un minimum d'expérience en production multimédia.
- Le talent artistique ainsi que les compétences techniques sont importants pour exercer cette profession.
- Il est difficile d'évaluer le nombre de conceptrices et concepteurs multimédia qui seront recrutés au cours des prochaines années. La croissance envisagée pour ce domaine (chapitre 2) laisse entrevoir de bonnes perspectives d'emploi pour les personnes en production multimédia.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

TechnoCompétences

Les partenaires consultés ne sont pas en mesure de valider l'information selon laquelle le poste de conceptrice, concepteur multimédia ferait partie du cheminement de carrière d'une intégratrice ou d'un intégrateur multimédia, ni qu'il faille un minimum de trois années d'expérience en production multimédia pour y accéder.

Il est à noter que dans les grandes entreprises, l'évaluation des besoins de la clientèle se fait plutôt par des spécialistes de la vente, alors que la conception des éléments graphiques est réservée à la directrice ou au directeur artistique.

La conceptrice ou le concepteur multimédia est souvent embauché à partir d'un simple portfolio d'étudiant et le poste ne nécessite aucune habileté artistique particulière. Par ailleurs, selon l'Institut de la statistique du Québec, les entreprises disent avoir de la difficulté à embaucher des conceptrices-scénaristes, concepteurs-scénaristes.

3.2.13 Dessinatrice, dessinateur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5223 : *Techniciens / techniciennes en graphisme*

La nouvelle version de la CNP (2001) associe au code 5223 de nouvelles professions, dont celle de dessinatrice, dessinateur.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La dessinatrice ou le dessinateur produit, à la main ou de façon numérique, des animations qui peuvent être plus ou moins complexes, selon la nature de l'application. Elle ou il sélectionne les techniques et les outils (traditionnels ou informatiques), selon le type d'animation et le média en cause (cinéma, série télévisée, publicité, produits interactifs).

Appellations d'emploi

- Animatrice, animateur 2D
- Dessinatrice, dessinateur
- Dessinatrice, dessinateur en dessin animé

Le terme « animatrice » ou « animateur » désigne exclusivement la personne qui détermine et produit les mouvements d'objets ou de personnages dans un produit animé.

Principales tâches

- Analyser les spécifications du scénario du film, de la scénarisation interactive et des interfaces du produit multimédia.
- Produire des maquettes sur papier.
- Produire des esquisses de personnages et des ébauches d'animation.
- Produire et mettre à jour les animations en utilisant différentes techniques.
- Traiter les dessins à l'aide d'outils informatiques, au besoin.

Formation conduisant à l'exercice de la profession

- DEC *Dessin animé*
- Formation artistique en arts médiatiques, arts visuels, infographie
- Divers programmes d'établissements privés en animation 2D

Expérience requise

Une à deux années d'expérience en production d'animation (séries télévisées, commerciaux, longs métrages, etc.) peuvent constituer une exigence ou être considérées comme un atout par les employeurs.

Les employeurs demandent souvent aux candidates et candidats de leur présenter une bande de démonstration (démon) représentative de leur production, ou encore un portfolio d'œuvres dessinées.

Compétences et qualités personnelles

- Bon sens du mouvement et du rythme
- Capacité à accepter la critique
- Capacité à travailler dans des délais très courts
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire
- Créativité
- Grande compétence en dessin à main levée
- Maîtrise des logiciels de coloration, de traitement d'images et d'assemblage d'animation
- Respect des étapes de production
- Sens artistique
- Sens du détail et de la précision

Cheminement de carrière

La dessinatrice ou le dessinateur commence sa carrière dans des emplois subalternes. En fonction de ses aptitudes et de son expérience, elle ou il aura accès à des postes plus créatifs, éventuellement à des postes de direction de services ou de réalisation de projets.

Perspectives d'évolution de la profession

Bien que les tâches reliées à la coloration et à l'assemblage des animations soient maintenant effectuées par ordinateur, la création des animations se fait à la main; rien ne permet de croire qu'il en sera autrement dans un avenir prévisible.

L'évolution des techniques et l'apparition de nouveaux canaux de diffusion laissent présager une bonne croissance pour la profession.

SONDAGE

Données

	Multimédia	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	90	50
Nombre d'établissements ayant des dessinateurs salariés ou pigistes à leur emploi.	45	12
Nombre de dessinateurs salariés à temps plein.	-	37
Nombre de dessinateurs salariés à temps partiel.	-	10
Nombre de dessinateurs pigistes ou autonomes.	-	48
Nombre de dessinateurs salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	-	5

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, 45 ont déclaré avoir des dessinatrices et dessinateurs (animatrices et animateurs 2D), mais seulement deux ont répondu aux questions portant sur la profession. Les autres n'ont pas répondu aux questions pour les raisons suivantes :

- vingt considèrent que les postes de production multimédia exigent une expérience importante et qu'ils ne sont donc pas accessibles à des personnes nouvellement diplômées;
- vingt-trois établissements ne l'ont pas déclaré comme étant l'un de leurs trois principaux postes (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements, les tâches de dessin ou d'animation 2D sont ajoutées à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employés et employées et moins à temps plein, tous postes confondus), ou encore par des pigistes.

Cumul de postes

Dans les petits établissements, les tâches de la dessinatrice ou du dessinateur peuvent être effectuées par d'autres professionnels, par exemple les infographistes.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Production de téléseries, films et vidéos

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
20 000 \$	30 000 \$	26 000 \$	27 000 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession de dessinatrice, dessinateur (animatrice, animateur 2D) est en redéfinition. En ce sens, il est difficile de bien en délimiter les contours.
- Il est aussi difficile d'évaluer le nombre de dessinatrices et de dessinateurs qui seront recrutés au cours des prochaines années. La croissance envisagée pour le domaine du multimédia (chapitre 2) laisse entrevoir de bonnes perspectives d'emploi pour les personnes en production multimédia.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

La nouvelle version de la CNP (2001) associe la profession dessinatrice, dessinateur au groupe de base 5223 *techniciennes, techniciens en graphisme*. C'est aussi dans ce groupe qu'on trouve les appellations *infographiste, technicien et technicienne en dessin animé, technicienne et technicien en graphisme* ainsi que *technicien et technicienne en conception graphique multimédia*.

TechnoCompétences

La profession de dessinatrice, dessinateur se trouverait surtout dans les entreprises de production de cédéroms, alors que celle d'animatrice, animateur 3D serait plus courante dans les entreprises spécialisées.

Il n'est pas possible de valider l'information selon laquelle l'expérience en production d'animation soit demandée, mais non exigée à l'embauche d'une dessinatrice ou d'un dessinateur. Par contre, le poste de dessinatrice, dessinateur semble effectivement être accessible aux personnes diplômées, sans expérience dans les tâches d'exécution, mais non de conception.

Une confusion existe entre les professions d'animatrice et d'animateur 3D, dessinatrice et dessinateur, infographiste et graphiste. Le portrait de secteur analyse chacune de ces professions en fonction du ou des domaines auxquels elles sont généralement associées et n'est pas à même de mettre en évidence les similitudes et les différences qui existent entre ces professions, selon le type d'établissement ou d'employeur.

3.2.14 Éclairagiste

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5226 : *Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*

Le code CNP 5226 regroupe une diversité de professions, dont celle d'éclairagiste.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5226 est de 37 593 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'éclairagiste conçoit l'éclairage et fait fonctionner les appareils dans le cadre de la production d'une émission de télévision, d'un spectacle, d'une télésérie, d'un film ou d'une vidéo.

Appellation d'emploi

- Éclairagiste

Principales tâches

- Concevoir un plan d'éclairage en fonction de l'ambiance désirée par la production ou encore, à partir d'un concept d'éclairage fourni par la cliente ou le client.
- Choisir l'équipement.
- Configurer et faire fonctionner une console d'éclairage.
- Superviser l'installation et l'ajustement des projecteurs en s'assurant que le montage est conforme aux plans.

Compétences et qualités personnelles

- Bonne concentration
- Capacité à réagir promptement
- Leadership
- Sens de l'observation
- Sens artistique

Cheminement de carrière

L'éclairagiste peut éventuellement devenir directrice, directeur de plateau, s'il ou elle maîtrise les compétences demandées.

Perspectives d'évolution de la profession

Les éclairagistes doivent maîtriser des logiciels ou des systèmes informatiques reliés à la production.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des éclairagistes salariés ou pigistes à leur emploi.	5	23
Nombre d'éclairagistes salariés à temps plein.	5	1
Nombre d'éclairagistes salariés à temps partiel.	1	4
Nombre d'éclairagistes pigistes ou autonomes.	4	141
Nombre d'éclairagistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	0	0

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (50 %); 38 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Art et technologie des médias* (40 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (40 %),
- DEC, sans spécialité particulière (20 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La majorité des personnes exerçant cette profession dans les établissements de production de téléseries, de films et de vidéos sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- Peu de stations de télévision ont des éclairagistes à leur emploi, mais certaines en ont un nombre limité.
- Les tâches de l'éclairagiste sont souvent ajoutées à celles d'autres professionnels, comme les caméramans, les assistantes et assistants de production.
- La formation exigée par les établissements de même que la formation reçue par la main-d'œuvre varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique et programmes variés.
- La moitié des établissements exigent une formation collégiale, sans privilégier un programme donné.
- Trente-huit pour cent des établissements n'exigent aucune formation initiale particulière.
- Les établissements interrogés ne prévoient pas embaucher de nouvelles ou nouveaux éclairagistes à temps plein au cours des prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5226 auquel est associé la profession d'éclairagiste porte maintenant le titre *autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*.

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions, quoique portant le même titre, sont passablement différentes selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour plus d'information sur les emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁶¹.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

À moins d'avoir suivi la formation appropriée, le métier d'éclairagiste n'est pas en cheminement de carrière avec les métiers d'assistant à la réalisation ou de régisseur.

¹⁶¹ Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec, sans pagination.

3.2.15 Estimatrice, estimateur en imprimerie

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 6411 : *Représentants / représentantes des ventes non techniques, vente de gros*

Le code CNP 6411 regroupe une diversité de professions, dont celle d'estimatrice, estimateur en imprimerie.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 6411 est de 38 777 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

On compte au plus 2 530 estimatrices et estimateurs en imprimerie dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, soit 6,5 % de la main-d'œuvre de ce secteur au maximum.

Définition de la profession

L'estimatrice ou l'estimateur en imprimerie participe à la confection de devis estimatifs à partir de l'analyse des besoins de la clientèle pour des travaux d'impression. Elle et il joue un rôle clé dans l'obtention des contrats et, par conséquent, dans la rentabilité et le développement des établissements du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

Appellations d'emploi

- Estimatrice, estimateur en imprimerie
- Estimatrice, estimateur de commandes
- Estimatrice ou estimateur débutant

Principales tâches

- Analyser les besoins de la clientèle (devis descriptif transmis par la représentante ou le représentant des ventes).
- Se représenter le produit avec ses spécifications et, au besoin, construire une maquette.
- Déterminer les étapes de production du travail selon les exigences de qualité, de taille, de grammage, de volume, etc.
- Évaluer les matériaux et les ressources internes nécessaires.
- Communiquer, si nécessaire, avec les équipes de production pour connaître leurs contraintes techniques et de temps.
- Communiquer avec la clientèle, si nécessaire, pour demander des précisions.
- Estimer les coûts de revient.
- Estimer le prix de vente en fonction d'éléments comptables et de directives, souvent à l'aide d'un logiciel d'estimation.
- Rédiger la soumission ou transmettre l'information à la représentante ou au représentant des ventes qui devra la rédiger (proposer, le cas échéant, plusieurs solutions possibles).
- Communiquer avec la cliente ou le client, si nécessaire, pour justifier des coûts.
- Réévaluer les outils et les méthodes d'estimation en fonction de l'analyse des contrats passés (comme le coût de revient).

La majorité du temps, le travail de l'estimatrice ou de l'estimateur en imprimerie se fait dans les bureaux de l'établissement qui l'emploie. Toutefois, elle et il est amené à aller rencontrer d'autres personnes, les équipes de production par exemple.

Formation exigée par les employeurs

- DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie*
- AEC *Estimation en imprimerie*

Le diplôme ne constitue pas une exigence à l'embauche.

Certains employeurs déplorent une pénurie de main-d'œuvre importante, alors que d'autres affirment qu'il leur est facile de recruter des estimerices et estimateurs en imprimerie.

Formation de la main-d'œuvre emploi

Les estimerices et estimateurs en imprimerie ont, dans la majorité des cas, une expérience dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes et sans avoir de formation initiale reliée à cette profession. Elles et ils proviennent d'autres services de l'établissement comme le service à la clientèle ou le montage de films. Elles ou ils bénéficient d'une formation sur le tas en estimation.

Certaines estimerices débutantes ou certains estimateurs débutants sont titulaires d'un DEC en *Techniques de gestion de l'imprimerie* ou d'une AEC en *Estimation en imprimerie*.

Expérience requise

Une expérience dans le secteur de l'imprimerie n'est pas nécessaire pour un poste d'estimatrice débutante ou d'estimateur débutant qui se situe à l'entrée sur le marché du travail; cependant, elle implique une connaissance du secteur.

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à visualiser les produits à estimer
- Capacité d'analyse
- Compétences en informatique (notamment l'utilisation de chiffriers)
- Connaissance de la chaîne graphique et des processus de production
- Flexibilité
- Minutie
- Patience
- Sens de l'organisation

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant¹⁶²

Revenu minimum	Revenu maximum
22 000 \$	30 000 \$

Cheminement de carrière

Le DEC est un atout en ce qui concerne le cheminement de carrière.

Les possibilités d'avancement dépendent de la structure de l'entreprise dans laquelle les estimerices et estimateurs en imprimerie travaillent. Elles ou ils peuvent gravir les échelons de la fonction d'estimation de débutant à principal, ou vers des fonctions de représentante et représentant des ventes. Ils peuvent aussi accéder à des fonctions de chargée et chargé de projet (mise en production). La promotion à l'interne est très courante¹⁶³.

Perspectives d'évolution de la profession

Les changements du marché, en particulier la croissance de la concurrence, requièrent une qualité supérieure des produits et services, qualité exigée dès la réalisation du devis.

Les estimerices et estimateurs utilisent de plus en plus des logiciels spécialisés en estimation pour effectuer leurs tâches; toutefois leurs connaissances de la chaîne graphique et des méthodes d'estimation demeurent indispensables.

¹⁶² Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie.

¹⁶³ Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, p. 97.

Les changements techniques sur le plan de la production (procédés et équipements) obligent les estimerices et estimateurs en imprimerie à mettre leurs connaissances constamment à jour.

Perspectives d'emploi

Les établissements ont une main-d'œuvre stable, ce qui signifie que le recrutement est exceptionnel.

Il est important de noter que, compte tenu des bouleversements technologiques, certaines professions disparaissent et que le personnel de production expérimenté peut être réaffecté à des postes à caractère administratif. L'estimation est alors souvent confiée aux employées et employés de production mis en disponibilité¹⁶⁴.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession d'estimerice, estimateur en imprimerie se situe à l'entrée du marché du travail, quoique les personnes qui y accèdent proviennent généralement de l'établissement.
- La formation collégiale (le DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie*) est recherchée par les employeurs. Comme les personnes diplômées de ce programme sont peu nombreuses, les employeurs n'en font pas une exigence.
- Compte tenu du fait que certaines professions disparaissent à cause des changements technologiques, les établissements réaffectent fréquemment le personnel mis en disponibilité aux postes d'estimerices, estimateurs en imprimerie. Il y a donc peu de recrutement pour cette profession, la main-d'œuvre des établissements étant stable.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec

Selon l'avis du CSMOCGQ et selon l'étude préliminaire du ministère de l'Éducation¹⁶⁵, la profession d'estimerice, estimateur et celle de chargée, chargé de projet convergent. Cette convergence se traduit notamment au plan des tâches à réaliser, des qualités personnelles exigées et du cheminement de carrière des personnes.

¹⁶⁴ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p.142.

¹⁶⁵ *Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie*.

3.2.16 Graphiste

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5223 : *Techniciens / techniciennes en graphisme*

La profession de graphiste est associée au code 5223.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5223 est de 29 566 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	2 700
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	2 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	120

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les techniciens et techniciennes en graphisme sont au nombre de 560, soit 1,5 % de la main-d'œuvre du secteur à l'étude.

Définition de la profession

La ou le graphiste assemble des photographies, du lettrage et du travail artistique ou graphique selon les maquettes, les spécifications conceptuelles de la clientèle et les normes de l'industrie pour obtenir un produit imprimable de haute qualité. Elle ou il travaille avec de multiples liens électroniques (Internet, zip, etc.).

Principales tâches

- Prendre connaissance du projet.
- Déterminer les étapes et les moyens de production appropriés à la réalisation du projet.
- **Concevoir la maquette de présentation et la présenter au client ou à la cliente.**
- Saisir à l'ordinateur les différents éléments du document (titres, textes, dessins, photos, graphiques, tableaux de données).

- **Assembler les réalisations selon les maquettes et les spécifications conceptuelles et faire la mise en page.**
- **Produire les épreuves de vérification, les vérifier et apporter les corrections.**
- **Préparer le document prêt à être photographié en vue de l'impression.**

Expérience requise

Les établissements recherchent des personnes qui maîtrisent les techniques d'expression graphique et les outils informatiques. Certains demandent une expérience de deux à trois ans sur le marché du travail et la maîtrise de certains logiciels. D'autres embauchent des diplômées ou diplômés de programmes d'études collégiales, sans expérience de travail.

Perspectives d'évolution de la profession

L'industrie de l'imprimerie a connu de grands changements technologiques au cours des dernières années. Plusieurs tâches auparavant exécutées par des compositeurs-typographes le sont maintenant par des techniciennes et techniciens en graphisme. Par ailleurs, le nombre de techniciennes et techniciens en graphisme a augmenté de façon notable dans l'industrie, il a en effet triplé entre 1991 et 1996.

Avec ces changements et l'utilisation de plus en plus répandue des systèmes informatiques et des différents logiciels, la ou le graphiste doit posséder de solides compétences en cette matière.

Les perspectives d'emploi pour la profession de graphiste dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes sont relativement stables pour les prochaines années, les nouvelles technologies exigeant moins de main-d'œuvre.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Appellations d'emploi

- Infographiste
- Infographiste en préimpression
- Graphiste
- Technicienne, technicien en graphisme

Compétences et qualités personnelles

- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire.
- Capacité à travailler sous pression.
- Connaissance de la chaîne graphique.
- Créativité.
- Curiosité.
- Débrouillardise.
- Minutie.
- Sens de l'organisation.

SONDAGE

Données

	Publicité et conception graphique
Nombre d'établissements interrogés.	43
Nombre d'établissements ayant des graphistes salariés ou pigistes à leur emploi.	18
Nombre de graphistes salariés à temps plein.	32
Nombre de graphistes à temps partiel.	0
Nombre de graphistes pigistes ou autonomes.	17
Nombre de graphistes qui seront engagés d'ici trois ans.	13

Cumul de postes

Dans certains établissements, les graphistes sont aussi conceptrices et concepteurs.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (63 %) ou universitaire (19 %); 13 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les principaux diplômes suivants :

- DEC *Graphisme* (53 %).
- DEC *Infographie en préimpression* (33 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des techniciennes et techniciens en graphisme des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC *Graphisme* (50 %),
- DEC *Infographie en préimpression* (11 %),
- Baccalauréat en graphisme, design graphique, communication graphique (22 %).

Expérience requise

Trente-six pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche des graphistes. Pour les autres, la moyenne s'établit à deux années d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
16 000 \$	35 000 \$	23 600 \$	23 000 \$

Cheminement de carrière

L'expérience permet d'accéder à des postes de conceptrice et concepteur graphique, de chargée et chargé de projets, de directrice et directeur artistique, de directrice et directeur de création et enfin de directrice et directeur de la production.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La description de cette profession ressemble beaucoup à celle d'infographiste. La frontière entre les deux professions est imprécise.
- La formation collégiale est exigée par la majorité des établissements (63 %). Deux diplômes sont privilégiés : DEC *Graphisme* et DEC *Infographie en préimpression*.
- Un établissement sur cinq préfère embaucher des personnes diplômées de l'université.
- La profession de graphiste constitue un poste d'entrée sur le marché du travail pour un peu plus du tiers (36 %) des établissements interrogés.
- Les établissements prévoient engager une quinzaine de nouvelles graphistes et nouveaux graphistes salariés à temps plein au cours des prochaines années. Selon les données d'Emploi-Avenir Québec, le taux de croissance annuel (2000-2005) se situe à 2 %.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

La nouvelle version de la CNP (2001) associe l'appellation graphiste au groupe de base 5241 *designers graphiques et illustratrices et illustrateurs* et l'appellation technicienne, technicien en graphisme au groupe de base 5223, *techniciennes, techniciens en graphisme*. C'est dans ce deuxième groupe de base qu'on trouve aussi les appellations *infographiste, technicien, technicienne en dessin animé* et *technicien/technicienne en conception graphique multimédia*.

Avis du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques

Selon que la ou le graphiste s'oriente vers des entreprises de services en publicité, en design ou vers des imprimeries, les choix de carrière qui s'offrent à lui, le contexte général de l'emploi et les conditions de travail sont différents.

Autres avis

Différents avis, dont ceux des comités sectoriels de main-d'œuvre, confirment qu'il existe une confusion entre les professions de graphiste et d'infographiste quant aux appellations, aux tâches, aux compétences et qualités personnelles qui les caractérisent.

Une confusion existe aussi entre les professions d'animatrice et animateur 3D, dessinatrice et dessinateur, infographiste et graphiste. Le portrait de secteur analyse chacune de ces professions en fonction du ou des domaines auxquels elles sont généralement associées et les auteurs ne sont pas à même de mettre en évidence les similitudes et les différences entre ces professions, selon le type d'établissement ou d'employeur.

3.2.17 Infographiste

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓	✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5223 : *Techniciens / techniciennes en graphisme*

La nouvelle version de la CNP (2001) associe au code 5223 de nouvelles professions, dont celle d'infographiste.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'infographiste produit des illustrations, des graphiques et des tableaux, en ajoutant, selon le médium utilisé, des effets en deux ou trois dimensions. Elle ou il monte des documents contenant des textes et y intègre des éléments visuels de différentes provenances.

Appellations d'emploi

- Graphiste
- Infographe
- Infographiste

Principales tâches

- Analyser les spécifications de la scénarisation interactive.
- **Participer à l'élaboration des interfaces graphiques avec l'équipe de conception.**
- **Concevoir et réaliser les illustrations, les éléments graphiques et les tableaux.**
- Déterminer le choix des formats de présentation des textes et de la mise en page.
- Réaliser des maquettes de pochettes ou d'emballages pour les produits sur support.
- Réaliser des maquettes d'interfaces graphiques pour les produits et services en ligne.

Dans le domaine des communications graphiques, le travail de l'infographiste permet d'illustrer et de communiquer efficacement des renseignements, une idée ou un message pour des publications, de la publicité, des films, des affiches et des panneaux indicateurs.

L'infographiste peut aussi être appelé à travailler à la production de documents imprimés. Dans ce cas, elle ou il effectuera principalement les tâches suivantes.

- Réaliser les illustrations, les éléments graphiques et les tableaux.
- Déterminer la disposition du texte et la mise en page.
- Élaborer les esquisses et la maquette de présentation.

Compétences et qualité personnelles

- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire
- Connaissance et respect des étapes de production
- Créativité
- Esprit critique
- Maîtrise des logiciels d'édition graphique
- Sens artistique
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation

Perspectives d'évolution de la profession

La profession d'infographiste est en pleine mutation. Le développement massif de l'informatique et l'ouverture de nouveaux marchés (infographie, conception de pages Web, vidéos, etc.) créent de nouvelles possibilités. Les technologies permettent aux infographistes d'élargir l'éventail de leurs tâches.

SONDAGE

Données

	Médias écrits	Multimédia	Production de téléseries, films et vidéos	Publicité et conception graphique
Nombre d'établissements interrogés.	59	90	50	43
Nombre d'établissements ayant des infographistes salariés ou pigistes à leur emploi.	41	79	28	39
Nombre d'infographistes salariés à temps plein.	190	146	41	72
Nombre d'infographistes salariés à temps partiel.	65	6	3	12
Nombre d'infographistes pigistes ou autonomes.	44	73	65	97
Nombre d'infographistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	12	34	51	33
Pourcentage de nouveaux infographistes à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre d'infographistes salariés à temps plein.	2,1 %	7,8 %	-	15,3 %

Cumul de postes

Certains infographistes cumulent les postes d'intégrateur multimédia, d'animateur 2D, d'animateur 3D et de webmestre dans les petits établissements de multimédia.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (57 %) ou secondaire (12 %); 16 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation secondaire ou collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEP *Procédés infographiques* (14 %),
- DEC *Infographie en préimpression* (44 %),
- DEC *Graphisme* (26 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des infographistes salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEP *Procédés infographiques* (7 %),
- DEC *Graphisme* (27 %),
- DEC *Infographie en préimpression* (23 %),
- Baccalauréat en arts graphiques, en design graphique, en infographie ou en multimédia (17 %).

Expérience requise

Cinquante pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche des infographistes. Pour les autres, la moyenne s'établit à deux années d'expérience.

Le portfolio, le talent et la créativité représentent des clés d'accès à cette profession.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Médias écrits

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
18 000 \$	35 000 \$	25 900 \$	23 000 \$

Multimédia

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
15 000 \$	32 000 \$	25 545 \$	26 000 \$

Production de téléseries, films et vidéos

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
24 000 \$	30 000 \$	26 500 \$	26 000 \$

Publicité et conception graphique

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
16 000 \$	34 000 \$	24 250 \$	24 000 \$

Cheminement de carrière

L'expérience permet aux infographistes d'accéder à des postes de direction tels que :

- concepteur graphique,
- designer graphique,
- directrice, directeur artistique,
- directrice, directeur de création,
- directrice, directeur de la publicité,
- Directrice, directeur de production,
- Directrice, directeur de studio,
- Infographiste principal.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La description de cette profession ressemble beaucoup à celle de graphiste. Il y a intégration de ces deux professions sur le marché du travail et l'appellation « infographiste » est la plus utilisée.
- La formation collégiale est exigée par la majorité des établissements (57 %). Deux diplômes sont privilégiés : le DEC *Infographie en préimpression* et le DEC *Graphisme*.
- Les infographistes des établissements interrogés possèdent une formation collégiale (50 %) ou une formation universitaire (17 %) dans le domaine.
- La profession d'infographiste constitue un poste d'entrée sur le marché du travail pour la moitié des établissements interrogés.
- Des infographistes cumulent les postes d'intégrateur multimédia, d'animateur 2D, d'animateur 3D et de webmestre dans les petits établissements de multimédia.
- Les établissements interrogés prévoient engager quelque 130 infographistes salariés à temps plein au cours des trois prochaines années.
- Le talent autant que les compétences techniques sont recherchés chez les candidates et candidats à l'embauche.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

La nouvelle version de la CNP (2001) associe la profession infographiste au groupe de base 5223, *techniciennes, techniciens en graphisme*. C'est dans ce groupe qu'on trouve aussi les appellations *technicienne, technicien en graphisme, technicien, technicienne en dessin animé et technicien, technicienne en conception graphique multimédia*.

TechnoCompétences

Dans les petites entreprises de multimédia, les infographistes semblent effectivement cumuler les postes d'intégratrice, intégrateur multimédia, de dessinatrice, dessinateur, d'animatrice, animateur 3D et de webmestre. Pour plusieurs, la profession d'infographiste demeure très technique. Il n'y aurait pas de place pour la créativité artistique ou très peu, la création étant l'affaire de la directrice ou du directeur artistique.

Autres avis

Différents avis, dont ceux des comités sectoriels de main-d'œuvre, confirment qu'il existe une confusion entre les professions de graphiste et d'infographiste quant aux appellations, aux tâches, aux compétences et aux qualités personnelles qui les caractérisent.

Une confusion existe aussi entre les professions d'animatrice et animateur 3D, dessinatrice et dessinateur, infographiste et graphiste. Le portrait de secteur analyse chacune de ces professions en fonction du ou des domaines auxquels elles sont généralement associées et les auteurs ne sont pas à même de mettre en évidence les similitudes et les différences entre ces professions, selon le type d'établissement ou d'employeur.

3.2.18 Intégratrice, intégrateur multimédia

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 2174 : *Programmeurs / programmeuses et développeurs / développeuses en médias interactifs*

La nouvelle version de la CNP (2001) associe au code 2174 de nouvelles professions, dont celle d'intégratrice, intégrateur multimédia.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'intégratrice ou l'intégrateur multimédia intervient lorsque le traitement des données multimédia est complété. Elle ou il assemble alors des éléments de contenu et programme l'interactivité des applications multimédias en ligne et sur support.

Appellations d'emploi

- Assembleuse intégratrice, assembleur intégrateur
- Intégratrice, intégrateur multimédia
- Intégratrice, intégrateur Web
- Programmeuse, programmeur Web
- Technicienne, technicien en intégration multimédia

Principales tâches

- Analyser le scénario interactif, les spécifications fonctionnelles et les modèles de données.
- Récupérer, traiter et structurer les éléments graphiques, sonores, vidéo, etc.
- Réaliser les interfaces de présentation et de navigation.
- Collaborer étroitement avec la programmeuse ou le programmeur pour tous les aspects de la programmation.
- Intégrer et valider les éléments des interfaces et de la navigation.
- S'assurer de l'intégrité des données et du rendement des solutions adoptées.
- Conseiller la productrice, le producteur, la direction artistique, la cliente ou le client sur l'utilisation de différentes technologies en vue d'intégrer les médias.
- Veiller à ce que le produit soit esthétique et ne présente aucun problème technique.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire
- Créativité
- Curiosité intellectuelle et intérêt pour les nouvelles technologies
- Maîtrise de l'édition des divers formats, des techniques de traitement et de stockage des données multimédia
- Maîtrise des principaux logiciels d'intégration multimédia
- Polyvalence
- Sens de l'initiative
- Tolérance au stress

Cheminement de carrière

Les possibilités d'avancement des intégratrices et des intégrateurs multimédia dépendent de leurs champs d'intérêt ou de l'organisation des établissements. Elles ou ils peuvent, entre autres, accéder aux postes suivants :

- architecte multimédia,
- chargée, chargé de projet,
- chef d'équipe,
- chef technique,
- conceptrice, concepteur,
- directrice, directeur artistique,
- directrice, directeur de la production,
- directrice, directeur de projet,
- développeuse, développeur de sites Web,
- intégratrice principale, intégrateur principal,
- scénariste (pour celles et ceux qui préfèrent le contenu).

Perspectives d'évolution de la profession

Au cours des trois dernières années, la demande pour les produits en ligne a augmenté. Les outils d'intégration utilisés pour le travail ont changé en fonction de l'évolution de la technologie. Ainsi, l'intégration de médias plus nombreux entraîne une programmation plus lourde. La venue du commerce électronique et la construction de sites utilisant des bases de données modifient les tâches associées à l'assemblage, au traitement et à l'intégration. La diversification des technologies engendre plus de travail de traitement des médias et de programmation. L'arrivée sur le marché de nouveaux logiciels ou de nouvelles versions de logiciels plus performants exige une mise à jour continue.

SONDAGE

Données

	Multimédia
Nombre d'établissements interrogés.	90
Nombre d'établissements ayant des intégratrices et intégrateurs multimédia salariés ou pigistes à leur emploi.	70
Nombre d'intégratrices et intégrateurs multimédia salariés à temps plein.	57
Nombre d'intégratrices et intégrateurs multimédia à temps partiel.	6
Nombre d'intégratrices et intégrateurs multimédia pigistes ou autonomes.	67
Nombre d'intégratrices et intégrateurs multimédia à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	54

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, 70 ont déclaré avoir des intégratrices et intégrateurs multimédia, mais seulement 23 ont répondu aux questions portant sur la profession. Ceci porte à croire qu'il y aurait au moins le double d'intégrateurs multimédia que ceux répertoriés (tableau ci-dessus).

Les autres établissements n'ont pas répondu aux questions pour les raisons suivantes :

- vingt-trois considèrent que les postes de production multimédia exigent une expérience importante et qu'ils ne sont donc pas accessibles aux personnes nouvellement diplômées;
- dix-neuf établissements ne l'ont pas déclaré comme étant l'un de leurs trois principaux postes (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements, les tâches d'intégration multimédia sont ajoutées à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employés et employées et moins à temps plein, tous postes confondus), ou encore par des pigistes.

Cumul de postes

Dans certains établissements de multimédia, les intégratrices et intégrateurs multimédia cumulent les postes de conceptrice ou concepteur, d'animatrice ou d'animateur 2D, de programmeuse ou programmeur, ou encore de webmestre.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (80 %); 5 % exigent une formation universitaire et 5 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Techniques d'intégration multimédia* (50 %),
- DEC *Techniques de l'informatique* (38 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des intégratrices et intégrateurs multimédia salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- formation collégiale en multimédia (35 %),
- DEC *Techniques de l'informatique* (28 %),
- baccalauréat en informatique (18 %).

Expérience requise

Cinquante-trois pour cent des établissements ayant répondu aux questions sur la profession d'intégratrice et intégrateur multimédia n'exigent aucune expérience à l'embauche. Pour les autres, la moyenne s'établit à 1,5 année d'expérience.

Une expérience en édition numérique ou en production multimédia, la présentation d'un portfolio et la maîtrise des logiciels de traitement du son, de la vidéo, de l'image, des codes HTML et de divers langages informatiques sont des atouts.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
15 000 \$	38 000 \$	25 563 \$	25 000 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- Le sondage a révélé qu'environ la moitié des intégratrices et intégrateurs multimédia sont des personnes salariées et qu'une autre moitié sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- Dans certains établissements de multimédia, les intégratrices et intégrateurs multimédia cumulent les postes de conceptrice ou concepteur, d'animatrice ou d'animateur 2D, de programmeuse ou programmeur, ou encore de webmestre.
- Les établissements exigent majoritairement (80 %) une formation collégiale pour exercer la profession d'intégratrice, intégrateur multimédia. Les programmes DEC *Techniques d'intégration multimédia* et DEC *Techniques de l'informatique* sont privilégiés.
- Actuellement, près d'un établissement sur cinq emploie des intégratrices et intégrateurs multimédia qui possèdent un diplôme universitaire. Il y aurait ainsi une légère surqualification de la main-d'œuvre qui peut s'expliquer par le manque de main-d'œuvre préparée adéquatement pour combler les postes.
- La profession d'intégratrice, intégrateur multimédia est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail dans un peu plus de la moitié des établissements interrogés.
- Les établissements interrogés prévoient engager un grand nombre d'intégratrices et intégrateurs salariés à temps plein au cours des trois prochaines années. Cela concorde avec les perspectives de croissance envisagées dans le domaine du multimédia (chapitre 2).

3.2.19 Journaliste

DOMAINE

Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5123 : *Journalistes*

La profession de journaliste est associée au code CNP 5123.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5123 est de 43 689 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	4 500
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	0,8 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	110

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le journaliste recueille des renseignements sur des événements ou situations d'intérêt public en vue d'écrire des articles pour la presse écrite ou de les communiquer au cours de reportages diffusés à la radio, à la télévision ou dans Internet.

Appellations d'emploi

- Journaliste (terme plus utilisé dans les médias écrits)
- Reporter (terme plus utilisé dans les médias électroniques)
- Chroniqueure, chroniqueur
- Nouvelliste
- Cyberjournaliste

Principales tâches

- Sélectionner les idées de reportage ou trouver des sujets à traiter.
- Solliciter les gens pour des entrevues, pour obtenir de l'information.
- Trouver de la documentation d'appoint, lire des dossiers de presse.
- **Réaliser des entrevues.**
- **Sélectionner des événements et des faits à couvrir et se rendre sur les lieux.**
- **Assister à des conférences de presse.**
- Interpréter des sondages, des rapports annuels d'entreprises, les conséquences d'une loi, des statistiques, des rapports de recherche, des bilans financiers, etc.
- Analyser, synthétiser et commenter de l'information provenant de différentes sources.
- Traduire et adapter des textes.
- **Rédiger un texte.**
- Préparer les textes des collaboratrices ou collaborateurs.
- Faire la mise en page de son texte.
- Présenter l'information.

Les tâches suivantes se rapportent aux médias électroniques.

- Collaborer au montage de reportages ou d'entrevues.
- Concevoir et rédiger le bulletin de nouvelles.
- Faire les voix.
- **Présenter l'information en direct.**

Compétences et qualités personnelles

- Capacité à mener des entrevues
- Capacité à travailler avec des échéances ou dates de tombée serrées
- Capacité à travailler en équipe
- Compétences en informatique (logiciels de traitement de texte, Internet, etc.)
- Connaissance du médium (journal, télévision, radio, magazine)
- Curiosité intellectuelle
- Éloquence, facilité à prendre la parole
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Maîtrise du français oral et écrit
- « Sens de la nouvelle »

Les compétences suivantes se rapportent aux médias électroniques.

- Connaissance des nouvelles technologies numériques
- Connaissance des règles assujetties aux composantes de l'image (télévision)
- Connaissance des techniques de montage

Perspectives d'évolution de la profession

Tous les médias

Les journalistes sont appelés à réaliser des reportages de plus en plus courts, ce qui leur demande un bon esprit de synthèse.

Il y a de plus en plus de journalistes qui ont un statut de pigiste et de moins en moins qui ont un statut de salarié. Il est difficile pour bon nombre d'entre eux de vivre seulement du journalisme.

Médias électroniques

Quelques journalistes ont récemment été engagés dans le domaine du multimédia.

Il arrive souvent que les reporters aient à manier la caméra et à faire le montage de leur reportage.

On note une demande pour des reporters qui travaillent en direct.

Médias écrits

Souvent, la ou le journaliste œuvrant des médias écrits doit être aussi bien une ou un généraliste qu'une experte ou un expert dans son domaine d'activité.

SONDAGE

Données

	Médias écrits	Radio	Télévision	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	59	59	40	50
Nombre d'établissements ayant des journalistes salariés ou pigistes à leur emploi.	47	49	24	4
Nombre de journalistes salariés à temps plein.	321	126	67	0
Nombre de journalistes salariés à temps partiel .	87	59	21	0
Nombre de journalistes pigistes ou autonomes.	393	54	26	35
Nombre de journalistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	30	19	8	0
Pourcentage de nouveaux journalistes à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre de journalistes salariés à temps plein.	3,1 %	5,0 %	4,0 %	-

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, neuf ont déclaré avoir des cyberjournalistes, mais aucun n'a répondu aux questions portant sur la profession, car ils ne l'ont pas déclarée comme l'un de leurs trois principaux postes (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements de multimédia, les tâches des cyberjournalistes s'ajoutent à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employés et employées et moins à temps plein, tous postes confondus), ou encore par des pigistes.

Cumul de postes

Dans certains établissements des médias écrits, les journalistes peuvent cumuler d'autres postes, comme ceux de rédactrice, rédacteur en chef, photographe ou éditorialiste.

Dans le cas des établissements des médias électroniques (excluant la production cinématographique), elles et ils peuvent cumuler le poste d'animatrice-présentatrice ou animateur-présentateur, de recherchiste, de représentante ou de représentant des ventes ou encore de metteure ou metteur en ondes.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (46 %) et universitaire (39 %); 9 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en journalisme, en communication, en radio (41 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (36 %),
- DEC, sans spécialité particulière (20 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des journalistes salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en journalisme, en communication (11 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (16 %),
- baccalauréat en communication ou en journalisme (50 %),
- autres baccalauréats (histoire, économie, droit, cinéma, arts, sciences politiques, lettres) (10 %).

Expérience requise

Quarante-six pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche. Pour les autres, la moyenne s'établit à deux années d'expérience.

L'expérience de journaliste pour un journal étudiant ou une radio étudiante est pertinente. Un portfolio est souvent demandé.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Médias écrits

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
10 000 \$	35 000 \$	22 727 \$	25 000 \$

Radio

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
15 000 \$	38 000 \$	24 312 \$	21 000 \$

Télévision

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
14 000 \$	37 000 \$	26 688 \$	26 500 \$

Cheminement de carrière

Les journalistes débutent souvent comme pigistes et deviennent, avec l'expérience, des salariés de l'établissement médiatique.

Elles ou ils peuvent, après un certain temps, couvrir des sujets qui les intéressent davantage ou encore obtenir un poste de journaliste dans un établissement ou un média plus important de l'entreprise qui les emploie.

Après plusieurs années, le ou la journaliste des médias écrits peut devenir chef de section, chef de pupitre, rédactrice ou rédacteur en chef. D'autres postes leur sont aussi accessibles, selon la grosseur de l'établissement : directrice générale ou directeur général d'un journal, directrice ou directeur de l'information.

Si elles ou ils travaillent plutôt dans les médias électroniques, les postes de chef d'antenne ou animatrice, animateur d'émission leur sont accessibles.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Les journalistes se trouvent principalement dans les médias écrits, la radio et la télévision. Très peu travaillent dans les établissements de production de téléseries, films et vidéos et dans les établissements de multimédia.
- Un nombre important de journalistes exercent cette profession comme travailleuses ou travailleurs autonomes. Cette tendance va s'accroître au cours des prochaines années.
- Les journalistes peuvent cumuler d'autres postes, comme celui de rédactrice, rédacteur en chef, photographe, éditorialiste, animatrice-présentatrice ou animateur-présentateur de nouvelles, recherchiste, représentante ou représentant des ventes ou enfin metteuse ou metteur en ondes.
- Le niveau de formation exigé par les employeurs est principalement le collégial (46 %) ou l'universitaire (39 %). Par ailleurs, les journalistes actuellement en poste possèdent une formation universitaire dans 50 % des établissements. Bref, les types et les niveaux de formation exigés sont très variés.
- La profession de journaliste est considérée comme un poste à l'entrée sur le marché du travail par près de la moitié des établissements interrogés.
- Cette profession connaît une évolution rapide avec l'arrivée des nouvelles technologies.
- La profession de cyberjournaliste existe, mais il est difficile d'en définir les contours, de déterminer le nombre de personnes qui l'exercent et les besoins relatifs à ces spécialistes.
- Près d'une soixantaine de journalistes salariés à temps plein seront embauchés par les établissements interrogés d'ici trois ans.

3.2.20 Metteure, metteur en ondes

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5131 : *Producteurs / productrices, réalisateurs / réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé*

Le code CNP 5131 regroupe une diversité de professions, dont celle de metteure, metteur en ondes.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5131 est de 43 713 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La metteure ou le metteur en ondes donne le « go » à l'animatrice ou l'animateur et sélectionne les pièces musicales et les messages publicitaires dans la production d'une émission radio.

Appellations d'emploi

- Metteure, metteur en onde
- Technicienne, technicien aux opérations et à la mise en ondes

Principales tâches

- Effectuer la prise de son en ajustant le microphone, les écouteurs et l'acoustique.
- Faire l'enregistrement :
 - contrôler la console,
 - traiter les signaux à l'aide de l'ordinateur,
 - enregistrer les commerciaux et les émissions spéciales,
 - préserver l'image sonore de la station,

- Faire la mise en ondes :
 - contrôler la console,
 - programmer le serveur pour la diffusion,
 - répondre au téléphone durant les émissions de lignes ouvertes,
 - rejoindre les intervenantes et intervenants,
 - accueillir les invitées et les invités et les installer,
 - rediffuser des parties d'émission.
- Vérifier le « bavard », appareil servant à l'enregistrement des émissions en ondes, 24 heures par jour.

Compétences et qualités personnelles

- Bonne concentration
- Bonne gestion du stress
- Capacité à réagir promptement
- Compréhension de l'univers radiophonique
- Esprit d'analyse
- Sens artistique

Cheminement de carrière

La metteuse ou le metteur en ondes peut devenir réalisatrice ou réalisateur.

Perspectives d'évolution de la profession

Les metteuses et metteurs en ondes doivent composer avec l'informatisation grandissante de la production d'émissions. Elles et ils doivent connaître l'utilisation des logiciels ou des systèmes informatiques reliés à la production.

SONDAGE

Données

	Radio
Nombre d'établissements interrogés.	59
Nombre d'établissements ayant des metteurs en ondes salariés ou pigistes à leur emploi.	14
Nombre de metteurs en ondes salariés à temps plein.	16
Nombre de metteurs en ondes à temps partiel.	11
Nombre de metteurs en ondes pigistes ou autonomes.	9
Nombre de metteurs en ondes à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	6

Formation exigée par les employeurs

La moitié (50 %) des établissements qui embauchent ces spécialistes n'exigent aucune formation initiale particulière et 36 % exigent une formation collégiale.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient le DEC *Technologie de l'électronique* (80 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Les tâches de la metteure ou du metteur en ondes sont aussi effectuées par d'autres professionnels comme les journalistes et les animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs.
- La moitié des établissements n'exigent aucune formation initiale particulière pour exercer cette profession.
- Les établissements (36 %) qui exigent une formation collégiale privilégient le DEC *Technologie de l'électronique*.
- Peu de metteures et metteurs en ondes salariés à temps plein seront engagés au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5224, *technicien, technicienne en radiotélédiffusion* est plus approprié. Il couvre une diversité de professions auxquelles la profession de metteure, metteur en ondes est associée sous l'appellation *technicienne, technicien en radiodiffusion*.

3.2.21 Monteuse, monteur

DOMAINE

Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5225 : *Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo*

Le code CNP 5225 regroupe une diversité de professions, dont celle de monteuse, monteur.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5225 est de 36 555 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La monteuse ou le monteur répertorie, numérise et assemble les images.

Appellations d'emploi

- Bruiteuse, bruiteur
- Monteuse, monteur
- Monteuse son, monteur son
- Monteuse image, monteur image
- Mixeur de son

Principales tâches

- Discuter avec la réalisatrice ou le réalisateur pour bien comprendre ce qu'elle ou il veut (signature de l'émission).
- Suggérer des idées de montage à la réalisatrice ou au réalisateur.
- S'assurer que l'enchaînement des images est compris des téléspectatrices et téléspectateurs.
- Rédiger des « super » (texte superposé aux images) et les intégrer au montage.
- Intégrer la musique et les voix.

Compétences et qualités personnelles

- Compréhension de l'univers télévisuel
- Esprit d'équipe
- Minutie
- Patience
- Sens artistique

Cheminement de carrière

La monteuse ou le monteur peut devenir réalisatrice ou réalisateur ou travailler pour des entreprises de plus d'envergure.

Perspectives d'évolution de la profession

Les nouvelles technologies ont augmenté la complexité des tâches des monteuses et des monteurs. Elles et ils doivent travailler avec du matériel différent.

SONDAGE

Données

	Radio	Télévision	Production de téléseries, films et vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	59	40	50
Nombre d'établissements ayant des monteurs salariés ou pigistes à leur emploi.	12	19	35
Nombre de monteurs salariés à temps plein.	17	37	19
Nombre de monteurs salariés à temps partiel.	6	15	14
Nombre de monteurs pigistes ou autonomes.	2	28	78
Nombre de monteurs salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	2	10	13

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (68 %); 12 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Art et technologie des médias* (51 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (26 %),
- DEC, sans spécialité particulière (9 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Les tâches de la monteuse ou du monteur sont aussi effectuées par d'autres professionnels, comme les journalistes et les animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs.
- Un peu plus des deux tiers des établissements exigent une formation collégiale pour exercer cette profession.
- Les établissements interrogés engageront quelque 25 monteuses et monteurs salariés à temps plein au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions, quoique portant le même titre, sont passablement différentes selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour plus d'information sur les emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁶⁶.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

¹⁶⁶ Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec, sans pagination.

3.2.22 Numérisatrice, numérisateur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
	✓			

GROUPE DE BASE

Cette profession n'est pas répertoriée dans la nouvelle version 2001 de la *Classification nationale des professions*.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La numérisatrice ou le numérisateur soutient le personnel de l'établissement durant la production et la diffusion de documents numériques en effectuant des tâches liées à la circulation, au traitement et à l'archivage.

Appellations d'emploi

- Numérisatrice, numérisateur
- Technicienne, technicien en numérisation

Principales tâches

- Effectuer des activités relatives à l'acquisition, à la circulation et à la conservation des médias.
- Classer des médias en faisant valider les éléments à conserver et en les numérisant.
- Rendre les éléments numérisés accessibles sur différents supports.
- Effectuer des transferts sur ruban magnétique.
- Effectuer des impressions à partir de sources numériques.
- Effectuer des copies sur différents supports.
- Effectuer des transferts par courrier électronique.
- Établir des listes et des références relatives à des montages.
- Constituer des banques de médias.

Formation conduisant à l'exercice de la profession

Actuellement, il n'existe pas de formation initiale conduisant à l'exercice de la profession.

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Bonne capacité d'observation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler sous pression et durant de longues heures en solitaire
- Curiosité intellectuelle
- Minutie
- Sens de l'initiative

Perspectives d'évolution de la profession

Les personnes affectées à la numérisation et à la compression sont embauchées par plusieurs types d'établissements (maisons d'édition, agences de publicité, entreprises culturelles, entreprises de services informatiques, organismes publics, etc.). La quantité de matériel à numériser est actuellement considérable et tend à s'accroître. Un phénomène de centralisation des opérations de numérisation est aussi observé dans certains établissements.

D'autres phénomènes sont observés au regard de l'évolution prévisible du contexte de travail :

- les nouvelles technologies auront un effet d'entraînement sur le traitement des médias (DVD, ordinateurs-téléviseurs, modems plus puissants, microprocesseurs dédiés à des traitements particuliers, utilisation plus répandue de langages de programmation évolués tels le Java, utilisation de bases de données au moyen de fureteurs, etc.);
- les méthodes de diffusion seront de plus en plus diversifiées (longue, courte, montée ou non, intégrale);
- les produits sont de plus en plus caractérisés par l'interactivité et la connectivité;
- le créneau des applications multimédias destinées à l'éducation se développe, de même que le marché des intranets;
- la demande de main-d'œuvre en traitement des médias est et restera substantielle au cours des prochaines années;
- il pourrait y avoir une spécialisation de la main-d'œuvre (en ligne versus hors ligne, par technologie, en numérisation et en compression, ou autrement) au cours des prochaines années.

SONDAGE

A titre exploratoire, 90 établissements du multimédia ont été interrogés sur la numérisation. Les questions suivantes leur ont été adressées :

Est-ce que vous effectuez de la numérisation dans votre établissement?

S'agit-il d'un poste distinct ou de tâches qui sont exécutées par un ou des employés de l'établissement?

a) s'il s'agit d'un poste distinct, quel est le titre de ce poste?

b) s'il s'agit de tâches exécutées par un ou des employés, quels postes occupent ces employés?

Comme il s'agissait d'exploration relative à une profession, les questions sur la formation exigée et acquise, l'expérience requise et le salaire n'ont pas été posées aux établissements.

Résultats

Soixante-quatre établissements ont déclaré effectuer de la numérisation.

- Dans dix d'entre eux, la numérisation constitue un poste en soi. Les titres des postes liés aux tâches de numérisation sont les suivants :
 - technicienne, technicien en numérisation (note : appellation la plus fréquemment mentionnée)
 - assistante-monteur, assistant-monteur
 - chargée, chargé de contenu
 - numérisatrice, numérisateur
 - préposée, préposé au scanneur
 - productrice, producteur DVD
 - « scannériste »
 - « scanneurman ».
- Dans les 54 autres établissements, les tâches de numérisation sont effectuées par d'autres employés, principalement :
 - les infographistes (19 établissements),
 - un peu tout le monde, pas d'employés en particulier (10 établissements),
 - les graphistes (4 établissements),
 - les monteuses, monteurs vidéo (3 établissements),
 - les programmeuses, programmeurs (3 établissements),
 - les webmestres (2 établissements).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession de numérisatrice, numérisateur est en évolution. Cette profession constitue un poste distinct dans certaines établissements alors que dans d'autres, les tâches de numérisation sont effectuées par un ou plusieurs autres professionnels (infographistes, graphistes, webmestres, etc.).
- Il n'existe pas de formation initiale conduisant à cette profession.
- On prévoit que les établissements auront une quantité de plus en plus grande de données à numériser, ce qui les amènera possiblement à créer un poste distinct de numérisatrice, numérisateur, à embaucher du personnel pour effectuer les tâches de numérisation, ou encore à former du personnel pour accomplir les tâches de numérisation.
- Il demeure difficile d'estimer quantitativement les besoins en main-d'œuvre pour cette profession.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

TechnoCompétences

La numérisation n'amène pas nécessairement la création de postes distincts dans les entreprises en multimédia, les tâches étant souvent exécutées par les infographistes ou le personnel de bureau. Seul le matériel vidéo devrait être traité par une numérisatrice ou un numériseur, le travail est souvent confié en sous-traitance.

Autres avis

Les établissements d'enseignement considèrent que le soutien en technologie des médias numériques englobe une diversité de tâches supérieures à celles de la profession de numérisatrice, numériseur. Les tâches de soutien en gestion documentaire et en archivage devraient être notamment considérées.

3.2.23 Opératrice, opérateur de finition et reliure

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9473 : *Conducteurs / conductrices de machines à relier et de finition*

Le code CNP 9473 regroupe une diversité de professions, dont celle d'opératrice, opérateur de finition et de reliure.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9473 est de 26 223 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les opératrices et opérateurs de finition et de reliure sont au plus au nombre de 3 190 dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, soit au plus 8,3 % de la main-d'œuvre de ce secteur, compte tenu du fait que les opérateurs sur presse à procédés complémentaires sont aussi inclus dans le code CNP 9473.

Définition de la profession

L'opératrice ou l'opérateur de finition et reliure effectue des travaux manuels de finition ou règle et fait fonctionner une ou plusieurs machines servant à exécuter des travaux de finition (assembler, coller, découper, plier, perforer, brocher, relier, etc.).

Appellations d'emploi

- Assembleur
- Brocheur
- Conducteur d'encarteuse – piqueuse
- Conducteur de machine à thermoreliure
- Conducteur de massicot
- Conducteur de plieuse
- Finisseur
- Lamineur
- Opératrice, opérateur de finition et de reliure
- Opérateur de guillotine
- Opérateur de machine à coudre (reliure de livres)
- Piqueur
- Plieur
- Relieur

Principales tâches

- Faire les réglages sur les machines (le nombre d'opérations de réglage est réduit sur les machines programmables).
- Alimenter les machines en produits imprimés (assembleuse automatique, guillotine, perforeuse, plieuse, trieuse postale, etc.).
- Intervenir en cas d'incident.
- Récupérer les produits à la sortie de la machine.
- Vérifier la qualité des produits (par contrôle visuel et rapide) et signaler les problèmes au contremaître ou contremaîtresse.
- Transmettre les produits au personnel de l'étape suivante en joignant le dossier de production ou les emballer pour l'expédition (s'il s'agit de la dernière étape de finition).
- Nettoyer les machines.

La plupart de ces tâches sont répétitives et se rapportent à une chaîne de montage. Dans les petits ateliers de finition, les opératrices et opérateurs sont polyvalents alors que dans les plus grandes entreprises, elles et ils effectuent généralement une seule opération de finition et reliure. Les tâches varient aussi selon le degré d'automatisation des processus de production. Dans certains ateliers, si la plupart des tâches sont encore manuelles, l'effort physique à fournir est important.

La finition comporte moins d'opérations automatisées que la presse et nécessite, pour un même volume de produits imprimés, plus de personnel (dans certains établissements, il y a deux fois plus de personnel pour la finition et la reliure que pour l'impression).

Formation exigée par les employeurs

- DES (diplôme d'études secondaires),
- DEP *Reprographie et façonnage*.

Une partie seulement du DEP *Reprographie et façonnage* (60 heures) vise l'acquisition de compétences en finition.

En général, la main-d'œuvre est non spécialisée, peu qualifiée et formée en vue des procédés et machines de l'établissement.

Les ateliers de finition et de reliure changent de taille au gré des commandes et les employeurs utilisent beaucoup les listes de rappel. La main-d'œuvre n'est donc ni stable, ni très formée.

Expérience requise

On exige parfois cinq ans en finition pour conduire les machines les plus complexes.

Compétences et qualités personnelles

- Rapidité d'exécution
- Dextérité
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité de travailler sous pression

Cheminement de carrière

La promotion interne est courante : souvent, les opérateurs de finition passent d'une opération à une autre (transversale) et d'aide à conducteur. Après une dizaine d'années comme conducteurs, les employés peuvent accéder à des fonctions de contremaître à la finition et reliure.

Perspectives d'évolution de la profession

La structure des emplois en finition et reliure est appelée à évoluer sous l'influence de plusieurs facteurs.

Un de ces facteurs est l'informatisation de l'équipement qui vise l'augmentation de la vitesse de production. Le nombre d'opératrices et opérateurs de finition et de reliure diminuera dans les prochaines années au profit des conducteurs de machines automatisées à commande numérique.

L'intégration de certaines étapes de finition aux presses (des stations de découpage et pliage, par exemple, sont fréquemment ajoutées aux presses) est un autre facteur qui explique la diminution du nombre d'emplois en finition.

L'automatisation des étapes de finition et de reliure sera toutefois ralentie par le coût du matériel. Et ce, d'autant plus qu'il existe une gamme étendue d'activités de finition et de reliure et donc de machines pour les exécuter. L'investissement est freiné dans les imprimeries ayant un service de finition et de reliure comme dans les établissements spécialisés n'ayant pas nécessairement la taille critique pour rentabiliser cet équipement.

Les opératrices et opérateurs de finition et de reliure capables de faire fonctionner les machines automatisées acquièrent une importance stratégique, même si les étapes de finition et de reliure ne représentent qu'une faible part de la valeur du produit, comparativement aux étapes d'impression. En effet, elles se situent à la fin de la chaîne graphique et le produit manipulé dans les ateliers de finition représente déjà un coût important (puisque'il est imprimé).

Par ailleurs, le contrôle de la qualité est plus exigeant en finition et en reliure, car les défauts sont faciles à détecter par un simple examen visuel, ces étapes ne nécessitent pas les mêmes outils techniques que les opérations de prépresse (épreuves) ou de presse (scanners, etc.).

Compte tenu de l'évolution de l'équipement en finition et en reliure (automatisation accrue), les tâches exigent de moins en moins d'effort physique. La conduite des machines exige cependant des compétences différentes et l'utilisation des outils informatiques. Or, la main-d'œuvre actuelle est généralement faiblement scolarisée et mal préparée à ces nouvelles tâches.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- Les personnes qui exercent la profession d'opératrice, opérateur de finition et de reliure sont non spécialisées, peu qualifiées et formées pour les procédés et l'équipement utilisés dans l'établissement.
- Cette profession est en voie de disparition avec l'automatisation des machines et l'intégration de certaines étapes de finition aux presses.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 9473 auquel est associé la profession de préposée, préposé à la reprographie porte maintenant le titre *opérateurs, opératrices de machines à relier et de finition*.

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec

Les activités de finition et de reliure évoluent en fonction des approches de gestion et de production du « just in time » et du « on line ». Les postes où prédomine la manipulation manuelle des documents vont disparaître dans un avenir rapproché.

3.2.24 Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9473 : *Conducteurs / conductrices de machines à relier et de finition*

Le code CNP 9473 regroupe une diversité de professions, dont celle d'opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9473 est de 26 223 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les opératrices et opérateurs sur presse à procédés complémentaires sont au plus 3 190 dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, soit 8,3 % au moins de la main-d'œuvre de ce secteur, compte tenu du fait que les opérateurs de finition et de reliure sont aussi inclus dans le code CNP 9473.

Définition de la profession

L'opératrice ou l'opérateur sur presse à procédés complémentaires procède aux étapes de gaufrage (embossage, débossage), de découpage à l'emporte-pièce ou d'estampage.

Appellations d'emploi

- Opératrice, opérateur d'embossage (gaufrage)
- Opératrice, opérateur d'estampage (estampage)
- Opératrice, opérateur de découpage (découpage à l'emporte-pièce)
- Opératrice, opérateur sur presses à découper (découpage à l'emporte-pièce, gaufrage)
- Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires
- Pressière, pressier (découpage à l'emporte-pièce, gaufrage, estampage)

Principales tâches

- Préparer la presse à procédés complémentaires en effectuant les réglages nécessaires pour répondre aux spécifications inscrites au dossier.
- Effectuer la mise en route.
- Effectuer le tirage.
- Contrôler la qualité des produits.
- Vérifier l'état du matériel à la fin des opérations.
- Nettoyer les machines.

Formation exigée par les employeurs

Aucune formation initiale particulière n'est exigée pour accéder à un poste d'opératrice ou d'opérateur sur presse à procédés complémentaires comme aide-pressier. La plupart des travailleurs sont formés sur le tas.

Expérience requise

Aucune expérience n'est exigée pour accéder à un poste d'opératrice ou d'opérateur sur presse à procédés complémentaires.

Compétences et qualités personnelles

- Rapidité d'exécution
- Dextérité
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité de travailler sous pression

Cheminement de carrière

Les opératrices et opérateurs sur presse à procédés complémentaires peuvent travailler sur différents types de presses dans les petits établissements, alors qu'ils sont le plus souvent limités à une seule presse dans les grandes entreprises.

Après plusieurs années, les opérateurs sur presse à procédés complémentaires peuvent accéder au poste de directeur de production s'ils ont une connaissance globale des types de presses et des processus de production.

Perspectives d'évolution de la profession

Les exigences des employeurs évoluent vers des compétences liées aux commandes numériques, compétences qui deviennent nécessaires à l'exercice de la profession.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- Aucune formation initiale particulière n'est exigée pour accéder à un poste d'opératrice ou d'opérateur sur presse à procédés complémentaires comme aide-pressier. La plupart des travailleurs sont formés sur le tas.
- La profession, telle qu'exercée aujourd'hui, est appelée à disparaître et les personnes en poste devront acquérir des compétences liées aux commandes numériques.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 9473 auquel est associée la profession d'opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires porte maintenant le titre *opérateurs, opératrices de machines à relier et de finition*.

3.2.25 Organisatrice, organisateur d'événements

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 1226 : *Planificateurs / planificatrices de congrès et d'événements*

La profession d'organisatrice, organisateur d'événements est associée au code CNP 1226.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 1226 est de 36 746 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	2 800
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	2,4 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	115

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

L'organisatrice ou l'organisateur d'événements planifie des événements commerciaux, des conférences de presses ou tout autre genre d'événement.

Appellations d'emploi

- Conseillère, conseiller en gestion d'événements
- Organisatrice, organisateur d'événements

Principales tâches

- Effectuer la coordination générale d'un projet.
- Coordonner la logistique des différents intervenants en cause (les fournisseurs, les équipes techniques, les animateurs, les conférenciers, etc.).
- Superviser les différentes équipes de travail.
- Préparer les pochettes de presse, les cahiers de signature et la signalisation (indications).
- Préparer des rapports de presse.
- Participer à la conception du décor, s'il y a lieu.

- Superviser et coordonner l'envoi des invitations et le suivi des réponses.
- Trouver et acheter les cadeaux commerciaux ou autres qui seront remis lors de l'événement, s'il y a lieu.
- Voir au bon déroulement du projet, le jour de l'événement.

Compétences et qualités personnelles

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité d'adaptation aux changements
- Créativité
- Esprit d'initiative
- Respect des échéances
- Sens de l'organisation
- Souci de la qualité du service à la clientèle
- Souci du détail

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, l'organisatrice ou l'organisateur planifie des événements de plus grande envergure et gère de plus gros budgets.

Perspectives d'évolution de la profession

De plus en plus, les organisatrices et les organisateurs d'événements cherchent à se différencier des autres. La forte compétition les amène à organiser des événements plus grandioses et plus originaux et à exploiter de nouveaux sites.

Les compagnies font de plus en plus appel aux organisatrices et aux organisateurs pour la planification d'événements pour leur clientèle ou pour leur personnel à l'interne.

SONDAGE

Données

	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	12
Nombre d'établissements ayant des organisateurs d'événements salariés ou pigistes à leur emploi.	7
Nombre d'organisateur·s d'événements salariés à temps plein.	7
Nombre d'organisateur·s d'événements salariés à temps partiel.	5
Nombre d'organisateur·s d'événements pigistes ou autonomes.	4
Nombre d'organisateur·s d'événements salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	3

Formation exigée par les employeurs

Six établissements qui emploient des organisateurs d'événements salariés exigent qu'ils aient une formation universitaire. Une seule n'a aucune exigence particulière en matière de scolarité.

Les compétences liées à l'organisation d'événements sont développées par plusieurs programmes de formation collégiale : *Techniques de muséologie*, *Techniques de tourisme*, *Techniques d'intervention en loisirs*, *Théâtre-production*, etc.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Dans deux établissements, les personnes exerçant la profession possèdent une formation universitaire en relations publiques. Les autres établissements ne connaissent pas la formation de leurs organisateurs d'événements.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- En relations publiques, les employeurs exigent que les organisatrices et organisateurs d'événements soient titulaires d'un diplôme universitaire.
- L'organisation d'événements fait généralement partie des activités de travail d'une professionnelle ou d'un professionnel, plutôt que de constituer un poste particulier au sein de l'entreprise. La personne peut travailler dans différents domaines comme les relations publiques, le tourisme, la récréation, la muséologie, etc.).
- Les données du sondage et celles d'Emploi-Avenir Québec indiquent de bonnes perspectives d'emploi pour ces professionnels.

3.2.26 Pelliculeuse, pelliculeur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9472 : *Photograpeurs-clicheurs / photograpeuses-clicheuses, photograpeurs-reporters / photograpeuses-reporters et autre personnel de pré-mise en train*

Le code CNP 9472 regroupe une diversité de professions, dont celle de pelliculeuse, pelliculeur.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9472 est de 36 079 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

On compte au maximum 1 525 pelliculeuses et pelliculeurs dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, soit au plus 3,9 % de la main-d'œuvre de ce secteur.

Définition de la profession

La pelliculeuse ou le pelliculeur réalise des tâches d'imposition pour produire des montages afin de préparer les plaques servant à l'impression.

Appellations d'emploi

- Monteuse, monteur de films
- Pelliculeuse, pelliculeur
- Technicienne, technicien en pelliculage

Principales tâches

- Recevoir les films et les vérifier.
- Assembler manuellement les films correspondant à des parties différentes ou identiques d'un document.
- Positionner ces morceaux de films de manière à obtenir un montage de bonnes dimensions.
- Transmettre les films montés avec les spécifications (dossier de production) à la personne (ou à l'établissement) qui brûle les plaques.

Formation exigée par les employeurs

Aucune formation initiale particulière n'est exigée.

Expérience requise

L'emploi de pelliculeuse, pelliculeur demande des compétences particulières, notamment en imposition.

Compétences et qualités personnelles

- Dextérité manuelle
- Acuité visuelle
- Sens du relief

Cheminement de carrière

Des employés de prépresse affectés à des tâches de montage de films ont été mis à pied ou recyclés pour accomplir des tâches d'infographie de préimpression, d'imposition par ordinateur ou bien de service à la clientèle. Cette tendance se poursuivra dans les années à venir.

L'apprentissage d'une autre profession est essentiel pour les pelliculeuses et pelliculeurs qui souhaitent se recycler.

Perspectives d'évolution de la profession

Les perspectives d'emploi dans ce domaine sont peu encourageantes. En effet, une diminution considérable du nombre de personnes exerçant la profession de pelliculeuse ou pelliculeur est constatée, compte tenu de la technologie « direct à la plaque » ou « de l'ordinateur à la plaque » (l'expression « exposition directe » est utilisée en sérigraphie). Cette technologie permet d'éliminer les épreuves analogiques et, par conséquent, la fonction de monteur de films. Coûteuse à mettre en place, l'industrie se tourne lentement vers cette technologie. Cependant la plupart des grandes entreprises l'ont déjà adoptée ou l'adopteront d'ici peu.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- La profession de pelliculeuse, pelliculeur est en voie de disparition.

3.2.27 Preneuse, preneur de son et perchiste

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5225 : *Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo*

Le code CNP 5225 regroupe une diversité de professions, dont celle de preneuse, preneur de son et perchiste.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5225 est de 36 555 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La preneuse ou le preneur de son s'occupe, dans le cadre d'une réalisation médiatique (film, émission de radio ou de télévision, etc.), d'amplifier, de diffuser ou d'enregistrer le son.

La perchiste ou le perchiste s'occupe de déplacer, sur un plateau de tournage, en studio d'enregistrement ou sur scène, un microphone mobile à l'aide d'une perche réglable.

Remarque :

En cinéma, ces deux professions peuvent s'exercer de façon distincte. En télévision, la même personne peut cumuler ces deux postes.

Appellations d'emploi

- Perchiste
- Preneuse, preneur de son

Principales tâches

Preneuse, preneur de son

- Déterminer et installer le matériel requis (microphones, amplificateurs, magnétophones, etc.) en fonction des besoins de la production et de l'acoustique des lieux.
- Effectuer les prises de son.
- Surveiller le fonctionnement des appareils.
- Démonter l'équipement.
- Assurer la qualité sonore de la production.

Perchiste

- Préparer, installer, mettre en place et faire fonctionner la perche de son.
- Manipuler l'équipement avec dextérité et précision afin d'obtenir la meilleure captation du son.
- S'assurer que les instruments et leurs ombres demeurent invisibles dans l'image ou le décor de la scène.
- Diriger la manœuvre du chariot de la perche (en cinéma seulement).

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Bonne acuité auditive
- Maîtrise des technologies numériques
- Minutie
- Patience
- Sens artistique

Cheminement de carrière

Le principal cheminement de carrière pour la preneuse ou le preneur de son et pour la ou le perchiste à la télévision est de travailler sur des productions de plus grande envergure ou de se diriger vers l'industrie du cinéma où les défis sont plus grands.

Perspectives d'évolution de la profession

La numérisation a changé la façon d'enregistrer le son. Avec l'encodage, il devient plus facile de jouer avec le son. Aujourd'hui, les preneuses et les preneurs de son et les perchistes doivent connaître la technologie numérique.

À la télévision, ces professions tendent à disparaître puisque de plus en plus, les caméraman s'occupent du son. Il n'y a plus de preneuses et preneurs de son sur les petites productions.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des preneurs de son ou perchistes salariés ou pigistes à leur emploi.	9	30
Nombre de preneurs de son ou perchistes salariés à temps plein.	7	2
Nombre de preneurs de son ou perchistes salariés à temps partiel.	1	7
Nombre de preneurs de son ou perchistes pigistes ou autonomes.	7	110
Nombre de preneurs de son ou perchistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	1	2

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (67 %); 8 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC *Art et technologie des médias* (25 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (58 %),
- DEC, sans spécialité particulière (8 %).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Dans les établissements qui se consacrent à la production de téléseries, de films et de vidéos, les preneuses et preneurs de son et les perchistes sont presque tous des travailleuses et des travailleurs autonomes.
- Cette profession est en voie de disparition dans les stations de télévision.
- La formation exigée par les établissements de même que la formation acquise par la main-d'œuvre varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique et programmes variés.
- La formation collégiale est principalement exigée (67 % des établissements). Les DEC *Art et technologie des médias* et *Technologie de l'électronique* sont privilégiés par les employeurs.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ).

Certaines professions qui portent le même titre diffèrent passablement selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour plus d'information sur les emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁶⁷.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

¹⁶⁷ *Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec*, sans pagination.

3.2.28 Préposée, préposé à la reprographie

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9471 : *Conducteurs / conductrices de machines à imprimer*

La profession de préposée, préposé à la reprographie est associée au code CNP 9471.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9471 *Conducteurs de machines à imprimer* est de 29 375 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Ces données d'Emploi-Avenir Québec pour le CNP 9471 incluent aussi les données du CNP 7381.

Emplois en 1998 :	10 800
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	1 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	250

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La préposée ou le préposé à la reprographie s'occupe de la copie et de la duplication de documents pour la production interne d'un établissement ou d'un organisme ou encore d'imprimeries à service rapide.

Appellations d'emploi

- Opératrice, opérateur d'appareils de reprographie
- Opératrice, opérateur de duplicateur
- Opératrice, opérateur de photocopieur
- Préposée, préposé à l'impression
- Préposée, préposé à la photocopie
- Préposée, préposé à la reprographie
- Préposée, préposé à la reliure

Principales tâches

- Servir la clientèle.
- Recevoir les demandes de photocopies.
- Déterminer les priorités selon les délais à respecter.
- **Approvisionner le photocopieur de papier, d'agrafes, d'encre.**
- Effectuer le tirage à l'aide de l'équipement approprié.
- **Vérifier la qualité de l'impression.**
- **Relier les documents, si nécessaire, au moyen d'un appareil à reliure.**
- Expédier ou entreposer les produits imprimés.
- Nettoyer l'équipement et ranger les aires de travail.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité de comprendre les besoins de la clientèle
- Excellente acuité visuelle
- Bon jugement
- Polyvalence
- Rapidité d'exécution

Perspectives d'évolution de la profession

La profession de préposée, préposé à la reprographie s'est transformée avec l'évolution technologique. Les nouveaux copieurs et imprimantes sont très sophistiqués. Ils possèdent de nombreuses caractéristiques qui en font des systèmes d'impression complets, reliure et finition comprises. Ces systèmes peuvent aussi être encore plus performants lorsqu'ils sont dotés d'interfaces à données numériques.

ENQUÊTE INTERNE GROUPE DBSF INC.

Nombre d'établissements interrogés.	16
Nombre de préposées, préposés à la reprographie salariés à temps plein.	71
Nombre de préposées, de préposés à la reprographie salariés à temps partiel.	17
Nombre de préposées, de préposés à la reprographie pigistes ou autonomes.	19
Nombre de préposées, de préposés à la reprographie salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	7
Pourcentage de nouveaux préposés, préposées à la reprographie à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre de préposés à la reprographie salariés à temps plein.	3,3 %

Cumul de postes

Les préposées et préposés à la reprographie cumulent rarement d'autres postes dans les établissements interrogés. Toutefois, dans certains cas, elles et ils peuvent s'occuper de la correction des épreuves, agir comme appareteur, ou encore comme superviseur du service.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement un DES (63 %); 11 % exigent le DEP *Reprographie et façonnage* et 5 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des préposées et préposés à la reprographie salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- AFP *Aide en imprimerie* (13 %),
- DES (46 %),
- DEP *Reprographie et façonnage* (13 %),
- DEC *Techniques de documentation, Graphisme, Techniques de l'impression* (17 %).

Expérience requise

Soixante-trois pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche des préposées, préposés à la reprographie. Pour les autres, la moyenne s'établit à une année d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant, selon les données du sondage

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
12 740 \$	32 600 \$	18 965 \$	14 560 \$

Cheminement de carrière

Dans certains établissements, l'expérience permet d'accéder à des postes de supervision.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de préposée, préposé à la reprographie est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail.
- Un DES est généralement exigé par les employeurs à l'embauche.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 9471 auquel est associée la profession de préposée, préposé à la reprographie porte maintenant le titre *opérateurs, opératrices de machines à imprimer*.

Avis du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec

L'enquête réalisée dans le cadre de la présente étude révèle que le revenu minimum d'une préposée ou d'un préposé à la reprographie est de 12 740 \$. Selon le CSMOCGQ, le revenu minimum serait davantage de l'ordre de 14 500 \$.

3.2.29 Pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 7381 : *Conducteurs / conductrices de presse à imprimer*

La profession de pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier est associée au code CNP 7381.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 7381 est de 32 672 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les conductrices et conducteurs de presse à imprimer (CNP 7381), incluant les pressières, pressiers et aides-pressières, aides-pressiers, sont au nombre de 6 795, soit 17,6 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

Définition de la profession

La pressière ou le pressier règle, conduit et entretient différents types de presses pour imprimer des illustrations, des dessins, des textes et des motifs sur du papier, du plastique, du verre, du cuir, du métal, de la tôle et d'autres matières.

L'aide-pressière ou l'aide-pressier assiste la pressière ou le pressier dans son travail.

Appellations d'emploi

Pressière, pressier :

- Chef pressière, chef pressier
- Conductrice, conducteur de machine à sérigraphier
- Conductrice, conducteur de machine de sérigraphie à écran de soie
- Conductrice, conducteur de machine de sérigraphie au pochoir
- Conductrice, conducteur de presse à imprimer
- Opératrice, opérateur de presse
- Première pressière, premier pressier

Aide-pressière, aide-pressier :

- Apprentie conductrice, apprenti conducteur de presse
- Bobinière, bobinier
- Margeure, margeur
- Receveure, receveur
- Seconde pressière, second pressier

Principales tâches

Les tâches varient selon le procédé et les responsabilités diffèrent selon qu'on est pressière, pressier ou aide-pressière, aide-pressier.

- Préparer le plan de travail de la production d'un imprimé.
- Installer le papier.
- Installer la bobine du support à imprimer.
- Régler les différentes composantes de tension et de pression de la presse.
- Ajuster le passage de la feuille sur la presse.
- Régler le système d'alimentation et le système de sortie.
- Préparer les fichiers d'impression.
- Régler les systèmes de séchage inter-couleurs.
- Préparer le margeur.
- Préparer le système de mouillage.
- Préparer le système d'encrage.
- Préparer l'unité de séchage.
- Installer l'écran sur la presse.
- Préparer les encres.
- Régler le matériel périphérique.
- Préparer le système d'impression.
- Calibrer les couleurs sur la presse.
- Mettre en marche le système d'encrage.
- Effectuer la mise en train d'une presse.
- Effectuer le tirage.
- Vérifier la qualité de l'impression.
- Transmettre les renseignements pertinents liés à la production ou à l'entretien.
- Planifier le travail d'entretien.
- Nettoyer la presse.
- Effectuer l'entretien complet (journalier ou hebdomadaire).
- Effectuer les réglages de base.
- Réparer les composants défectueux.
- Effectuer l'entretien préventif.
- Donner des directives adéquates aux aides-pressières et aides-pressiers et coordonner leur travail.

Il est à noter que le poste d'aide-pressière, aide-pressier est parfois segmenté. Par exemple, dans certains établissements, la margeure ou le margeur vérifie l'alimentation en papier et le placement des feuilles, la bobinière ou le bobinier alimente les bobines et assure leur placement tandis que la receveure ou le receveur reçoit le papier à la sortie de l'impression.

Formation exigée par les employeurs

- DEP *Imprimerie*
- DEC *Techniques de l'impression*

Selon certains établissements, la formation prépare à une profession qui n'est pas exercée tout de suite. Dans le cas des plus grandes entreprises, l'accès à cette profession peut prendre jusqu'à une dizaine d'années¹⁶⁸, selon la complexité des presses utilisées. Cependant, la formation initiale constitue un avantage pour les aides-pressières et aides-pressiers qui possèdent de l'expérience et deviennent pressières et pressiers.

Une étude effectuée récemment par le Collège d'Ahuntsic¹⁶⁹ révèle que le parcours des titulaires du DEP est de 33 à 50 % plus court que celui des personnes qui n'ont pas de diplôme pour atteindre le niveau de 2^e ou 1^{er} pressier. Au lieu de quatre ans (2^e pressier) ou de six ans (1^{er} pressier), les personnes diplômées accèdent à ces postes après deux ans (2^e pressier) ou quatre ans (1^{er} pressier), selon le type de procédé.

Quant aux titulaires d'un DEC, le parcours est de 33 à 60 % plus court que pour les personnes qui n'ont pas de diplôme. Ainsi, au lieu de quatre, cinq ou six ans, le parcours des personnes diplômées est de deux, trois ou quatre ans, selon le type de procédé.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Environ le tiers (30 %) des pressières, pressiers et aides-pressières, aides-pressiers du secteur n'ont pas complété leurs études secondaires et un peu plus du quart (27 %) ont obtenu un DES ou un DEP. Seulement le cinquième d'entre eux possèdent un diplôme collégial.

¹⁶⁸ *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p.115.

¹⁶⁹ CÉGEP D'AHUNTSIC, *Complément d'étude préliminaire – Techniques de l'impression*, 2001, p.58-59.

La plupart des pressières, pressiers et aides-pressières, aides-pressiers ont été formés sur le tas et ont acquis une connaissance empirique des machines qu'ils manœuvrent. Certaines lacunes concernant les connaissances techniques de base de leur profession (physique, mécanique et chimie) ou les méthodes de résolution de problèmes ont cependant été relevées par plusieurs établissements. Compte tenu de l'évolution récente et prévue de l'équipement d'impression, ces lacunes causent d'autant plus de problèmes. En effet, certaines tâches manuelles ont disparu, de nombreux réglages se font maintenant à l'écran de contrôle de la presse, ce qui signifie que moins de personnes sont nécessaires pour faire fonctionner une presse, que les tâches sont concentrées au sein d'un seul poste et que les pressières, pressiers et aides-pressières, aides-pressiers doivent faire évoluer leurs compétences et être capables d'effectuer ces nouvelles tâches.

Expérience requise

Compte tenu du coût de la plupart des presses commerciales, les établissements demandent généralement un minimum de dix années d'expérience comme aide-pressière ou aide-pressier avant de pouvoir accéder au poste de pressière ou pressier, selon le diagnostic du CSMOCCGQ. Par contre, l'expérience de travail n'est généralement pas exigée par les établissements à l'embauche des aides-pressières, aides-pressiers. Cette affirmation peut être interprétée différemment selon les conventions collectives, le type d'équipement, le contexte organisationnel et le diplôme que la personne possède.

Compétences et qualités personnelles

- Polyvalence
- Capacité de comprendre les besoins de la clientèle
- Excellente acuité visuelle pour détecter les différences de qualité d'impression
- Jugement
- Autonomie
- Esprit artistique

La polyvalence est de plus en plus recherchée par les employeurs puisque les pressières et pressiers vont être amenés à exécuter eux-mêmes toutes les tâches liées au fonctionnement d'une presse dont le suivi administratif de sa production, la rédaction des comptes rendus de production, etc.

Cheminement de carrière

Les emplois d'aide-pressières, aide-pressiers mènent généralement aux emplois de pressières, pressiers, après plusieurs années d'expérience.

Les pressières et pressiers, quant à eux, peuvent accéder à un poste de supervision comme contremaîtresse ou contremaître aux presses. Certaines distinctions relèvent du type d'équipement, du contexte organisationnel, de la convention collective, etc.

Perspectives d'évolution de la profession

La profession de pressière, pressier et d'aide-pressière, aide-pressier revêt une importance stratégique dans le secteur de l'imprimerie. En effet, la qualité de la production dépend en grande partie des compétences de ces personnes.

La profession de pressière, pressier et d'aide-pressière, aide-pressier s'est transformée avec l'évolution technologique. En raison de la numérisation et de l'automatisation, ces professions s'apparentent davantage à celles des opératrices, opérateurs de machines qu'à celles des artisanes, artisans.

« Ainsi, alors qu'hier encore elles et ils effectuaient principalement des tâches manuelles, de nos jours elles et ils commandent fréquemment les opérations par ordinateur. Les exigences du travail ont donc changé, demandant des compétences nouvelles en informatique. De ce fait, ces connaissances sont de plus en plus exigées par les employeurs. Par ailleurs, dans les petits établissements, spécialement celles (*sic*) de sérigraphie, ces changements sont moins marqués, les pressières et pressiers effectuant un travail davantage manuel.

« À l'heure actuelle, les établissements éprouvent des difficultés de recrutement d'aide-pressières et aide-pressiers. Elles forment le plus souvent leurs employées et employés au sein de l'établissement puisqu'elles ne disposent pas d'un bassin de personnes disponibles possédant les compétences requises, surtout en matière d'équipements automatisés.

« Dans l'ensemble, les établissements prévoient une augmentation ou une stabilité du personnel affecté aux différents types de presses. C'est dans le domaine de la presse numérique que l'évolution est prévue par la plus grande proportion d'établissements interrogés.

« Cependant, il est à noter que l'évolution technologique permet de plus en plus aux pressières et pressiers de conduire une presse seuls ou avec une aide-pressière ou un aide-pressier. Des postes comme ceux de bobineurs, bobineuses, de margeurs, margeuses et de receveurs, receveuses auront tendance à disparaître au profit de la concentration des tâches au sein d'une même profession »¹⁷⁰. »

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- On considère que le poste d'aide-pressière, aide-pressier se situe à l'entrée du marché du travail.
- La main-d'œuvre qui exerce la profession est peu scolarisée et a été formée sur le tas.
- Les distinctions entre les différentes professions (bobineurs, margeurs, receveurs) ont tendance à disparaître. Toutes les tâches liées à ces postes seront concentrées au sein d'une même profession : aide-pressière, aide-pressier et pressière, pressier.

¹⁷⁰ Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, p.119-120.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 7381 auquel est associée la profession de pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier porte maintenant le titre *opérateurs, opératrices de presse à imprimer*.

3.2.30 Rechercheur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5123 : *Journalistes*

La profession de chercheur est associée au code CNP 5123.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5123 est de 43 689 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le chercheur s'occupe de chercher, d'acquérir, de sélectionner et de préparer, pour une production médiatique, les données et les documents nécessaires à l'élaboration du contenu.

Appellation d'emploi

- Chercheur

Principales tâches

- **Consulter des spécialistes, de la documentation imprimée ou audiovisuelle, des bases de données, des banques d'images ou de son en vue de recueillir de l'information sur un sujet.**
- Effectuer des démarches pour acquérir certains documents écrits, visuels ou sonores ou pour vérifier les droits existants sur les œuvres afin que des ententes d'utilisation soient prises.
- **Concocter et assembler des documents en vue de leur utilisation par l'équipe de production.**
- Préparer des résumés de recherche.
- **S'occuper de chercher ou de prendre contact avec des personnes en vue de leur participation à une émission de télévision ou de radio.**
- Coordonner et surveiller, au besoin, les travaux du personnel professionnel, technique de bureau ou autre, relativement à la réalisation de programmes d'activités et à la bonne marche des activités.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Capacité à travailler avec des échéances ou dates de tombée serrées
- Capacité à travailler en équipe
- Compétences en informatique (logiciels de traitement de texte, Internet, bases de données, etc.)
- Curiosité
- Facilité à entrer en contact avec les gens
- Méthode
- Sens de l'initiative
- Sens de l'organisation

Perspectives d'évolution de la profession

Deux phénomènes sont observés : d'une part, la multiplication des chaînes entraîne un besoin de recherchistes; d'autre part, des émissions qui autrefois comptaient des recherchistes ont éliminé ces postes et confié les tâches à d'autres professionnels.

SONDAGE

Données

	Radio	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	59	40	50
Nombre d'établissements ayant des recherchistes salariés ou pigistes à leur emploi.	11	12	25
Nombre de recherchistes salariés à temps plein.	11	6	3
Nombre de recherchistes salariés à temps partiel.	4	8	0
Nombre de recherchistes pigistes ou autonomes.	7	8	129
Nombre de recherchistes salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	3	2	7

Cumul de postes

Les tâches de la ou du recherchiste sont fréquemment effectuées par les journalistes et les animatrices-présentatrices et animateurs-présentateurs dans les stations de télévision et de radio.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (26 %) ou universitaire (37 %); 32 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication (25 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (50 %),
- DEC, sans spécialité particulière (25 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des chercheurs salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC *Art et technologie des médias* (12 %),
- baccalauréat en communication ou en journalisme (43 %),
- autres DEC (12 %),
- autres baccalauréats (histoire, sciences politiques, etc.) (19 %).

Expérience requise

Soixante pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche de chercheurs. Pour les autres, la moyenne s'établit à deux années d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
15 000 \$	30 000 \$	21 250	20 000 \$

Cheminement de carrière

Les chercheurs peuvent devenir chef chercheurs, animatrices-présentatrices ou animateurs-présentateurs ou encore travailler à des émissions plus stimulantes pour eux.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de chercheur est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail par trois établissements sur cinq.
- Dans les établissements de production de téléseries, films et vidéos, presque tous les chercheurs sont des travailleuses et travailleurs autonomes.
- Les tâches de la ou du chercheur sont fréquemment effectuées par d'autres professionnels dans les stations de radio et de télévision, comme les journalistes et les animatrices-présentatrices, animateurs-présentateurs.

- Le niveau de formation exigé par les employeurs est très diversifié : aucune formation initiale particulière (32 %); formation collégiale (27 %); formation universitaire (37 %). Dans les faits, 62 % des établissements ont des chercheurs ayant une formation universitaire et 24 % ont des chercheurs ayant une formation collégiale. Aucun programme d'études prépare précisément à l'exercice de cette profession.
- D'ici trois ans, une douzaine de chercheurs seront engagés comme salariés à temps plein par les établissements interrogés.

3.2.31 Régisseuse, régisseur

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5226 : *Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*

Le code CNP 5226 regroupe une diversité de professions, dont celle de régisseuse, régisseur.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5226 est de 37 593 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

Le rôle de la régisseuse ou du régisseur est de participer aux réunions de préproduction, de proposer des sites de tournage répondant aux besoins et à l'esprit de la production et d'obtenir les permis et dispenses requis.

Appellations d'emploi

- Régisseur
- Régisseur de plateau
- Régisseur d'extérieur

Principales tâches

- **Analyser le scénario, évaluer les besoins et établir les possibilités de divers lieux de tournage.**
- Participer au repérage de lieux de tournage.
- **Voir à l'organisation matérielle du tournage.**
- Obtenir les autorisations nécessaires pour le tournage, conclure les ententes requises avec le propriétaire, obtenir les dispenses de personnes apparaissant à l'écran et celles qui ont trait à l'utilisation du matériel filmé à l'extérieur.
- Assister aux réunions de production.
- Gérer le budget de son service.
- Prendre les dispositions nécessaires pour le transport, l'hébergement et les déplacements.

- Faire signer les feuilles de temps de chaque technicienne ou technicien de plateau à la fin de la journée de travail.
- Tenir le producteur, le réalisateur et l'administrateur au courant de l'état des finances de son service et de tous les changements dans les prévisions budgétaires.

Les tâches et les responsabilités de la régisseuse ou du régisseur peuvent être très différentes selon qu'il s'agit d'une production de plateau ou d'une production extérieure.

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Capacité à gérer des personnes et des budgets
- Esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Souci du détail

Perspectives d'évolution de la profession

Montréal demeure un carrefour de tournages étrangers et par le fait même contribue à l'ouverture de débouchés. Cependant, la réussite va de pair avec la persistance des individus à accumuler des participations à des productions et à acquérir de l'expérience dans leur champ de travail.

SONDAGE

Données

	Télévision	Production de téléseries, de films et de vidéos
Nombre d'établissements interrogés.	40	50
Nombre d'établissements ayant des régisseurs salariés ou pigistes à leur emploi.	10	15
Nombre de régisseurs salariés à temps plein.	4	0
Nombre de régisseurs salariés à temps partiel.	6	3
Nombre de régisseurs pigistes ou autonomes.	8	74
Nombre de régisseurs salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	1	0

Cumul de postes

Selon le contexte de production (cinéma ou télévision, personnel syndiqué ou non syndiqué), la régisseuse ou le régisseur peut cumuler les postes d'assistante, assistant à la réalisation, d'assistante, assistant de production, de monteur, de caméraman ou de chercheur.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent principalement une formation collégiale (64 %); 36 % n'exigent aucune formation initiale particulière.

Les établissements qui exigent une formation collégiale privilégient les diplômes suivants :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication et en cinéma (11 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (44 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (22 %).

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les formations des régisseurs salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC préuniversitaire comprenant des cours en communication et en cinéma (17 %),
- DEC *Art et technologie des médias* (25 %),
- DEC *Technologie de l'électronique* (17 %),
- baccalauréat (communication, administration) (17 %).

Expérience requise

Trente-trois pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche. Pour les autres, la moyenne s'établit à 1,5 année d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
10 000 \$	31 000 \$	23 200 \$	25 000 \$

Cheminement de carrière

La régisseuse ou le régisseur peut devenir réalisatrice, réalisateur ou directrice, directeur de production, s'il ou elle possède les compétences requises.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de régisseuse, régisseur est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail par le tiers des établissements interrogés.
- Les régisseuses et régisseurs qui travaillent dans les établissements de production de téléseries, de films et de vidéos sont presque tous des travailleuses et des travailleurs autonomes.
- Les régisseuses et régisseurs peuvent cumuler les postes d'assistante, assistant à la réalisation, d'assistante, assistant de production, de monteuse, monteur, de caméraman ou de recherchiste.

- La formation exigée par les établissements de même que la formation acquise par la main-d'œuvre varient beaucoup : secondaire, collégiale ou universitaire, générale ou spécifique et programmes variés.
- Les deux tiers des établissements interrogés exigent une formation collégiale à l'embauche des régisseurs et un autre tiers n'exigent aucune formation initiale particulière. Dans les faits, près d'un établissement sur cinq emploie des régisseurs ayant une formation universitaire.
- Les établissements interrogés ne prévoient pas embaucher de nouveaux régisseurs ou régisseuses salariés à temps plein au cours des trois prochaines années.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 5226 auquel est associée la profession de régisseuse, régisseur porte maintenant le titre *autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*.

Avis du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Certaines professions qui portent le même titre sont passablement différentes selon qu'elles sont exercées en production télévisuelle ou cinématographique et de vidéos. Pour plus d'information sur les emplois en cinéma et en vidéo, la lectrice ou le lecteur consultera notamment les descriptions produites en mai 2000 pour le STCVQ¹⁷¹.

Les employeurs en production cinématographique, et plus particulièrement les producteurs indépendants, n'auraient aucune exigence particulière en matière de formation scolaire à l'embauche.

Dans l'industrie cinématographique, le cumul de postes est rare voire inexistant.

¹⁷¹ Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo au Québec, sans pagination.

3.2.32 Représentante, représentant en imprimerie

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 6411 : *Représentants / représentantes des ventes non techniques, vente de gros*

Le code CNP 6411 regroupe une diversité de professions, dont celle de représentante, représentant en imprimerie.

Selon l'étude du CSMO Communications graphiques, les représentantes, représentants en imprimerie sont aussi classés dans le groupe de base CNP 6421 : *Vendeurs / vendeuses et commis-vendeurs / commis-vendeuses, vente au détail*.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 6411 est de 38 777 \$.

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les représentantes et représentants en imprimerie sont au plus 2 530 personnes, soit au plus 6,5 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, compte tenu du fait que les estimatrices et estimateurs en imprimerie sont aussi inclus dans le code CNP 6411.

Définition de la profession

La représentante ou le représentant en imprimerie négocie et conclut les ventes de produits imprimés et de services (produits de publicité, formulaires d'affaires, produits de marketing direct, emballages) avec des compagnies ou des particuliers.

Appellations d'emploi

- Représentante, représentant des ventes
- Représentante, représentant en imprimerie
- Vendeuse, vendeur

Quelques employeurs font la distinction entre les vendeuses et vendeurs, c'est-à-dire les personnes chargées de la sollicitation ou de la prospection de nouveaux clients, et les représentantes et représentants en imprimerie qui gèrent un portefeuille de clients.

Principales tâches

- Effectuer ou analyser des études de marché.
- Cibler une nouvelle clientèle.
- Promouvoir les produits et services auprès de la clientèle.
- Prévoir les besoins de la clientèle.
- Prendre les commandes de la clientèle.
- Faire préparer les devis par les estimerices et estimateurs.
- Conseiller et assister la clientèle sur le plan technique.
- Présenter la soumission aux clients et clientes.
- Négocier les services et tarifs avec les clients et clientes.
- Rédiger les contrats.
- Assurer le suivi auprès des clients et clientes une fois le contrat exécuté.
- Actualiser ses connaissances du marché (par exemple des produits innovateurs proposés par les concurrents).

Formation exigée par les employeurs

- Diplôme d'études secondaires (minimum exigé)
- Diplôme collégial ou universitaire en commerce (privilegié dans certains cas)

Il existe des formations générales en commerce ou en vente, mais aucune n'est particulière à l'imprimerie. Notons par ailleurs que les compétences requises semblent relever plus d'aptitudes personnelles en vente que de connaissances acquises dans un contexte scolaire. Les représentantes et représentants en imprimerie ont souvent une expérience en gestion de l'imprimerie¹⁷².

Expérience requise

Un minimum de cinq années d'expérience en gestion de l'imprimerie (comme estimateur ou chargé de projet) est requis, car une excellente connaissance du domaine de l'imprimerie et des produits et services vendus est nécessaire.

Un réseau de clients et de clientes établi est un atout déterminant pour le recrutement.

¹⁷² *Diagnostic de main-d'œuvre et de développement sectoriel dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, p.101.

Compétences et qualités personnelles

- Aptitude pour la vente
- Bilinguisme
- Capacité d'analyse
- Capacité de négociation
- Capacité élevée en présentation verbale et en rédaction
- Connaissance des produits et des services vendus
- Dynamisme
- Entregent
- Sens de la planification et de l'organisation
- Sens des responsabilités

Cheminement de carrière

La promotion interne est courante; les représentantes et représentants en imprimerie ont accès à des postes de directrice ou directeur des ventes après plusieurs années d'expérience.

Perspectives d'évolution de la profession

Les perspectives d'emploi pour les prochaines années sont bonnes pour les représentantes et les représentants. Elles et ils conserveront une grande importance stratégique dans le secteur de l'imprimerie, car elles et ils entretiennent des relations privilégiées avec la clientèle.

L'introduction de la commande en ligne (dans Internet) amène de nouvelles contraintes pour le suivi des relations avec la clientèle, car elle impose une plus grande capacité de réaction et modifie les moyens de communication habituels.

Les employeurs rencontrent des difficultés à trouver des vendeurs au sein de leur personnel de gestion de l'imprimerie. Il est impossible de recruter des vendeurs dans d'autres secteurs de l'économie, sauf dans les secteurs connexes, comme dans des agences de publicité pour des imprimeries commerciales. Le recrutement chez les concurrents est très fréquent; il permet de trouver une main-d'œuvre formée et compétente et peut servir aussi à s'approprier une part du marché, compte tenu du fait que la clientèle est assez captive des représentants.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession de représentante, représentant en imprimerie ne se situe pas à l'entrée sur le marché du travail. Pour exercer cette profession, il faut une connaissance de l'imprimerie et un réseau de relations bien établi.
- Il n'existe pas de formation initiale conduisant à l'exercice de cette profession.
- Les perspectives d'emploi sont bonnes. Il s'agit d'un poste stratégique dans le secteur de l'imprimerie.

3.2.33 Responsable de la liste de presse

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5124 : *Professionnels / professionnelles des relations publiques et des communications*

Le code CNP 5124 regroupe une diversité de professions, dont celle de responsable de la liste de presse.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5124 est de 43 534 \$.

SONDAGE

Données

	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	12
Nombre d'établissements ayant des responsables de la liste de presse salariés ou pigistes à leur emploi.	3
Nombre de responsables de la liste de presse salariés à temps plein.	3
Nombre de responsables de la liste de presse salariés à temps partiel.	1
Nombre de responsables de la liste de presse pigistes ou autonomes.	0
Nombre de responsables de la liste de presse salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	0

Définition de la profession

La ou le responsable élabore les listes de presse pour répondre aux demandes qui lui sont adressées par sa superviseuse ou son superviseur, par la cliente ou le client.

Appellations d'emploi

- Agente, agent de communication
- Conseillère, conseiller en communication au service de presse
- Responsable de la liste de presse

Principales tâches

- Élaborer les listes de presse selon les besoins de la cliente ou du client, selon les spécifications de la superviseuse ou du superviseur.
- Effectuer la recherche de nouveaux médias (médias électroniques, médias écrits) et les répertorier.
- Mettre à jour les coordonnées des différents intervenants (journaliste, médias, etc.).

Cumul de postes

Les tâches de la ou du responsable de la liste de presse font souvent partie de celles de l'agente ou de l'agent de communication.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements ayant des responsables de la liste de presse salariés exigent à l'embauche les formations suivantes :

- DEC *Techniques de bureautique* (1 établissement),
- formation universitaire (1 établissement).

Un établissement n'exige aucune formation initiale particulière.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Dans les établissements ayant des responsables de la liste de presse salariés, les personnes exerçant la profession possèdent les formations suivantes :

- DEC en *Techniques de bureautique* (1 établissement),
- baccalauréat en communication ou en relations publiques (2 établissements).

Compétences et qualités personnelles

- Bilinguisme
- Capacité à saisir rapidement les besoins de la cliente ou du client
- Capacité à travailler avec des échéances ou des dates de tombée serrées
- Connaissances en géographie (région d'implantation des médias)
- Connaissances en journalisme
- Sens de l'organisation

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, la ou le responsable de la liste de presse peut faire des relations de presse ou faire partie de l'équipe de relationnistes.

Perspectives d'évolution de la profession

Aucun changement n'est envisagé dans l'exercice de cette profession.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La responsabilité de la liste de presse ne fait pas l'objet d'un poste en soi puisque les tâches font partie du travail des agentes et agents de communication.
- Les établissements exigent généralement des agentes et agents de communication qu'ils aient une formation universitaire.

3.2.34 Responsable de la revue de presse

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
✓				

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5124 : *Professionnels / professionnelles des relations publiques et des communications*

Le code CNP 5124 regroupe une diversité de professions, dont celle de responsable de la revue de presse.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5124 est de 43 534 \$.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le responsable de la revue de presse répertorie quotidiennement les articles susceptibles de répondre aux préoccupations de l'équipe de relationnistes.

Appellations d'emploi

- Agente, agent à la revue de presse
- Conseillère, conseiller en communication responsable de la revue de presse
- Responsable de la revue de presse

Principales tâches

- Lire quotidiennement les journaux.
- Lire les principaux hebdomadaires et revues spécialisés, chaque semaine.
- Analyser l'information.
- Distribuer tous les jours la revue de presse aux conseillères et conseillers.
- Lire l'information publiée sur les différents sites Internet consacrés à l'information.
- Rechercher et acheminer les articles demandés par les conseillères et conseillers.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Capacité à lire rapidement
- Capacité à travailler avec des dates de tombée ou des échéanciers serrés
- Capacité d'analyse
- Curiosité
- Intérêt pour l'actualité
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation

Cheminement de carrière

Avec l'expérience, la ou le responsable de la revue de presse peut travailler dans des entreprises de plus d'envergure.

Perspectives d'évolution de la profession

On compte de plus en plus d'établissements spécialisés dans la revue de presse et les établissements qui s'occupent de relations publiques font affaire avec eux. Ces établissements spécialisés engagent des responsables de la revue de presse.

La croissance du nombre de sites Internet dans le domaine de l'information exige des responsables de la revue de presse qu'elles et ils maîtrisent les moteurs de recherche du Web.

SONDAGE

Données

	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	12
Nombre d'établissements ayant des responsables de la revue de presse salariés ou pigistes à leur emploi.	6
Nombre de responsables de la revue de presse salariés à temps plein.	2
Nombre de responsables de la revue de presse salariés à temps partiel.	9
Nombre de responsables de la revue de presse pigistes ou autonomes.	0
Nombre de responsables de la revue de presse salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	2

Formation exigée par les employeurs

Les exigences des établissements ayant des responsables de la revue de presse salariés à l'embauche sont les suivantes :

- DEC général (sciences humaines) (3 établissements),
- baccalauréat (2 établissements).

Un établissement n'exige aucune formation initiale particulière.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Dans les établissements ayant des responsables de la revue de presse salariés, les personnes exerçant la profession possèdent les formations suivantes :

- DES (1 établissement),
- DEC en sciences humaines (1 établissement),
- baccalauréat (communication, relations publiques, bibliothéconomie) (4 établissements).

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- Les responsables de la revue de presse travaillent de plus en plus dans des établissements spécialisés plutôt que dans les firmes de relations publiques (impartition).
- La formation exigée à l'embauche est très variable (aucune formation initiale particulière, formation collégiale ou formation universitaire). Toutefois, le personnel en place possède surtout une formation universitaire dans le domaine des relations publiques.

3.2.35 Technicienne, technicien en documentation

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
			✓	

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5211 : *Techniciens / techniciennes et assistants / assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives*

Le code CNP 5211 regroupe une diversité de professions, dont celle de technicienne, technicien en documentation.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5211 est de 32 274 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC (MISE À JOUR MARS 2001)

Emplois, moyenne 1998-2000 :	2 200
Taux de croissance annuel 2001-2005 :	0,9 %
Besoins annuels totaux 2001-2005 :	65

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La technicienne ou le technicien en documentation fait de la recherche documentaire, organise et gère, selon des méthodes rigoureuses, toutes les catégories de documents conservés dans les différents services documentaires d'organismes et d'institutions, dans les entreprises, dans les bibliothèques et dans les dépôts d'archives.

Appellations d'emploi

- Bibliotechnicienne, bibliotechnicien
- Documentaliste
- Technicienne, technicien en documentation
- Technicienne, technicien en gestion de documents

Principales tâches

- Faire l'acquisition des documents.
- **Cataloguer et classer les nouveaux documents en choisissant et en assignant les rubriques, les codes et les descriptions et vérifier les données (titre, auteur, édition, etc.).**
- Faire une description bibliographique des documents.
- **Indexer et classer les documents.**
- Monter des répertoires ou catalogues et assurer la mise à jour du système de gestion.
- Concevoir et faire des activités de promotion et d'animation.
- **Faire de la référence (analyser les demandes de la clientèle, orienter et assister les clientes et clients dans l'utilisation des outils documentaires, etc.).**
- Prêter des documents et s'occuper des prêts entre bibliothèques.
- Implanter ou participer à l'implantation d'un système de gestion de documents.
- Traiter un fonds d'archives (décrire et coter les documents, conserver les fonds d'archives, etc.).
- Participer à la gestion ou gérer un centre ou un service.
- Participer à l'informatisation d'un centre ou d'un service documentaire.
- Effectuer de la recherche informationnelle (veille).
- Numériser les documents.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité de communiquer
- Culture générale et ouverture d'esprit
- Curiosité intellectuelle
- Maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits
- Méthode
- Polyvalence et capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Souci du détail et minutie

Cheminement de carrière

Les techniciennes et techniciens en documentation peuvent, notamment s'ils poursuivent leurs études (par exemple certificat en administration, certificat en gestion documentaire ou en archivistique, cours en informatique), devenir responsables d'un service de documentation, d'information ou d'archives. Elles ou ils pourront aussi devenir travailleuses ou travailleurs autonomes et offrir aux entreprises leur expertise à la carte en recherche d'information, de mise sur pied d'un service de documentation et d'information, etc.

Perspectives d'évolution de la profession

Les systèmes informatisés sont maintenant utilisés dans les bibliothèques et les centres de documentation à toutes les étapes du traitement de l'information. Dans les entreprises, on note une tendance de plus en plus marquée à mettre en place de pareils systèmes pour organiser la masse documentaire. La capacité à utiliser ces systèmes constitue donc aujourd'hui un facteur de pérennité dans la profession.

Le service à la clientèle gagne aussi en importance. Le soutien à l'utilisateur, la formation relative à l'utilisation des outils de recherche électronique et l'animation du milieu constituent des tâches nouvelles pour la technicienne et le technicien en documentation.

SONDAGE

Données

	Médias écrits	Relations publiques
Nombre d'établissements interrogés.	59	12
Nombre d'établissements ayant des techniciens en documentation salariés ou pigistes à leur emploi.	3	0
Nombre de techniciens en documentation salariés à temps plein.	8	0
Nombre de techniciens en documentation salariés à temps partiel.	4	0
Nombre de techniciens en documentation pigistes ou autonomes.	1	0
Nombre de techniciens salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	2	0

ENQUÊTE INTERNE GROUPE DBSF INC.

Données

Nombre d'établissements interrogés.	14
Nombre de techniciens en documentation salariés à temps plein.	68
Nombre de techniciens en documentation salariés à temps partiel.	11
Nombre de techniciens en documentation pigistes ou autonomes.	12
Nombre de techniciens en documentation salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	6
Pourcentage de nouveaux techniciens en documentation à temps plein qui seront engagés (base annuelle) / nombre de commis de bibliothèque salariés à temps plein.	2,9 %

Cumul de postes

Généralement, les techniciennes et techniciens en documentation ne cumulent pas d'autres postes dans les établissements. Dans quelques bibliothèques, elles ou ils assument les tâches de la ou du commis.

Formation exigée par les employeurs

Les établissements interrogés exigent majoritairement (82 %) le DEC *Techniques de documentation*.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des techniciennes et techniciens en documentation salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC général (11 %),
- DEC *Techniques de la documentation* (68 %),
- formation universitaire en gestion de la documentation (11 %).

Expérience requise

Cinquante-trois pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche. Pour les autres, la moyenne s'établit à 1,8 année d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
12 740 \$	40 000 \$	26 630 \$	26 836 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de technicienne, technicien en documentation se situe à l'entrée sur le marché du travail pour plus de la moitié des établissements interrogés.
- La profession est bien délimitée au sein des établissements. Le DEC *Techniques de la documentation* est privilégié à l'embauche.
- Moins d'une dizaine de techniciennes et techniciens en documentation salariés à temps plein seront engagés au cours des trois prochaines années dans les établissements interrogés (total des réponses obtenues au sondage et à l'enquête).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Emploi-Avenir, mars 2001

Les principaux secteurs d'emploi des *techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives* sont les suivants :

- enseignement et administration publique : 85,1 %,
- santé et services sociaux : 4,9 %,
- services aux entreprises : 2,5 %.

Autres avis

Selon divers avis recueillis à la suite de la diffusion d'une première version du portrait de secteur, le cumul de postes serait plus fréquent chez les personnes diplômées ayant trouvé un emploi hors des bibliothèques, archives et centres de documentation publics.

3.2.36 Technicienne, technicien en muséologie

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
				✓

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 5212 : *Personnel technique des musées et des galeries d'art*

La profession de technicienne, technicien en muséologie est associée au code CNP 5212.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 5212 est de 27 457 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	1 200
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	0,5 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	25

Perspectives d'évolution de la profession

Une des responsabilités des techniciennes et techniciens est de participer à la conception technique et visuelle des expositions. Ce rôle tend à prendre de l'ampleur et par conséquent, il est intéressant pour ces spécialistes d'acquérir des compétences en design. Les techniciennes et techniciens doivent aussi assurer le soutien technique à l'archivage. A cet égard, elles et ils ont avantage à développer leurs compétences en informatisation et en gestion des collections. La connaissance de logiciels servant à l'enregistrement et la compétence en classification des collections sont de plus en plus recherchées, notamment par les plus grands musées. Les techniciennes et techniciens ont aussi avantage à acquérir des compétences en informatique pour la présentation des expositions.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La technicienne ou le technicien en muséologie se préoccupe principalement de prévenir la détérioration des biens culturels, de documenter les collections et de réaliser le montage, l'entretien et le démontage des expositions.

Appellations d'emploi

- Technicienne, technicien en muséologie
- Technicienne, technicien en conservation
- Technicienne, technicien en restauration

Dans les grands musées, les techniciennes et techniciens en muséologie spécialisés portent aussi des titres comme :

- technicienne menuisière, technicien menuisier
- technicienne, technicien peintre
- technicienne, technicien en transport
- technicienne, technicien en éclairage
- technicienne, technicien en montage d'expositions

Principales tâches

- **Protéger les biens culturels (qu'ils soient en exposition, en transit ou en réserve)**
- **Participer à l'aménagement d'un espace d'exposition.**
- Effectuer le montage d'une exposition.
- Assurer le soutien technique au cours d'une exposition.
- Démonter une exposition.
- **Entretien des collections.**
- **Mettre les biens en réserve.**
- Apporter un soutien technique à l'enregistrement et au catalogage des biens acquis.
- Emballer et préparer le déplacement des biens culturels.
- Installer et entretenir l'équipement.
- Faire la prise de photos des biens culturels.
- S'occuper des prêts et de la location de biens culturels.
- Effectuer la numérisation.
- Animer des groupes scolaires.

Compétences et qualités personnelles

- Autonomie
- Bilinguisme
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de communiquer
- Culture générale et ouverture d'esprit
- Curiosité intellectuelle
- Méthode
- Minutie
- Sens de l'organisation
- Souci du détail et minutie

Cheminement de carrière

Les techniciennes et techniciens en muséologie peuvent devenir chefs techniciennes, chefs techniciens ou directrices, directeurs d'une collection ou responsables de la conservation et de la restauration (dans ce dernier cas, elles ou ils devront suivre une formation universitaire).

ENQUÊTE INTERNE GROUPE DBSF INC.

Nombre d'établissements interrogés.	15
Nombre de techniciens en muséologie salariés à temps plein.	38
Nombre de techniciens en muséologie salariés à temps partiel.	3
Nombre de techniciens en muséologie pigistes ou autonomes.	30
Nombre de techniciens en muséologie salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	10

Cumul de postes

Dans quelques établissements, les techniciennes et techniciens en muséologie sont aussi guide-animatrices, guides-animateurs.

Formation exigée par les employeurs

Tous les établissements interrogés (100 %) exigent le DEC *Techniques de muséologie* à l'embauche de techniciens et techniciennes en muséologie.

Formation de la main-d'œuvre en emploi

Les principales formations des techniciennes et techniciens en muséologie salariés des établissements interrogés sont les suivantes :

- DEC *Techniques de muséologie* (60 %),
- baccalauréat (arts, histoire) (13 %),
- maîtrise en muséologie (13 %).

Expérience requise

Soixante-treize pour cent des établissements interrogés n'exigent aucune expérience à l'embauche. Pour les autres, la moyenne s'établit à 2,3 années d'expérience.

Revenu annuel d'une débutante ou d'un débutant

Revenu minimum	Revenu maximum	Moyenne	Médiane
16 380 \$	39 000 \$	23 989 \$	21 230 \$

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
		✓	

- La profession de technicienne, technicien en muséologie se situe à l'entrée sur le marché du travail pour près des trois quarts des établissements interrogés.
- La profession est bien délimitée et les établissements exigent tous le DEC *Techniques de muséologie* à l'embauche.
- Actuellement, 60 % des établissements interrogés emploient des techniciennes et techniciens en muséologie ayant une formation collégiale et 26 % ayant une formation universitaire.
- Les établissements interrogés prévoient embaucher une dizaine de techniciennes, techniciens en muséologie au cours des trois prochaines années.

3.2.37 Tireuse, tireur d'épreuves

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 9474 : *Développeurs / développeuses de films et de photographies*

La profession de tireuse, tireur d'épreuves est associée au code CNP 9474.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 9474 est de 24 018 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	1 300
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	- 1 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	0

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les développeurs, développeuses de films et de photographies (CNP 9474) sont au nombre de 525, soit 1,4 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

Définition de la profession

La tireuse ou le tireur d'épreuves tire et développe des films et des épreuves à l'aide d'appareils comme des imageuses, des agrandisseurs, etc.

Appellations d'emploi

- Développeuse, développeur de films
- Opératrice, opérateur d'imageuse
- Opératrice, opérateur de caméra
- Opératrice, opérateur de scanner
- Tireuse, tireur d'épreuves

Principales tâches

- Recevoir l'information :
 - sur des fichiers numériques (la séparation des couleurs est déjà faite);
 - sur des photographies (la séparation doit alors être faite avec un scanner).
- Choisir l'imageuse et le type de film selon le format d'impression.
- Régler l'imageuse.
- Effectuer le tirage des films.
- Développer les films.
- Agrandir les négatifs (opérateur de caméra pour la sérigraphie par exemple).
- Tirer des épreuves analogiques (quadrichromie, blueprint, etc.).
- Vérifier les épreuves.
- Faire approuver les épreuves par la clientèle ou le client.

Formation exigée par les employeurs

Aucune formation initiale particulière est directement reliée à l'emploi de tireuse, tireur d'épreuves.

Expérience requise

Il n'y a plus de recrutement pour cette profession.

Compétences et qualités personnelles

- Minutie
- Bonne discrimination des couleurs

Cheminement de carrière

L'apprentissage et la formation continue sont essentiels aux tireuses et tireurs d'épreuves qui souhaitent se recycler dans des professions de graphistes.

Perspectives d'évolution de la profession

Le nombre de tireuses et tireurs d'épreuves a diminué de près de 30 % depuis le recensement de 1991. Cette tendance va se poursuivre dans les années à venir, compte tenu des changements technologiques liés au prépresse : le tirage d'épreuves numériques va progressivement remplacer celui d'épreuves analogiques.

Cela signifie que les compétences particulières des tireurs d'épreuves, notamment dans la manipulation des produits chimiques nécessaires au développement photographique, deviendront inutiles.

En revanche, ils pourront continuer d'effectuer la vérification des épreuves, mais ils devront élargir leur champ de compétence vers des professions de graphiste, s'ils veulent se recycler.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- La profession de tireuse, tireur d'épreuves est en voie de disparition avec l'arrivée de la technologie du numérique.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle version de la CNP (2001)

Le groupe de base CNP 9472, *photograpeurs-clicheurs, photograpeurs-reporters et autre personnel de pré-mise en train* est plus approprié. Il couvre une diversité de professions auxquelles est associée la profession de tireuse, tireur d'épreuves, sous l'appellation *tireur, tireuse d'épreuves photographiques*.

3.2.38 Typographe

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
		✓		

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 1423 : *Compositeurs-typographes / compositrices-typographes et personnel assimilé*

La profession de typographe est associée au code CNP 1423.

Revenu

Le revenu d'emploi annuel moyen d'une personne exerçant une profession du CNP 1423 est de 31 982 \$.

DONNÉES D'EMPLOI-AVENIR QUÉBEC

Emplois en 1998 :	900
Taux de croissance annuel 2000-2005 :	- 5,9 %
Besoins annuels totaux 2000-2005 :	- 30

DONNÉES DE L'ÉTUDE DU CSMO COMMUNICATIONS GRAPHIQUES (2000)

Les compositeurs-typographes, compositrices-typographes et personnel assimilé (CNP 1423) sont au nombre de 635, soit 1,6 % de la main-d'œuvre du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.

Définition de la profession

La technicienne ou le technicien en charge de la typographie réalise et contrôle la qualité de la mise en page d'un document, à l'aide d'un ordinateur, d'une machine de photocomposition ou de l'équipement de composition, en vue de produire un texte prêt à imprimer.

Appellations d'emploi

- Imposeur
- Info-monteur
- Metteur en page
- Opératrice, opérateur de scanner
- Photocompositeur
- Préparatrice, préparateur de textes
- Typographe

Principales tâches

- Scanner les parties graphiques non numérisées (comme des logos).
- Retravailler les images à l'aide de logiciels spécialisés.
- Taper le texte.
- Composer le document à imprimer d'après la maquette (mise en page) en intégrant le texte et les illustrations.
- Lire les épreuves afin de déceler des erreurs.
- Procéder à la correction.
- Développer le prêt-à-photographier.

Formation menant à l'exercice de la profession

Deux programmes sont reliés à cette profession, soit le DEP *Procédés infographiques* et le DEC *Infographie en préimpression*.

Expérience requise

Un apprentissage de cinq ans peut être nécessaire.

Il n'y a plus tellement de recrutement pour cette profession.

Compétences et qualités personnelles

- Maîtrise de la langue française
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Minutie

Cheminement de carrière

De nouveaux apprentissages sont essentiels aux compositeurs typographes qui souhaitent se recycler en graphisme.

Perspectives d'évolution de la profession

Le nombre de typographes a diminué énormément au cours des dernières années et cette profession est même appelée à disparaître avec les changements technologiques.

Les compétences à acquérir concernent l'utilisation de logiciels de traitement de textes et de graphisme ainsi que l'utilisation de bases de données. Les tâches traditionnelles des typographes tendent à disparaître ou à être intégrées aux fonctions des graphistes ou des infographistes.

Le nombre de personnes ne faisant que de la composition va diminuer au profit de la profession de graphiste.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
	✓		

- La profession de typographe est en voie de disparition en raison des changements technologiques.

3.2.39 Webmestre et conceptrice, concepteur de pages Web

DOMAINE				
Médias	Multimédia	Communications graphiques	Documentation	Muséologie
	✓			

GROUPE DE BASE

Code et titre de la classification nationale des professions

CNP 2175 : *Concepteurs / conceptrices et développeurs / développeuses WEB.*

La nouvelle version de la CNP (2001) associe au code 2175 de nouvelles professions, dont celles de webmestre et de conceptrice, concepteur de pages Web.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

Définition de la profession

La ou le webmestre est une ou un gestionnaire de contenus habituellement stockés dans des bases de données. De plus, elle ou il assure la liaison entre les utilisatrices et les utilisateurs du site et l'entreprise.

La conceptrice ou le concepteur de pages Web conçoit des sites en conjuguant des compétences artistiques et techniques.

Note 1 : Les rôles de webmestre, d'administrateur de bases de données et d'administrateur de réseaux sont fortement imbriqués. Certains établissements exigent qu'une même personne assume l'ensemble des tâches associées à ces deux types de postes (webmestre et conceptrice, concepteur de pages Web).

Note 2 : Certaines grandes entreprises ont des postes distincts associés aux étapes différentes du processus de production, soit la conception, le design et le maintien des sites, incluant les modifications demandées par les usagers. Dans les entreprises de plus petite taille, la ou le webmestre assume ces trois rôles.

Appellations d'emploi

- Concepteur Web
- Designer Web
- Webmestre

Principales tâches

Webmestre

- Analyser les spécifications du site.
- Sélectionner des outils, des logiciels et des bases de données adéquats.
- Mettre à jour les bases de données et les contenus du site.
- S'assurer que les outils et les utilitaires Web sont fonctionnels et optimisés.
- Participer aux tests et aux validations des applications Web.
- Assurer les communications entre les visiteurs du site et le représentant de l'établissement.
- Compiler les statistiques sur la fréquentation du site.
- Conseiller des équipes de conception et de production des interfaces et des contenus sur les capacités et les contraintes du Web.

Conceptrice, concepteur de pages Web

- Créer, optimiser et enchâsser les composantes pour le Web.
- Écrire et concevoir des éléments simples de programmation.
- Concevoir la navigation sur le site Web.
- Définir l'architecture du site.
- Participer à la rédaction de l'arborescence du site.
- Rassembler et organiser l'information à inclure sur le site.
- Définir l'aspect graphique des pages Web en intégrant des concepts de design en collaboration avec l'infographiste.
- Participer à la conception et à l'amélioration des images, des vidéos et du son.
- Tester le bon fonctionnement du site.
- Assurer une veille technologique.

Formation conduisant à l'exercice de la profession

- Divers programmes en développement de sites Web sont enseignés dans les établissements privés et publics.

Certains établissements privilégient aussi les titulaires d'un diplôme collégial en infographie ou en informatique.

Expérience requise

Une expérience dans la production multimédia et de réseaux informatiques internes et externes est un atout.

Pour les conceptrices, concepteurs de pages Web, le talent artistique est un atout pour l'embauche.

Compétences et qualités personnelles

- Maîtrise de plus d'une langue
- Maîtrise des logiciels outils et de gestion des bases de données
- Maîtrise de la programmation en HTML, DHTML, Java, JavaScript, etc.

- Connaissance approfondie des normes, méthodes et techniques de diffusion de données multimédias sur le Web
- Connaissance des divers formats et des techniques de traitement et de stockage des données multimédia
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire
- Capacité à travailler sous pression

Pour les conceptrices ou les concepteurs de pages Web, les compétences suivantes s'ajoutent à celles mentionnées ci-dessus :

- sens artistique,
- souci du détail,
- créativité,
- capacité à conceptualiser.

Cheminement de carrière

Les webmestre et les conceptrices ou les concepteurs de pages Web ont la possibilité de devenir architectes de sites Web, directrices et directeurs artistiques, etc.

SONDAGE

Données

	Multimédia
Nombre d'établissements interrogés.	90
Nombre d'établissements ayant des webmestres salariés ou pigistes à leur emploi.	55
Nombre de webmestres salariés à temps plein.	-
Nombre de webmestres salariés à temps partiel.	-
Nombre de webmestres pigistes ou autonomes.	-
Nombre de webmestres salariés à temps plein qui seront engagés d'ici trois ans.	-

Le sondage auprès des établissements de multimédia a permis de rejoindre 90 répondants. Parmi ceux-ci, 55 ont déclaré avoir des webmestres ou des conceptrices, concepteurs de pages Web, mais seulement cinq ont répondu aux questions portant sur la profession. Les autres n'ont pas répondu aux questions pour les raisons suivantes :

- vingt considèrent que les postes de production multimédia exigent une expérience importante et qu'ils ne sont donc pas accessibles à des personnes nouvellement diplômées;
- trente établissements ne l'ont pas déclaré comme étant l'un de leurs trois principaux postes (rappelons que les établissements de multimédia étaient invités à décrire « les trois principaux postes de production multimédia, autres que ceux liés à la gestion et au service à la clientèle, accessibles à des personnes ayant peu d'expérience »). Dans un bon nombre d'établissements, les tâches du webmestre ou de la conceptrice ou du concepteur de pages Web s'ajoutent à celles d'autres professionnels de l'établissement (50 % des répondants des établissements de multimédia comptaient dix employés et employées et moins à temps plein, tous postes confondus), ou encore par des pigistes.

PRINCIPAUX CONSTATS

Perspectives d'emploi pour les trois prochaines années	Diminution	Stabilité	Croissance
			✓

- La profession de webmestre et de conceptrice, concepteur de pages Web est en pleine évolution. En ce sens, il est difficile d'en délimiter les contours.
- Il est aussi difficile d'évaluer le nombre de webmestres et de conceptrices, concepteurs de pages Web qui seront recrutés au cours des prochaines années. La croissance envisagée du domaine du multimédia (chapitre 2) laisse entrevoir de bonnes perspectives d'emploi pour les personnes en production multimédia.
- Les tâches du webmestre ou de la conceptrice et du concepteur de pages Web peuvent être effectuées par d'autres professionnels, comme des infographistes, des techniciennes et techniciens de bureau (pour la mise à jour du site), etc.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nouvelle Classification nationale des professions (CNP 2001)

La nouvelle version de la CNP associe la profession de webmestre et de conceptrice, concepteur de pages Web au groupe de base 2175, *concepteurs, conceptrices et développeurs, développeuses*. Ce groupe est classé dans la catégorie de compétences « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » et le niveau de compétence équivaut à une formation universitaire.

TechnoCompétences

Quoique les tâches du webmestre ou de la conceptrice et du concepteur de pages Web ne fassent pas nécessairement l'objet d'un poste distinct, une certaine ambiguïté semble exister à ce sujet.

3.2.40 Autres activités

1- Création et mise à jour de sites ou de pages Web

Les documents consultés, le sondage et l'enquête n'ont pas permis d'identifier de poste particulier ou de profession relative à la création et à la mise à jour de sites ou de pages Web. L'existence de logiciels spécialisés facilite l'exécution de cette activité par du personnel d'entreprise, par exemple les secrétaires, les techniciennes et techniciens en bureautique, les infographes, etc.

2- Numérisation

Les activités de numérisation ont été remises en question, particulièrement au cours du sondage auprès des établissements en multimédia. Onze pour cent des établissements signalent l'existence d'un poste particulier et 60 % confient ces tâches à des employées et employés occupant un autre poste. Les autres établissements interrogés n'effectuent pas de numérisation.

On peut donc parler de l'émergence d'une profession relative à la numérisation. Cette profession reste toutefois à définir et les besoins à quantifier.

3- Gestion documentaire

On ne peut affirmer, à la suite de la consultation de documents, des rencontres avec des experts et de l'analyse des données de l'enquête portant sur la profession de technicienne, technicien en documentation que de nouvelles tâches ou qu'une nouvelle profession relatives à la gestion documentaire sont en émergence. Certes, les entreprises ont des besoins en matière d'organisation et de gestion de leurs documents, mais elles n'engagent pas nécessairement des spécialistes pour établir leur système de gestion. Si elle le font, il s'agit, selon l'information obtenue, d'une activité plutôt ponctuelle, non récurrente et non permanente confiée à un expert, en impartition. Une fois le système de gestion mis sur pied, le maintien et la gestion quotidienne sont le plus souvent confiés au personnel.

4- Activités liées au multimédia

Des activités et des professions liées au multimédia ont été répertoriées tout au long de la réalisation de l'étude. Quoiqu'elles n'aient pas fait l'objet d'une attention particulière, leur évolution est à considérer :

- « e-learner »
- veilleur en ligne
- surfeur
- spécialiste du réseau
- bibliothécaire du multimédia, etc.

3.3 PERSPECTIVES D'EMPLOI ET NIVEAU DE TECHNICITÉ

Les définitions relatives aux perspectives d'emploi et au niveau de technicité se trouvent à la section 2.6.

Domaine des médias

Professions	Bonnes perspectives	Perspectives moyennes	Faibles perspectives	Niveau de technicité selon le sous-domaine d'activité
Agente, agent de communication	√			Non classé
Agente, agent de recherche		√		Non classé
Aiguilleuse, aiguilleur		√		Haute technicité
Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur		√		Haute technicité
Animatrice, animateur 3D	√			Haute technicité
Assistante, assistant de production		√		Haute technicité
Assistante, assistant à la réalisation		√		Haute technicité
Caméraman	√ (industrie de la production et de la distribution de films et de matériel vidéo)	√ (industrie de la télédiffusion)		Haute technicité
Dessinatrice, dessinateur	√			Haute technicité
Éclairagiste		√		Haute technicité
Graphiste et infographiste	√			Haute technicité
Journaliste		√		Haute technicité
Metteuse, metteur en ondes		√		Haute technicité
Monteuse, monteur		√		Haute technicité
Organisatrice, organisateur d'événements	√			Non classé
Preneuse, preneur de son et perchiste		√		Haute technicité
Recherchiste		√		Haute technicité
Régisseuse, régisseur		√		Haute technicité
Responsable de la liste de presse		√		Non classé
Responsable de la revue de presse		√		Non classé

Domaine du multimédia

Professions	Bonnes perspectives	Perspectives moyennes	Faibles perspectives	Niveau de technicité selon le sous-domaine d'activité
Animatrice, animateur 3D	√			Haute technicité
Conceptrice, concepteur multimédia	√			Haute technicité
Dessinatrice, dessinateur	√			Haute technicité
Graphiste et infographiste	√			Haute technicité
Intégratrice, intégrateur multimédia	√			Haute technicité
Numératrice, numérisateur	√			Haute technicité
Cyberjournaliste	ND	ND	ND	Haute technicité
Webmestre et conceptrice, concepteur de pages Web	√			Haute technicité

Domaine des communications graphiques

Professions	Bonnes perspectives	Perspectives moyennes	Faibles perspectives	Niveau de technicité selon le sous-domaine d'activité
Brûleuse, brûleur de plaques			√	Faible technicité
Chargée, chargé de projet en imprimerie		√		Faible technicité
Estimatrice, estimateur en imprimerie		√		Faible technicité
Graphiste et infographiste	√			Faible technicité
Opératrice, opérateur de finition et reliure			√	Faible technicité
Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires			√	Faible technicité
Pelliculeuse, pelliculeur			√	Faible technicité
Préposée, préposé à la reprographie		√		Faible technicité
Pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier		√		Faible technicité
Représentante, représentant en imprimerie	√			Faible technicité
Tireuse, tireur d'épreuves			√	Faible technicité
Typographe			√	Faible technicité

Domaine de la documentation

Professions	Bonnes perspectives	Perspectives moyennes	Faibles perspectives	Niveau de technicité selon le sous-domaine d'activité
Commis de bibliothèque			√	Non classé
Technicienne, technicien en documentation			√	Non classé

Domaine de la muséologie

Profession	Bonnes perspectives	Perspectives moyennes	Faibles perspectives	Niveau de technicité selon le sous-domaine d'activité
Technicienne, technicien en muséologie		√		Non classé

3.4 TITRES ET APPELLATIONS D'EMPLOI

I

1er caméraman	Voir caméraman
1ère assistante réalisatrice, 1er assistant réalisateur	Voir assistante, assistant à la réalisation
1ère assistante, assistant	Voir assistante, assistant de production

2

2e assistante, assistant	Voir assistante, assistant de production
2e caméraman	Voir caméraman

3

3e assistante, assistant	Voir assistante, assistant de production
3e caméraman	Voir caméraman

A

Adjointe, adjoint à l'attachée ou l'attaché de presse	Voir agente, agent de communication
Agente, agent à la revue de presse	Voir responsable de la revue de presse
Agente, agent d'information	Voir agente, agent de communication
Agente, agent de bureau	Voir commis de bibliothèque
Agente, agent de communication	92
Agente, agent de recherche	95
Aide-pressière, aide-pressier	214
Aiguilleuse, aiguilleur	99
Animatrice 2D, animateur 2D	Voir dessinatrice, dessinateur
Animatrice 3D, animateur 3D	109
Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur	104
Apprentie conductrice, apprenti conducteur de presse	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Artiste 3D	Voir animatrice 3D, animateur 3D
Assembleur	Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure
Assembleuse / intégratrice, assembleur / intégrateur	Voir intégratrice, intégrateur multimédia
Assistant, assistante responsable aux prêts	Voir commis de bibliothèque
Assistante caméraman, assistant caméraman	Voir caméraman
Assistante réalisatrice, assistant réalisateur	Voir assistante, assistant à la réalisation
Assistante, assistant à la réalisation	119
Assistante, assistant de production	113

B

Bibliotechnicienne, bibliotechnicien	Voir technicienne, technicien en documentation
Bobinière, bobinier	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Brocheur	Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure
Bruiteuse, bruiteur	Voir monteuse, monteur
Brûleuse, brûleur de plaques	123

C

Cadreuse, cadreur	Voir caméraman
Caméraman	128
Chargée, chargé de projet de travaux d'imprimerie	Voir chargée, chargé de projet en imprimerie
Chargée, chargé de projet en imprimerie	133
Chef pressière, chef pressier	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide pressier
Chroniqueuse, chroniqueur	Voir journaliste
Clicheuse, clicheur	Voir brûleuse, brûleur de plaques
Commis aux prêts	Voir commis de bibliothèque
Commis de bibliothèque	137
Conceptrice / idéatrice, concepteur / idéateur	Voir conceptrice, concepteur multimédia
Conceptrice, concepteur multimédia	141
Conducteur d'encarteuse – piqueuse	<i>Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure</i>
Conducteur de machine à thermoreliure	<i>Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure</i>
Conducteur de massicot	<i>Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure</i>
Conducteur de plieuse	<i>Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure</i>
Conductrice, conducteur de machine à sérigraphier	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Conductrice, conducteur de machine de sérigraphie à écran de soie	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Conductrice, conducteur de machine de sérigraphie au pochoir	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Conductrice, conducteur de presse	Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Conseillère, conseiller en communication	Voir agente, agent de communication
Conseillère, conseiller en communication au service de presse	Voir responsable de la liste de presse
Conseillère, conseiller en communication responsable de la revue de presse	Voir responsable de la revue de presse
Conseillère, conseiller en gestion d'événements	<i>Voir organisatrice, organisateur d'événements</i>
Conseillère, conseiller en relations publiques	Voir agente, agent de communication
Coordonnatrice, coordonnateur de production	<i>Voir chargée, chargé de projet en imprimerie</i>
Cyberjournaliste	<i>Voir journaliste</i>

D

Dessinatrice, dessinateur	145
Dessinatrice, dessinateur en dessin animé	<i>Voir dessinatrice, dessinateur</i>
Développeuse, développeur de films	Voir tireuse, tireur d'épreuves
Directrice, directeur musical (pour la radio)	Voir animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
Documentaliste	Voir technicienne, technicien en documentation

E

Éclairagiste	149
Estimatrice ou estimateur junior	<i>Voir estimatrice, estimateur en imprimerie</i>
Estimatrice, estimateur de commandes	Voir estimatrice, estimateur en imprimerie
Estimatrice, estimateur en imprimerie	153

F

Finisseur *Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure*

G

Gofer *Voir assistante, assistant de production*
Graphiste 158

I

Idéatrice, idéateur *Voir conceptrice, concepteur multimédia*
Imposeur *Voir typographe*
Infographe *Voir infographiste*
Infographiste 163
Infographiste 3D *Voir animatrice 3D, animateur 3D*
Infographiste en préimpression *Voir graphiste*
Info-monteur *Voir typographe*
Intégratrice, intégrateur multimédia 169
Intégratrice, intégrateur Web *Voir intégratrice, intégrateur multimédia*

J

Journaliste 173

L

Lamineur *Voir opératrice, opérateur de finition et de reliure*
Lectrice, lecteur de nouvelles *Voir animatrice-présentatrice, animateur-présentateur*

M

Margeure, margeur *Voir pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier*
Metteur en pages *Voir typographe*
Metteuse, metteur en ondes 179
Mixeur de son *Voir monteuse, monteur*
Monteuse image, monteur image *Voir monteuse, monteur*
Monteuse son, monteur son *Voir monteuse, monteur*
Monteuse, monteur 183
Monteuse, monteur de films *Voir pelliculeuse, pelliculeur*
Monteuse, monteur de plaques *Voir brûleuse, brûleur de plaques*

N

Nouvelliste *Voir journaliste*
Numérisatrice, numérisateur 187

O

Opérateur d'embossage (gaufrage) *Voir opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires*
Opérateur d'estampage (estampage) *Voir opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires*
Opérateur de découpage (découpage à l'emporte-pièce) *Voir opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires*

Opérateur de guillotine	<i>Voir</i> opératrice, opérateur de finition et de reliure
Opérateur de machine à coudre (reliure de livres)	<i>Voir</i> opératrice, opérateur de finition et de reliure
Opérateur sur presses à découper (découpage à l'emporte-pièce, gaufrage)	<i>Voir</i> opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires
Opératrice, opérateur d'appareils de reprographie	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Opératrice, opérateur d'imageuse	<i>Voir</i> tireuse, tireur d'épreuves
Opératrice, opérateur de caméra	<i>Voir</i> tireuse, tireur d'épreuves
Opératrice, opérateur de duplicateur	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Opératrice, opérateur de finition et de reliure	191
Opératrice, opérateur de presse	<i>Voir</i> pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Opératrice, opérateur de scanner	<i>Voir</i> typographe
Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires	195
Opératrice, opérateurs de photocopieur	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Organisatrice, organisateur d'événements	199

P

Pelliculeuse, pelliculeur	203
Perchiste	205
Photocompositeur	<i>Voir</i> typographe
Photolithographe	<i>Voir</i> brûleuse, brûleur de plaques
Piqueur	<i>Voir</i> opératrice, opérateur de finition et de reliure
Plieur	<i>Voir</i> opératrice, opérateur de finition et de reliure
Première pressière, premier pressier	<i>Voir</i> pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Preneuse, preneur de son	205
Préparatrice, préparateur de plaques	<i>Voir</i> brûleuse, brûleur de plaques
Préparatrice, préparateur de textes	<i>Voir</i> typographe
Préposée, préposé à l'impression	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Préposée, préposé à la photocopie	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Préposée, préposé à la reprographie	209
Préposée, préposé au service de prêts	<i>Voir</i> commis de bibliothèque
Préposée, préposée à la reliure	<i>Voir</i> préposée, préposé à la reprographie
Pressier (découpage à l'emporte-pièce, gaufrage, estampage)	<i>Voir</i> opératrice, opérateur sur presses à procédés complémentaires
Pressière, pressier	213
Programmeuse, programmeur Web	<i>Voir</i> intégratrice, intégrateur multimédia

R

Receveure, receveur	<i>Voir</i> pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Recherchiste	219 <i>Voir</i> agente, agent de recherche
Régisseur	223
Régisseur d'extérieur	<i>Voir</i> régisseur
Régisseur de plateau	<i>Voir</i> régisseur
Relationniste	<i>Voir</i> agente, agent de communication
Relieur	<i>Voir</i> opératrice, opérateur de finition et de reliure
Reporter	<i>Voir</i> journaliste

Représentante, représentant des ventes	Voir représentante, représentant en imprimerie
Représentante, représentant en imprimerie	227
Responsable de la liste de presse	232
Responsable de la revue de presse	236

S

Seconde pressière, second pressier	<i>Voir</i> pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
------------------------------------	--

T

Technicienne menuisière, technicien menuisier	Voir technicienne, technicien en muséologie
Technicienne peintre, technicien peintre	Voir technicienne, technicien en muséologie
Technicienne, technicien à la production	<i>Voir</i> assistante, assistant de production
Technicienne, technicien aux opérations et à la mise en ondes	<i>Voir</i> metteuse, metteur en ondes
Technicienne, technicien en conservation	Voir technicienne, technicien en muséologie
Technicienne, technicien en documentation	239
Technicienne, technicien en gestion de documents	<i>Voir</i> technicienne, technicien en documentation
Technicienne, technicien en graphisme	<i>Voir</i> graphiste
Technicienne, technicien en intégration multimédia	<i>Voir</i> intégratrice, intégrateur multimédia
Technicienne, technicien en muséologie	246
Technicienne, technicien en numérisation	<i>Voir</i> numérisatrice, numérisateur
Technicienne, technicien en pelliculage	<i>Voir</i> pelliculeuse, pelliculeur
Technicienne, technicien en restauration	<i>Voir</i> technicienne, technicien en muséologie
Tireuse, tireur d'épreuves	249
Typographe	253

V

Vendeuse, vendeur	<i>Voir</i> représentante, représentant en imprimerie
-------------------	---

W

Web concepteur	Voir webmestre et web designer
Web designer	257
Webmestre	257

4. L'OFFRE DE FORMATION

Le présent chapitre porte sur l'offre de formation au secondaire et au collégial dans les domaines des médias, du multimédia, des communications graphiques, de la documentation et de la muséologie.

La première section, 4.1, donne un aperçu des programmes d'État du secteur de formation Communications et documentation. Les sections 4.2 et 4.4 concernent les programmes du secondaire. On énumère d'abord les programmes sanctionnés par une attestation de formation professionnelle (AFP) et conduisant à des professions semi-spécialisées. La section 4.4 présente les programmes qui conduisent au diplôme d'études professionnelles (DEP). Entre les deux, la section 4.3 fournit la description des fiches des programmes.

Les programmes ministériels du secteur de formation offerts au collégial font l'objet de la section 4.5. Ces programmes conduisent au diplôme d'études collégiales (DEC), d'une durée de trois ans et qui visent à préparer l'élève au marché du travail. Dans la section 4.6, trois programmes d'autres secteurs de formation sont décrits car ils présentent un potentiel d'harmonisation avec ceux du secteur Communications et documentation.

Les sections 4.7 et 4.8 traitent d'autres programmes du secondaire ou du collégial menant à l'exercice des professions présentées au chapitre 3. La section 4.7 donne un aperçu des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) et la section 4.8, de la formation offerte dans le secteur privé.

La dernière section, 4.9, résume, sous forme de tableau, l'offre de formation ministérielle pour le secteur Communications et documentation.

4.1 APERÇU DES PROGRAMMES D'ÉTAT DU SECTEUR DE FORMATION

Le secteur de formation Communications et documentation compte au total vingt programmes.

- À l'enseignement secondaire, quatre programmes mènent à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et quatre programmes, à des attestations de formation professionnelle (AFP). Trois des quatre DEP sont aussi offerts en anglais.
- À l'enseignement collégial, neuf programmes techniques mènent à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABEAU 1 Liste des programmes du secteur de formation Communications et documentation

N°	Nom du programme
SECONDAIRE – AFP	
7055	Aide en imprimerie
7138	Aide en production télévisuelle
7179	Préposé, préposée dans un atelier de reliure
7139	Préposé, préposée dans une bibliothèque
SECONDAIRE – DEP	
5246	Imprimerie
5746	Printing
5221	Procédés infographiques
5721	Desktop Publishing
5152	Reprographie et façonnage
5204	Traduction - interprétation Inuttitut
5704	Translation and Interpretation (Inuttitut)
COLLÉGIAL – DEC	
589.01	Art et technologie des médias
574.A0	Dessin animé
570.A0	Graphisme
581.A0	Infographie en préimpression
581.08	Techniques de gestion de l'imprimerie
393.A0	Techniques de la documentation
581.04	Techniques de l'impression
570.B0	Techniques de muséologie
582.A0	Techniques d'intégration multimédia

Source : Site Internet de l'Inforoute de la formation professionnelle et technique

4.1.1 Les inscriptions du secteur de formation

Le secteur de formation Communications et documentation comptait, en 2001, 5 529 inscriptions (secondaire et collégial)¹⁷³. Il s'agit de 3,46 % des inscriptions totales au secondaire professionnel et au collégial technique.

Le tableau 2 rapporte les inscriptions au secteur de formation pour les années 1998-1999 à 2000-2001, les données de 1997-1998 n'étant pas disponibles.

TABEAU 2 Évolution des inscriptions totales du secteur de formation Communications et documentation par rapport à l'ensemble des secteurs de formation, 1998-1999 à 2000-2001

	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Formation professionnelle			
Inscriptions au secteur de formation	2 004	2 062	2 109
Effectifs totaux (tous les secteurs)	80 035	78 790	79 042
Part du secteur de formation sur l'ensemble des secteurs	2,50 %	2,62 %	2,67 %
Formation technique			
Effectifs totaux du secteur de formation	3 281	3 390	3 420
Effectifs totaux (tous les secteurs)	83 440	82 289	80 984
Part du secteur de formation sur l'ensemble des secteurs	3,93 %	4,12 %	4,22 %

Sources : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte : fichier BIC pour le collégial et fichier RETRO-DCFP pour le professionnel.

4.1.2 Les personnes diplômées du secteur de formation

En 1998-1999, le secteur de formation Communications et documentation a fourni au marché du travail 1438 diplômés et diplômées dont 54,8 % (788) étaient titulaires d'un DEP et 45,2 % (650) étaient titulaires d'un DEC. En 1997-1998, la répartition des personnes diplômées était quasi égale entre les deux niveaux de formation, alors que 50,8 % des personnes diplômées étaient titulaires d'un DEP et 49,2 % d'un DEC. La situation était similaire en 1996-1997 : 50,7 % des diplômés et diplômées étaient titulaires d'un DEP et 49,3 % étaient titulaires d'un DEC.

Le tableau 3 montre l'évolution de l'importance relative des diplômés et diplômées du secteur de formation à l'étude au regard de l'ensemble des secteurs.

¹⁷³ Les données ont été fournies par la Direction de la gestion des systèmes de collecte du ministère de l'Éducation, en décembre 2001.

**TABEAU 3 Évolution du nombre de diplômes émis pour le secteur de formation
Communications et documentation, de 1996-1997 à 1998-1999**

Total des diplômes	1996-1997	1997-1998	1998-1999
DEP du secteur de formation	607	647	788
Ensemble des DEP	22 116	22 596	28 743
Part du secteur sur l'ensemble des DEP	2,7 %	2,9 %	2,7 %
DEC du secteur de formation	591	626	650
Ensemble des DEC	15 593	14 846	15 404
Part du secteur sur l'ensemble des DEC	3,8 %	4,2 %	4,2 %
Total DEP et DEC du secteur de formation	1198	1273	1438
Total DEP et DEC de l'ensemble des secteurs	37 709	37 442	44 147
Pourcentage du secteur Communications et documentation sur l'ensemble des secteurs	3,2 %	3,4 %	3,3 %

Sources : La Relance au secondaire en formation professionnelle.

La Relance au collégial en formation technique.

Dans l'ensemble, la formation secondaire et collégiale du secteur de formation Communications et documentation enregistre très peu de personnes diplômées au regard de l'importance de la main-d'œuvre de ce secteur sur le marché du travail. Il faut donc dès maintenant s'interroger sur la formation acquise par la main-d'œuvre de ce secteur : programmes appartenant à d'autres secteurs de formation, secteur privé ou préuniversitaire, ou encore enseignement universitaire. On constate que cette main-d'œuvre a peu recours aux programmes d'État du secteur de formation visant l'exercice des professions décrites au chapitre 3.

4.1.3 Les personnes diplômées par programme

Le nombre de diplômes décernés dans le secteur de formation évolue au regard des divers programmes de formation. Le tableau 4 souligne cette progression par programme pour les promotions 1996-1997 à 1998-1999.

Au secondaire, l'analyse permet de déceler une concentration dans les programmes *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721) et *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746) qui recueillent respectivement 37,9 et 13,8 % des personnes diplômées du secteur de formation pour la promotion 1998-1999.

Au collégial, les programmes *Graphisme* (DEC 570.A0), *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) et *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0) enregistrent respectivement 17,8, 10,2 et 9,6 % des personnes diplômées du secteur de formation pour la promotion 1998-1999.

TABLEAU 4 Évolution du nombre de personnes diplômées en formation professionnelle et technique du secteur de formation Communications et documentation de 1996-1997 à 1998-1999

N°	Nom du programme	Diplômes			Poids relatif des diplômes par programme pour la promotion 1998-1999
		1996-1997	1997-1998	1998-1999	
SECONDAIRE - DEP					
5246	Imprimerie	156	154	183	12,7 %
5746	Printing	9	10	16	1,1 %
5221	Procédés infographiques ¹⁷⁴	347	392	487	33,9 %
5721	Desktop Publishing	54	46	58	4,0 %
5152	Reprographie et façonnage	41	45	39	2,7 %
5204	Traduction - interprétation Inuttitut	--	--	5	0,3 %
5704	Translation and Interpretation (Inuttitut)				
COLLÉGIAL – DEC					
589.01	Art et technologie des médias	143	138	146	10,2 %
574.A0	Dessin animé ¹⁷⁵	--	--	--	--
570.A0	Graphisme	203	236	256	17,8 %
581.A0	Infographie en préimpression	50	64	67	4,7 %
581.08	Techniques de gestion de l'imprimerie	11	8	20	1,4 %
393.A0	Techniques de la documentation	166	158	138	9,6 %
581.04	Techniques de l'impression	8	N/d	9	0,6 %
570.B0	Techniques de muséologie	7	18	14	1,0 %
582.A0	Techniques d'intégration multimédia ¹⁷⁶	--	--	--	--
			Total	1 438	100,0 %

Sources : La Relance au secondaire en formation professionnelle.

La Relance au collégial en formation technique.

Le code d'un programme correspond à celui du programme en vigueur au moment de la rédaction. Un programme peut avoir été identifié par d'autres codes dans les années antérieures, codes qui ont pu changer à la suite, par exemple, d'une révision.

¹⁷⁴ Pour 1997 et 1998, les données présentées au tableau sont celles du programme *Préparation à l'impression* (DEP 5059 en français et DEP 5559 en anglais). Ce programme a été remplacé en 1998-1999 par *Procédés infographiques* (DEP 5221 en français et DEP 5721 en anglais).

¹⁷⁵ Il n'y a pas de données disponibles pour ce programme, celui-ci ayant été implanté en 1999.

¹⁷⁶ Il n'y a pas de données disponibles pour ce programme, celui-ci ayant été implanté en 1999.

4.2 LES ATTESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP) DU SECTEUR DE FORMATION

Les programmes d'études conduisant à l'attestation de formation professionnelle (AFP) visent l'acquisition de compétences particulières à l'exercice de professions semi-spécialisées. L'objectif de ces programmes est de favoriser la diplomation et l'intégration en emploi. Ils sont accessibles à tout élève ayant réussi une 2^e secondaire.

Ces programmes, d'une durée variant entre 725 et 900 heures, sont élaborés par les commissions scolaires pour répondre à des besoins locaux de formation. Après confirmation d'un besoin réel de main-d'œuvre par le bureau régional d'Emploi-Québec, le Ministère autorise l'établissement scolaire à l'offrir pour un an.

Les compétences de formation générale et de préparation au marché du travail sont acquises dans l'établissement alors que celles qui ont trait à la profession le sont dans l'industrie. Le ministre ne délivre l'attestation de formation professionnelle, avec mention de la profession, qu'avec l'accord de l'entreprise et de l'établissement de formation.

Le secteur de formation Communications et documentation compte actuellement quatre programmes menant à des AFP : *Aide en imprimerie* (AFP 7055), *Aide en production télévisuelle* (AFP 7138), *Préposée ou préposé dans un atelier de reliure* (AFP 7179) et *Préposée ou préposé dans une bibliothèque* (AFP 7139). Les sections 4.3.1 à 4.3.4 présentent les compétences visées par ces programmes, ainsi que les possibilités de cheminement de carrière.

4.2.1 Aide en imprimerie (AFP 7055)

Compétences visées

- Préparer et surveiller l'impression.
- Effectuer la finition des produits imprimés.
- Expédier ou entreposer les produits imprimés.
- Nettoyer l'équipement et ranger les aires de travail.
- Servir la clientèle.
- Effectuer la manutention de produits d'imprimerie.
- Préparer et surveiller le laminage.

Cheminement de carrière possible

- Aide-pressière, aide-pressier
- Pressière, pressier

4.2.2 Aide en production télévisuelle (AFP 7138)

Compétences visées

- Monter le studio de tournage en fonction du décor recherché.
- Choisir le matériel audio-vidéo pour la réalisation de tournage extérieur.
- Manipuler une caméra.
- Assister le monteur vidéo dans la réalisation d'émissions.
- Nettoyer et ranger les aires de travail.

Cheminement de carrière possible

- Caméraman
- Monteuse, monteur
- Preneuse, preneur de son et perchiste

Il existe trois autres AFP dans le domaine de la production télévisuelle, mais elles appartiennent à d'autres secteurs de formation. Il s'agit de *Aide en enregistrement audio* (AFP 7116, secteur Arts), *Manœuvre de décors et d'événements* (AFP 7220, secteur Arts) et *Préposée, préposé à la préparation d'équipement audio-vidéo et de tournage* (AFP 7195, secteur Électrotechnique).

4.2.3 Préposée, préposé dans un atelier de reliure (AFP 7179)

Compétences visées

- Préparer et surveiller la production de produits reliés.
- Vérifier la qualité des produits reliés.
- Expédier ou entreposer les produits reliés.
- Nettoyer l'équipement et ranger les aires de travail.

Cheminement de carrière possible

- Opératrice, opérateur de finition et de reliure

4.2.4 Préposée, préposé dans une bibliothèque (AFP 7139)

Compétences visées

- Dispenser des services à la clientèle.
- Ranger les documents.
- Effectuer des services de prêt.
- Participer à la recherche de documents.
- Protéger et entretenir les documents.
- Effectuer l'entretien et le rangement des aires de travail.

Cheminement de carrière possible

- Commis de bibliothèque

4.3 PRÉSENTATION DES FICHES DES PROGRAMMES

Les sections 4.4 à 4.6 présentent les programmes du secondaire (section 4.4) et du collégial (section 4.5) du secteur de formation à l'étude et trois programmes d'autres secteurs de formation qui présentent un potentiel d'harmonisation (section 4.6).

Chaque fiche descriptive des programmes contient un certain nombre de rubriques, à savoir :

- données sur le programme,
- objectifs du programme,
- perspectives professionnelles,
- effectifs,
- diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi selon le modèle du MEQ,
- placement,
- types d'emplois obtenus.

Voici la description de ces rubriques et la provenance des renseignements ou données.

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Cette information, présentée dans un encadré, comprend le numéro du programme en français et du programme en anglais, s'il y a lieu, la durée de la formation, la sanction du programme, son statut et les établissements autorisés à l'offrir.

À l'exception du statut des programmes du collégial, toute l'information est tirée de l'Inforoute de la formation professionnelle et technique¹⁷⁷. La Direction générale des programmes et du développement a quant à elle transmis l'information pour les programmes de l'enseignement collégial.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Deux sources ont été utilisées pour décrire les objectifs des programmes. Pour le secondaire, l'information est tirée du site de l'Inforoute de la formation professionnelle et technique, consulté à l'automne 2000.

Quant aux objectifs des programmes du collégial, ils proviennent du Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial¹⁷⁸. Les programmes décrits dans le Répertoire sont ceux approuvés par le ministre et en vigueur. La source d'information a été consultée à l'automne 2001.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les perspectives professionnelles ont trait aux groupes de base CNP et, lorsque l'information est disponible, aux professions visées par le programme d'études.

¹⁷⁷ L'inforoute de la formation professionnelle et technique est hébergée à l'adresse suivante : [\[www.inforoutefpt.csdhr.qc.ca\]](http://www.inforoutefpt.csdhr.qc.ca).

¹⁷⁸ Le Répertoire est hébergé à l'adresse suivante : [\[www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/cahiers.htm\]](http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/cahiers.htm).

Trois types de sources ont été utilisées, à savoir : 1^o les études du ministère de l'Éducation (études préliminaires, analyses de situation de travail, programmes d'études), 2^o l'Inforoute de la formation professionnelle et technique; 3^o le Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial. La provenance de l'information est précisée dans chaque fiche. L'information a été recueillie à l'automne 2000 pour l'Inforoute et à l'automne 2001 pour le Répertoire.

EFFECTIFS

Les effectifs étudiants débutants et totaux des programmes présentés ont été transmis le 7 mars 2001 par la Direction de la gestion des systèmes de collecte du ministère de l'Éducation. Les données ont été colligées à partir des listes J1820-L02 (effectifs débutants et totaux) et J-2440, J2440-L02 (diplômés).

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi est utilisé par la Direction de la planification et du développement (DPD) afin de déterminer l'effectif étudiant de la formation professionnelle et technique nécessaire pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec. Il s'agit d'un modèle quantitatif qui vise essentiellement à établir l'ordre de grandeur de l'offre de formation pour chacun des programmes de formation professionnelle et technique. Il trouve sa source dans la distribution des emplois par profession et dans les prévisions de croissance de l'emploi et de remplacement de la main-d'œuvre pour cause de retraite, de décès, de maladie, etc. Ces prévisions proviennent des travaux que mène Emploi-Québec pour chaque profession.

Groupes visés : Il s'agit des effectifs visés au plan national. Ils sont déterminés par le modèle et représentent le nombre d'élèves devant être admis annuellement en première année de formation. Afin de conserver une meilleure marge de manœuvre, ces effectifs sont traduits en nombre de groupes, établis sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Groupes débutants : Il s'agit du nombre d'élèves inscrits en 1^{re} année de formation durant l'année scolaire 1998-1999. Afin de conserver une meilleure marge de manœuvre, ces effectifs sont traduits en nombre de groupes, établis sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Écart : il s'agit de l'écart, en nombre de groupes, entre les groupes visés et les groupes débutants.

Les données relatives au diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi ont été consultées à l'automne 2000¹⁷⁹.

PLACEMENT

Les données sur le placement proviennent de la Relance au secondaire en formation professionnelle et de la Relance au collégial en formation technique¹⁸⁰ pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

¹⁷⁹ Les fiches sur l'adéquation entre la formation et l'emploi sont disponibles à l'adresse [<http://infodb.csdhr.qc.ca/adequation/default.asp>].

¹⁸⁰ Les données de la Relance se trouvent à l'adresse [www.meq.gouv.qc.ca/Relance/Relance.htm].

Le tableau comprend des données sur les personnes diplômées, sur la situation des répondantes et répondants en emploi et sur les répondantes et répondants aux études. Les définitions suivantes sont tirées de la Relance.

Personnes diplômées :

Au secondaire

Sont considérées comme « personnes diplômées » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui, selon l'année de promotion, étaient inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire (public ou privé) et qui ont obtenu leur diplôme au cours de la même année scolaire, sans être inscrites au même ordre d'enseignement au mois de septembre suivant.

Au collégial

Sont considérées comme « personnes diplômées » toutes les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation technique qui, selon l'année de promotion, étaient inscrites dans un établissement d'enseignement collégial (établissement public, établissement privé ou école gouvernementale) et qui ont obtenu leur diplôme au cours de la même année scolaire, sans être inscrites au même ordre d'enseignement au mois de septembre suivant.

Répondantes et répondants en emploi :

Sont dites « en emploi » les personnes diplômées qui ont déclaré travailler à leur propre compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

Répondantes et répondants en emploi à temps plein :

Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

Répondantes et répondants en emploi à temps plein, en rapport avec la formation :

Sont dits avoir un emploi « en rapport avec leur formation » les travailleurs et les travailleuses à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

Taux de chômage :

Taux qui représente le résultat, en pourcentage, du rapport entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée uniquement des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

Salaire hebdomadaire brut moyen :

Salaire brut moyen gagné par les travailleuses et les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Pour les promotions présentées, les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Répondantes et répondants aux études :

Sont dites « aux études » les personnes diplômées qui ont déclaré soit étudier à temps plein, soit étudier à temps partiel sans avoir d'emploi.

Exemple de présentation des données dans les fiches :

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	119	156	154	183
Répondantes et répondants en emploi (%)	68,0	75,9	84,3	78,7
➤ À plein temps (% R)	92,4	90,7	97,9	95,3
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	63,9	69,1	82,8	87,3
➤ Taux de chômage (% R)	28,3	18,9	9,3	10,1
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	360	381	405	404
Répondantes et répondants aux études (%)	2,1	5,7	5,2	10,3

Source : Données de La Relance

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

L'information présentée dans cette section reflète la situation d'emploi, en 1998, de personnes diplômées en formation professionnelle et technique qui occupent un emploi en rapport avec leur formation. Il est à noter que les résultats ne correspondent pas nécessairement aux professions visées par le programme.

Pour l'enseignement secondaire, les renseignements sont tirés du document suivant :

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Le placement des personnes diplômées de 1996-1997, au 31 mars 1998. Les types d'emplois décrochés selon la discipline de formation. Classification nationale des professions (CNP), 1998.*

Pour le collégial, l'information était disponible à l'adresse internet suivante :
[www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ENS-COLL/RELANCE/Relance98].

4.4 LES DIPLÔMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP) DU SECTEUR DE FORMATION

Les programmes de formation conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP) visent à former des personnes qui occuperont des professions classées à l'enseignement secondaire.

Ces programmes, d'une durée variant entre 600 et 1800 heures, sont élaborés par le ministère de l'Éducation en collaboration avec les partenaires pour répondre à des besoins de formation nationaux et sont offerts par le réseau des commissions scolaires après autorisation du ministre de l'Éducation.

L'élève reçoit un diplôme d'études professionnelles lorsqu'elle ou il a réussi toutes les unités du programme de formation.

Les sections 4.4.1 à 4.4.4 décrivent les quatre programmes du secteur de formation Communications et documentation menant à un DEP : *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746), *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721), *Reprographie et façonnage* (DEP 5152), *Traduction – interprétation inuttitut* (DEP 5204 et 5704).

Pour des fins de comparaison, le tableau 5 présente des données sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées de l'ensemble de la formation professionnelle, promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABEAU 5 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en formation professionnelle (DEP), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	20 405	22 116	22 596	28 743
Répondantes et répondants en emploi (%)	65,6	73,2	74,5	73,6
➤ À plein temps (% R)	81,9	83,5	85,5	86,6
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	68,0	73,6	74,6	76,0
➤ Taux de chômage (% R)	24,2	18,4	15,1	13,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	413	421	443	463
Répondantes et répondants aux études (%)	8,1	6,0	8,3	11,1

Source : Données de La Relance

4.4.1 Imprimerie (DEP 5246 et 5746)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Imprimerie	
Numéro du programme	5246 (français) 5746 (anglais)
Durée de la formation	1 350 heures
Sanction des études	DEP
Statut	Programme Implanté en 1994-1995
Établissements autorisés (9)	CFP de Robebelle – CS des Découvreur CFP Bel Avenir – CS du Chemin-du-Roy CFP 24-Juin – CS de la Région-de-Sherbrooke CFP Calixa-Lavallée – CS de la Pointe-de-L'Île CFP Compétences-Outaouais – CS des Draveur CFP de Saint-Joseph – CS de la Beauce-Etchemin CFP Compétences 2000 – CS de Laval CFP Jacques-Rousseau – CS Marie-Victorin Rosemont Technology Centre – CS English-Montréal

Le programme *Imprimerie*, qui a fait l'objet d'une mise à jour, a été implanté à l'automne 2000.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la préparation des matières premières; à la production de clichés pour l'impression; à la mise en route de différents types de presse offset et sérigraphiques; à la production de différents types d'imprimés; à la finition d'imprimé; à l'entretien et à la mécanique de base des presses offset et sérigraphiques, ainsi que des appareils de finition.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746) préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **conductrice ou conducteur de presses offset et sérigraphique**.

Source : Programmes d'études *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746)

Les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP sont visées :

- 7381 Conducteurs, conductrices de presse à imprimer,
- 9471 Conducteurs, conductrices de machines à imprimer.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

EFFECTIFS

Les tableaux 6 et 7 présentent l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme DEP *Imprimerie*.

TABEAU 6 Effectifs débutants et totaux au DEP 5246 *Imprimerie* (français), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	196	185	243	236	208	202	212
Total	197	288	351	359	333	308	306

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

TABEAU 7 Effectifs débutants et totaux au DEP 5746 *Imprimerie* (anglais), 1996-1997 à 1999-2000

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	29	23	17	29	25
Total	29	35	41	35	35

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Dans l'ensemble, les effectifs débutants à ce programme ont connu une croissance de 1994-1995 à 1999-2000.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun groupe est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Dans cette analyse, la Direction de la planification et du développement (DPD) du MEQ a regroupé le DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04). Les résultats sont les suivants pour l'ensemble de ces deux programmes :

- groupes visés : 10,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 10,
- écart : 0.

PLACEMENT

Les tableaux 8 et 9 présentent la situation des personnes diplômées du DEP *Imprimerie* pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABEAU 8 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Imprimerie* (français) (DEP 5246) 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	119	156	154	183
Répondantes et répondants en emploi (%)	68,0	75,9	84,3	78,7
➤ À plein temps (% R)	92,4	90,7	97,9	95,3
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	63,9	69,1	82,8	87,3
➤ Taux de chômage (% R)	28,3	18,9	9,3	10,1
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	360	381	405	404
Répondantes et répondants aux études (%)	2,1	5,7	5,2	10,3

Source : Données de La Relance

Du côté francophone, les données indiquent que le taux de chômage des personnes diplômées de ce programme a diminué de façon importante depuis la promotion de 1995-1996, passant de 28,3 à 10,1 % : les emplois obtenus sont davantage en relation avec la formation (87,3 % pour la promotion de 1998-1999).

TABEAU 9 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Imprimerie* (anglais) (DEP 5746) 1996-1997 à 1998-1999

	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	9	10	16
Répondantes et répondants en emploi (%)	33,3	87,5	53,8
➤ À plein temps (% R)	100,0	85,7	100,0
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	0,0	33,3	57,1
➤ Taux de chômage (% R)	60,0	0,0	41,7
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	414	456	401
Répondantes et répondants aux études (%)	16,7	12,5	7,7

Source : Données de La Relance

Du côté anglophone, le peu de personnes diplômées incite à la prudence quant à l'interprétation des données. Notons seulement la progression du nombre de personnes diplômées pour la commission scolaire anglophone offrant le programme.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCG) en 2000, les diplômés et diplômées du programme *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746) se placent surtout dans les secteurs d'activité de la prépresse, de la finition et reliure et de l'impression de formulaires commerciaux.

Quant aux données de la Relance sur la situation des personnes diplômées de ce programme au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997), elles indiquent que les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi sont :

- 7381 conducteurs, conductrices de presse à imprimer (59,7 %),
- 9619 autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (30,6 %).

CONSTATS

- Avec 199 personnes diplômées en 1998-1999 (français et anglais), le DEP *Imprimerie* représente 13,8 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Trente-et-un pour cent des personnes diplômées du programme *Imprimerie* exercent une profession associée au groupe de base 9619 qui n'est pas explicitement visé par le programme. Il semble que peu de personnes se placent dans le groupe de base 9471 qui, lui, est explicitement visé.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 65,5 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸¹. Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées, diplômés de la formation au secondaire, proportion interrogée au Québec, qui, elle, est de 48,4 %.
- Le programme vise les professions de conductrice ou conducteur de presse à imprimer et de machines à imprimer. La profession pressière, pressier et aide-pressière et aide-pressier, décrite au chapitre 3, a une importance stratégique dans le secteur de l'imprimerie. En effet, les 8 170 personnes qui exercent cette profession représentent 21,2 % de la main-d'œuvre dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.
- En raison de la numérisation et de l'automatisation, ces personnes sont aujourd'hui davantage des opératrices et opérateurs que des artisanes et artisans. Par conséquent, les établissements exigent de plus en plus que les personnes aient des compétences en informatique.
- Le programme *Imprimerie* (DEP 5246 et 5746) ne vise pas, de façon explicite, les procédés tels que la flexographie, le numérique et les procédés complémentaires.

¹⁸¹ L'enquête *Relance au secondaire* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEP de la promotion 1998-1999 en formation professionnelle. Selon les résultats obtenus pour le programme *Imprimerie* (français) (DEP 5246), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 87,3 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 95,3 % des personnes en emploi, ces dernières représentant 78,7 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 65,5 % (87,3 % X 95,3 % X 78,7 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

- Selon l'étude réalisée par le Comité sectoriel des communications graphiques du Québec (CSMOCG, 2000), les entreprises privilégient aussi le DEC *Techniques de l'impression* (581.04) lorsqu'elles embauchent de nouvelles aide-pressières ou nouveaux aide-pressiers. Ces derniers, peu importe leur formation, doivent acquérir une dizaine d'années d'expérience avant d'accéder à des postes de pressières ou pressiers.
- Toujours selon la même étude, les entreprises considèrent que la formation ne permet pas aux personnes nouvellement diplômées de connaître et de savoir utiliser l'équipement dernier cri. Elles suggèrent l'implantation de programmes de formation de type alternance travail-études pour pallier ce problème.

4.4.2 Procédés infographiques (DEP 5221 et 5721)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Procédés infographiques	
Numéro du programme	5221 (français) 5721 (anglais)
Durée de la formation	1 800 heures
Sanction des études	DEP
Statut	Programme implanté en 1998-1999
Établissements autorisés (14)	CFP d'Alma – CS du Lac-Saint-Jean CFP de Rochebelle – CS des Découvreurs CFP Bel Avenir – CS Chemin-du-Roy CFP 24-Juin – CS de la Région-de-Sherbrooke CFP Calixa-Lavallée – CS de la Pointe-de-L'Île CFP de Verdun – CS Marguerite-Bourgeoys CFP Compétences Outaouais – CS des Draveurs CFP de Saint-Joseph – CS de la Beauce-Etchemin CFP Compétences 2000 – CS de Laval Centre Bernard-Gariépy – CS de Sorel-Tracy CFP Jacques-Rousseau – CS Marie-Victorin CFP – CS du Val-des-Cerfs Rosemont Technology Centre – CS English-Montréal Vocational Education Centre – CS Eastern Townships

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances, les compétences nécessaires à la saisie de textes, à l'application de la grammaire typographique et à la vérification de la qualité du français des textes; à l'application des principes de communication visuelle et à la préparation d'une maquette; à la production d'illustrations et au traitement des images; à la mise en page de documents noir et blanc et en couleurs; à l'imposition d'un document et à la production de films; à l'utilisation de moyens de télécommunication; à l'entretien et au dépannage d'un poste informatique; à la soumission d'un projet; à l'évaluation de la qualité d'un document; au travail d'équipe.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721) préparent les personnes diplômées à exercer la profession d'**infographiste**.

Source : Programme d'études *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721).

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 1423 Compositeurs-typographes, compositrices-typographes et personnel assimilé.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

EFFECTIFS

Les tableaux 10 et 11 présentent l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Procédés infographiques*.

TABEAU 10 Effectifs débutants et totaux au DEP 5221 *Procédés infographiques* (français), 1998-1999 à 1999-2000

	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	732	689	711
Total	735	1245	990

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

TABEAU 11 Effectifs débutants et totaux au DEP 5721 *Procédés infographiques* (anglais), 1998-1999 à 1999-2000

	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	97	87	92
Total	97	172	135

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Ce programme est trop récent pour dégager des tendances quant à l'évolution des effectifs.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721) :

- groupes visés : 18,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 35,
- écart : -17.

PLACEMENT

Les tableaux 12 et 13 présentent la situation des personnes diplômées du DEP *Procédés infographiques* (données de l'ancien programme) pour les promotions 1997-1998 et 1998-1999 (français et anglais).

TABEAU 12 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Procédés infographiques* (français) (DEP 5221) 1997-1998 et 1998-1999

	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	392	487
Répondantes et répondants en emploi (%)	74,0	75,0
➤ À plein temps (% R)	n.d.	87,3
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	n.d.	71,0
➤ Taux de chômage (% R)	16,4	15,6
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	n.d.	389
Répondantes et répondants aux études (%)	8,2	8,7

Source : Données de La Relance

TABEAU 13 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Procédés infographiques* (anglais) (DEP 5721) 1997-1998 et 1998-1999

	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	46	58
Répondantes et répondants en emploi (%)	67,7	54,5
➤ À plein temps (% R)	n.d.	79,2
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	n.d.	73,7
➤ Taux de chômage (% R)	22,2	33,3
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	n.d.	425
Répondantes et répondants aux études (%)	9,7	6,8

Source : Données de La Relance

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ), les diplômés et diplômées du DEP *Procédés infographiques* (5221 et 5721) qui se placent dans le domaine des communications graphiques travaillent surtout en prépresse, en finition, en reliure et autres impressions commerciales.

Les données présentées au chapitre 3 indiquent que 7 % des établissements du domaine des médias qui emploient des infographistes exigent aussi ce diplôme à l'embauche.

CONSTATS

- Avec 545 personnes diplômées en 1998-1999 (français et anglais), ce programme est le premier en importance pour le secteur de formation, c'est-à-dire qu'il fournit 37,9 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le programme vise la profession d'infographiste, tout comme les DEC *Graphisme* (570.A0) et *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0). Mentionnons que le DEP *Procédés infographiques* (5221 et 5721) a été harmonisé avec les programmes *Graphisme* (DEC 570.A0), *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) et *Techniques de bureautique, voie de sortie hypermédia et micro-édition* (DEC 412.A0).
- Seulement les deux tiers des personnes inscrites obtiennent leur diplôme (promotion 1998-1999, programme français).
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 46,5 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸². Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du secondaire interrogée au Québec, proportion qui est de 48,4 %.
- Le DEP *Procédés infographiques* (5221 et 5721) vise les infographistes du domaine des communications graphiques, mais les résultats du sondage indiquent que 7 % des établissements du domaine des médias exigent ce diplôme à l'embauche d'infographistes.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, il y aurait trop de groupes débutants dans ce programme pour les besoins du marché du travail. Les données de la recherche (chapitre 3) indiquent toutefois de bonnes perspectives d'emploi pour les infographistes.

¹⁸² L'enquête *Relance au secondaire* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEP de la promotion 1998-1999. Selon les résultats obtenus pour le programme *Procédés infographiques* (français) (DEP 5221), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 71,0 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 87,3 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 75,0 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 46,5 % (71,0 % X 87,3 % X 75,0 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.4.3 Reprographie et façonnage (DEP 5152)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Reprographie et façonnage	
Numéro du programme	5152 (français)
Durée de la formation	840 heures
Sanction des études	DEP
Statut	Programme implanté en 1994-1995
Établissements autorisés (3)	CFP de Rochebelle – CS des Découvreurs CFP Calixa-Lavallée – CS de la Pointe-de-L'Île CFP Compétences Outaouais – CS des Draveurs

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour communiquer efficacement avec la clientèle et la conseiller; organiser un travail de production; reproduire des documents en une ou plusieurs couleurs à l'aide de copieur ou copieur-duplicateur, de duplicateur ou presse numérique; effectuer le façonnage de travaux et s'intégrer rapidement à un centre de reprographie.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Reprographie et façonnage* (DEP 5152) préparent les personnes diplômées à exercer la profession d'**opératrice, opérateur d'appareils à reprographier**.

Source : Programme d'études *Reprographie et façonnage* (DEP 5152).

Les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP sont visées :

- 9471 Conducteurs, conductrices de machines à imprimer
- 9473 Conducteurs, conductrices de machines à relier et de finition

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

EFFECTIFS

Le tableau 14 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Reprographie et façonnage* (DEP 5152).

TABEAU 14 Effectifs débutants et totaux en *Reprographie et façonnage* (DEP 5152), 1995-1996 à 1999-2000

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	17	46	57	45	40	41
Total	17	68	57	45	40	45

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants dans ce programme sont à la baisse depuis deux ans.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Reprographie et façonnage* (DEP 5152) :

- groupe visé : 1,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 3,
- écart : -2.

PLACEMENT

Le tableau 15 présente la situation des titulaires du DEP *Reprographie et façonnage* (5152) pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABEAU 15 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Reprographie et façonnage* (DEP 5152), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	13	41	45	39
Répondantes et répondants en emploi (%)	23,1	51,4	67,6	66,7
➤ À plein temps (% R)	100,0	72,2	95,2	70,0
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	100,0	84,6	70,0	57,1
➤ Taux de chômage (% R)	72,7	28,0	17,9	28,6
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	284	348	341	442
Répondantes et répondants aux études (%)	7,7	14,3	8,8	6,7

Source : Données de La Relance

Les données de ce tableau montrent que le taux de chômage a diminué de façon importante chez les personnes diplômées de ce DEP. Par contre, les emplois obtenus sont de moins en moins en relation avec la formation. Concrètement, seulement dix personnes (57,1 %) ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation (promotion 1998-1999).

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées du programme *Reprographie et façonnage* (DEP 5152) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) ont trait, entre autres, aux principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- 9471 conducteurs, conductrices de machines à imprimer (90,9 %),
- 1473 commis à la production (9,1 %).

CONSTATS

- Avec 39 personnes diplômées en 1998-1999, ce programme ne fournit que 2,7 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le programme vise la profession d'opératrice, opérateur d'appareils à reprographier (préposée, préposé à la reprographie décrite au chapitre 3). Seulement dix personnes sur les 39 diplômées et diplômés de la promotion de 1998-1999 ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation. Les données du chapitre 3 indiquent que les établissements interrogés exigent principalement le DES (63 %) à l'embauche de préposées, préposés à la reprographie.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 26,7 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸³. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du secondaire interrogés au Québec, proportion qui est de 48,4 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, il y aurait trop de groupes débutants dans ce programme pour les besoins du marché du travail.

¹⁸³ L'enquête *Relance au secondaire* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEP de la promotion 1998-1999 en formation professionnelle. Selon les résultats obtenus pour le programme *Reprographie et façonnage* (DEP 5152), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 57,1 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 70,0 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 66,7 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 26,7 % (57,1 % X 70,0 % X 66,7 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.4.4 Traduction – interprétation inuttitut (DEP 5204 et 5704)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Traduction – interprétation inuttitut	
Numéro du programme	5204 (français) 5704 (anglais)
Durée de la formation	1 440 heures
Sanction des études	DEP
Statut	Programme implanté en 1997-1998
Établissement autorisé (1)	CFP Kajusivik – CS Kativik

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la traduction d'un message écrit et à l'interprétation consécutive d'un message de l'inuttitut à l'anglais ou au français et de l'anglais ou du français à l'inuttitut. Adapter le matériel en fonction de dialectes. La traduction et l'interprétation peuvent se faire dans différents contextes : médical, juridique, éducatif ou dans un contexte de services sociaux.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Traduction – interprétation inuttitut* (DEP 5204 et 5704) préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **traductrice-interprète et traducteur-interprète**.

Source : Programme d'études *Traduction – interprétation inuttitut* (DEP 5204 et 5704)

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 5125 traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

EFFECTIFS ET PLACEMENT

Selon les données du ministère de l'Éducation, les effectifs de ce programme se résument à sept personnes en 1997-1998 et à six en 1998-1999. Seulement cinq personnes ont obtenu le diplôme en 1998-1999.

Il n'y a eu aucune inscription au programme en 1999-2000.

CONSTATS

- Ce programme répond aux besoins particuliers de la Commission scolaire Kativik qui a, dans le cadre de la Convention de la Baie James, établi un centre de développement de programmes d'études pour assurer l'enseignement de matières et l'utilisation de matériel didactique fondés sur la culture et la langue des Inuits.
- Peu de personnes sont diplômées de ce programme qui est, en fait, le moins important quant au nombre de personnes diplômées pour le secteur de formation Communications et documentation (0,3 %).

4.5 LES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) DU SECTEUR DE FORMATION

Les programmes d'études conduisant au diplôme du collégial (DEC) visent à former des personnes qui occuperont des professions de nature technique.

En formation technique, ces programmes, d'une durée de trois ans, sont élaborés par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les partenaires. Ils visent à répondre aux besoins du marché du travail et à des besoins de formation nationaux; ils sont dispensés par le réseau des cégeps publics et privés, après autorisation du ministre de l'Éducation.

Le DEC, défini par compétences et formulé par objectifs et par standards, est constitué de compétences de formation générale et de compétences de formation spécifique particulières aux professions. Sur recommandation de l'établissement, le ministre délivre le diplôme d'études collégiales à l'élève.

Les sections 4.5.1 à 4.5.9 décrivent les neuf programmes du secteur de formation Communications et documentation menant à un DEC.

Pour des fins de comparaison, le tableau 16 présente des données sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées de l'ensemble de la formation technique, promotions 1996-1997 à 1998-1999¹⁸⁴.

TABLEAU 16 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en formation technique (DEC), 1996-1997 à 1998-1999

	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	14 250	14 846	15 404
Répondantes et répondants en emploi (%)	71,6	73,2	74,1
➤ À plein temps (% R)	82,3	84,4	86,7
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	80,2	82,6	84,1
➤ Taux de chômage (% R)	8,6	6,8	5,5
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	452	474	496
Répondantes et répondants aux études (%)	19,0	19,3	19,6

Source : Données de La Relance

¹⁸⁴ Dans la section portant sur les DEC, les données de la promotion 1996 ne sont pas toutes disponibles.

4.5.1 Art et technologie des médias (DEC 589.01)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Art et technologie des médias	
Numéro du programme	589.01
Durée de la formation	Spécifique : 1 950 heures (options <i>Télévision, Information écrite et Publicité</i>) 1 965 heures (option <i>Radio</i>) Totale : 2 610 heures (options <i>Télévision, Information écrite et Publicité</i>) 2 625 heures (option <i>Radio</i>)
Sanction des études	DEC
Statut	Programme révisé en 1992
Établissement autorisé (1)	Cégep de Jonquière

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Au terme de sa formation, l'élève est capable de comprendre les langages, principes et méthodes propres aux communications, d'analyser et de critiquer les messages d'information pour diffusion publique, de situer les événements rapportés dans les médias dans leurs contextes géographique, historique et politique, de maîtriser le processus de la communication des messages d'information, de concevoir et de produire des messages d'information selon les médias utilisés, de situer l'exercice de sa profession dans le contexte des lois, des entreprises culturelles et du monde du travail, de maîtriser l'expression orale et écrite nécessaire à l'exercice de sa profession.

« De façon plus spécifique, en choisissant le bloc télévision, l'élève apprend à manipuler tous les appareils du studio, à réaliser des montages d'images, à concevoir et à réaliser des émissions de télévision simples selon toutes les étapes nécessaires à la production.

« En choisissant le bloc information écrite, l'élève passe en revue toutes les étapes de production d'un journal, de même que la rédaction d'information selon les genres journalistiques usuels : éditorial, reportage, billet, etc. Il approfondit, de plus, la maîtrise de l'expression écrite.

« En choisissant le bloc radio, l'élève approfondit l'expression orale, les modes de conduite des entrevues ainsi que les principes et méthodes qui interviennent dans la conception et la réalisation des émissions radiophoniques.

« En choisissant le bloc publicité, l'élève apprend à déterminer les objectifs d'une campagne publicitaire en fonction des contraintes (public-cible, budget, produit, média publicitaire, etc.). »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Art et technologie des médias* (DEP 589.01) préparent les personnes diplômées à exercer les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP :

- 5222 cadreurs, cadreuses de films et de vidéos,
- 5224 techniciens, techniciennes en radiotélédiffusion,
- 5225 techniciens, techniciennes en enregistrement audio et vidéo,
- 5226 autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène,
- 5227 personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène,
- 5231 Annonces, annonceuses et personnel assimilé de la radio et de la télévision.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

« En télévision, les diplômés se placent dans les principales maisons de production vidéo et dans les stations de télévision à travers la province; ils accomplissent d'abord les tâches techniques (caméra, son, éclairage, aiguillage) avant de participer aux tâches de conception et de production des émissions (assistant à la production, scénariste); avec de l'expérience, d'aucuns deviennent réalisateurs ou réalisatrices d'émissions télévisées. On demande aussi à ces diplômés de dire des bulletins de nouvelles ou d'agir comme intervieweur, animateur ou présentateur dans les stations régionales.

« En information écrite, les diplômés trouvent généralement un emploi dans la presse écrite régionale ou travaillent dans un service des nouvelles des média électroniques; ils assurent la couverture des événements régionaux (conférence de presse, reportages sur les conseils municipaux et scolaires, activités culturelles et sportives); ils réalisent des dossiers d'information et rédigent des nouvelles pour diffusion restreinte ou élargie; ils participent aussi à la production d'information dans le cadre de dossiers thématiques d'envergure.

« En radio, les diplômés travaillent dans les stations radiophoniques, privées et publiques partout au Québec; ils conçoivent la programmation musicale, animent des émissions radiophoniques, lisent des nouvelles, produisent des messages pour différentes émissions et produisent des nouvelles à la suite d'un reportage.

« En publicité, les diplômés se placent dans les agences de publicité ou les entreprises qui utilisent des services de publicité; ils participent à la conception et à la production des messages publicitaires basés sur les techniques usuelles telles (*sic*) le son, l'image, le graphisme; ils participent à la réalisation de stratégies publicitaires; ils peuvent aussi réaliser les travaux de lettrage et de représentation graphique des produits publicitaires .»

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

EFFECTIFS

Le tableau 17 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01).

TABEAU 17 Effectifs débutants et totaux au DEC *Art et technologie des médias* (589.01), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	202	199	200	239	233	230	217
Total	544	553	557	610	639	655	593

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants et totaux sont en croissance pour ce programme.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats, au plan national, sont les suivants pour le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) :

- groupes visés : 12,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 12,
- écart : 0.

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi montre, qu'au plan régional, les professions visées par le programme sont principalement exercées dans la grande région de Montréal (71,4 %). Pour répondre aux besoins, 8,6 groupes devraient être mis sur pied dans cette grande région comprenant Lanaudière, les Laurentides, Laval, Montréal et la Montérégie.

PLACEMENT

Le tableau 18 présente la situation des titulaires du DEC *Art et technologie des médias* (589.01) pour les promotions 1995-1996 à 1997-1998. Les données pour la promotion 1998-1999, disponibles par voie de spécialisation, sont quant à elles présentées dans les tableaux 19 à 22.

TABLEAU 18 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), 1995-1996 à 1997-1998

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998
Personnes diplômées (N)	125	143	138
Répondantes et répondants en emploi (%)	74,5	79,2	75,0
➤ À plein temps (% R)	n.d.	83,2	85,1
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	n.d.	84,8	76,2
➤ Taux de chômage (% R)	7,1	5,0	1,3
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	418	413	483
Répondantes et répondants aux études (%)	18,9	15,8	19,2

Source : Données de La Relance

TABLEAU 19 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), option *télévision*, 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	59
Répondantes et répondants en emploi (%)	93,3
➤ À plein temps (% R)	92,9
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	100,0
➤ Taux de chômage (% R)	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	551
Répondantes et répondants aux études (%)	6,7

Source : Données de La Relance

TABLEAU 20 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), option *information écrite*, 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	41
Répondantes et répondants en emploi (%)	77,4
➤ À plein temps (% R)	91,7
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	81,8
➤ Taux de chômage (% R)	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	420
Répondantes et répondants aux études (%)	19,4

Source : Données de La Relance

TABEAU 21 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), option *radio*, 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	25
Répondantes et répondants en emploi (%)	80,0
➤ À plein temps (% R)	62,5
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	50,0
➤ Taux de chômage (% R)	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	490
Répondantes et répondants aux études (%)	20,0

Source : Données de La Relance

TABEAU 22 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Art et technologie des médias* (DEP 589.01), option *publicité*, 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	21
Répondantes et répondants en emploi (%)	70,6
➤ À plein temps (% R)	91,7
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	90,9
➤ Taux de chômage (% R)	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	398
Répondantes et répondants aux études (%)	29,4

Source : Données de La Relance

Les personnes diplômées de la promotion 1998-1999¹⁸⁵ ayant trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation sont réparties comme suit :

- option *télévision* : 51 personnes,
- option *information écrite* : 24 personnes,
- option *radio* : 6 personnes,
- option *publicité* : 12 personnes.

Le pourcentage de diplômées et diplômés qui poursuivent leurs études est très élevé, principalement pour les options *information écrite* (19,4 %), *radio* (20,0 %) et *publicité* (29,4 %) (promotion 1998-1999). Cette tendance marque aussi les promotions antérieures.

¹⁸⁵ Les données sont disponibles par option pour cette promotion seulement.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées de ce programme au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- monteur et monteuse de films (14,9 %);
- journaliste (14,9 %);
- technicien et technicienne de production (9 %).

CONSTATS

- Le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) n'a pas été révisé selon la méthode des objectifs et standards.
- Ce programme vise un grand éventail de professions.
- Les emplois obtenus sont très diversifiés.
- Les 146 personnes diplômées en 1998-1999 représentent 10,2 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Ce programme est offert exclusivement à Jonquière. L'analyse des besoins du marché du travail montre que les professions visées sont exercées principalement dans la grande région de Montréal (Lanaudière, Laurentides, Laval, Montréal, Montérégie).
- Comparativement à l'ensemble des programmes en formation technique en 1998-1999, le DEC *Art et technologie des médias* (589.01) se positionne dans la moyenne pour ce qui est des diplômées et diplômés ayant obtenu un emploi à temps plein lié à leur formation. Un pourcentage élevé des personnes poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme.

4.5.2 Dessin animé (DEC 574.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Dessin animé	
Numéro du programme	574.A0
Durée de la formation	Spécifique : 2 070 heures Totale : 2 730 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme implanté en 1999
Établissement autorisé (1)	Cégep du Vieux Montréal

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme vise à former des personnes aptes à exercer la profession de dessinatrice ou dessinateur en dessin animé. Ces techniciennes et techniciens participent à la réalisation de films d'animation destinés principalement aux marchés du cinéma, de la série télévisée, de la publicité et des produits interactifs.

« Selon la nature du projet ou le type de travail pour lequel on les emploie, les dessinatrices et les dessinateurs peuvent effectuer des tâches liées à la conception ou au dessin de personnages, de lieux et d'accessoires. L'élaboration du scénarimage, la coloration des dessins ainsi que l'animation des personnages et des effets visuels sont d'autres tâches qui peuvent être attribuées à ces spécialistes. Bien que les techniques traditionnelles de dessin et d'animation soient encore largement répandues, certaines dessinatrices et certains dessinateurs utilisent maintenant les techniques numériques d'animation. L'acquisition d'expérience peut conduire les techniciennes et les techniciens du dessin animé vers des emplois tels que la direction de l'animation, la supervision de services et la réalisation de films d'animation. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Dessin animé* (DEC 574.A0) préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **dessinatrice, dessinateur en dessin animé**.

Source : Programme d'études *Dessin animé* (DEC 574.A0).

Les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP sont visées :

- 5223 techniciens, techniciennes en graphisme,
- 5241 concepteurs, conceptrices graphistes et artistes illustrateurs.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

EFFECTIFS

Le tableau 23 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Dessin animé* (DEC 574.A0).

TABEAU 23 Effectifs débutants et totaux en *Dessin animé* (DEC 574.A0), 1998-1999 et 1999-2000

	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	40	37	39
Total	43	73	58

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Ce programme est trop récent pour que l'on puisse dégager des tendances.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Dessin animé* (DEC 574.A0) :

- groupes visés : 4,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 3,
- écart : 1.

PLACEMENT

Ce programme ayant été récemment implanté, aucune personne n'est encore titulaire du DEC.

CONSTATS

- Le programme est récent et aucune personne n'est diplômée.
- Les groupes de base CNP visés sont les mêmes que les DEC *Graphisme* (570.A0) et DEC *Infographie en préimpression* (581.A0).
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, un groupe débutant supplémentaire permettrait de répondre aux besoins du marché du travail.

4.5.3 Graphisme (DEC 570.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Graphisme	
Numéro du programme	570.A0
Durée de la formation	Spécifique : 1 980 heures Totale : 2 640 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme approuvé en 1997.
Établissements autorisés (7)	Cégep de Rivière-du-Loup Cégep de Sherbrooke Cégep du Vieux Montréal Cégep Marie-Victorin Cégep d'Ahuntsic Dawson College Cégep de Sainte-Foy

Le Cégep d'Ahuntsic offre aussi une attestation d'études collégiales (AEC), *Techniques en graphisme*.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« On vise par le programme *Graphisme* (DEC 570.A0) à former des personnes aptes à exercer la profession de graphiste.

« Le programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction technique.

« La polyvalence est assurée par l'acquisition de compétences générales qui permettent notamment aux graphistes de faire preuve d'autonomie et de créativité dans l'accomplissement de leurs fonctions. Ces compétences facilitent de plus leur adaptation à des situations de travail nouvelles découlant d'une évolution technique continue. L'acquisition de telles compétences favorise également chez ces personnes la capacité à analyser les besoins de la clientèle et à communiquer leurs idées de façon appropriée. Les graphistes peuvent faire face à des situations très différentes et être appelés à exécuter les commandes de clients de différents secteurs d'activité. Ils ou elles doivent décoder les besoins des clients afin de leur proposer un produit qui répond à leurs besoins, en tenant compte des styles, des concurrentes et concurrents, des budgets, des délais et des clientèles cibles. Dans ce contexte, ils et elles doivent posséder un bagage culturel étendu qui puisse alimenter leur travail de création. On tient compte dans les compétences générales des différentes dimensions de la profession.

« La maîtrise d'une fonction technique nécessaire à l'intégration harmonieuse au marché du travail est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches de la profession. À leur entrée sur le marché du travail, les graphistes réalisent des projets d'édition, des projets d'identification visuelle, des projets publicitaires, des projets en trois dimensions et des projets multimédias. Dans ce cadre, ils et elles collaborent à la conception de ces projets, en analysent et interprètent les caractéristiques conceptuelles ou les esquisses, en organisent et structurent les éléments du point de vue de la communication visuelle et en assurent la faisabilité. Pour ce faire, les graphistes utilisent les outils des techniques de communication. Ils et elles peuvent être appelés à travailler dans différents types d'entreprises. Les agences de publicité, les studios de design graphique, les studios de production multimédia, les maisons d'édition, les imprimeries, les grandes entreprises et les organismes gouvernementaux engagent des graphistes. Bon nombre de graphistes travaillent comme pigistes pour ces entreprises et organismes ou à leur propre compte en gérant un petit studio. Les compétences particulières prévues dans le projet de formation traduisent ces différentes facettes de la profession.

« Par ailleurs, le programme d'études vise certains objectifs éducatifs particuliers. Dans la mesure où l'exercice du travail des graphistes comporte quotidiennement des situations stressantes, où ceux-ci et celles-ci ont à travailler dans des délais très courts tout en respectant des exigences de qualité élevées, il est important que les futurs graphistes apprennent à gérer leur stress. Dans ce contexte, on devrait dans les apprentissages liés aux compétences particulières tenir compte de cette réalité de façon que les futurs graphistes acquièrent des attitudes positives et l'habileté à gérer leur temps.

« Par ailleurs, puisque les graphistes passent de longues heures à leur poste de travail et qu'une telle situation risque d'entraîner des maladies professionnelles, un des objectifs éducatifs du programme sera l'acquisition de postures basées sur l'ergonomie. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Graphisme* (DEC 570.A0) préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **graphiste**, aussi bien à la table à dessin qu'à l'ordinateur.

Source : Programme d'études *Graphisme* (DEC 570.A0).

Les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP sont visées :

- 5223 techniciens, techniciennes en graphisme,
- 5241 concepteurs, conceptrices graphistes et artistes illustrateurs, illustratrices.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

EFFECTIFS

Le tableau 24 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Graphisme* (DEC 570.A0).

TABEAU 24 Effectifs débutants et totaux en *Graphisme* (DEC 570.A0), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	532	572	616	587	464	550	554
Total	1257	1338	1402	1425	1276	1284	1330

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants sont, dans l'ensemble, assez stables.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Graphisme* (DEC 570.A0) :

- groupes visés : 27,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 30,
- écart : -3.

En tenant compte de la répartition régionale, l'analyse montre que la région de Montréal compte à elle seule un surplus de 10,2 groupes débutants.

PLACEMENT

Le tableau 25 présente la situation des titulaires du DEC *Graphisme* (570.A0) pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABEAU 25 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Graphisme* (DEC 570.A0), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	159	203	236	256
Répondantes et répondants en emploi (%)	64,7	70,9	66,3	75,1
➤ À plein temps (% R)	77,9	83,6	89,5	89,7
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	67,2	72,5	80,0	65,4
➤ Taux de chômage (% R)	14,0	14,1	11,8	5,8
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	377	392	408	399
Répondantes et répondants aux études (%)	21,1	14,0	23,1	18,1

Source : Données de La Relance

Ce programme compte un nombre croissant de personnes diplômées depuis 1995-1996.

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCG), les titulaires du DEC *Graphisme* (570.A0) qui se placent dans le domaine des communications graphiques travaillent surtout dans le secteur de la prépresse. Viennent ensuite la finition et reliure, les autres impressions commerciales, l'impression de formulaires commerciaux et l'impression de journaux, revues et périodiques.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées du DEC *Graphisme* (570.A0) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- infographiste (43,2 %),
- graphiste (37,8 %),
- dessinateur-maquettiste et dessinatrice-maquettiste d'objets scientifiques (6,8 %).

CONSTATS

- Les 256 personnes diplômées du programme en 1998-1999 représentent 17,8 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le taux de diplomation est faible par rapport à l'ensemble des programmes techniques.
- Le programme vise la profession de graphiste. Toutefois, les types d'emplois obtenus (chapitre 4) et les données de la recherche (chapitre 3) montrent que les établissements interrogés confondent les professions de graphiste et d'infographiste, cette dernière appellation y étant surtout utilisée.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 44,1 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸⁶. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du collégial interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, il y aurait trop de groupes débutants dans ce programme, surtout dans la région de Montréal, pour les besoins du marché du travail.

¹⁸⁶ L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Graphisme* (DEC 570.A0), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 65,4 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 89,7 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 75,1 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 44,1 % (65,4 % X 89,7 % X 75,1 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.5.4 Infographie en préimpression (DEC 581.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Infographie en préimpression	
Numéro du programme	581.A0
Durée de la formation	Spécifique : 2 250 heures Totale : 2 910 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme implanté en 2000
Établissement autorisé (1)	Cégep d'Ahuntsic

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) vise à former des techniciennes et techniciens aptes à exercer la profession d'infographe en préimpression. Ces techniciennes et techniciens réalisent à l'ordinateur des documents graphiques destinés à être imprimés et reproduits sur des supports d'impression.

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) préparent les personnes diplômées à exercer la profession d'**infographe en préimpression**.

Source : Programme d'études *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0).

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 5241 concepteurs, conceptrices graphistes et artistes illustrateurs, illustratrices.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

« Le rôle d'infographe en préimpression, auquel le programme d'études révisé (DEC 581.A0) prépare l'élève, est de prendre en charge, en collaboration avec la ou le graphiste, la préparation et l'exécution techniques de documents graphiques de haute qualité destinés principalement à l'impression, mais également au secteur des communications en général.

« Assumer un tel rôle suppose la capacité d'analyser et d'évaluer un projet de document graphique, tant sur le plan de la qualité esthétique que sur celui de la faisabilité technique et de l'imprimabilité. Cela suppose également la capacité d'exercer son jugement afin de proposer, au besoin, des modifications au projet soumis par la cliente ou le client, qu'il s'agisse d'une ou d'un graphiste, d'une éditrice ou d'un éditeur, d'une imprimeuse ou d'un imprimeur, d'une représentante ou d'un représentant d'entreprise, etc., afin d'en améliorer l'aspect graphique, typographique et technique. Soumettre de telles propositions de changement nécessite un comportement professionnel, autonome et compétent au moment de la présentation des options possibles et de leur justification à la cliente ou au client.

« Par la suite, l'infographe en préimpression aura à rendre le projet de document graphique techniquement imprimable, ce qui suppose l'optimisation de la production de l'imprimé correspondant, la prise en considération des règles d'impression ainsi que le continuels contrôle de la qualité esthétique et technique, aux moments opportuns. Un tel travail suppose :

- l'analyse technique des documents à reproduire afin de déterminer les moyens les mieux adaptés aux conditions d'impression en cours;
- la saisie et le traitement des originaux par l'utilisation de techniques photographiques, optoélectroniques ou informatiques afin de répondre aux demandes de la clientèle ainsi qu'aux exigences découlant des procédés d'impression et de leurs contraintes propres;
- l'intégration à la mise en page des images fournies par la clientèle.

« Pour ce faire, l'infographe en préimpression aura à résoudre des problèmes autant techniques que de créativité à chacune des étapes du processus de travail : la planification et l'organisation, la saisie et le traitement des différents éléments graphiques, la préparation des textes, des dessins et des images, la composition des gabarits nécessaires à la mise en page du document et au montage des différents éléments graphiques, l'imposition, la production, la vérification et la correction d'épreuves en noir et blanc ou en couleurs, ainsi que la production ou la vérification des films, des plaques ou de tout autre support utilisés pour l'impression. Cela suppose également le transfert en réseau des différents documents, la gestion d'environnements informatiques divers incluant, au besoin, la mise en place de l'équipement, des logiciels et des réseaux, ainsi que l'utilisation et la gestion de scanners et d'imageurs (imageuses) haut de gamme et, enfin, le traitement chimique de films et de plaques.

« Rendre différents projets de documents graphiques techniquement imprimables suppose également les opérations suivantes :

- l'adaptation de textes et d'images aux différents médias de communication;
- l'acheminement de documents numériques vers les différents supports nécessaires;
- l'interprétation d'images à l'écran au regard de l'imprimabilité et la résolution de problèmes de reproduction des couleurs compte tenu des contraintes d'impression;

- la reproduction ou l'amélioration de maquettes fournies par les clientes ou les clients;
- la saisie et le traitement d'images couleurs à l'aide de scanner haut de gamme;
- l'établissement de normes de production et le respect des normes existantes dans une perspective d'amélioration constante de la productivité.

« L'infographe en préimpression doit également se préoccuper de mettre constamment ses compétences à jour, des aspects relatifs à la santé et à la sécurité, ainsi que de l'amélioration continue de la qualité dans un contexte de qualité totale. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

EFFECTIFS

Le tableau 26 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0).

TABLEAU 26 Effectifs débutants et totaux en *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	222	217	286	201	180	188	216
Total	411	488	577	472	459	454	477

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

En tenant compte de la répartition régionale, l'analyse montre que la région de Montréal compte à elle seule un surplus de 8,7 groupes débutants.

PLACEMENT

Les effectifs débutants et totaux sont, dans l'ensemble, légèrement en diminution.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes, chacun étant établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) :

- groupes visés : 6,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 11,
- écart : -5.

Le tableau 27 présente la situation des personnes diplômées du DEC *Infographie en préimpression* (581.A0) pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABLEAU 27 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	17	50	64	67
Répondantes et répondants en emploi (%)	100,0	93,6	87,8	86,3
➤ À plein temps (% R)	100,0	93,2	95,2	90,9
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	94,1	80,5	92,5	87,5
➤ Taux de chômage (% R)	0,0	4,3	6,5	2,2
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	404	420	442	459
Répondantes et répondants aux études (%)	0,0	0,0	4,1	9,8

Source : Données de La Relance

Le nombre de personnes diplômées a considérablement augmenté, passant de 17 pour la promotion de 1995-1996 à 67 pour la promotion de 1998-1999. La majorité d'entre elles ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation.

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCG), les diplômés et diplômées du DEC *Infographie en préimpression* (581.A0) se placent surtout dans le secteur de la prépresse. Viennent ensuite la finition et la reliure, les autres impressions commerciales et l'impression de formulaires commerciaux.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées du programme *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- graphiste (60,6 %),
- conducteur et conductrice de photocomposeuse (12,1 %),
- programmeur et programmeuse, concepteur et conceptrice de pages Web (6,1 %).

CONSTATS

- Les 67 personnes diplômées du programme en 1998-1999 représentent 4,7 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le taux de diplomation est faible par rapport à l'ensemble des programmes techniques.
- Le programme vise la profession d'infographe en préimpression. Toutefois, les types d'emplois obtenus (chapitre 4) et les données de la recherche (chapitre 3) démontrent que les établissements interrogés confondent les professions de graphiste et d'infographiste, cette dernière appellation y étant principalement utilisée.

- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 68,6 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸⁷. Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du collégial interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, il y aurait trop de groupes débutants dans ce programme, surtout dans la région de Montréal, pour les besoins du marché du travail.

4.5.5 Techniques de gestion de l'imprimerie (DEC 581.08)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques de gestion de l'imprimerie	
Numéro du programme	581.08
Durée de la formation	Spécifique : 1 810 heures Totale : 2 470 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme créé en 1990
Établissements autorisés (2)	Cégep d'Ahuntsic Cégep de Beauce-Appalaches

Ce programme est en révision et il devra, selon sa nouvelle orientation, viser les professions :

- estimatrice, estimateur,
- chargée, chargé de projet,
- chargée, chargé de dossier, service à la clientèle.

OBJECTIFS DU PROGRAMME ACTUEL

« Le programme *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08) vise à former des techniciennes et techniciens aptes à occuper les fonctions de gestion reliées à la production des imprimés.

I Communications graphiques

« L'étudiant sera capable : de connaître le secteur communications graphiques, ses produits, ses entreprises; de connaître les techniques de production, des matières et des équipements; de connaître l'enchaînement des étapes de la production; d'identifier la source des problèmes de production; de connaître les conditions où s'effectue la production; de réaliser des opérations élémentaires; de

¹⁸⁷ L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Infographie en préimpression* (581.A0), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 87,5 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 90,9 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 86,3 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 68,6 % (87,5 % X 90,9 % X 86,3 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

connaître les facteurs de choix des matières premières et des techniques de production à effectuer; d'effectuer ce choix à partir des demandes de la clientèle; de connaître les normes de qualité et les méthodes de contrôle de qualité utilisées, et de les appliquer. »

II Gestion industrielle

« L'étudiant sera capable : de connaître les éléments de mathématique nécessaires aux activités de gestion; d'utiliser le micro-ordinateur comme outil de gestion; de connaître les facteurs susceptibles d'influencer ses relations avec les autres personnes; de connaître les principales fonctions d'une entreprise; de connaître les diverses méthodes de production industrielle et les caractéristiques des divers procédés de fabrication; de connaître et d'appliquer les méthodes d'analyse des coûts d'une entreprise, pour l'investissement et l'exploitation; de connaître et d'appliquer les méthodes de planification de projets de production et les méthodes d'ordonnancement des travaux requis à la fabrication; de connaître les composantes d'un plan de contrôle de la production, de pouvoir l'implanter et d'en assurer la réalisation; de connaître les facteurs légaux et réglementaires rattachés à la supervision du personnel, à l'organisation du travail et aux règles de santé-sécurité; de connaître et d'appliquer les techniques de gestion des matériaux; d'effectuer des études sur les méthodes de travail et d'établir des temps standards d'opération; de connaître les principales approches et les techniques de la vente et du marketing. »

III Intégration

« L'axe d'intégration vise l'application des connaissances du domaine de la gestion à la production en imprimerie et à l'intégration effective de l'ensemble des connaissances et des habilités (*sic*) acquises. Il prévoit permettre à l'étudiante et à l'étudiant : de développer l'autonomie et le sens des responsabilités nécessaires pour exécuter les tâches professionnelles du technicien; d'établir une liaison opérationnelle entre toutes les étapes de production d'un imprimé et de coordonner les activités requises; de connaître les conditions où s'exercent les fonctions de travail dans l'entreprise, les exigences et les attentes du milieu; d'effectuer les opérations directement rattachées aux fonctions de travail; de connaître les facteurs déterminant la qualité du produit à toutes les étapes d'un projet; d'élaborer et d'implanter un programme visant à assurer cette qualité; de connaître les facteurs déterminant les choix technologiques d'une entreprise, et les modes de planification des changements en ce domaine. »

IV Aptitudes générales

« Les objectifs du programme se complètent par le développement d'aptitudes générales réalisé à travers la formation de base et l'ensemble des cours du programme : une communication orale et écrite de qualité; la capacité d'observation détaillée et d'analyse des produits; le sens des responsabilités et la prise de décision; le sens critique et l'objectivité; la capacité de résolution de problèmes; la capacité d'établir des relations humaines de qualité et de travailler en équipe; la capacité de planifier des projets et d'organiser des activités. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08) préparent actuellement les personnes diplômées à exercer les professions suivantes :

- estimatrice, estimateur,
- chargée, chargé de projet,
- surveillante, surveillant.

Source : Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie (MEQ, 2000).

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 7218 surveillants, surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

« La technicienne, le technicien en gestion de l'imprimerie pourra œuvrer dans le secteur des communications graphiques dans les petites, moyennes ou grandes entreprises de l'imprimerie, dans des ateliers de production, à titre de représentant technique, estimateur et éventuellement de gérant de la production, de responsable des ventes, de contremaître de production. Ils seront appelés à remplir une ou plusieurs des fonctions suivantes : produire les devis de fabrication, contrôler le procédé de fabrication, contrôler le coût de production, inspecter le produit, évaluer les prix de revient, estimer les prix de vente, superviser les ventes, conseiller l'entreprise sur son marketing, traiter les réclamations de la clientèle, gérer les stocks de matières premières, acheter la matière première et l'équipement et enfin conseiller l'entreprise sur son développement. À cet égard, le programme gestion de l'imprimerie donnera à l'étudiant une formation à la fois générale et spécialisée qui le rendra apte à remplir plusieurs fonctions administratives adaptées aux besoins de la production en imprimerie et qui lui permettra de développer les aptitudes nécessaires à la réalisation de fonctions de gestion. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial

EFFECTIFS

Le tableau 28 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08).

TABEAU 28 Effectifs débutants et totaux en *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	65	68	82	56	40	47	60
Total	108	132	165	148	111	104	128

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants sont, dans l'ensemble, en décroissance.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08) :

- groupes visés : 3,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 3,
- écart : 0.

PLACEMENT

Le tableau 29 présente la situation des personnes diplômées du DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABEAU 29 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	11	11	8	20
Répondantes et répondants en emploi (%)	81,8	90,0	100,0	81,3
➤ À plein temps (% R)	88,9	100,0	100,0	100,0
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	100,0	100,0	100,0	84,6
➤ Taux de chômage (% R)	10,0	0,0	0,0	7,1
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	420	460	468	479
Répondantes et répondants aux études (%)	9,1	10,0	0,0	12,5

Source : Données de La Relance

Peu de personnes sont diplômées de ce programme et presque toutes ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation.

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCG), les titulaires du DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) se placent surtout dans les secteurs de la finition et reliure ainsi que de la prépresse.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées du DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- estimateur et estimatrice en imprimerie (77,8 %),
- chef illustrateur et chef illustratrice (11,1 %),
- coordonnateur et coordonnatrice de la production (chargé, chargée de projet) (11,1 %).

CONSTATS

- Les 20 personnes diplômées du programme en 1998-1999 représentent 1,4 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Il y a peu d'inscriptions à ce programme et plusieurs étudiantes et étudiants ne poursuivent pas leur scolarité jusqu'à l'obtention du diplôme.
- Le programme est en révision et il sera dorénavant orienté vers l'exercice des professions *estimatrice, estimateur, chargée, chargé de projet ainsi que chargée, chargé de dossier, service à la clientèle*.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 68,8 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁸⁸. Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du collégial interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, le nombre de groupes débutants serait adéquat.

¹⁸⁸ L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Techniques de gestion de l'imprimerie* (DEC 581.08), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 84,6 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 100,0 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 81,3 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 68,8 % (84,6 % X 100,0 % X 81,3 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.5.6 Techniques de la documentation (DEC 393.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques de la documentation	
Numéro du programme	393.A0
Durée de la formation	Spécifique : 1 815 heures Totale : 2 475 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme implanté en 1996.
Établissements autorisés (7)	Cégep Lionel-Groulx Cégep de Trois-Rivières Cégep de Maisonneuve John Abbott College Cégep de l'Outaouais Cégep François-Xavier Garneau Cégep de Jonquière

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0) vise à former des spécialistes capables de répondre aux besoins d'information des différentes clientèles des bibliothèques, des centres de documentation, des centres de gestion de documents administratifs, des centres d'archives et des librairies.

« Les techniciennes et techniciens en documentation organisent et diffusent toutes les catégories de documents. Elles ou ils exécutent des tâches qui sont reliées au développement de collections et au traitement documentaire, y compris les acquisitions, la description, l'indexation, la classification, la préparation matérielle, la conservation et le rangement. Elles et ils travaillent en contact avec différentes clientèles pour assurer la circulation des documents et le repérage de l'information. Ces tâches s'effectuent, le plus souvent, dans un environnement informatisé.

« Les techniciennes et techniciens en documentation travaillent habituellement sous la supervision de divers responsables, dont le statut et la fonction varient selon les secteurs de la documentation. Cependant, dans les petits centres documentaires, la responsabilité de gestion incombe souvent aux techniciennes ou aux techniciens. Le niveau de responsabilité d'une technicienne ou d'un technicien en documentation varie conséquemment selon le milieu de travail et la taille du centre ou du service documentaires.

« Le programme de formation vise l'intégration de différents savoirs et d'aptitudes que la technicienne et le technicien en documentation doivent maîtriser au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le résultat final recherché est *l'autonomie* pour accomplir toutes les activités requises dans tous les secteurs de la documentation.

« Les compétences générales et particulières qui composent le programme ont été articulées dans une perspective qui prend en considération les diverses catégories de documents, les besoins variés des clientèles et les particularités des différents secteurs de la documentation. Ainsi, au terme de leur formation, les techniciennes et techniciens en documentation doivent démontrer qu'ils ont acquis une méthode de travail efficace et adaptée à tous les secteurs de la documentation, quels que soient les outils de gestion utilisés (normes de description, langages documentaires, bases de données bibliographiques et factuelles, catalogues, logiciels documentaires), les catégories de documents et de supports, ou l'environnement informatique. Pour favoriser cette nécessaire polyvalence, le programme de formation propose l'acquisition de compétences transférables aux diverses situations représentatives de tous les secteurs de la documentation. Afin de répondre aux exigences de rigueur intellectuelle, d'exactitude et de précision qui caractérisent la profession, le programme vise également l'acquisition d'une méthodologie qui habilite (*sic*) les techniciennes et techniciens en documentation à cerner correctement les objectifs à atteindre, à résoudre des problèmes de nature documentaire, à établir des échéanciers réalistes et à respecter les délais fixés.

« Par ailleurs, le programme de formation prend en considération l'évolution rapide des techniques qui caractérisent les secteurs de la documentation, tant les systèmes informatisés que les supports utilisés.

« Enfin, la capacité des techniciennes et techniciens en documentation à répondre avec efficacité aux besoins d'information des diverses clientèles est visée dans plusieurs des compétences du programme de formation. Le service à la clientèle exige le développement d'une curiosité intellectuelle envers tous les domaines de l'activité humaine, ainsi que le respect des personnes et des politiques en vigueur. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme DEC *Techniques de la documentation* préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **technicienne, technicien en documentation**.

Source : Programme d'études *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0).

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 5211 techniciens, techniciennes et assistants, assistantes dans les biblio-thèques et les archives

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

EFFECTIFS

Le tableau 30 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0).

TABLEAU 30 Effectifs débutants et totaux en *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	452	350	299	223	187	175	281
Total	890	823	755	670	541	472	692

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants et totaux sont en nette décroissance.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Techniques de la documentation* :

- groupes visés : 7,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 12,
- écart : -5.

PLACEMENT

Le tableau 31 présente la situation des personnes diplômées du DEC *Techniques de la documentation* (393.A0) pour les promotions 1995-1996 à 1998-1999.

TABLEAU 31 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0), 1995-1996 à 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	188	166	158	138
Répondantes et répondants en emploi (%)	61,1	63,7	71,4	74,3
➤ À plein temps (% R)	n.d.	79,6	78,8	85,9
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	n.d.	71,6	68,3	73,1
➤ Taux de chômage (% R)	25,4	25,6	18,3	15,2
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	395	406	425	432
Répondantes et répondants aux études (%)	16,7	8,2	9,2	10,5

Source : Données de La Relance

Les diplômées et diplômés semblent avoir de la difficulté à trouver des emplois liés à leur formation. Le taux de chômage, quoiqu'en baisse depuis 1995-1996, demeure assez élevé (15,2 % en 1998-1999).

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées du DEC *Techniques de la documentation* (393.A0) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- technicien et technicienne de bibliothèque (73,6 %),
- commis de bibliothèque (5,7 %),
- documentaliste (5,7 %).

AUTRE INFORMATION

Le programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0) a fait l'objet d'une étude par un consortium de cégeps. Globalement, ce programme répond aux besoins qualitatifs. Cependant, le recrutement pour ce programme serait difficile¹⁸⁹.

CONSTATS

- Les 138 personnes diplômées en 1998-1999 représentent 9,6 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le nombre de diplômes remis diminue depuis 1995-1996.

¹⁸⁹ CÉGEP LIONEL-GROULX, *Étude de pertinence. Programme Techniques de la documentation*, 2000.

- Le taux de diplomation est faible par rapport à l'ensemble des programmes techniques.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 46,7 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁹⁰. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du collégial interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, il y aurait trop de groupes débutants dans ce programme.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avis des établissements

La fonction de travail visée par le programme ne se limite pas aux seules fonctions ciblées dans le portrait de secteur.

C'est pourquoi les objectifs du programme tiennent compte de l'acquisition des compétences nécessaires pour répondre aux besoins des clientèles de centres de documentation, de centres de gestion de documents administratifs et de librairies.

¹⁹⁰ L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Techniques de la documentation* (DEC 393.A0), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 73,1 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 85,9 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 74,3 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 46,7 % (73,1 % X 85,9 % X 74,3 %) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.5.7 Techniques de l'impression (DEC 581.04)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques de l'impression	
Numéro du programme	581.04
Durée de la formation	Spécifique : 2 145 heures Totale : 2 805 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme révisé en 1988
Établissement autorisé (1)	Cégep d'Achilles

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Au terme de ses études en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04), l'élève aura acquis les connaissances de base du secteur général des communications graphiques et de ses activités principales, une connaissance des techniques de production et de planification des ateliers de même que les habiletés nécessaires pour réaliser des travaux d'impression et de reliure. La formation donnée vise également à développer les aptitudes et à procurer les connaissances initiales requises pour l'exercice de fonctions de responsabilité dans l'entreprise.

« La formation en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04) rend l'élève capable : d'imprimer des travaux simples de petits formats; d'exercer les contrôles requis pour imprimer des travaux simples au moyen de presses conventionnelles; de solutionner des problèmes d'impression; d'utiliser des méthodes de travail efficaces; d'imprimer des travaux avec couleurs juxtaposées (*sic*) et superposées; d'appliquer les procédés d'imposition sur les presses à feuilles; d'appliquer les techniques d'impression à la réalisation de travaux tels que revues, livres, rapports, avec couvertures à même et couvertures à part imposés avec patte et *outpuse*, destiné à la reliure collée et brochée; d'imprimer des travaux spéciaux tels qu'étiquettes, cartonnages, imprimés perforés, tramés, numérotés; d'imprimer des duotons et des aplats sur papiers glacés; de réaliser des travaux d'impression dans le contexte industriel, en fonction d'exigences de qualité et de productivité; d'assister les responsables des presses offset à bobines; d'assister les responsables des presses offset multicolores; de vérifier les épreuves de presse avant le tirage; de débiter les papiers destinés à l'impression, à partir des devis rédigés à cette fin; de plier mécaniquement les feuilles de papier; de mettre en application les principes de la reliure type *thermo*; d'appliquer les méthodes du numérotage, des faux-plis et de la perforation utilisées en impression et en reliure.

« Le diplômé ou la diplômée en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04) satisfait également aux objectifs généraux du sous-secteur du contrôle et de la planification de la production en communications graphiques, »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Techniques de l'impression* (DEC 581.04) préparent les personnes diplômées à occuper des postes associés aux groupes de base suivants de la CNP :

- 7381 conducteurs, conductrices de presse à imprimer,
- 9471 conducteurs, conductrices de machines à imprimer.

Source : l'inforoute de la formation professionnelle et technique.

« Le diplômé en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04) pourra œuvrer dans le domaine général des communications graphiques, plus particulièrement dans les ateliers d'impression sur presses offset à feuilles ou à bobines. Il pourra également travailler dans un atelier d'imprimerie d'une entreprise ou d'un organisme public qui souhaitent assurer eux-mêmes la production de leurs imprimés.

« La formation reçue dans les domaines connexes à l'impression tels que le contrôle de la qualité, la reliure et l'estimation le rendront apte à accomplir des tâches dans ces champs professionnels. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

EFFECTIFS

Le tableau 32 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Techniques de l'impression* (DEC 581.04).

TABLEAU 32 Effectifs débutants et totaux en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	63	58	78	71	51	45	61
Total	140	134	153	149	131	114	137

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants et totaux sont en décroissance.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Dans cette analyse, la Direction de la planification et du développement (DPD) du MEQ a regroupé le DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04). Les résultats sont les suivants pour l'ensemble de ces deux programmes :

- groupes visés : 10,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 10,
- écart : 0.

PLACEMENT

Le tableau 33 présente la situation des personnes diplômées du DEC *Techniques de l'impression* (581.04) pour les promotions 1995-1996, 1996-1997 et 1998-1999, les données de la promotion 1997-1998 n'étant pas disponibles.

TABEAU 33 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Techniques de l'impression* (DEC 581.04), 1995-1996, 1996-1997 et 1998-1999

	Promotion 1995-1996	Promotion 1996-1997	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	12	8	9
Répondantes et répondants en emploi (%)	91,7	85,7	87,5
➤ À plein temps (% R)	90,9	100,0	100,0
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	100,0	83,3	85,7
➤ Taux de chômage (% R)	8,3	14,3	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	446	484	450
Répondantes et répondants aux études (%)	0,0	0,0	12,5

Source : Données de La Relance

Il y a peu de personnes diplômées de ce programme. Celles-ci ont majoritairement trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation.

Selon l'enquête téléphonique menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOG), les titulaires du DEC *Techniques de l'impression* (581.04) se placent surtout dans les secteurs d'activité de la prépresse et de la finition et reliure.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des titulaires du DEC *Techniques de l'impression* (581.04) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi :

- conducteur et conductrice de presse offset (40 %),
- coordonnateur et coordonnatrice de la production (20 %),
- graveur et graveuse de matrices d'imprimerie (20 %).

CONSTATS

- Les neuf personnes diplômées en 1998-1999 représentent 0,6 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le programme *Techniques de l'impression* a été actualisé depuis 1996 par le Cégep d'Ahuntsic sous l'appellation *Technologie de l'impression*. La sanction reçue par les élèves est cependant celle du programme ministériel *Techniques de l'impression*.
- Le taux de diplomation est très faible par rapport à l'ensemble des programmes techniques.
- Les groupes de base visés par le DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04) sont les mêmes : CNP 7381 et 9471.
- L'emploi au seuil d'entrée est le même pour les finissantes du DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04), de même que les emplois occupés par les finissantes et finissants de ces deux programmes.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 75,0 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁹¹. Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés du collégial interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi, le nombre de groupes débutants serait adéquat (données intégrées du DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et du DEC *Techniques de l'impression* (581.04)).

¹⁹¹ L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Techniques de l'impression* (DEC 581.04), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 85,7 % des personnes en emploi à temps plein, qui elles représentent 100,0 % des personnes en emploi, qui à leur tour composent 87,5 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 75,0 % ($85,7 \% \times 100,0 \% \times 87,5 \%$) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.5.8 Techniques d'intégration multimédia (DEC 582.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques d'intégration multimédia	
Numéro du programme	582.A0
Durée de la formation	Spécifique : 1 980 heures Totale : 2 640 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme implanté en 1999
Établissements autorisés (7)	Cégep de Saint-Jérôme Cégep de Maisonneuve Cégep de Sainte-Foy Autorisations 2001 : Cégep de Jonquière Cégep Édouard-Montpetit Cégep de Matane Cégep de l'Outaouais

Note : Le ministre a procédé, en janvier 2001, à l'élargissement de l'offre de formation en autorisant quatre nouveaux établissements, dont trois hors de la région métropolitaine, à offrir ce programme. Le programme a récemment fait l'objet d'une étude préliminaire complémentaire et des modifications mineures y seront apportées.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0) vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en intégration multimédia. Le travail de ces personnes consiste essentiellement à assembler les éléments de contenu et à programmer l'interactivité des applications multimédias en ligne et sur support. Elles interviennent tout le long du processus de production de telles applications, de l'étape d'analyse du projet en termes de faisabilité à celle de contrôle de la qualité.

« Ce programme permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et d'une formation de base en ce qui concerne le design graphique, la recherche d'information, les techniques de programmation, la vidéo, la production sonore, les animations 2D et 3D ainsi que les méthodes d'analyse et de contrôle de la qualité. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières liées à la production de divers types d'applications multimédias en ligne et sur support.

« La technicienne ou le technicien en intégration multimédia peut travailler à l'emploi d'entreprises de production d'applications multimédias ou s'établir à son compte. Elle ou il travaille au sein d'équipes multidisciplinaires et agit en étroite collaboration avec d'autres ressources professionnelles du domaine du multimédia. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0) préparent les personnes diplômées à exercer la profession d'**intégratrice, intégrateur multimédia**.

Source : Complément d'étude préliminaire *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0) (MEQ, 2001).

EFFECTIFS

Le tableau 34 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0).

TABEAU 34 Effectifs débutants et totaux en *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0), 1998-1999 et 1999-2000

	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	100	187	144
Total	100	346	223

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Le programme est récent et les effectifs débutants ont presque doublé, de 1998-1999 à 1999-2000.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle sur l'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0) :

- groupes visés : 8,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 8,
- écart : 0.

PLACEMENT

Ce programme ayant été récemment implanté, il n'existe pas de données statistiques sur le placement des titulaires du DEC *Techniques d'intégration multimédia* (582.A0).

CONSTATS

- Le programme *Techniques d'intégration multimédia* (DEC 582.A0) est récent.
- Une évaluation récente du programme (2001) permet de conclure qu'il répond bien aux besoins du marché du travail. Toutefois, l'évaluation a montré que les compétences liées à l'intégration d'éléments de contenu (textes, images, animation, vidéo, son) d'applications multimédias en ligne ou sur support n'étaient pas suffisamment mises en évidence. Une mise à jour du programme en ce sens est actuellement en cours.

4.5.9 Techniques de muséologie (DEC 570.B0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques de muséologie	
Numéro du programme	570.B0
Durée de la formation	Spécifique : 1 935 heures Totale : 2 595 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme approuvé en 1997
Établissement autorisé (1)	Cégep Montmorency

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme *Techniques de Muséologie* (DEC 570.B0) vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en muséologie.

« Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie consiste principalement à protéger à documenter et à mettre en valeur les différentes collections des musées.

« Le travail de la technicienne et du technicien en muséologie varie d'une part, en fonction du caractère du musée et, d'autre part, en fonction de sa taille. Ainsi, la technicienne et le technicien sont appelés à travailler dans des institutions à caractère historique, scientifique ou artistique.

« Les petits musées tout comme les grands recherchent des techniciennes et des techniciens polyvalents. Dans le contexte actuel, c'est une qualité essentielle.

« Les activités professionnelles de la technicienne et du technicien en muséologie se déroulent dans des environnements stimulants liés à différents secteurs de l'activité humaine tels que l'ethnologie, l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire, les arts, les sciences, etc. Comme la technicienne et le technicien sont en contact constant avec différentes collections de valeur, elle et il se doivent de respecter en tout temps l'intégrité des biens culturels et de faire preuve d'initiative dans les situations d'urgence.

« Dans l'exercice de leur fonction, la technicienne et le technicien sont appelés fréquemment à concevoir et à fabriquer des supports et des emballages variés pour la mise en réserve, l'exposition et le déplacement de biens culturels. De ce fait, elle et il doivent démontrer une grande dextérité caractérisée par la précision et le souci du détail et un sens poussé de l'organisation spatiale. De plus, la technicienne et le technicien se doivent de posséder une excellente forme physique puisqu'elle et il sont appelés fréquemment à effectuer des travaux manuels. D'autre part, les tâches liées à la protection et à la documentation des collections exigent que la technicienne et le technicien procèdent avec méthode, minutie et propreté.

« La technicienne et le technicien doivent également faire preuve d'ingéniosité et de créativité dans la résolution de problèmes techniques relevant entre autres de nombreuses contraintes liées aux budgets d'exécution des projets, aux horaires de travail, à l'aménagement des espaces et aux normes de conservation préventive des biens culturels. Elle et il doivent donc être en mesure de s'adapter rapidement aux différents milieux muséaux.

« La technicienne et le technicien doivent avoir un sens poussé de l'organisation du travail. En tout temps, elle et il se doivent de planifier pour être en mesure de répondre efficacement aux exigences de plusieurs projets à mener simultanément. Comme partenaires de l'équipe de production, elle et il doivent choisir les stratégies de travail qui favorisent l'efficacité. Malgré une planification soignée, les horaires de travail sont parfois très contraignants. De ce fait, la technicienne et le technicien doivent faire preuve de souplesse et d'une grande disponibilité, surtout en période de montage d'une exposition. On exige aussi qu'elle et il possèdent un sens poussé de l'esthétisme afin de contribuer à la mise en valeur des biens culturels. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0) préparent les personnes diplômées à exercer la profession de **technicienne, technicien en muséologie**.

Source : Programme d'études *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0).

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 5212 personnel technique des musées et des galeries d'art.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

EFFECTIFS

Le tableau 35 présente l'évolution des effectifs débutants et totaux pour le programme *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0).

TABEAU 35 Effectifs débutants et totaux en *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0), 1994-1995 à 1999-2000

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Moyenne
Débutants	49	57	62	82	66	59	63
Total	63	92	118	150	143	126	115

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la gestion des systèmes de collecte, mars 2001.

Les effectifs débutants sont en nette décroissance depuis 1997-1998.

DIAGNOSTIC SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI SELON LE MEQ (2000)

Le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi permet d'obtenir les effectifs débutants visés pour chaque programme. Les effectifs sont traduits en nombre de groupes et chacun est établi sur la base d'une moyenne de 20 élèves.

Les résultats sont les suivants pour le programme *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0) :

- groupes visés : 5,
- groupes débutants (année scolaire 1998-1999) : 5,
- écart : 0.

PLACEMENT

Le tableau 36 présente la situation des personnes diplômées en *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0) pour les promotions 1996-1997 à 1998-1999.

TABEAU 36 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0), 1996-1997 à 1998-1999

	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	7	18	14
Répondantes et répondants en emploi (%)	85,7	78,6	100
➤ À plein temps (% R)	100,0	90,9	70,0
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	66,7	60,0	42,9
➤ Taux de chômage (% R)	0,0	8,3	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	364	441	358
Répondantes et répondants aux études (%)	14,3	7,1	0,0

Source : Données de La Relance

Ce programme fournit un nombre relativement faible de personnes diplômées depuis 1996-1997 (quatorze diplômés et diplômées en 1998-1999). Ces spécialistes semblent avoir de la difficulté à trouver des emplois liés à leur formation. Dans les faits, seulement quatre personnes ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation (promotion 1998-1999).

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

D'après les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées en *Techniques muséologie* au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997), le principal type d'emploi lié à la formation des répondantes et répondants est technicien et technicienne de musée (100 %).

CONSTATS

- Les quatorze personnes diplômées en 1998-1999 représentent 1,0 % des personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation.
- Le taux de diplomation est faible par rapport à l'ensemble des programmes techniques.
- La proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 30,0 % de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme (promotion 1998-1999)¹⁹². Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble des diplômées et diplômés interrogés au Québec, proportion qui est de 54,0 %.
- Peu de personnes diplômées poursuivent des études, comparativement à l'ensemble des diplômées et diplômés de la formation technique.
- Selon le modèle d'adéquation entre la formation et l'emploi du MEQ, le nombre de groupes de débutants serait adéquat.

¹⁹² L'enquête *Relance au collégial* du MEQ fait état de la situation, au 31 mars 2000, des titulaires d'un DEC de la promotion 1998-1999 en formation technique. Selon les résultats obtenus pour le programme *Techniques de muséologie* (DEC 570.B0), la proportion de personnes ayant un emploi lié à leur formation correspond à 42,9 % des personnes en emploi à temps plein, qui à leur tour représentent 70,0 % des personnes en emploi, qui elles composent 100,0 % de la population à l'étude. Ainsi, la proportion des personnes ayant un emploi à temps plein lié à leur formation correspond à 30,0 % ($42,9 \% \times 70,9 \% \times 100,0 \%$) de l'ensemble des personnes répondantes pour ce programme.

4.6 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES D'AUTRES SECTEURS DE FORMATION

Cette section présente trois programmes de formation collégiale susceptibles de présenter un potentiel d'harmonisation avec les programmes du secteur de formation Communications et documentation.

Les programmes suivants ont été retenus aux fins d'analyse (chapitre 5) :

- *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (DEC 243.11) (secteur *Électrotechnique*),
- *Théâtre-production* (DEC 561.A0) (secteur *Arts*),
- *Techniques de bureautique*, option *micro-édition et hypermédia* (DEC 412.A0) (secteur *Administration, commerce et informatique*).

4.6.1 Technologie de l'électronique, option audiovisuel (243.11)

Le programme *Technologie de l'électronique* (DEC 243.11) comporte trois options : *ordinateurs*, *télécommunications* et *audiovisuel*. Seule l'option *audiovisuel* est considérée dans la présente section.

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Technologie de l'électronique, option audiovisuel	
Numéro du programme	243.11
Durée de la formation (option <i>audiovisuel</i>)	Spécifique : 2 040 heures Totale : 2 700 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme implanté en 1992. A remplacé les DEC 243.03 et 243.05.
Secteur de formation	Électrotechnique
Établissements autorisés à offrir l'option <i>audiovisuel</i> (2)	Cégep du Vieux Montréal Cégep de Limoilou

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Installer, dépanner, réparer et entretenir de l'équipement et des systèmes électroniques de natures diverses (ordinateurs, télécommunications, audiovisuel); dessiner des schémas, construire des prototypes de systèmes destinés à la manipulation des signaux électroniques et en faire la mise au point; participer à l'élaboration de projets.

Option *audiovisuel*

- installer, régler, réparer et entretenir des appareils et des systèmes audiovisuels;
- fournir l'assistance technique requise par une production audiovisuelle;
- faire fonctionner les appareils audiovisuels.

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les professions associées au groupe de base suivant de la CNP sont visées :

- 2242 électriciens, électriciennes d'entretien (biens de consommation).

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

« Les techniciennes et techniciens issus de l'option *audiovisuel* sont employés par les stations et les réseaux de radio et de télévision, les compagnies privées de production audio et vidéo et les services audiovisuels des établissements d'enseignement, des municipalités, des musées et des grandes entreprises.

« Les principales tâches de ces techniciennes et techniciens consistent à faire l'installation, la vérification, la réparation et l'entretien du matériel électronique dédié au monde de l'information et des communications. Dans beaucoup de cas, elles et ils auront aussi à assumer des tâches d'assistance technique et de représentation. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PLACEMENT

Le tableau 37 présente la situation des personnes diplômées en *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (DEC 243.11) pour la promotion 1998-1999 (les données sur l'option *audiovisuel* se rapportent à la première promotion; elles sont pour la première fois fournies de façon distincte).

TABEAU 37 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (DEC 243.11), 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	28
Répondantes et répondants en emploi (%)	73,9
➤ À plein temps (% R)	94,1
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	93,8
➤ Taux de chômage (% R)	15,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	478
Répondantes et répondants aux études (%)	13,0

Source : Données de La Relance

Ce programme fournit un nombre restreint de personnes diplômées. Parmi celles-ci, dix-huit ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées en *Technologie de l'électronique* (DEC 243.11) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi (toutes options confondues) :

- technicienne, technicien en génie électronique (28,4 %),
- autres analystes et programmeuses, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés (7,8 %),
- installatrices, installateurs de matériel de télécommunications (6,6 %).

AUTRE INFORMATION

Une analyse de situation de travail a été réalisée récemment par le MEQ sur la fonction de travail technicienne, technicien en audiovisuel. Cette fonction de travail couvre les professions suivantes, en relation avec le portrait de secteur¹⁹³ :

- aiguilleuse, aiguilleur (image),
- assistante, assistant,
- bruiteuse, bruiteur,
- caméraman,
- éclairagiste,
- infographiste,

¹⁹³ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2001). *Technicienne ou technicien en audiovisuel. Rapport d'analyse de la situation de travail*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, p. 17 à 20.

- monteuse, monteur (image),
- monteuse, monteur (son) (mixeuse, mixeur),
- perchiste,
- preneuse, preneur de son,
- technicienne, technicien aux opérations et à la mise en ondes.

Les résultats du sondage effectué auprès des maisons de production cinématographique et télévisuelle (chapitre 3) montrent effectivement que les personnes diplômées de ce programme exercent ces emplois.

Ce même rapport d'analyse de situation de travail définit la fonction technicienne, technicien en audiovisuel comme suit¹⁹⁴ :

« La technicienne ou le technicien en audiovisuel contribue à la production d'émissions télévisées ou radiophoniques, à la production cinématographique ou vidéo, à la présentation de spectacles ou d'événements ou à tout autre projet audiovisuel et multimédia. Le travail des techniciennes et techniciens comprend à la fois une dimension technique et une dimension artistique. La personne peut exercer sa profession dans différents milieux de travail : stations de télévision ou de radio, entreprises spécialisées en spectacles et événements, services audiovisuels ou multimédias d'établissements d'enseignement et d'autres organismes publics, entreprises de production cinématographique ou d'enregistrement de son, etc. Elle peut travailler pour une entreprise ou être travailleuse ou travailleur autonome.

« Dans les petites et moyennes entreprises ou dans certains services audiovisuels, la technicienne ou le technicien peut exercer l'ensemble des fonctions suivantes :

- conception de design d'appareils ou participation à la conception de projets à caractère audiovisuel;
- installation de l'équipement audiovisuel;
- utilisation de l'équipement audiovisuel;
- entretien de l'équipement audiovisuel;
- réparation de l'équipement audiovisuel;
- assistance technique à la clientèle principalement pour expliquer le fonctionnement des appareils.

« Dans les entreprises d'envergure, la technicienne ou le technicien peut travailler au service d'entretien et de réparation ou se spécialiser en préproduction, en production ou en postproduction; dans ce dernier cas, elle ou il remplit alors l'une ou l'autre des fonctions suivantes :

- participation à la conception de projets audiovisuels;
- installation de l'équipement audiovisuel;
- tournage;
- prise de son;

¹⁹⁴ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2001). *Technicienne ou technicien en audiovisuel. Rapport d'analyse de la situation de travail*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, p. 3-4.

- éclairage;
- montage sonore;
- montage image;
- mixage de postproduction;
- mise en ondes;
- diffusion par fibre optique, par Internet, etc.

« Quel que soit son milieu de travail, la technicienne ou le technicien doit, entre autres, être capable de travailler en équipe, d'interpréter les demandes des clientes ou des clients et de les satisfaire, de résoudre des problèmes, de s'adapter aux changements technologiques, de travailler sous pression et de faire preuve de créativité. La personne doit aussi être autonome et débrouillarde.

La lectrice ou le lecteur trouvera l'ensemble de la description de la fonction de travail, avec ses particularités selon les milieux de travail, dans le rapport d'analyse de situation de travail.

CONSTATS

- Il existe un potentiel d'harmonisation entre les programmes *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (DEC 243.11) et *Art et technologie des médias* (DEC 589.01). Ces deux programmes étant en révision, la situation pourra être analysée et l'harmonisation réalisée, s'il y a lieu.

4.6.2 Théâtre-production (561.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Théâtre-production	
Numéro du programme	561.A0
Durée de la formation (option <i>Éclairage et techniques de scène</i>)	Spécifique : 2 310 heures Totale : 2 970 heures
Durée de la formation (option <i>Gestion et techniques de scène</i>)	Spécifique : 2 370 heures Totale : 3 030 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme approuvé en 1996. A remplacé les DEC 561.02 et 561.03
Secteur de formation	Arts
Établissements autorisés (3)	Cégep Lionel-Groulx Cégep Saint-Hyacinthe John Abbott College

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme *Théâtre-production* (561.A0) vise à familiariser les personnes avec tous les métiers de théâtre et à les rendre aptes à travailler dans l'un des trois domaines suivants :

- la conception et la production de décors et de costumes;
- la régie, la direction technique et la direction de production;
- la conception et la production d'éclairages.

« Les diplômées et les diplômés de ce programme pourront exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement et, de façon plus générale, dans les différents milieux des arts de la scène.

« Le programme permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et théâtrale étendue et par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches pertinentes [...].

(*Note* : Seules les deux options présentant un potentiel d'harmonisation sont présentées ci-dessous.)

« *Gestion et techniques de scène*

« Les personnes qui complèteront l'option *Gestion et techniques de scène* seront en mesure de préparer la régie d'un spectacle et de le conduire, de coordonner le montage et le démontage de décors et d'équipement de scène, de diriger une production, d'assister une metteuse en scène ou un metteur en scène, d'utiliser des appareils de son et de produire une bande sonore. Ces personnes seront aussi en mesure de contribuer à la production de décors, de costumes, d'accessoires et d'éclairages en assurant la disponibilité du matériel et des équipements requis, en participant au besoin à leur production et en supervisant le travail dans les ateliers.

« Sur le marché du travail, les finissants et finissantes (*sic*) de cette option pourront remplir les fonctions de régisseuse et régisseur, de directrice et directeur technique, de directrice et directeur de production et d'assistante et assistant metteur en scène.

« *Éclairage et techniques de scène*

« Les personnes qui complèteront l'option *Éclairage et techniques de scène* seront en mesure de concevoir l'éclairage d'un spectacle, de monter les équipements et de manœuvrer la console d'éclairage en tenant compte des démarches parallèles de conception de décors et de costumes.

« Elles pourront également utiliser des appareils de son et produire une bande sonore, assister une metteuse en scène ou un metteur en scène, préparer la régie d'un spectacle et le conduire. Sur le marché du travail, les finissantes et finissants (*sic*) de cette option pourront remplir les fonctions de conceptrice et concepteur d'éclairage et de technicienne et technicien d'éclairage. Ces personnes pourront également remplir les fonctions de régisseuse et régisseur et d'assistante et assistant metteur en scène. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Théâtre-production* (DEC 561.A0) préparent les personnes diplômées à exercer les professions associées aux groupes de base suivants de la CNP :

- 5131 producteurs, productrices, réalisateurs, réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé.
- 5226 autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène.
- 5243 ensembliers, ensemblières de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs et conceptrices d'expositions et autres concepteurs, conceptrices artistiques.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique.

PLACEMENT

Le tableau 38 présente la situation des personnes diplômées en *Théâtre-production* (DEC 561.A0), option *Gestion et techniques de scène* pour la promotion 1998-1999 (les données fournies de façon distincte sur l'option *Gestion et techniques de scène* se rapportent à cette seule promotion. Il n'y a pas de données pour l'option *éclairage et techniques de scène*).

TABEAU 38 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Théâtre-production*, option *gestion et techniques de scène* (DEC 561.A0), 1998-1999

	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	8
Répondantes et répondants en emploi (%)	100,0
➤ À plein temps (% R)	85,7
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	100,0
➤ Taux de chômage (% R)	0,0
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	575
Répondantes et répondants aux études (%)	0,0

Source : Données tirées de La Relance.

Ce programme fournit un nombre restreint de personnes diplômées. Parmi celles-ci, sept ont trouvé un emploi à temps plein lié à leur formation.

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées en *Théâtre-production* (DEC 561.A0) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi (toutes les options confondues) :

- chef accessoiriste (28,6 %),
- costumière, costumier (28,6 %),
- décoratrice, décorateur (14,3 %).

CONSTATS

- Des perspectives professionnelles communes s'appliquent aux programmes *Théâtre-production* (DEC 561.A0) et *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) : les professions visées sont similaires (éclairagiste, régisseur), mais les emplois occupés sont différents.

4.6.3 Techniques de bureautique (412.A0)

DONNÉES SUR LE PROGRAMME

Techniques de bureautique, option micro-édition et hypermédia	
Numéro du programme	412.A0
Durée de la formation (option <i>micro-édition et hypermédia</i>)	Spécifique : 1 725 heures Totale : 2 385 heures
Sanction des études	DEC
Statut	Programme approuvé en 1999. A remplacé le DEC 412.02.
Secteur de formation	Administration, commerce et informatique
Établissements autorisés à offrir l'option <i>micro-édition et hypermédia</i> (43)	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Cégep de La Pocatière Cégep de Matane Cégep de Rimouski Cégep de Rivière-du-Loup Cégep de Limoilou Cégep François-Xavier Garneau Collège Bart (1975) Cégep de Drummondville Cégep de Victoriaville Collège d'affaires Ellis (1974) inc. Cégep de la Région de l'Amiante Cégep Lévis-Lauzon

	Cégep de Baie-Comeau Cégep de Sept-Îles Cégep de Sherbrooke Cégep de la Gaspésie et des Îles Cégep régional de Lanaudière, à Joliette Cégep régional de Lanaudière, à l'Assomption Cégep Lionel-Groulx Cégep Montmorency Collège Shawinigan Cégep de Trois-Rivières École commerciale du Cap Cégep de Granby – Haute-Yamaska Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu Cégep de Sorel-Tracy Cégep de Valleyfield Cégep Édouard-Montpetit Champlain Regional College (campus Saint-Lambert – Longueuil) Cégep André-Laurendeau Cégep Bois-de-Boulogne Cégep de Maisonneuve Cégep de Rosemont Cégep de Saint-Laurent Cégep John-Abbott Collège Dawson Collège O'Sullivan de Montréal inc. Vanier College Cégep de l'Outaouais Collège Héritage Cégep de Chicoutimi Cégep de Jonquière
--	---

OBJECTIFS DU PROGRAMME

« Le programme *Techniques de bureautique* (DEC 412.A0) comporte deux voies de spécialisation. La voie de spécialisation *coordination du travail de bureau* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de coordonnatrice et coordonnateur du travail de bureau tandis que la voie de spécialisation *micro-édition et hypermédia* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et technicien en micro-édition et en hypermédia. (Note : Seule la voie de spécialisation micro-édition et hypermédia est décrite ci-dessous, car elle présente un potentiel d'harmonisation.)

« La voie de spécialisation *micro-édition et hypermédia* est orientée vers le développement d'habiletés techniques tant au niveau des outils informatiques qu'au niveau de la rédaction et du traitement linguistique des textes. Les techniciennes et techniciens en micro-édition et en hypermédia travaillent presque exclusivement à la production, à la conception graphique et à la mise en pages de divers types de documents. Ces personnes conçoivent et produisent également des présentations multimédias et elles créent des documents hypermédias. Elles sont aussi appelées à intervenir pour ce qui est du contenu des documents, d'où la nécessité pour elles d'avoir une bonne maîtrise du français et une connaissance suffisante de l'anglais. Dans l'exercice de leur profession, ces personnes assurent un soutien technique et agissent comme personnes-ressources auprès des autres collègues ou de leurs supérieurs. Elles doivent faire preuve de créativité afin de produire des documents originaux, attrayants et conformes à l'image que souhaite projeter l'entreprise. Ces personnes doivent aimer travailler dans un environnement informatisé soumis à des changements techniques fréquents, d'où la nécessité pour elles d'avoir une grande facilité d'adaptation aux nouveaux logiciels et environnements informatiques. Comme la demande de production de documents est parfois importante, ces personnes doivent être en mesure de gérer efficacement leur temps et de résister au stress, et elles doivent aussi avoir une grande disponibilité. Cette fonction de travail nécessite un grand sens de l'organisation, un sens poussé de l'esthétisme et le souci du détail.

« On trouve les techniciennes et les techniciens en micro-édition et en hypermédia dans la plupart des entreprises, grandes ou petites, pour lesquelles la production de documents nécessitant une conception graphique est importante. Ces personnes travaillent sous la direction de différents responsables dont la fonction varie selon la nature de l'entreprise. Cependant, dans certaines entreprises, la responsabilité de la gestion des projets de micro-édition leur incombe souvent. Dans ce contexte, ces personnes sont appelées à travailler en équipe. Leur niveau de responsabilité varie donc selon le milieu de travail ainsi que selon la nature et la mission de l'entreprise. Les techniciennes et les techniciens en micro-édition et en hypermédia peuvent aussi créer leur propre entreprise et, dans ces conditions, elles et ils devront faire preuve d'initiative, d'autonomie et d'un sens poussé des responsabilités.

« La voie de spécialisation Micro-édition et hypermédia permet de concilier deux exigences de la formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par l'apport d'une culture générale et par une solide formation de base en langues et en utilisation des outils informatiques. La spécialisation, qui est nécessaire à l'intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières en micro-édition et en hypermédia. »

Source : Répertoire des programmes et des cours de l'enseignement collégial.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances et les compétences liées au programme *Techniques de bureautique*, option *micro-édition et hypermédia* (DEC 412.A0) préparent les personnes diplômées aux professions associées aux groupes de base suivants de la CNP :

- 1211 superviseurs, superviseuses des commis de bureau et de soutien administratif.
- 1222 adjoints, adjointes de direction.

Source : Inforoute de la formation professionnelle et technique

PLACEMENT

Le tableau 39 présente la situation des personnes diplômées en *Techniques de bureautique* (DEC 412.A0) pour les promotions 1996-1997 à 1998-1999 (toutes options confondues).

TABLEAU 39 Données sur la poursuite des études et sur l'intégration au marché du travail des personnes diplômées en *Techniques de bureautique* (DEP 412.A0), 1996-1997 à 1998-1999

	Promotion 1996-1997	Promotion 1997-1998	Promotion 1998-1999
Personnes diplômées (N)	668	705	745
Répondantes et répondants en emploi (%)	77,6	80,6	81,3
➤ À plein temps (% R)	86,9	91,1	92,5
➤ En rapport avec la formation (% R, tp)	85,2	85,8	84,1
➤ Taux de chômage (% R)	13,5	10,0	8,8
➤ Salaire hebdomadaire moyen (\$)	369	391	415
Répondantes et répondants aux études (%)	6,7	7,6	7,1

Source : Données de La Relance

TYPES D'EMPLOIS OBTENUS

Les données de la Relance sur la situation des personnes diplômées en *Techniques de bureautique* (DEC 412.A0) au 31 mars 1998 (promotion 1996-1997) fournissent l'information suivante sur les principaux types d'emplois liés à la formation des répondantes et répondants en emploi (toutes options confondues) :

- secrétaire (52,6 %),
- commis de bureau général (12,0 %),
- commis de bureau (8,1 %).

AUTRE INFORMATION

- Ce programme a été harmonisé avec les programmes *Procédés infographiques* (DEP 5221 et 5721), *Graphisme* (DEP 570.A0) et *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0).
- Ce programme fait l'objet d'une étude dont les résultats seront connus en 2002.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Groupe de base 5222 de la CNP

Les personnes exerçant une profession du groupe de base 5222 de la CNP, photographe, exécutent notamment les deux tâches suivantes :

- 1) conversion de photos en fichiers informatiques,
- 2) traitement informatique des photos (retouche ou ajout).

Programmes en photographie

Les diplômées et diplômés en *Photographie* (DEP 5013) et en *Photographie* (DEC 570.04) occuperaient des postes d'infographistes et d'infographes en prépresse.

Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle

Une étude réalisée pour le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)¹⁹⁵ répertorie des programmes qui s'ajoutent à ceux qui conduisent à l'exercice de professions en production cinématographique. Il s'agit de programmes menant soit au DEC général, soit à des AEC, soit à des programmes universitaires. Seule l'information sur la formation générale est traitée ci-dessous.

Formation générale

- Les programmes préuniversitaires *Arts et Lettres* et *Arts plastiques ou médiatiques*. Au Québec, 36 programmes préuniversitaires *Arts et Lettres* comportent le profil cinéma ou une composante importante de celui-ci.

Les auteurs rapportent toutefois que

« pour une même appellation, le contenu du programme peut être grandement différent d'un collège à l'autre, et ce, en raison de l'importance accordée à la dimension production cinématographique dans le programme. En effet, certains programmes comptent un seul cours ou, à la limite deux cours, articulés autour de la production vidéographique ou cinématographique, alors que d'autres programmes mettent l'accent sur ces éléments. Cela ne favorise en rien le passage harmonieux entre la formation collégiale et la formation universitaire pour celles et ceux qui désirent poursuivre des études universitaires dans le domaine. »¹⁹⁶

¹⁹⁵ QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle*, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2001, 224 p.

¹⁹⁶ Ibid, p.6.

4.7 LES PROGRAMMES MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Les programmes conduisant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) sont élaborés par les cégeps et les attestations sont délivrées par ces établissements.

Les programmes de formation menant à une AEC sont ici présentés et associés, selon le cas, à leur DEC d'origine¹⁹⁷.

NOTE : Le relevé des AEC a été fait à l'été 2000 à partir du Guide pratique des adultes au cégep – 2000-2001¹⁹⁸. Depuis, certaines ont été créées et d'autres ont disparu. Le but de la présentation n'est pas d'énumérer les AEC existantes, mais plutôt d'illustrer la diversité de l'offre de formation continue dans les établissements d'enseignement en relation avec les domaines du secteur de formation Communications et documentation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle

Les auteurs répertorient 34 programmes conduisant à une AEC visant particulièrement le multimédia, l'animation 2D et 3D et la sonorisation. Environ la moitié de ces programmes sont offerts dans les établissements de formation collégiale situés dans la région de Montréal¹⁹⁹.

TechnoCompétences

Il y a, dans le domaine du multimédia, une prolifération d'attestations d'études collégiales de contenu fort varié. Selon la *Commission des partenaires du marché du travail*, les employeurs ne jugent plus utile d'embaucher la main-d'œuvre diplômée puisqu'ils n'ont pas les moyens d'évaluer la formation qui varie entre 350 et 1 700 heures.

¹⁹⁷ L'association entre les AEC et les DEC d'origine est tirée du *Guide pratique des adultes au cégep*.

¹⁹⁸ SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, *Guide pratique des adultes au cégep 2000-2001*, 2000.

¹⁹⁹ *Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle*.

4.7.1 AEC associées au DEC *Art et technologie des médias*

Montage vidéo de pointe	
Numéro du programme	903,99
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 185 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Jonquière
Objectifs	Le programme vise à former des monteurs et monteuses vidéo qui se destinent à un emploi dans l'industrie du film et de la vidéo. Le but de ce programme est de former des artisanes et artisans visuels capables de composer avec les outils de haute technologie mis à leur disposition.

Production multimédia²⁰⁰	
Numéro du programme	NWY,03
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	2 010 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Jonquière
Objectifs	Former une technicienne ou un technicien capable de réaliser un document multimédia destiné à une édition sur cédérom ou à une publication sur l'inforoute électronique; produire ou utiliser les sources graphiques, sonores, photographiques et vidéo nécessaires à la réalisation de documents multimédias; monter, assembler et programmer les sources; réaliser une interface interactive; développer des habiletés de communication, de travail en équipe ainsi que des aptitudes à la créativité.

Développement de productions multimédias interactives²⁰¹	
Numéro du programme	NWY,0D
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 740 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Saint-Jérôme
Objectifs	Le programme vise à former adéquatement des développeurs capables de remplir des tâches reliées au travail d'infographie et de programmation-assemblage.

²⁰⁰ Le *Guide pratique des adultes au cégep 2000-2001* rattache cette AEC au DEC *Art et technologie des médias* (589.01). Toutefois, il pourrait éventuellement être rattaché au DEC *Techniques d'intégration multimédia* (582.A0) implanté en 2000.

²⁰¹ Le *Guide pratique des adultes au cégep 2000-2001* rattache cette AEC au DEC *Art et technologie des médias* (589.01). Toutefois, il pourrait être rattaché au DEC *Techniques d'intégration multimédia* (582.A0) implanté en 2000.

Communication radiophonique	
Numéro du programme	NWY,0L
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 830 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de La Pocatière
Objectifs	Organiser de façon cohérente une communication verbale en fonction d'un auditoire; travailler efficacement avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication; préparer une émission radiophonique spécialisée; produire un bulletin d'information et des messages radiophoniques; animer des types variés d'émissions radiophoniques et des activités promotionnelles; offrir un temps d'antenne et un plan de publicité à des clients.

4.7.2 AEC associée au DEC *Dessin animé*

Dessin animé	
Numéro du programme	NTA,0J
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 920 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Rivière-du-Loup
Objectifs	À la fin de la formation, les étudiants seront en mesure d'exercer les fonctions et de réaliser les tâches propres à la production d'un dessin animé de type traditionnel dont : l'analyse de scénario, la réalisation d'esquisses et de dessins de scénarimage et de maquettes.

4.7.3 AEC associées au DEC *Graphisme*

Techniques en graphisme (maquette et montage)	
Numéro du programme	900.49 (comprend aussi NTA, 0H)
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 305 à 1 455 heures
Établissements autorisés (2)	Cégep d'Ahuntsic Cégep du Vieux Montréal (NTA,0H)
Objectifs	Le programme vise à former des travailleurs capables de s'insérer dans le marché actuel du graphisme au Québec; de préparer la personne à développer une compétence technique en graphisme au plan de la préparation et du montage d'une maquette et l'introduire à la conception; de développer chez elle une sensibilisation aux technologies de pointe et aux techniques nouvelles de présentation et d'élaboration d'un concept visuel; de préparer à estimer un devis technique et l'introduire aux techniques d'approche du client ou de la cliente.

Infographie en cinéma et télévision	
Numéro du programme	903,98
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	900 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Jonquière
Objectifs	L'objectif principal de ce programme est d'assurer la formation d'artistes capables de prendre en charge les activités de création et de production de l'industrie de l'infographie.

Techniques de production multimédia ²⁰²	
Numéro du programme	NTA,07
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 860 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Matane
Objectifs	Le programme vise à former des technologues aptes à créer des documents multimédias composés de son, d'images, d'animations, de séquences vidéo, de textes et d'éléments interactifs.

²⁰² Le *Guide pratique des adultes au cégep 2000-2001* rattache cette AEC au DEC *Art et technologie des médias* (589.01). Toutefois, il pourrait éventuellement être rattaché au DEC *Techniques d'intégration multimédia* (582.A0) implanté en 2000.

4.7.4 AEC associée au DEC *Infographie en préimpression*

Infographie en édition et imprimerie	
Numéro du programme	901,86
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 125 à 1 230 heures
Établissements autorisés (3)	Collège d'Ahuntsic Collège Montmorency Cégep de Sainte-Foy
Spécificités	Ce programme comprend 2 options, soit <i>Conception</i> ou <i>Production</i> .
Objectifs	Produire des esquisses simples avec un micro-ordinateur; réaliser une illustration simple; produire des maquettes; faire un traitement simple d'images; effectuer un traitement complexe d'images par micro-ordinateur; utiliser le micro-ordinateur et des logiciels de dessin; appliquer les principes électroniques d'images; appliquer des notions de densitométrie; intégrer au traitement des couleurs les contraintes relatives aux papiers, aux encres et aux procédés de production; appliquer des notions de base en imposition; planifier un projet à l'aide d'un micro-ordinateur, gérer un environnement informatique; préparer un devis estimatif pour un projet choisi; définir l'infographie au regard du processus traditionnel de la production d'un imprimé; appliquer des techniques de créativité.

4.7.5 AEC associée au DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie*

Estimation en imprimerie	
Numéro du programme	902,16
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	975 heures
Établissements autorisés (2)	Collège d'Ahuntsic Cégep Beauce-Appalaches
Objectifs	Analyser l'ensemble des éléments se rapportant à la préimpression, à l'impression et aux opérations complémentaires ainsi qu'à la finition; sélectionner les matériaux nécessaires à la réalisation d'un projet; utiliser un micro-ordinateur; réaliser des plans d'imposition; appliquer diverses méthodes d'évaluation; analyser les coûts de production; effectuer des études de temps et de mouvements; appliquer le cycle de gestion de l'information; utiliser un système d'estimation assistée par ordinateur.

4.7.6 AEC associées au DEC *Techniques de la documentation*

Gestion des documents administratifs	
Numéro du programme	901,55
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	735 à 750 heures
Établissement autorisé (1)	Collège François-Xavier-Garneau
Objectifs	Fournir une formation spécialisée permettant de réaliser les tâches techniques reliées à la gestion de documents administratifs. Cette formation vise la maîtrise des différentes opérations de création, d'identification, d'indexation, de classement, d'élimination, de conservation et de versement des documents administratifs.

Techniques de la documentation	
Numéro du programme	903,52
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	2 655 heures
Établissement autorisé (1)	Champlain Regional College (Lennoxville)
Objectifs	Ce programme permet à des personnes travaillant dans le domaine de la documentation d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'acquisition, au traitement et à la diffusion de la documentation.

4.7.7 AEC associées au DEC *Techniques de l'impression*

Impression offset	
Numéro du programme	901,13
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	840 heures
Établissement autorisé (1)	Collège d'Ahuntsic
Objectifs	Le programme prépare les élèves à travailler sur des presses offset à titre de pressier ou à remplir des tâches qui s'y rattachent directement. Il vise la maîtrise du procédé lithographique offset par l'acquisition de connaissances de base sur les matières premières et leur utilisation ainsi que sur les équipements, leurs caractéristiques et leurs principes de fonctionnement.

Reliure industrielle	
Numéro du programme	901,16
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	750 heures
Établissement autorisé (1)	Collège d'Ahuntsic
Objectifs	Apprendre à effectuer des opérations de coupage, pliage, assemblage, brochage, reliure thermoplastique dans un atelier de reliure industrielle.

4.7.8 AEC associées au DEC Techniques d'intégration multimédia

Production en multimédia	
Numéro du programme	NWE,02
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 125 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Rivière-du-Loup
Objectifs	Ce programme rendra l'élève apte à manipuler et à transformer les objets graphiques couramment rencontrés dans le domaine du multimédia, à intégrer ces divers objets dans des environnements informatiques interactifs et à concevoir des applications multimédiatisées autonomes. L'élève deviendra aussi apte à intervenir à différentes étapes de réalisation d'un projet : achat des équipements et des logiciels, analyse des projets et évaluation des coûts, établissement des échéanciers et production finale.

Multimédia interactif	
Numéro du programme	NWE,05
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	2 475 heures
Établissement autorisé (1)	Collège André-Grasset
Objectifs	Acquérir les compétences pour utiliser adéquatement l'informatique en vue d'applications pour le multimédia et de la production de projets multimédias recherchés par l'industrie.

Conseiller en commercialisation de productions multimédia	
Numéro du programme	NWE,07
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	2 220 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Matane
Spécificités	La formation comporte deux stages en entreprise.
Objectifs	Au terme de sa formation, la personne aura acquis des compétences en marketing et plus particulièrement en commercialisation et en vente. Elle sera bilingue, connaîtra bien le marché des nouvelles technologies de l'information et possèdera une excellente maîtrise de la terminologie ainsi qu'une connaissance utile du processus technique de production des produits et services de l'industrie des nouvelles technologies des communications et de l'information. La personne possèdera un sens aigu des responsabilités, beaucoup d'autonomie et de créativité, un bon sens de la communication et aura acquis des connaissances de base en gestion budgétaire, en gestion de projet et en commerce international.

Intégration d'applications multimédias en ligne	
Numéro du programme	NWE,0B
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 755 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep Édouard-Montpetit
Spécificités	Le programme comporte un stage en milieu de travail.
Objectifs	Ce programme vise à former des intégrateurs d'applications multimédias en ligne. Essentiellement, ces personnes assemblent les éléments de contenu et à programmer l'interactivité des applications multimédias en ligne. Elles interviennent tout au long du processus de production de telles applications, à partir de l'analyse du projet jusqu'au contrôle de la qualité.

Intégration d'applications multimédias interactives	
Numéro du programme	NWE,0 ^E
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 740 heures
Établissement autorisé (1)	Collège Édouard-Montpetit
Spécificités	Le programme comporte un stage en milieu de travail.
Objectifs	Ce programme vise à former des intégrateurs d'applications multimédias interactives. Essentiellement, ces personnes assemblent les éléments de contenu et programment l'interactivité des applications multimédias. Elles interviennent tout au long du processus de production de telles applications, à partir de l'analyse du projet jusqu'au contrôle de la qualité.

Technologie Web	
Numéro du programme	NWE,0F
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 920 heures
Établissement autorisé (1)	John-Abbott College
Objectifs	L'objectif de ce programme est de développer chez l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques pour produire des pages Web, utiliser le HTML, le Perl, le JavaScript et le Java pour le développement d'applications interactives sur le Web, créer des sites Web, installer et configurer un serveur Web pour le commerce électronique, pour la diffusion de l'information ou pour les deux.

Conception et réalisation de sites Web	
Numéro du programme	NWE,0K
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 110 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep de Sainte-Foy
Objectifs	Ce programme vise à perfectionner des personnes ayant des compétences initiales en graphisme pour les rendre aptes à concevoir et à réaliser des sites Web.

4.7.9 AEC associée au DEC *Techniques de muséologie*

Techniques de muséologie	
Numéro du programme	902,60
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 605 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep Montmorency
Objectifs	Au terme de sa formation, l'élève sera plus particulièrement en mesure de protéger les biens culturels, que ceux-ci soient en exposition, en transit ou en réserve; d'aménager les espaces d'exposition; d'installer les biens en réserve; d'apporter un soutien technique à la documentation des collections; d'emballer et de voir au transport des biens.

4.7.10 AEC *Communication et surdité*

Communication et surdité	
Numéro du programme	RCT.01 et RCT.02
Sanction des études	AEC
Durée de la formation	1 065 heures
Établissement autorisé (1)	Cégep du Vieux Montréal Cégep de Sainte-Foy
Objectifs	Rendre la personne compétente dans l'exercice de son rôle de communicateur en l'amenant à utiliser correctement la langue des signes québécois (LSQ), le mode oral et les autres moyens pour communiquer avec les personnes sourdes et d'exercer son rôle de communicateur dans le respect de la personne sourde et de sa culture : favoriser l'intégration de la personne dans les milieux de vie ou de travail où le rôle de communicateur peut être exercé; favoriser la maîtrise d'habiletés fondamentales liées à la communication interpersonnelle et interculturelle et d'attitudes positives à l'égard de différences (sensibilisation, acceptation et respect); permettre d'intervenir auprès des clientèles sourdes ou malentendantes quels que soient les moyens de communication utilisés et de transférer ses apprentissages dans différents milieux de travail et de vie; favoriser, entre autres, la mobilité professionnelle de la personne.

4.8 AUTRES FORMATIONS OFFERTES

Bon nombre d'écoles privées offrent des programmes de formation. Ils sont présentés par école dans la section que nous abordons.

NOTE : La relevé des programmes de formation des établissements privés a été fait à l'été 2000 à partir des sites Internet des établissements ou de leur documentation écrite. Depuis, certains programmes ont été créés et d'autres ont disparu. Le but de la présentation n'est pas d'énumérer les formations de façon exhaustive, mais plutôt d'illustrer la diversité de l'offre de formation dans les établissements privés en relation avec les domaines du secteur de formation Communications et documentation.

4.8.1 Académie internationale du design inc.

Infographie en édition et en imprimerie	
Sanction	AEC
Durée	1020 heures
Objectifs	Le programme vise à développer des habiletés liées : à la production de travaux en communication graphique; à l'application de principes et de règles de base dans le domaine de l'infographie; à la gestion de projets; à la créativité dans le milieu de l'infographie.

Design multimédia digital (sic)	
Sanction	AEC
Durée	915 heures
Objectifs	Le programme vise à former des élèves qui seront en mesure : de bien juger l'importance de l'impact des nouveaux médias; de créer des images numériques 2D et 3D; de bien comprendre les notions liées à la production audio dans un environnement multimédia; de produire une vidéo numérique; de faire la bande maîtresse d'un cédérom; d'élaborer des sites Web complexes.

Design publicitaire	
Sanction	AEC
Durée	855 heures
Objectifs	Le programme vise à former des élèves qui seront en mesure : de bien comprendre le rôle du designer dans le développement d'une campagne publicitaire; d'utiliser de façon judicieuse les couleurs, les formes, les textures et la typographie; de développer des slogans, des logos, des brochures, des catalogues et autres; de créer un concept d'annonce publicitaire imprimée, radiophonique, télévisée ou visuelle; de planifier, développer et gérer un plan de communication; de planifier, concevoir et diriger une campagne publicitaire; de faire une présentation professionnelle à la clientèle pour tous les produits et services.

4.8.2 Centre NAD

Animation 3D et effets visuels en cinéma et télévision	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	774 heures
Objectifs	Au terme de cette formation, les étudiants auront acquis les connaissances et le savoir-faire qui leur permettront de travailler dans l'industrie de la postproduction pour le cinéma et la télévision.

Design et animation 3D en jeux vidéo	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	525 heures
Objectifs	Le programme permet à l'étudiant de concevoir et de réaliser au moins un niveau de son propre jeu vidéo, à partir d'un choix de deux genres : un jeu de plates-formes réalisé à partir de modèles et de décors 3D appliqués en 2D ou un jeu 3D construit sur l'engin de Half Life.

4.8.3 CINAC inc.

Développement de sites Web	
Sanction	AEC
Durée	16 mois
Objectifs	Non spécifiés

Développement multimédia	
Sanction	AEC
Durée	16 mois
Objectifs	Non spécifiés

Développement multimédia	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	14 mois
Objectifs	Non spécifiés

Développement multimédia (module intermédiaire)	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	8 mois
Objectifs	Non spécifiés

Développement Web	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	14 mois
Objectifs	Non spécifiés

Développement Web (module intermédiaire)	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	8 mois
Objectifs	Non spécifiés

Infographie	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	6 mois
Objectifs	Non spécifiés

Animation 3D	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	16 mois à temps partiel
Objectifs	Non spécifiés

4.8.4 Collège Crack inc.

Production multimédia	
Sanction	AEC
Durée	7 cours
Objectifs	Non spécifiés

Animation 3D	
Sanction	AEC
Durée	7 cours
Objectifs	Le programme vise à former des personnes aptes à exercer les professions d'infographiste, de dessinateur en dessin animé et d'animateur 3D. Ces personnes possèdent les habiletés pour s'intégrer à une équipe de production 3D dans le but de participer à une chaîne de production.

4.8.5 Collège d'informatique Marsan

Techniques multimédia	
Sanction	AEC
Durée	32 semaines plus 8 semaines de stage
Objectifs	Mettre en pratique les connaissances acquises et développer les compétences suivantes : utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication; exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia; adapter le design et traiter les textes pour la mise en page-écran; adapter l'interactivité des pages-écrans; traiter les images fixes et effectuer le montage d'animations simples; traiter les images en mouvement; effectuer le montage d'une présentation informatisée; traiter la bande-son; optimiser les médias en fonction de la diffusion; intégrer les médias pour la diffusion en ligne.

4.8.6 Collège de photographie Marsan

Infographie et traitement numérique des images	
Sanction	AEC
Durée	240 heures
Objectifs	Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à la production d'images et de documents graphiques de qualité professionnelle.

4.8.7 Collège Inter-Dec

Montage vidéo	
Sanction	AEC
Durée	10 cours
Objectifs	Les buts du programme sont de faire connaître aux élèves les notions sur le signal vidéo électronique; de leur montrer comment organiser l'espace de travail; de les initier au travail de prémontage; de les familiariser avec les tâches techniques et artistiques liées au montage; de les initier au montage complet de diverses productions audiovisuelles; de leur apprendre à créer des scénarios, à effectuer le choix des trames sonores et le mixage sonore de diverses productions.

Infographie en multimédia	
Sanction	AEC
Durée	900 heures
Objectifs	Les buts du programme sont d'aider les élèves à comprendre les contraintes associées à la réalisation d'un projet multimédia et à les respecter; de leur apprendre à effectuer la recherche documentaire et l'étude de faisabilité préalable à l'élaboration d'un projet; de les initier à la réalisation de composantes visuelles en fonction des objectifs visés; de les familiariser avec les conceptions d'imagerie numérique; de leur permettre d'accomplir avec compétence les activités d'intégration liées à la fonction d'infographe en multimédia.

Infographie en animation 2D/3D	
Sanction	AEC
Durée	900 heures
Objectifs	Les buts du programme sont de permettre à l'élève de créer une histoire et un découpage technique spécifique à l'animation; de les aider à planifier l'exécution d'un travail; de les familiariser avec des outils d'animation à la fine pointe de la technologie; de leur faire connaître et utiliser les outils servant à créer les effets spéciaux; de valoriser le souci de l'économie, de la créativité, de la productivité et de développer leur sens des responsabilités et de la déontologie.

Infographie en édition et en pré-impression	
Sanction	AEC
Durée	900 heures
Objectifs	Les buts du programme sont de permettre à l'élève d'effectuer la recherche documentaire et l'étude de faisabilité préalable à l'élaboration d'un projet; de les aider à réaliser les composantes visuelles en fonction des objectifs visés; de soutenir le travail de conception graphique; de permettre d'accomplir avec compétence les activités liées aux fonctions d'infographiste et d'utiliser de façon appropriée, sur différentes plate-formes, les logiciels de dessin, de mise en page et de traitement.

4.8.8 Collège Net Village

Design Web	
Sanction	AEC
Durée	2100 heures
Objectifs	Ce programme vise à faire acquérir à l'élève des connaissances sur le Web design et ses applications par l'entremise des technologies Internet.

4.8.9 Collège Salette

Concepteur infographiste	
Sanction	AEC
Durée	1260 heures
Objectifs	Former des gens autonomes qui vont atteindre un haut degré d'autonomie et de polyvalence dans tous les domaines des arts graphiques (graphisme, infographisme, multimédia).

Multimédia	
Sanction	Certificat d'établissement (spécialisation)
Durée	450 heures
Objectifs	Non spécifiés

4.8.10 Cyclone Arts et Technologies

Infographie en cinéma et télévision	
Sanction	AEC
Durée	32 semaines
Objectifs	Le programme vise à assurer la formation d'artistes capables de prendre en charge les activités de création et de production de cette industrie.

Jeux vidéo	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	Non indiquée
Objectifs	Le programme vise à enseigner les techniques de conception, les outils et les limites à prendre en considération afin d'élaborer un plan solide de réalisation de jeux vidéo. L'étudiant sera apte à utiliser les logiciels plus récents, autant du point de vue 2D que 3D.

Multimédia	
Sanction	AEC
Statut	Programme en restructuration

Dessin animé	
Sanction	AEC
Durée	450 heures
Objectifs	Non spécifiés

4.8.11 École de design Châtelaine

Infographie en édition et en imprimerie	
Sanction	AEC
Durée	900 heures
Objectifs	L'objectif de ce programme est de former des personnes capables d'accomplir correctement des tâches et des activités reliées à la fonction d'infographiste.

Design d'art graphique	
Sanction	AEC
Durée	270 heures
Objectifs	Le programme vise à préparer l'étudiant à développer une compétence technique en graphisme sur le plan de la préparation et du montage d'une maquette et de l'initier à la conception. Le programme vise aussi à développer chez l'étudiant une sensibilisation aux technologies de pointe et aux techniques nouvelles de présentation et d'élaboration d'un concept visuel.

4.8.12 Institut Athêna

Infographie en cinéma et en télévision	
Sanction	AEC
Durée	570 heures
Objectifs	L'objectif principal de ce programme est d'assurer la formation d'artistes capables de prendre en charge les activités de création et de production de l'industrie audiovisuelle.

4.8.13 Institut d'enregistrement du Canada enr.

Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical	
Sanction	AEC
Durée	885 heures
Objectifs	Le programme vise à former des étudiants qui puissent acquérir les compétences recherchées par l'industrie et ainsi d'augmenter leurs chances de se trouver un emploi..

4.8.14 Institut d'informatique de Québec

Infographie en cinéma et en télévision	
Sanction	AEC
Durée	32 semaines
Objectifs	Le programme vise à permettre la création, la manipulation et l'animation d'images à l'aide d'un ordinateur.

Technologie Internet	
Sanction	AEC
Durée	1590 heures
Objectifs	Le programme vise à former des technologues de l'information et des télécommunications, spécialisés dans le domaine de l'informatique, dont le travail consiste à gérer les systèmes qui permettent l'accès à un réseau utilisant les technologies Internet.

4.8.15 Institut de création artistique et de recherche en infographie (ICARI)

Animation 2D - 3D	
Sanction	AEC
Durée	630 heures
Objectifs	Le programme vise à faire acquérir à l'étudiant les outils nécessaires à son apprentissage et à sa participation active dans l'industrie de l'animation assistée par ordinateur, les effets spéciaux, la manipulation d'images numériques ainsi que les jeux vidéo. L'étudiant sera en mesure de comprendre et de participer aux différentes étapes de la production et ainsi d'augmenter ses chances de réussite sur le marché du travail.

Production multimédia	
Sanction	AEC
Durée	555 heures
Objectifs	Le programme vise à rendre les étudiants aptes à reconnaître les caractéristiques nécessaires à chacune des spécialités qui composent une œuvre multimédia et d'analyser tous les besoins des productions.

Édition et Internet	
Sanction	AEC
Durée	585 heures
Objectifs	Les buts du programme sont de faire acquérir à l'élève : la formation à la technologie infographique de pointe pour la conception et la réalisation de productions imprimées et la fabrication de pages Web; les connaissances pratiques et théoriques liées aux productions; la capacité de créer des maquettes prêtes pour l'impression; la capacité de procéder à une étude de faisabilité et de planifier un projet; la capacité d'évaluer le temps et les coûts associés aux travaux; les connaissances liées à l'approche client et à la préparation de soumissions; des connaissances sur les aspects légaux du travail.

Dessins animés et production informatisée	
Sanction	AEC
Durée	675 heures
Objectifs	Le programme vise la formation de professionnels possédant les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au travail de réalisation et de production de dessins animés en industrie, c'est-à-dire aptes à faire le travail d'animation, de scénarimage, de construction de maquettes, selon les standard télévisuels, publicitaires et cinématographiques en place et maîtrisant les techniques modernes de production.

4.8.16 Institut Demers

Techniques en graphisme	
Sanction	AEC
Durée	9 mois
Objectifs	Les connaissances acquises dans ce programme permettent à l'élève de créer, de choisir et d'organiser, de façon efficace et communicative, les composantes visuelles de toutes les communications nécessitant un support visuel pour leur diffusion.

Techniques en multimédia	
Sanction	AEC
Durée	6 mois
Objectifs	Ce programme vise à familiariser l'élève avec l'ensemble des étapes de réalisation d'un titre multimédia en fonction des particularités de chacun des supports interactifs. L'élève qui réussit ce programme sera en mesure de concevoir une application interactive et d'appliquer les règles de montage pour les éléments visuels et sonores.

4.8.17 Institut Descartes

Programmation multimédia	
Sanction	AEC
Durée	1200 heures
Objectifs	Le programme vise à assurer l'intégration des personnes diplômées au marché de l'emploi en leur permettant : d'acquérir toutes les compétences requises pour l'exécution des tâches d'un programmeur multimédia; d'acquérir des connaissances techniques suffisantes pour leur permettre une certaine autonomie et une polyvalence par rapport aux nouveaux concepts informatiques; de développer des habiletés et aptitudes leur permettant de comprendre la mission de l'entreprise et de participer à son évolution; d'acquérir et de développer des méthodes de travail efficaces, individuellement ou en équipe.

4.8.18 Institut supérieur d'informatique (I.S.I.)

Programmation et conception de site Web	
Sanction	AEC
Durée	1245 heures
Objectifs	Ce programme permet d'acquérir des compétences dans trois disciplines, soit la programmation, les bases de données et l'infographie, trois volets nécessaires au déploiement d'un intranet ou d'un site Web.

4.8.19 Institut Trébas Québec inc.

Multimédia	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	555 heures
Objectifs	Le programme vise : à familiariser l'élève à la technologie multimédia et à ses diverses applications; à familiariser l'élève avec les étapes de production d'un projet multimédia interactif; à permettre à l'élève d'acquérir les habiletés nécessaires pour concevoir et réaliser des projets multimédia interactifs adaptés à divers besoins professionnels.

Film et télévision	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	585 heures
Objectifs	Le programme vise : à faire comprendre le processus de réalisation d'une production audiovisuelle à partir de ses aspects organisationnels, techniques, artistiques et créatifs; faire comprendre le rôle prépondérant de l'image dans notre civilisation sur les plans du comportement, de la communication et des valeurs; à faire développer les habiletés techniques afin d'être en mesure d'utiliser adéquatement le matériel de tournage et de montage dans le contexte de production de film ou de télévision.

Techniques de son	
Sanction	AEC
Durée	555 heures
Objectifs	Le programme vise : à familiariser l'étudiant avec les technologies de l'enregistrement et de la reproduction du son, en explorant en profondeur ses aspects techniques, technologiques et artistiques; à permettre l'acquisition des connaissances nécessaires à la transformation, à la réalisation, à l'enregistrement et à la reproduction de projets artistiques musicaux ou sonores; à favoriser la maîtrise des principes d'informatique de l'enregistrement et de la reproduction numériques et analogiques.

Conception sonore	
Sanction	Certificat d'établissement
Durée	540 heures
Objectifs	Le programme vise : à familiariser l'étudiant avec les technologies reliées à l'enregistrement du son, à la conception et à la création sonore sous diverses formes en explorant leurs aspects techniques, technologiques et artistiques; à permettre l'acquisition des connaissances nécessaires à la transformation, à la réalisation, à l'enregistrement et à la reproduction de projets artistiques musicaux ou sonores; à favoriser la maîtrise des principes d'informatique, du langage MIDI, de la synthèse, de la reproduction numérique et de la conception sonore assistée par ordinateur.

4.8.20 L'Académie du Multimédia

Gestion de projets multimédias	
Sanction	Attestation de participation
Durée	1 session
Objectifs	Non spécifiés

Intégration multimédia	
Sanction	Attestation de participation
Durée	1 session
Objectifs	Non spécifiés

Scénarisation interactive	
Sanction	Attestation de participation
Durée	1 session
Objectifs	Non spécifiés

4.8.21 Musitechnic services éducatifs inc.

Conception sonore assistée par ordinateur	
Sanction	AEC
Durée	18 cours
Objectifs	Le programme vise : à familiariser l'élève avec la nouvelle technologie musicale assistée par ordinateur en explorant en profondeur ses aspects techniques, technologiques et artistiques pour arriver à la création, à la réalisation et à l'enregistrement de projets artistiques concrets; à intégrer la connaissance des principes d'informatique, du langage MIDI, de la synthèse, de la reproduction numérique et de la conception sonore assistée par ordinateur en vue de maîtriser des environnements contemporains de studios et d'ateliers MIDI.

4.8.22 Cinécours

Scripte	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	60 heures réparties sur trois mois.
Objectifs	Le programme de formation vise à permettre à l'élève de s'initier au métier de scripte, lequel consiste à décrire l'image, à noter les éléments de sa composition, à fournir à la réalisatrice ou au réalisateur une vision des détails et des points de repères essentiels à la production.

Recherchiste	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	42 heures de formation réparties sur 14 semaines, auxquelles s'ajoutent 78 heures de stage.
Objectifs	Le programme de formation vise à permettre à l'élève de s'initier à toutes les facettes du métier de recherchiste, lequel consiste, notamment, à trouver les sujets d'émissions de télévision et les invités qui y participeront, puis à préparer avec eux les questions pour les entrevues qui seront faites par l'animatrice ou l'animateur.

Vidéaste caméraman	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	120 heures de formation réparties sur environ six mois.
Objectifs	Le programme de formation Vidéaste/Caméraman s'adresse à celles et ceux qui veulent apprendre à manipuler la caméra comme outil de création. Le programme de formation peut mener à un travail de caméraman professionnel. Il vise aussi à répondre aux besoins de vidéastes multimédias dont la tâche consiste à tourner des images numériques qui seront introduites dans les jeux vidéo, les sites Internet, les cédéroms éducatifs, etc.

Preneur de son, monteur de son	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	120 heures de formation
Objectifs	Le programme de formation Preneur de son, monteur de son vise à permettre à l'élève d'apprendre à capter les sons ambiants d'une manière professionnelle en ayant recours aux différents types de microphones, de perches, etc. Les sons captés seront ensuite numérisés à l'aide de logiciels de montage sonore et traités de manière à les rendre conformes aux besoins de la production télévisuelle, cinématographique ou multimédia.

Monteur, cinéma numérique et télévision	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	90 heures de formation dont 72 heures de montage avec supervision
Objectifs	Le programme de formation Monteur, cinéma numérique et télévision vise à permettre au vidéaste de monter ses films d'une manière professionnelle et d'explorer le montage télé.

Réalisateur, cinéma et télévision	
Sanction	Attestation émise par Cinécours.
Durée	1080 heures de formation réparties sur environ un an.
Objectifs	Le programme de formation Réalisateur, cinéma et télévision vise à permettre à l'élève de tourner des films dans un encadrement professionnel. Le programme de formation est centré sur l'aspect pratique du métier. Pour ce faire, les élèves sont initiés dès les premiers cours au tournage et au montage. Au terme de la formation, l'élève devrait être en mesure : de prendre en charge une production; de diriger une équipe technique; de diriger les tournages; de diriger les acteurs; de monter les images sur ordinateurs; de livrer un produit fini au diffuseur. Il devrait aussi être en mesure de préparer des projets pour les demandes de financement et de réaliser des courts métrages.

4.8.23 Institut national de l'image et du son

Cinéma 2001	
Sanction	Attestation émise par l'Institut national de l'image et du son
Durée	4 mois
Objectifs	Le programme de formation Cinéma 2001 est articulé autour de la mise en œuvre et du tournage d'un court métrage de fiction (scénarisation, réalisation, production). De façon parallèle, l'élève participe à des ateliers pratiques complémentaires et explore différents genres cinématographiques. Le programme de formation offre trois profils : scénarisation; réalisation; et production.

Nouveaux médias	
Sanction	Attestation locale émise par l'Institut national de l'image et du son
Durée	4 mois
Objectifs	Le programme de formation est orienté vers le développement de contenu et met l'accent sur la scénarisation interactive et la réalisation d'un projet. Le programme de formation vise à assurer l'acquisition de connaissances en scénarisation interactive et l'utilisation des outils et des langages du multimédia par la réalisation d'exercices et l'exploration de produits et services de l'industrie.

4.8.24 Parlimage

Parlimage offre des formations dans différents secteurs. La durée de la formation est précisée, le cas échéant.

Les métiers du cinéma

- Introduction au cinéma
- Assistance à la réalisation de films
- Scripte (deux jours et demi)
- Régie de plateau, cinéma (deux jours)

Les métiers de la télévision

- Assistance à la réalisation télévision (3 jours)
- Animation, chronique télévision (120 heures réparties sur quatre mois)
- Recherche, télévision (20 heures)
- Scénarisation, série télévision (5 jours)
- Scénarisation, téléroman (5 jours)

Les métiers techniques

- Tournage et montage vidéo (5 jours)
- Manipulation de caméra « *Betacam* »
- Éclairage vidéo (2 jours)
- Prise de son cinéma et vidéo (3 jours)

4.8.25 Syndicat des techniciennes et des techniciens du cinéma et de la vidéo

Tout comme Parlimage, le Syndicat des techniciennes et des techniciens du cinéma et de la vidéo offre des formations dans différents secteurs. La durée de la formation est précisée, le cas échéant.

Réalisation

- Formation en « *Movie Magic Scheduling* » (32 heures)
- Deuxième assistant à la réalisation (21 heures)
- Troisième assistant à la réalisation (18 heures)

Régie

- Régisseur de plateau (18 heures)
- Coordination de production (28 heures)

Caméra

- Caméra atelier pratique (24 heures)
- Atelier de direction photo (15 heures)

Montage

- Les effets spéciaux sur « *Avid Media Computer* » (40 heures)
- Ateliers de postproduction (8 heures)

Son

- Une expérience de prise de son en IMAX (8 heures)
- Pose de micros sans fil (6 heures)

Formation de base :

- Initiation au travail de technicienne ou technicien en film et en vidéo

4.8.26 Vidéographe

Vidéographe offre une série d'ateliers axés sur l'apprentissage des méthodes et techniques relatives à la production et à la gestion de documents vidéographiques. Parmi ces ateliers, mentionnons les suivants :

- Initiation à la vidéo (2 jours)
- Montage média 100 (3 jours)
- Initiation multimédia (3 jours)
- Caméra numérique (2 jours)
- Caméra « *Betacam* » (2 jours)
- Prise de son en vidéo (2 jours)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle

Une étude réalisée pour le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)²⁰³ répertorie d'autres programmes, en plus de ceux déjà relevés, qui conduisent à l'exercice de professions en production cinématographique. Ainsi, en plus de la formation au secondaire et au collégial (formation générale et AEC), l'université offre :

- 26 programmes dans 6 universités québécoises, soit 10 articulés autour des études cinématographiques, 9 autour de la production cinématographique et 7 touchant autant les études que la production cinématographiques.

Les auteurs mentionnent également qu'au regard d'autres catégories de formation :

- les établissements privés qui offrent de la formation en cinéma et en production audiovisuelle sont, dans la très grande majorité des cas, regroupés dans la région de Montréal;
- la formation offerte se présente le plus souvent sous la forme de programmes ou d'activités de perfectionnement et elle s'adresse surtout à des personnes du milieu;
- la formation offerte est généralement de courte durée et de type spécialisé.

La formation est donc éclatée en production cinématographique et télévisuelle. Les données du sondage (chapitre 3) reflètent aussi cette situation puisque les établissements interrogés engagent des personnes sans aucune formation scolaire particulière, des personnes diplômées des programmes techniques ou des programmes préuniversitaires, ainsi que des personnes diplômées de programmes universitaires pour combler des postes d'assistant à la production, d'assistant à la réalisation, de régisseur, d'aiguilleur, de caméraman, d'éclairagiste, de metteur en ondes, de preneur de son et de perchiste.

²⁰³ *Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle.*

4.9 TABLEAU COMPARATIF

Le tableau de la page suivante compare les programmes d'État du secteur de formation Communications et documentation et donne une appréciation sur les sujets suivants.

Personnes diplômées par rapport à l'ensemble du secteur : le pourcentage indique la proportion de personnes diplômées d'un programme par rapport au nombre de personnes diplômées du secteur de formation Communications et documentation en formation professionnelle et technique.

Fonction de travail visée : l'objectif professionnel visé (ou fonction de travail) par le programme est qualifié selon qu'il est unique ou multiple, précis ou non. Le critère d'appréciation prépondérant retenu est l'adéquation entre la fonction de travail et le groupe de base de la CNP utilisé pour l'analyse quantitative et qualitative par les partenaires. Parmi les autres critères d'appréciation considérés, citons le contexte de travail ou secteur d'emploi, le type d'employeur, etc.

Placement : il s'agit de mesurer la performance d'un programme par rapport à l'ensemble de la formation professionnelle ou technique, selon le cas. Cette mesure est faite à partir du pourcentage d'emplois à temps plein liés à la formation et ce, pour les programmes en français (le nombre de personnes diplômées des programmes en anglais étant restreint). La promotion de 1998-1999 est utilisée comme référence. Le barème suivant est appliqué :

- supérieur à 10 points : excellente performance,
- de 5 points à 9,9 points : bonne performance,
- de -4,9 points à + 4,9 points : performance qui se situe dans la moyenne,
- de -5 points à -9,9 points : performance inférieure à la moyenne,
- inférieure à 10 points : performance très inférieure à la moyenne.

Par exemple, 44,1 % des répondantes et répondants diplômés du programme *Graphisme* (DEC 570.A0) ont obtenu un emploi à temps plein lié à leur formation, comparativement à la moyenne qui se situe à 54,0 % pour l'ensemble des répondantes et répondants à l'enquête de la *Relance au collégial*. L'écart est donc de -9,9 points, ce qui correspond à une performance inférieure à la moyenne.

Personnes diplômées et personnes inscrites : ce rapport, exprimé en pourcentage, permet d'établir le taux de persévérance des personnes inscrites à un programme en français (le nombre de personnes inscrites ou diplômées dans les programmes en anglais étant restreint). Le calcul est fait, au secondaire, à partir du nombre de personnes diplômées pour la promotion 1998-1999 et du nombre de personnes inscrites et débutantes en 1998-1999 (les programmes de formation durant généralement une année). Au collégial, il s'agit du nombre de personnes diplômées pour la promotion de 1998-1999 et du nombre de personnes inscrites et débutantes en 1995-1996 (les programmes techniques ayant une durée de trois ans).

Potentiel d'harmonisation : le potentiel d'harmonisation est évalué comme suit

- connu
 - le ministère de l'Éducation a déjà établi le potentiel d'harmonisation;
- à analyser
 - les données de l'étude laissent entrevoir un potentiel d'harmonisation avec d'autres programmes. Cependant, des études complémentaires sont nécessaires pour en vérifier l'existence;
- peu probable
 - les données de l'étude n'ont démontré aucune possibilité d'harmonisation.

Tableau comparatif des programmes d'État du secteur de formation Communications et documentation

	Personnes diplômées, par rapport à l'ensemble du secteur de formation	Fonction de travail visée	Placement	Personnes diplômées / personnes inscrites	Potentiel d'harmonisation
DEP <i>Imprimerie</i> (5246 et 5746)	13,8 %	Unique et précise	Excellent	88,0 %	Connu : avec le DEC <i>Techniques de l'impression</i> (581.04)
DEP <i>Procédés infographiques</i> (5221 et 5721)	37,9 %	Unique, mais imprécise	Moyen	66,5 %	Peu probable. Programme déjà harmonisé avec trois DEC (<i>Graphisme</i> (570.A0), <i>Infographie en préimpression</i> (581.A0), <i>Techniques de bureautique, option micro-édition et hypermédia</i> (412.A0))
DEP <i>Reprographie et façonnage</i> (5152)	2,7 %	Unique et précise	Très inférieur à la moyenne	86,7 %	Peu probable
DEP <i>Traduction- interprétation-Inuttitut</i> (5204 et 5704)	0,3 %	Unique et précise	--- (Donnée non disponible)	83,3 %	Peu probable
DEC <i>Art et technologie des médias</i> (589.01)	10,2 %	Multiples et imprécises	Excellent pour l'option <i>télévision</i> Moyen pour l'option <i>publicité</i> Moyen pour l'option <i>information écrite</i> Très inférieur à la moyenne pour l'option <i>radio</i>	73,4 %	À analyser : avec le DEC <i>Technologie de l'électronique</i> , option <i>audiovisuel</i> (243.11) et le DEC <i>Théâtre-production</i> (561.A0)

Tableau comparatif des programmes d'État du secteur de formation Communications et documentation (suite)

	Personnes diplômées, par rapport à l'ensemble du secteur de formation	Fonction de travail visée	Placement	Personnes diplômées / personnes inscrites	Potentiel d'harmonisation
DEC <i>Dessin animé</i> (574.A0)	--- (programme récent)	Unique, mais imprécise	--- (programme récent)	--- (programme récent)	À analyser : avec le DEC <i>Graphisme</i> (570.A0)
DEC <i>Graphisme</i> (570.A0)	17,8 %	Unique, mais imprécise	Inférieur à la moyenne	44,8 %	À analyser : avec le DEC <i>Infographie en préimpression</i> (581.A0) et avec le DEC <i>Dessin animé</i> (574.A0)
DEC <i>Infographie en préimpression</i> (581.A0)	4,7 %	Unique, mais imprécise	Excellent	30,9 %	À analyser : avec le DEC <i>Graphisme</i> (570.A0)
DEC <i>Techniques de gestion de l'imprimerie</i> (581.08)	1,4 %	Multiples, mais précises	Excellent	29,4 %	Peu probable
DEC <i>Techniques de la documentation</i> (393.A0)	9,6 %	Unique et précise	Inférieur à la moyenne	39,4 %	Peu probable
DEC <i>Techniques de l'impression</i> (581.04)	0,6 %	Unique et précise	Excellent	15,5 %	Connu : avec le DEP <i>Imprimerie</i> (5246 et 5746)
DEC <i>Techniques d'intégration multimédia</i> (582.A0)	--- (programme récent)	Unique et précise	--- (programme récent)	--- (programme récent)	Peu probable
DEC <i>Techniques de muséologie</i> (570.B0)	1,0 %	Unique et précise	Très inférieur à la moyenne	24,6 %	Peu probable

5 L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI ET L'HARMONISATION DES PROGRAMMES

Ce cinquième chapitre est consacré à l'analyse de l'adéquation entre la formation et l'emploi et à l'harmonisation des programmes de formation du Ministère.

L'analyse de l'adéquation entre la formation et l'emploi vise à rendre compte des écarts entre les besoins du marché du travail et les programmes de formation initiale actuellement offerts. Ni les besoins de perfectionnement ou de formation continue, ni les programmes d'établissement ne sont pris en considération. Nous avons choisi de présenter cette analyse par domaine afin de mettre en lumière les problématiques de chacun.

L'harmonisation interordres des programmes d'études professionnelles et techniques consiste, quant à elle, à rechercher les similitudes et les aspects de continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation. Cet exercice n'est effectué qu'entre les programmes professionnels et techniques; il exclut donc la formation générale, la formation privée, les AFP et les AEC.

Les résultats de ce chapitre permettront de proposer des pistes d'action (chapitre 6) afin d'accroître la pertinence et la cohérence de l'offre de formation initiale qui permettra de répondre aux besoins du marché du travail.

5.1 ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

L'analyse de l'adéquation entre la formation et l'emploi est présentée par domaine, compte tenu de la difficulté à dégager des tendances dans le secteur de formation à l'étude en raison de son hétérogénéité. Rappelons que le chapitre 2 a mis en évidence les particularités de chacun de ces domaines :

- les médias renvoient surtout à un secteur d'activité économique;
- le multimédia renvoie principalement à un environnement technologique;
- les communications graphiques renvoient à des procédés;
- la documentation renvoie à des types d'employeurs;
- la muséologie renvoie à une activité culturelle.

À l'intérieur des domaines, certaines professions ont été regroupées pour l'analyse car elles présentent une certaine convergence pour ce qui est du marché du travail et, le cas échéant, des similitudes relativement à l'adéquation entre la formation et l'emploi.

Il est cependant à noter que cette approche par domaine ou analyse basée sur les regroupements existants de programmes a ses limites, car elle ne permet pas, notamment, de traiter de la convergence entre les domaines. Afin d'enrichir la réflexion, un tableau sur l'adéquation entre la formation et l'emploi est présenté à la fin du chapitre.

5.1.1 Domaine des médias

Pour l'analyse de ce domaine, les professions sont associées à deux sous-groupes : d'une part, les professions liées à la création et à l'articulation de l'information et, d'autre part, les professions liées à la production.

5.1.1.1 Les professions liées à la création et à l'articulation de l'information

1^{er} REGROUPEMENT

- Agente, agent de communication
 - Agente, agent de recherche
 - Organisatrice, organisateur d'événements
 - Responsable de la liste de presse
 - Responsable de la revue de presse
-

La profession d'agente, agent de communication est la profession-clé de ce domaine. En effet, le sondage auprès des cabinets de relations publiques indique que cette profession regroupe le plus grand nombre de personnes, soit 90 agentes et agents de communication salariés à temps plein. La formation exigée est de niveau universitaire. L'agente, l'agent de communication est souvent appelé à effectuer les tâches de l'agente ou agent de recherche ainsi que celles de la responsable ou du responsable de la liste de presse.

Quant aux professions agente, agent de recherche responsable de la liste de presse et responsable de la revue de presse, elles sont moins nombreuses dans les établissements de relations publiques. Peu de personnes exercent ces professions (respectivement trois, trois et deux personnes salariées à temps plein par établissement, selon le sondage) et les exigences en matière de formation sont floues.

Les organisatrices ou organisateurs d'événements sont en nombre restreint dans le sous-domaine des relations publiques (sept personnes salariées à temps plein répertoriées par le sondage). Un diplôme universitaire est exigé à l'embauche de ces professionnels.

Pour l'ensemble de ces professions, où les agentes et agents de communication prédominent, nous considérons qu'il y a adéquation puisque les établissements interrogés exigent une formation universitaire et qu'il n'existe pas de programme au secondaire ou au collégial conduisant à l'exercice de ces professions.

2^e REGROUPEMENT

- Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
 - Journaliste
 - Recherchiste
-

La profession de journaliste est celle où l'on dénombre le plus de personnes (514 personnes salariées à temps plein répertoriées dans les médias écrits, la radio et la télévision lors du sondage). Un important cumul de postes est constaté pour ces professions. Par exemple, la ou le journaliste peut effectuer les tâches de la ou du recherchiste; l'animatrice-présentatrice ou animateur-présentateur peut cumuler les postes de journaliste, de metteure, metteur en ondes, de monteuse, monteur, etc.

Une autre caractéristique commune à ces professions est le nombre important de pigistes ou travailleuses, travailleurs autonomes auxquels les établissements interrogés font appel.

La formation exigée est diversifiée tant pour le niveau de formation que pour les programmes. Les deux tableaux suivants résument la situation.

Principal niveau de formation exigé par les établissements interrogés

	Aucune formation scolaire particulière	Formation collégiale	Formation universitaire	Autres
Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur	28 %	47 %	14 %	11 %
Journaliste	9 %	46 %	39 %	6 %
Recherchiste	32 %	26 %	37 %	5 %

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

Principales formations collégiales exigées par les établissements interrogés

	Formation pré-universitaire	Formation en <i>Art et technologie des médias</i>	Formation collégiale, sans spécialité particulière	Autres réponses
Animatrice-présentatrice, animateur-présentateur	40 %	49 %	6 %	5 %
Journaliste	41 %	36 %	20 %	3 %
Recherchiste	25 %	50 %	25 %	0 %

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

La formation collégiale a la préférence des établissements interrogés au cours du sondage. Nous émettons l'hypothèse que le niveau de formation exigé (aucune formation, formation collégiale ou formation universitaire) dépend des pratiques des établissements et du public-cible.

Pour les établissements qui exigent une formation collégiale, nous constatons que les programmes préuniversitaires et le programme *Art et technologie des médias* semblent répondre aux besoins.

Rappelons que le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01), seul programme collégial visant, entre autres, l'exercice de ces professions, est offert exclusivement dans la région du Saguenay. Cette situation pourrait expliquer en partie pourquoi les établissements interrogés se tournent vers une main-d'œuvre de formation préuniversitaire. La formation préuniversitaire, quoique ne conduisant pas à l'exercice de ces professions, comprend quelques cours en journalisme et en communication.

Compte tenu du niveau variable de formation exigé et du nombre de programmes au collégial qui répondent aux besoins des établissements interrogés, il existe un problème d'adéquation entre la formation et l'emploi pour ces professions.

Par ailleurs, les perspectives d'emploi sont moyennes. Il est toutefois difficile de vérifier l'adéquation sur le plan quantitatif, compte tenu des exigences variées des établissements interrogés.

5.1.1.2 Les professions liées à la production

1^{er} REGROUPEMENT

- Aiguilleuse, aiguilleur
- Caméraman
- Éclairagiste
- Metteuse, metteur en ondes
- Monteuse, monteur
- Preneuse, preneur de son et perchiste

Les besoins de formation pour ces professions sont également couverts par le secteur de formation *Électrotechnique*. Les résultats de l'étude montrent que les exigences des établissements sont très variées, tant pour le niveau de formation que pour le programme. Les deux tableaux suivants illustrent la situation.

Principal niveau de formation exigé par les établissements interrogés

	Aucune formation scolaire particulière	Formation collégiale	Autres
Aiguilleuse, aiguilleur	11 %	78 %	11 %
Caméraman	27 %	65 %	8 %
Éclairagiste	38 %	50 %	12 %
Metteuse, metteur en ondes	50 %	36 %	14 %
Monteuse, monteur	12 %	68 %	20 %
Preneuse, preneur de son et perchiste	8 %	67 %	25 %

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

Principales formations collégiales exigées par les établissements interrogés

	Formation en <i>Art et technologie des médias</i>	Formation en <i>Technologie de l'électronique</i> , option <i>audiovisuel</i>	Formation collégiale, sans spécialité particulière	Autres réponses
Aiguilleuse, aiguilleur	42 %	46 %	---	12 %
Caméraman	53 %	16 %	16 %	15 %
Éclairagiste	40 %	40 %	20 %	---
Metteuse, metteur en ondes	---	80 %	---	20 %
Monteuse, monteur	51 %	26 %	9 %	14 %
Preneuse, preneur de son et perchiste	25 %	58 %	8 %	9 %

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

La formation collégiale a la préférence des établissements à l'embauche, à l'exception de la profession metteuse, metteur en ondes pour laquelle la moitié des établissements qui emploient ces personnes n'exigent aucune formation particulière.

Pour les établissements exigeant une formation collégiale, le programme *Art et technologie des médias* est surtout retenu pour les professions de caméraman et de monteur; *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* est privilégié pour les professions d'aiguilleur, de metteur en ondes ainsi que de preneur de son et perchiste. L'un ou l'autre des deux programmes est retenu dans le cas de la profession d'éclairagiste.

Cette diversité de formations exigées ou associées aux postes liés aux mêmes groupes de base CNP pourrait être attribuable au fait que certaines professions exigent des compétences plus techniques alors que d'autres requièrent plutôt des habiletés artistiques. La présente étude ne permet pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, ni d'ailleurs les travaux effectués dans le cadre de la révision des programmes en cause et disponibles au moment de la rédaction.

Nous ne pouvons que faire état de la diversité des exigences des employeurs et émettre l'hypothèse que cette dernière est un indicateur d'inadéquation entre les besoins et l'offre de formation, tant au plan quantitatif que qualitatif, national que régional.

Par ailleurs, les exigences des établissements interrogés, qui vont de « aucune formation particulière » à « formation collégiale », mettent en doute le niveau réel de formation qui correspond à l'exercice des professions. D'ailleurs, rappelons que les formations sont offertes au privé et au public de niveau et de durée fort variés (voir le début de la section 4.6, les AEC à la section 4.7 et les formations privées répertoriées à la section 4.8).

Enfin, soulignons le potentiel d'harmonisation entre les programmes DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et DEC *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (243.11).

Ajoutons que le DEC *Théâtre-production* (561.A0) vise aussi certaines de ces professions, notamment celle de l'éclairagiste (il existe une voie de spécialisation en *éclairage et techniques de la scène* pour ce programme). Le DEC *Théâtre-production*, quoique suggéré dans les choix du sondage, n'a jamais été retenu.

L'harmonisation de ces programmes pourrait être articulée en fonction des concepts de technicien de l'industrie culturelle ou patrimoniale.

2^e REGROUPEMENT

- Assistante, assistant de production
- Assistante, assistant à la réalisation
- Régisseur

Comme les autres professions des médias analysées précédemment, les exigences à l'embauche pour ces trois professions sont diversifiées. Les deux tableaux suivants illustrent la situation.

Principal niveau de formation exigé par les établissements interrogés

	Aucune formation scolaire particulière	Formation collégiale	Formation universitaire	Autres
Assistante, assistant de production	17 %	66 %	---	17 %
assistante, assistant à la réalisation	17 %	61 %	17 %	5 %
Régisseur	36 %	64 %	---	---

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

Principales formations collégiales exigées par les établissements interrogés

	Formation pré-universitaire	Formation en <i>Art et technologie des médias</i>	Formation en <i>Technologie de l'électronique, option audiovisuel</i>	Formation collégiale, sans spécialité particulière	Autres réponses
Assistante, assistant de production	32 %	36 %	16 %	8 %	8 %
Assistante, assistant à la réalisation	42 %	42 %	---	---	16 %
Régisseur	11 %	44 %	22 %	---	23 %

Les données sont exprimées en pourcentage des établissements interrogés

Les deux tiers des établissements exigent une formation collégiale. Les exigences varient grandement entre la formation préuniversitaire, la formation technique des programmes *Art et technologie des médias* et *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel*.

L'adéquation est particulièrement importante à considérer dans le cas de l'assistante, assistant de production puisqu'il s'agit d'une profession d'accès aux professions de production télévisuelle et cinématographique. Les établissements interrogés ont exprimé une préférence pour le collégial, mais d'autres sources (experts, visites dans les milieux) indiquent qu'un programme au secondaire serait plus approprié.

Par ailleurs, la voie de spécialisation *Gestion et techniques de scène* du DEC *Théâtre-production* (561.A0) vise aussi la profession de régisseur. Ce programme avait été proposé comme choix de réponse dans le sondage, mais il n'a jamais été retenu.

L'harmonisation de ces programmes pourrait être articulée en fonction des concepts de technicien, technicienne de l'industrie culturelle ou patrimoniale.

3^e REGROUPEMENT

- Animatrice, animateur 3D
 - Dessinatrice, dessinateur
-

Ces deux professions sont récentes et connaissent une évolution importante. Dans le domaine des médias, les animatrices et animateurs 3D et les dessinatrices et dessinateurs travaillent principalement en production et en post-production télévisuelle et cinématographique.

Le programme *Dessin animé* (DEC 574.A0) vise la profession de dessinatrice, dessinateur, mais aucun programme ne prépare actuellement à exercer la profession d'animatrice, animateur 3D. Un programme est en cours d'élaboration.

Sur le plan quantitatif, le programme *Dessin animé* (DEC 574.A0) répond actuellement aux besoins restreints du marché du travail.

5.1.1.3 L'infographiste

Dans le domaine des médias, on trouve des infographistes dans les sous-domaines des médias écrits et de la production télévisuelle et cinématographique.

Dans ces sous-domaines, la profession contient un volet orienté plus particulièrement vers la conception que vers la production. Les objectifs du DEC *Graphisme* (570.A0) sont plus appropriés à l'exercice de la profession d'infographiste dans le domaine des médias puisque le programme vise notamment l'acquisition de compétences en créativité.

Mentionnons toutefois que les établissements des médias écrits, du multimédia, de la production de téléseries, films et vidéo ainsi que la publicité et la conception graphique engagent aussi des titulaires du DES en *Procédés infographiques* (7 % des établissements) et d'un DEC en *Infographie en préimpression* (23 % des établissements). Pourtant, ces deux programmes visent la profession d'infographiste dans le domaine des communications graphiques.

Nous émettons l'hypothèse que la confusion entre les professions de graphiste et d'infographiste s'explique par la convergence de ces professions. Elle tient aussi de la parenté entre les domaines des communications graphiques, des médias et du multimédia où les mêmes appellations d'emplois sont parfois utilisées pour les fonctions différentes.

Il y a donc une possibilité d'harmonisation puisque trois programmes d'ordres différents visent l'exercice de la profession d'infographiste. Sur le plan quantitatif, les perspectives d'emploi sont excellentes. Les programmes *Procédés infographiques* (DEP 5221 et *Desktop publishing* (DEP 5721), *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) et *Graphisme* (DEC 570.A0) fournissent un nombre suffisant de personnes diplômées pour répondre à la demande croissante du marché (un total de 868 personnes diplômées (promotion 1998-1999) pour les trois programmes).

5.1.2 Domaine du multimédia

Les professions inscrites au sondage auprès des établissements de ce domaine sont :

- animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
- animatrice, animateur 3D
- conceptrice, concepteur multimédia
- dessinatrice, dessinateur
- infographiste
- intégratrice, intégrateur multimédia
- numérisatrice, numérisateur
- journaliste
- webmestre et designer Web

Dans le sondage auprès des établissements multimédia, seules deux de ces professions ont été nommées et décrites de façon particulière, à savoir les infographistes et les intégratrices et intégrateurs multimédia.

Le domaine du multimédia est en évolution, les professions sont encore jeunes et les frontières de celles-ci ne sont pas complètement définies. Il est difficile, dans ce contexte, de prévoir les besoins de main-d'œuvre des entreprises de multimédia.

Actuellement, un seul programme d'État a été élaboré dans le domaine du multimédia, à savoir le DEC *Techniques d'intégration multimédia* (582.A0). Puisque la profession d'intégratrice, intégrateur multimédia est l'une des deux professions les mieux définies dans ce domaine, il semble que ce programme réponde bien aux besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs.

Le programme *Graphisme* (DEC 570.A0) est celui qui répond le mieux, en matière d'objectifs, à cette profession lorsqu'elle est exercée dans le domaine du multimédia. Rappelons toutefois que d'autres programmes visent aussi la profession d'infographiste, à savoir le DEC *Infographie en préimpression* (581.A0) et le DEP *Procédés infographiques* (5221 et *Desktop publishing* 5721). Ces programmes sont cependant orientés vers la production dans le domaine des communications graphiques.

Par ailleurs, la recherche n'a pas permis d'identifier une profession particulièrement associée à la création et à la mise à jour de sites ou de pages Web. L'existence de logiciels spécialisés facilite l'exécution de cette activité liée à des postes de travail comme secrétaire, commis de bureau et autres.

Quant aux activités de numérisation, elles sont généralement effectuées à l'interne par le personnel de bureau. Quelques établissements ont créé un poste de numérisatrice, numérisateur regroupant l'ensemble de ces activités. Cette profession étant en émergence, il est difficile de quantifier les besoins qui s'y rapportent.

Il est donc difficile de se prononcer sur l'adéquation entre la formation et l'emploi dans le domaine du multimédia, car les professions ne sont pas clairement définies, certains segments de l'industrie sont peu structurés et les besoins des employeurs sont difficiles à cerner.

5.1.3 Domaine des communications graphiques

Les innovations technologiques provoquent des transformations majeures dans l'exercice de certaines professions et en font disparaître d'autres. Voici la situation des professions du domaine des communications graphiques par rapport à cette évolution.

1^{er} REGROUPEMENT

- Brûleuse, brûleur de plaques
 - Opératrice, opérateur de finition et de reliure
 - Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires
 - Pelliculeuse, pelliculeur
 - Tireuse, tireur d'épreuves
 - Typographe
-

Ces professions sont toutes en voie de disparition à cause des innovations technologiques. En général, les personnes qui les exercent sont peu qualifiées, ont été formées sur le tas et pourraient avoir à se recycler dans d'autres professions, notamment celles de graphiste ou d'infographiste.

Actuellement, aucun programme d'État ne vise ces professions : il y a donc adéquation entre la formation et l'emploi.

2^e REGROUPEMENT

- Chargée, chargé de projet en imprimerie
 - Estimatrice, estimateur en imprimerie
-

Ces professions se situent à l'entrée dans le domaine des communications graphiques. Les personnes qui accèdent à ces professions proviennent généralement d'autres divisions de l'établissement, mais des personnes nouvellement titulaires d'un DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) peuvent aussi obtenir ces postes.

Le DEC *Techniques de gestion de l'imprimerie* (581.08) est actuellement en cours de révision. Ce programme est offert par deux cégeps, et quoique le nombre de personnes diplômées soit limité, il n'y a pas lieu d'élargir l'offre de formation puisque le recrutement ne semble pas poser de difficulté aux employeurs. En effet, la disparition de certaines professions à cause des changements technologiques amène les établissements à réaffecter le personnel mis en disponibilité à d'autres postes, notamment à ceux de chargée, chargé de projet et d'estimatrice, estimateur en imprimerie.

3^e REGROUPEMENT

- Graphiste
 - Infographiste
-

En publicité, les résultats du sondage indiquent une confusion quant aux appellations *infographiste* et *graphiste*. En effet, les établissements interrogés font peu de distinctions entre ces deux professions. L'appellation *infographiste* est la plus utilisée. Comme il a été mentionné précédemment, cette confusion pourrait s'expliquer par la convergence de ces deux professions et les ressemblances entre les domaines des communications graphiques, des médias et du multimédia où les mêmes appellations sont parfois utilisées pour des emplois différents.

Cette situation soulève toutefois des questions sur le plan de l'adéquation entre la formation et l'emploi puisque deux programmes collégiaux distincts mènent à ces deux professions. Le premier, le DEC *Graphisme* (570.A0), vise la formation de graphistes et est orienté vers la conception. Pourtant, la description de la profession de graphiste comporte plutôt un contenu technique. Le second, le DEC *Infographie en préimpression* (581.A0), plus technique, vise la formation d'infographistes, alors que la description de la profession d'infographiste comporte des tâches de conception.

Le potentiel d'harmonisation entre ces deux programmes est aussi justifié du fait qu'ils visent le même groupe de base, soit le 5241 de la CNP, *concepteurs, conceptrices graphistes et artistes illustrateurs, illustratrices*.

Quant aux types d'emplois obtenus, les titulaires d'un DEC en *Graphisme* (570.A0) ont principalement trouvé un emploi comme infographistes (43,2 %, promotion de 1996-1997), alors que les personnes qui ont un DEC en *Infographie en préimpression* (581.A0) ont principalement trouvé un emploi comme graphistes (60,6 %, promotion 1996-1997).

Ajoutons qu'il existe aussi un programme de formation au secondaire, le DEP *Procédés infographiques* (5221 et *Desktop publishing* 5721), qui vise aussi la profession d'infographiste. Toutefois, les établissements interrogés ont indiqué une préférence à l'embauche pour les infographistes diplômés du collégial (57 % des établissements).

Sur le plan quantitatif, les perspectives d'emploi sont excellentes pour la profession de graphiste ou d'infographiste dans le domaine des médias. Combinés ensemble, les programmes *Graphisme* (DEC 570.A0), *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) et *Procédés infographiques* (DEP 5221 et *Desktop publishing* 5721) fournissent un nombre de personnes diplômées répondant à la demande croissante du marché.

REPRÉSENTANTE, REPRÉSENTANT EN IMPRIMERIE

Cette profession n'est pas considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail puisqu'il faut une connaissance de l'imprimerie et un réseau de relations déjà établi.

Il n'existe pas de formation initiale conduisant à l'exercice de cette profession. Il y a donc adéquation entre la formation et l'emploi pour cette profession.

PRESSIÈRE, PRESSIER ET AIDE-PRESSIÈRE, AIDE-PRESSIER

Le poste d'aide-pressière, aide-pressier se situe à l'entrée sur le marché du travail, alors que celui de pressière, pressier est obtenu après quelques années d'expérience (chapitre 3).

Deux programmes conduisent actuellement à l'exercice de la profession aide-pressière, aide-pressier et pressière, pressier : le DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et le DEC *Techniques de l'impression* (581.04). Selon l'étude réalisée par le Cégep d'Ahuntsic²⁰⁴, le temps nécessaire pour atteindre le poste de pressière, pressier est à peu près le même pour les personnes qui se sont inscrites au DEP ou au DEC. En effet, le parcours des personnes diplômées du DEP est de 33 % à 50 % plus court que pour ceux ne détenant pas de diplôme pour atteindre le niveau de 2^e ou 1^{er} pressier : au lieu de 4 ans (2^e pressier) ou 6 ans (1^{er} pressier), les personnes diplômées du DEP accèdent à ces postes après 2 ans (2^e pressier) ou 4 ans (1^{er} pressier), selon le type de procédé.

Cette situation témoigne d'un problème d'adéquation entre la formation et l'emploi.

En termes quantitatifs, les entreprises éprouvent des difficultés à recruter tant des aides-pressières et des aides-pressiers que des pressières, pressiers avec expérience.

²⁰⁴ Complément d'étude préliminaire. *Techniques de l'impression* (581.04), p. 58-59.

PRÉPOSÉE, PRÉPOSÉ À LA REPROGRAPHIE

Cette profession se situe à l'entrée sur le marché du travail. Un DES à l'embauche est exigé par la majorité des établissements interrogés (63 %).

L'existence de l'AFP *Aide en imprimerie* (7055) et le faible taux de placement des titulaires du DEP *Reprographie et façonnage* (5152) (57,1 % des personnes diplômées ont un emploi lié à leur formation pour la promotion 1998-1999) remettent en question la pertinence de ce DEP.

5.1.4 Domaine de la documentation

Deux professions ont fait l'objet d'une description au chapitre 3 dans le domaine de la documentation. Il s'agit de commis de bibliothèque et de technicienne ou technicien en documentation.

COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE

La profession de commis de bibliothèque n'exige aucune formation particulière, un DES étant exigé par la majorité des établissements interrogés (80 %).

Toutefois, les personnes exerçant cette profession ont des formations très variées, allant du DES (dans 50 % des établissements interrogés) à la formation universitaire (dans 17 % des établissements interrogés). Le poste de commis de bibliothèque se situe à l'entrée sur le marché du travail; il est notamment occupé par des techniciennes et techniciens en documentation.

Il existe une attestation de formation professionnelle intitulée *Préposée, préposé dans une bibliothèque* (AFP 7139). Or, cette formation n'a jamais été mentionnée par les établissements au cours de l'enquête. Il y a lieu de s'interroger sur la connaissance qu'ont les établissements de cette formation ou sur sa pertinence.

Sur le plan quantitatif, les perspectives d'emploi sont restreintes. Seule l'AFP *Préposée, préposé dans une bibliothèque* (7139) prépare à l'exercice de cette profession.

TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN DOCUMENTATION

La profession de technicienne, technicien en documentation se situe à l'entrée sur le marché du travail, quoique plusieurs débutent comme commis de bibliothèque ou cumulent les tâches de commis de bibliothèque.

Les établissements demandent principalement le DEC *Technique de la documentation* à l'embauche (82 % des établissements interrogés).

Selon les données recueillies, le programme actuel répondrait adéquatement aux besoins qualitatifs. Par ailleurs, les perspectives d'emploi s'avèrent moyennes. De nouveaux emplois sont créés, comme la gestion de la documentation, mais ils ne sont pas quantifiés et ils pourraient être occupés par d'autres professionnels que des techniciennes et techniciens en documentation. Le travail à la pige est par ailleurs en croissance pour ces spécialistes.

Seul le DEC *Techniques de la documentation* (393.A0) conduit à l'exercice de la profession. Sur le plan quantitatif, les données de la Relance indiquent un taux de placement lié à la formation de 73,1 % pour la promotion 1998-1999 (comparativement à 84,1 % pour l'ensemble des personnes diplômées du collégial, promotion 1998-1999). Le taux de chômage des personnes diplômées de cette même promotion s'élève à 15,2 % (pour 138 personnes diplômées) alors qu'il est de 5,5 % pour l'ensemble des personnes diplômées du collégial de la promotion 1998-1999.

5.2.5 Domaine de la muséologie

Une seule profession a fait l'objet d'une description dans ce domaine : la technicienne et le technicien en muséologie.

Cette profession est considérée comme un poste d'entrée sur le marché du travail. Tous les établissements interrogés demandent le DEC *Techniques de muséologie* à l'embauche.

Le DEC *Techniques de muséologie* (570.B0) vise l'exercice de la profession de technicienne, technicien en muséologie. Un seul cégep offre cette formation. Les données sur le placement indiquent qu'un nombre restreint de personnes obtiennent ce diplôme chaque année. Toutefois, ce nombre répond aux besoins des établissements, selon les données de l'enquête.

Si le programme répond aux besoins des établissements interrogés, les données de la Relance révèlent un faible taux d'obtention d'un emploi à temps plein lié à la formation pour les diplômées et les diplômés. Concrètement, seulement quatre personnes diplômées sur quatorze de la promotion 1998-1999 ont obtenu un emploi à temps plein lié à leur formation.

5.2 HARMONISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Le portrait de secteur permet de déceler les possibilités d'harmonisation entre les programmes, sur la base de l'analyse des objectifs, des professions visées et des emplois occupés par les personnes diplômées.

Cette analyse devra être complétée, programme par programme, sur le plan des compétences.

Voici la liste des programmes de formation initiale du secteur de formation Communications et documentation qui présentent un potentiel d'harmonisation :

- DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et DEC *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (243.11).
- DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et DEC *Théâtre-production* (561.A0).
- DEC *Graphisme* (570.A0), DEC *Infographie en préimpression* (581.A0), DEP *Procédés infographiques* (5221 et 5721) et DEC *Techniques de bureautique*, option *micro-édition et hypermédia* (412.A0).
- DEC *Graphisme* (570.A0) et DEC *Dessin animé* (574.A0).
- DEP *Imprimerie* (5246 et 5746) et DEC *Techniques de l'impression* (581.04).

DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et DEC *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* (243.11)

Ces deux programmes de formation initiale visent des professions liées à la production dans le domaine des médias telles que aiguilleuse et aiguilleur, caméraman, éclairagiste, monteuse et monteur, preneuse et preneur de son et perchiste.

Les établissements interrogés embauchent des personnes diplômées de l'un ou l'autre des programmes pour combler les postes de production.

Rappelons que le programme *Art et technologie des médias* (DEC 589.01) vise l'exercice de plusieurs professions. Les DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et *Technologie de l'électronique*, option *audiovisuel* sont actuellement en révision et devraient être harmonisés. L'harmonisation devrait tenir compte de déterminants tels que les effectifs visés et les conditions particulières d'admission.

DEC *Art et technologie des médias* (589.01) et DEC *Théâtre-production* (561.A0)

Ces deux programmes de formation initiale visent des professions communes, notamment celles de régisseuse et régisseur, assistante et assistant de production, assistante et assistant à la réalisation et éclairagiste.

Mentionnons qu'aucun établissement interrogé dans le domaine des médias n'a retenu le programme *Théâtre-production* (DEC 561.A0) lors du sondage.

Il existe cependant un potentiel d'harmonisation à vérifier pour ces deux programmes.

**DEC Graphisme (570.A0),
DEC Infographie en préimpression (581.A0),
DEP Procédés infographiques (5221 et 5721),
DEC Techniques de bureautique, option micro-édition et hypermédia (412.A0)**

Ces programmes visent tous la profession d'infographiste.

Le DEP *Procédés infographiques* (5221 et 5721) a récemment été harmonisé avec le DEC *Graphisme* (570.A0), le DEC *Infographie en préimpression* (581.A0) et le DEC *Techniques de bureautique, voie de spécialisation micro-édition et hypermédia* (412.A0).

Les programmes *Graphisme* (DEC 570.A0) et *Infographie en préimpression* (DEC 581.A0) présentent aussi un potentiel d'harmonisation; la similitude des types d'emplois obtenus par les diplômées et les diplômés et des exigences que des établissements interrogés posent à l'embauche le confirment.

**DEC Graphisme (570.A0) et
DEC Dessin animé (574.A0)**

Ces deux programmes visent les mêmes professions de la *Classification nationale des professions* (CNP), à savoir :

- 5223 techniciens, techniciennes en graphisme
- 5241 concepteurs, conceptrices graphistes et artistes illustrateurs.

Le DEC *Dessin animé* (574.A0) étant récent, il n'y a pas de personnes diplômées de ce programme. Aucune comparaison n'est alors possible.

Il existe donc un potentiel d'harmonisation sur la base des professions visées.

**DEP Imprimerie (5246 et 5746)
DEC Techniques de l'impression (581.04)**

Ces programmes de formation initiale visent tous les deux la profession d'aide-pressière, aide pressier et pressière, pressier.

Les types d'emplois obtenus sont similaires.

Une étude réalisée par le Cégep d'Ahuntsic a démontré que le temps nécessaire à une aide-pressière et un aide-pressier pour atteindre le poste de pressière, pressier est à peu près le même pour les titulaires du DEP et pour celles du DEC. Compte tenu de la durée de la formation, il n'y a pas d'avantages évidents à suivre l'un ou l'autre de ces programmes.

Il y a donc un potentiel d'harmonisation de ces deux programmes au regard des professions visées et des postes occupés sur le marché du travail. Mentionnons que le ministère de l'Éducation a déjà retenu ces deux programmes comme susceptibles d'être soumis à des travaux d'harmonisation.

5.3 PROFESSIONS ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

AU SECONDAIRE (DEP)

Programmes	Professions visées	Groupes de base CNP visés	Perspectives d'emploi
Imprimerie (5246 et 5746)	Conducteur de presses offset et sérigraphique	7381 9471	Faibles
Procédés infographiques (5221 et 5721)	Infographiste	1423	Bonnes
Reprographie et façonnage (5152)	Opérateur d'appareils à reprographier	9471 9473	Moyennes
Traduction-interprétation Inuttitut (5204 et 5704)	Traducteur-interprète	5125	(Non analysées)

AU COLLÉGIAL (DEC)

Programmes	Professions visées	Groupes de base	Perspectives d'emploi
Art et technologie des médias (589.01)	Plusieurs, mais non définies	5222 5224 5225 5226 5227 5231	Moyennes
Dessin animé (574.A0)	Dessinateur en dessin animé	5223 5241	Bonnes
Graphisme (570.A0)	Graphiste	5223 5241	Bonnes
Infographie en préimpression (581.A0)	Infographe en préimpression	5241	Bonnes
Techniques de gestion de l'imprimerie (581.08)	Estimateur Chargé de projet Surveillant	7218	Moyennes
Techniques de la documentation (393.A0)	Technicien en documentation	5211	Moyennes
Techniques de l'impression (581.04)	Pressier et aide-pressier	7381 9471	Faibles à moyennes
Techniques de muséologie (570.B0)	Technicien en muséologie	5212	Moyennes
Techniques d'intégration multimédia (582.A0)	Intégrateur multimédia	2174	Bonnes

5.4 EMPLOI ET FORMATION

Une nouvelle version de la Classification nationale des professions (CNP) a été distribuée à l'été 2001. Il nous est apparu souhaitable de reprendre ici les groupes de base et leurs différentes appellations, généralement associées au secteur Communications et documentation, et de les mettre en relation avec l'offre de formation.

CNP (2001)*	Programmes du secteur Communications et documentation visant explicitement ce groupe de base
1423 Compositeurs-typographes et personnel assimilé	Procédés infographiques (5221 et 5721)
1451 Commis de bibliothèque	Préposé dans une bibliothèque (AFP 7055)
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	Techniques d'intégration multimédia (582.A0) ²⁰⁵
2175 Concepteurs et développeurs Web.	Techniques d'intégration multimédia (582.A0) ²⁰⁶
5123 Journalistes	Aucun
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	Aucun
5211 Techniciens et assistants / assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives	Techniques de la documentation (393.A0)
5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	Techniques de muséologie (570.B0)
5222 Cadres de films et cadres vidéo (Cadres de films et de vidéos)	Art et technologie des médias (589.01)
5223 Techniciens en graphisme	Dessin animé (574.A0) Graphisme (570.A0)
5224 Techniciens en radiotélédiffusion	Art et technologie des médias (589.01)
5225 Techniciens en enregistrement audio et vidéo	Art et technologie des médias (589.01)
5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène)	Art et technologie des médias (589.01)
5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	Art et technologie des médias (589.01)
5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision (Annonceurs et personnel assimilé de la radio et de la télévision)	Art et technologie des médias (589.01)
5241 Designers graphiques et illustrateurs	Dessin animé (574.A0)

²⁰⁵ Selon une analyse préliminaire, les compétences développées par le programme *Intégration multimédia* répondraient aux fonctions associées à ce nouveau groupe de base.

²⁰⁶ Selon une analyse préliminaire, les compétences développées par le programme *Intégration multimédia* répondraient aux fonctions associées à ce nouveau groupe de base.

	Graphisme (570.A0) Infographie en préimpression (581.A0) Techniques d'intégration multimédia (582.A0)
7381 <i>Opérateurs de presse à imprimer</i> (<i>Conducteurs de presse à imprimer</i>)	Imprimerie (5246 et 5746) Techniques de l'impression (581.04)
9471 <i>Opérateurs de machines à imprimer</i> (<i>Conducteurs de machines à imprimer</i>)	Reprographie et façonnage (5152) Techniques de l'impression (581.04)
9473 <i>Opérateurs de machines à relier et de finition. (Conducteurs de machines à relier et de finition)</i>	Reprographie et façonnage (5152)

* On trouve, entre parenthèses, l'appellation du groupe de base de la CNP 1993, s'il est différent de celui de la CNP 2001

N.B. L'appellation numérisatrice, numérisateur n'est pas répertoriée dans aucun groupe de base de la nouvelle version de la CNP (2001).

6 LES PISTES D'ACTION

Les pistes d'action formulées dans ce chapitre visent essentiellement à améliorer l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation.

Ces pistes sont présentées en fonction du mandat reçu de la Direction des programmes. Elles devront être retenues en tenant compte des politiques du Ministère et de l'évolution des besoins du marché du travail et de l'offre de formation.

PISTES D'ACTION CONCERNANT LES PROGRAMMES

Les travaux de programmation visent essentiellement la révision ou le développement de programmes pour lesquels les besoins du marché du travail sont connus²⁰⁷.

1^{re} piste d'action

Achever la révision du programme *Techniques d'intégration multimédia* et la conception du programme *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'image*.

2^e piste d'action

Poursuivre les travaux de révision en cours pour les programmes *Art et technologie des médias* et *Techniques de gestion de l'imprimerie*.

3^e piste d'action

Réviser le DEP *Imprimerie* afin qu'il réponde mieux aux besoins de formation des pressiers pour tous les types de procédés (incluant la flexographie).

PISTES D'ACTION CONCERNANT L'ANALYSE DES BESOINS

Ces travaux d'analyse visent à préciser et à documenter l'évolution des besoins du marché du travail afin de procéder, s'il y a lieu, au retrait, à l'actualisation, à la révision ou à la conception de programmes.

4^e piste d'action

Compléter l'analyse sur la pertinence de conserver un programme collégial pour répondre aux besoins de formation des pressiers et aide-pressiers.

²⁰⁷ Il est à signaler que les résultats des travaux actuellement en cours sur la dénomination des programmes pourront être intégrés au processus de programmation lorsque rendus disponibles, pour les programmes qui auront été ciblés à cet effet.

5^e piste d'action

Mettre à jour l'analyse des besoins du marché du travail en matière de conception et de réalisation d'images (deux ou trois dimensions), compte tenu de la convergence entre les différents domaines où les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. sont exercées (groupes de base 5223 et 5241 de la CNP).

6^e piste d'action

Analyser les besoins du marché du travail en ce qui a trait à la production et à la postproduction cinématographique, télévisuelle et audiovisuelle. Cette analyse, notamment celle liée à la postproduction, devra prendre en compte la convergence entre les professions des domaines des médias, du multimédia et des communications graphiques, de même que ceux de l'électronique et de la production artistique. Il est souhaitable que cette analyse s'effectue en concertation, notamment avec les intervenants des domaines du cinéma et de la télévision.

7^e piste d'action

Analyser les besoins du marché du travail en reprographie et façonnage.

8^e piste d'action

Identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille particuliers, susceptibles de modifier, à moyen terme, les diagnostics sur l'adéquation entre la formation et l'emploi. Parmi ces objets de veille, signalons

- le multimédia : son concept, les entreprises qui le composent, les professions qui s'y rattachent et les perspectives d'emploi;
- les métiers liés à Internet : la conception de site, leur mise à jour et leur exploitation;
- les nouvelles activités de travail et les modalités de leur exécution (postes modifiés, postes particuliers, technologies, etc.), la gestion documentaire (ou gestion des documents administratifs ou gestion des actifs numérisés ou gestion documentaire électronique), la numérisation, le soutien à la production médiatique, de nouvelles activités associées au multimédia (entre autres bibliothécaire du multimédia, fournisseur d'accès, netsurfeur, spécialiste du réseau, veilleur en ligne, conseiller technique en multimédia, assembleur-intégrateur), etc. Il est à noter que certains de ces aspects font déjà l'objet d'étude par la Direction des programmes;
- la conception de produits de formation à distance (*e-learning*);
- les nouvelles technologies associées aux TIC (technologies de l'information et des communications) et leurs conséquences sur l'organisation du travail.

PISTES D'ACTION CONCERNANT LE SECTEUR

Les auteurs du portrait de secteur devaient, entre autres, préciser les limites du secteur de formation et en établir la cohérence. Toutefois, à la suite de la recherche, il ressort que chacun des domaines possède sa cohérence propre, qu'il structure et évolue selon des dynamiques différentes (dont le niveau de technicité). Actuellement, on note une absence de cohérence entre les différents domaines d'activité. De plus, l'approche par domaine de formation, définie comme un regroupement de programmes, ne permet pas de traiter adéquatement les phénomènes de convergence observés sur le marché du travail.

Le portrait de secteur propose néanmoins une piste d'action afin d'améliorer la cohérence de l'offre de formation. Celle-ci nécessite une réflexion qui dépasse le cadre du secteur Communications et documentation pour englober plusieurs, voire tous les secteurs de formation actuels.

9^e piste d'action

Amorcer une réflexion pour définir une structure cohérente de développement des programmes. Cette dernière pourrait regrouper des programmes appartenant actuellement à différents domaines ou secteurs au sein d'un domaine plus englobant, articulé à partir du concept d'industrie culturelle ou de patrimoine. Elle pourrait aussi aborder les genres de compétences, tels que définis par la CNP. Les programmes seraient alors classés en fonction d'objectifs de nature professionnelle.

Pour conclure, le tableau 40 présente la liste des travaux actuellement en cours et ceux suggérés pour les programmes associés au secteur de formation Communications et documentation.

TABLEAU 40 Revue des travaux suggérés, par programme**AU SECONDAIRE (DEP)**

Programmes	Type de travaux
<i>Imprimerie</i> (5246 et 5746)	Travaux suggérés : - réviser le programme afin qu'il réponde explicitement aux besoins de formation des pressières et pressiers pour tous les types de procédés (incluant la flexographie) (piste d'action n° 3); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Procédés infographiques</i> (5221 et 5721)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Reprographie et façonnage</i> (5152)	Travaux suggérés : - analyser les besoins du marché du travail en reprographie et façonnage (piste d'action n° 7)
<i>Traduction-interprétation Inuttitut</i> (5204 et 5704)	Travaux suggérés : aucun

AU COLLÉGIAL (DEC)

Programmes	Type de travaux
<i>Art et technologie des médias</i> (589.01)	Travaux en cours : - compléter la révision du programme par compétences (piste d'action n° 2) Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail en production et postproduction cinématographique, télévisuelle et audiovisuelle (piste d'action n° 6); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Dessin animé</i> (574.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Graphisme</i> (570.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi, notamment les nouvelles technologies associées au TIC et leurs conséquences sur l'organisation du travail (piste d'action n° 8).
<i>Infographie en préimpression</i> (581.A0)	Travaux suggérés : - actualiser l'offre de formation, à la suite de l'analyse des besoins du marché du travail, en tenant compte de la convergence des domaines où s'exercent les professions de graphiste, infographiste, dessinateur 2D et 3D, etc. (piste d'action n° 5); - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier à moyen terme le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Techniques de gestion de l'imprimerie</i> (581.08)	Travaux en cours : - compléter la révision du programme par compétences (piste d'action n° 2) Travaux suggérés : - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).

<i>Techniques de la documentation</i> (393.A0)	Travaux suggérés : - identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8)
<i>Techniques de l'impression</i> (581.04)	Travaux en cours : - compléter l'analyse concernant la pertinence de maintenir un programme collégial pour répondre aux besoins de formation des pressiers et aide-pressiers (piste d'action n° 4).
<i>Techniques de muséologie</i> (570.B0)	Travaux suggérés : aucun.
<i>Techniques d'intégration multimédia</i> (582.A0)	Travaux en cours : – finaliser la révision du programme (piste d'action n° 1); Travaux suggérés : – identifier, définir et suivre l'évolution d'objets de veille susceptibles de modifier, à moyen terme, le diagnostic sur l'adéquation entre la formation et l'emploi (piste d'action n° 8).
<i>Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images</i> (574.B0)	Travaux en cours : – terminer les étapes d'approbation du programme.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS IMPRIMÉS

ASSOCIATION CANADIENNE DE PRODUCTION DE FILMS ET DE TÉLÉVISION et ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS ET DE TÉLÉVISION DU QUÉBEC. *Profil 2001, La production indépendante canadienne : perspectives de croissance à l'ère du regroupement des entreprises*, 2001.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN MULTIMÉDIA DU QUÉBEC (APMQ). *L'industrie de la production multimédia au Québec*, 1997.

BONNEVILLE, D. *Identification des besoins de perfectionnement, vidéo et télévision*, 2001.

CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Autres industries manufacturières*, catalogue n° 47-250-XPB, 1995.

CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Culture*, catalogue n° 87-211-XPB, 2000.

CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Imprimerie et édition*, catalogue n° 36-251-XPB, 1995.

CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Papier et produits connexes*, catalogue n° 36-250-XPB, 1995.

CANADA, STATISTIQUE CANADA. *Radiodiffusion et télévision*, catalogue n° 56-204-XPB, 1996.

CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Récents statistiques culturelles, Points saillants de : Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité : perspective statistique*, 1997.

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL. *Demande d'élaboration et d'autorisation d'un nouveau programme d'études technique pour la formation d'interprètes en langage visuel*, 1999, 13 p. et annexes.

CÉGEP D'AHUNTSIC. *Complément d'étude préliminaire. Techniques d'impression (581.04).*, Montréal, mai 2001, 179 p.

CÉGEP LIONEL-GROULX. *Étude de pertinence, Programme Techniques de la documentation*, Sainte-Thérèse, 2000, 74 p.

CENTRE FRANCOPHONE D'INFORMATISATION DES ORGANISATIONS (CEFRIO). *Enquête sur l'état des besoins de l'industrie du multimédia de la grande région de Québec*, 1998.

CESAM. *L'infoguide des carrières en multimédia et en nouveaux médias*, 2000.

CETECH. *Le Bulletin du CETECH*, vol.2 (2), novembre 2000.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Analyse de profession, chargée/chargé de projet de travaux d'imprimerie*, Montréal, 1998, 83 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Analyse de profession, estimatrice/estimateur de travaux d'imprimerie*, Montréal, 1998, 79 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Analyse de profession, opératrice/opérateur sur presses à procédés complémentaires*, Montréal, 1999, 81 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Analyse relative au processus de travail lié au prépresse*, Montréal, 1999, 81 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes*, Montréal, 1996, 77 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MUSÉOLOGIE. *Diagnostic sectoriel en muséologie au Québec*, 1996.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *L'analyse d'un métier, pressier sur presse à feuilles offset*, Montréal, 1997, 137 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *L'analyse d'un métier, pressier sur presse flexographique*, Montréal, 1999, 77 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *L'analyse d'un métier, pressier sur presse numérique*, Montréal, 1997, 116 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *L'analyse d'un métier, pressier sur presse rotative offset*, Montréal, 1997, 136 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *L'analyse d'un métier, pressier sur presse sérigraphique*, Montréal, 1997, 122 p.

COMITÉ SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC. *Résultat d'une analyse relative à l'exercice du métier, Pressier ou pressière sur presse flexographique (presse à feuilles et presse rotative)*, Montréal, 1997, 154 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ARTS MÉDIATIQUES. *État des lieux des arts médiatiques au Québec en 2001*, juillet 2001, 300 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE. *Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, 1999.

ÉDUCONSEIL et SYNDICAT DES TECHNICIENNES ET DES TECHNICIENS DU CINÉMA ET DE LA VIDÉO DU QUÉBEC. *Description de 73 emplois en vigueur dans le secteur du cinéma et de la vidéo du Québec*, Montréal, 2000, sans pagination.

GAGNÉ, P. « Multimédia, c'est quoi, c'est qui ? » dans *PME*, janvier 2000.

GRAFIKA, *Guide annuel de la production imprimée 2001*, 2000.

GROUPE SECOR. *Le multimédia : analyse stratégique et implications pour les firmes du Québec dans le secteur culturel*, 1996.

LES ARTISANS DES ARTS GRAPHIQUES DE MONTRÉAL. *L'ABC graphique, édition québécoise*, Montréal, 1999, 279 p.

LES ÉDITIONS MA CARRIÈRE. *Le guide pratique des carrières d'avenir au Québec*, 1999.

LES ÉDITIONS MA CARRIÈRE. *Les carrières du collégial*, 2000.

LES ÉDITIONS MA CARRIÈRE et TECHNOCOMPÉTENCES. *Les carrières du multimédia*, Montréal, 2000, 116 p.

LES ÉDITIONS SEPTEMBRE et LES PROJETS ALPHA ET OMÉGA. *Avez-vous la tête de l'emploi pour le multimédia ?*, Québec, 1999, 163 p.

LES ÉDITIONS SEPTEMBRE et LES PROJETS ALPHA ET OMÉGA. *Avez-vous la tête de l'emploi pour la communication ?*, Québec, 1999.

LES ÉDITIONS SEPTEMBRE. *Métiers en direct – La télévision*, 1998.

QUÉBEC, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Classification des activités économiques du Québec*, Bureau de la statistique du Québec, Québec, 1984, 302 p.

QUÉBEC, EMPLOI-QUÉBEC. *Le multimédia : impacts sur la main-d'œuvre*, Emploi-Québec, Québec, 2001, 26 p.

QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Rapport d'enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia 1999 (Analyse descriptive)*, Institut de la statistique, Québec, août 2001.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA STATISTIQUE. *Les institutions muséales au Québec, enquête de 1998*, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 1998.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Répertoire de l'offre de formation dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle*, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2001, 224 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Guide de réalisation des études de planification*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1994, 69 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le portrait de secteur de formation : contexte et principes, table des matières et éléments de contenu, devis-type de production*. Direction générale des programmes et du développement, 2002.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Multimédia – Étude préliminaire*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, 1998, 135 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Complément d'étude préliminaire – Techniques d'intégration multimédia*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, 2001, 45 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. *Étude préliminaire portant sur les techniques de gestion de l'imprimerie.*, ministère de l'Éducation, Québec, 2000, 51 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE. *Le placement des personnes diplômées de 1996-1997, au 31 mars 1998. Les types d'emplois décrochés selon la discipline de formation. Classification nationale des professions (CNP)*, ministère de l'Éducation, Québec, 1998.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. *Technicienne ou technicien en audiovisuel. Rapport d'analyse de la situation de travail*. ministère de l'Éducation, Québec, 2001, 106 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DES INDUSTRIES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS. *Le multimédia (document interne)*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 2000.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE. *Évolution structurelle du secteur manufacturier du Québec 1976-1997*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, juillet 2000.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE. *L'économie du savoir*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, janvier 2001.

PRICE WATERHOUSE COOPERS. *Profils de compétences de huit professions stratégiques dans le domaine du multimédia*, 1999.

QUI FAIT QUOI? *Guide annuel des entreprises des industries de la culture et des communications du Québec*, Montréal, 2000.

ROBITAILLE et ROY. *Analyse de l'industrie du multimédia : le cas de Montréal*, 1998.

TECHNOCOMPÉTENCES. *Plan stratégique de développement*, Montréal, 1999.

TECHNOCOMPÉTENCES. *Multimédia : Profils de compétences de professions*, Montréal, 2000.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

CANADA, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Professions et secteurs en émergence : de nouvelles perspectives d'emploi*, 2001.

CONSORTIUM MULTIMÉDIA CESAM. *Quand Internet prend l'antenne*, 2000.

CONSORTIUM MULTIMÉDIA CESAM. *Rapport de veille sur l'impact des nouveaux médias dans l'univers de l'éducation et de la formation*, septembre 2000.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *La télédistribution. Mise à jour avril 2001*, 2001.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Les médias et la publicité. Mise à jour avril 2001*, 2001.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La Relance au collégial en formation technique*, 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999.

STATISTIQUE Canada. *Données du recensement 1996, Enquête sur la population active, cédérom*, 1999.

STATISTIQUE Canada. *Récents statistiques culturelles, Points saillants de : Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité : perspective statistique*, 1997.

SITES INTERNET

Alliance numériQC
www.numeriqc.ca

Centre d'études sur les médias
www.cem.ulaval.ca

Consortium Multimédia CESAM
www.cesam.qc.ca

Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)
www.cetech.gouv.qc.ca

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec (CSMOCGQ)
www.impressionsgraphiques.qc.ca

Développement des ressources humaines Canada
www.hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/hrib/hrp-prh/ssd-des/home.html

Emploi – Avenir Québec
www.globetrotter.net/emploi

Fédération internationale des associations en multimédia (FIAM)
www.fiam.org

Institut de la Statistique du Québec
www.stat.gouv.qc.ca

La Relance
www.inforoutefpt.org

Ministère de la Culture et des Communications
www.mcc.gouv.qc.ca

Patrimoine Canadien
www.pch.gc.ca

TechnoCompétences
www.technocompétences.qc.ca

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1A : LISTE DES AVIS ET DES DOCUMENTS REÇUS ET PRIS EN COMPTE.....	417
ANNEXE 1B : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES	419
ANNEXE 1C : LISTE DES PROFESSIONS ET PROGRAMMES PRIS EN CONSIDÉRATION	421
ANNEXE 1D : QUESTIONNAIRE TYPE (TÉLÉVISION 1).....	425
ANNEXE 1E : PROFESSIONS INSCRITES AU SONDAGE ET NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	443
ANNEXE 1F : QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU MULTIMÉDIA.....	445
ANNEXE 3A : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – MÉDIAS ÉCRITS.....	457
ANNEXE 3B : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TÉLÉVISION	459
ANNEXE 3C : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – RADIO	463
ANNEXE 3D : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – MULTIMÉDIA.....	465
ANNEXE 3E : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PRODUCTION DE TÉLÉSÉRIES, DE FILMS ET DE VIDÉOS	467
ANNEXE 3F : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – RELATIONS PUBLIQUES	471
ANNEXE 3G : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PUBLICITÉ ET CONCEPTION GRAPHIQUE.....	473
ANNEXE 3H : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PRÉPOSÉE, PRÉPOSÉ À LA REPROGRAPHIE.....	475
ANNEXE 3I : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE	477
ANNEXE 3J : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE.....	479
ANNEXE 3K : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN DOCUMENTATION.....	481

ANNEXE 1A : LISTE DES AVIS ET DES DOCUMENTS REÇUS ET PRIS EN COMPTE

À l'occasion de la consultation menée auprès des partenaires de juin à octobre 2001, les organismes suivants nous ont transmis leur avis :

- Guy-Ann Albert et Nicole Verret, Direction générale des programmes et du développement, secteurs de formation Arts et Électrotechnique, ministère de l'Éducation
- Sylvie Bergeron, porte-parole du réseau d'enseignement collégial
- Bernard Dionne, adjoint à la direction des études, Cégep Lionel-Groulx
- Carole Dubé, ministère Industrie et Commerce
- Sylvie Gagnon, directrice générale, TechnoCompétences
- Pierre Harrison, directeur des études, Cégep du Vieux-Montréal
- Christine Jacobs, directrice, Information and Library Technologies Department, John Abbott College
- Denis Juneau, directeur des études, Cégep de Sainte-Foy
- Langis Lemieux, porte-parole du réseau d'enseignement secondaire
- Catherine Loumède, directrice générale, Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec
- Ghyslaine Marcotte, directrice générale, Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec
- Benoît Pagé, directeur adjoint aux études, Service des programmes et du développement pédagogique, Cégep d'Ahuntsic
- Ghislaine Plamondon, Direction générale des programmes et du développement, secteur de formation Administration, commerce et informatique, ministère de l'Éducation
- Nicole René, Département des techniques de la documentation, Cégep de Maisonneuve
- Alain Rousseau, Direction de la planification et du développement, ministère de l'Éducation
- Lise Roy, Département des techniques de la documentation, Cégep François-Xavier-Garneau
- Ronald Spivok, Dawson College
- Clémence Vaudrin, Département des techniques de la documentation, Cégep de Trois-Rivières
- Cégep de Joliette
- Programme Art et technologie des médias, Cégep de Jonquière
- Département des techniques de la documentation, Cégep de Jonquière

Nous avons aussi pris en compte les documents suivants :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ARTS MÉDIATIQUES (CQAM). *État des lieux des arts médiatiques au Québec en 2001 – Étude qualitative et quantitative des créateurs et des organismes indépendants en arts médiatiques au Québec*, juillet 2001.

COUTURE, N. ET N. BAKER. *Étude de faisabilité – ébauche. Le multimédia*. Division des études sectorielles et des partenariats, Direction des partenariats en ressources humaines, Développement des ressources humaines Canada, 26 septembre 2001.

CANADA, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Classification nationale des professions 2001. Descriptions des professions*, 2001.

CANADA, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Définitions des professions en Technologie de l'Information. Classification Nationale des Professions 2001*. 16 octobre 2001.

ÉDUCONSEIL INC. *Production de la description de 73 emplois en vigueur au Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec – Rapport d'activités*, mai 2000.

ÉDUCONSEIL INC. *Répertoire de l'offre de formation au Québec dans le secteur du cinéma et de la production audiovisuelle*, juin 2001.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Rapport d'enquête sur l'industrie québécoise des services électroniques et du multimédia 1999 (Analyse descriptive)*, août 2001.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le portrait de secteur de formation : contexte et principes, table des matières et éléments de contenu, devis-type de production*, 13 novembre 2001.

ANNEXE 1B : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

DOMAINE DES MÉDIAS

Claude Chantelois, directeur des ressources humaines
Office national du film

Mathieu Chantelois, enseignant
Conservatoire LaSalle

Caroline Couillard, conseillère
Le cabinet de relations publiques National inc.

Jean-Marc Hébert
Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ)

Mireille Lafrance, enseignante
Cégep de Rosemont

Carl Lavoie
Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)

Stéphane Lestage, président
Association des fournisseurs de services techniques pour le cinéma et la télévision

Catherine Loumède, directrice
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ)

Barbara Ulrich
Conseil québécois des arts médiatiques

DOMAINE DU MULTIMÉDIA

Pierre Grenier, enseignant
Cégep du Vieux Montréal

Sylvain Marotte
Spécialiste de contenu (animation 3D)

DOMAINE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

Suzanne Bourret
St-Jacques, Vallée, Young et Rubican

Carole Charrette
Société des designers graphiques

Joseph R. Mullie, directeur général
Association des agences de publicité du Québec

Lucie Tremblay
St-Jacques, Vallée, Young et Rubican

DOMAINE DE LA DOCUMENTATION

Sylvain Falardeau,
Consultant en gestion documentaire

Régine Horinstein, directrice générale du Québec
Corporation des bibliothécaires professionnels

Pierre Manseau, enseignant
Département de Muséologie, Cégep de Maisonneuve

DOMAINE DE LA MUSÉOLOGIE

Michel Huard, enseignant
Cégep Montmorency

AUTRE CONSULTATION

Paul Johanis
Statistique Canada

ANNEXE 1C : LISTE DES PROFESSIONS ET PROGRAMMES PRIS EN CONSIDÉRATION

Voici la liste des 39 professions qui ont fait l'objet d'une description détaillée au chapitre 3 :

Agente, agent de communication
Agente, agent de recherche
Aiguilleuse, aiguilleur
Animatrice, animateur (présentation)
Animatrice 3D, animateur 3D
Assistante, assistant de production
Assistante, assistant à la réalisation
Brûleuse, brûleur de plaques
Caméraman
Chargée, chargé de projet en imprimerie
Commis de bibliothèque
Conceptrice, concepteur multimédia
Dessinatrice, dessinateur
Éclairagiste
Estimatrice, estimateur en imprimerie
Graphiste
Infographiste
Intégratrice, intégrateur multimédia
Journaliste
Metteure, metteur en ondes
Monteuse, monteur
Numérisatrice, numérisateur
Opératrice, opérateur de finition et reliure
Opératrice, opérateur sur presse à procédés complémentaires
Organisatrice, organisateur d'événements
Pelliculeuse, pelliculeur
Preneuse, preneur de son et perchiste
Préposée, préposé à la reprographie
Pressière, pressier et aide-pressière, aide-pressier
Recherchiste
Régisseuse, régisseur
Représentante, représentant en imprimerie
Responsable de la liste de presse
Responsable de la revue de presse
Technicienne, technicien en documentation
Technicienne, technicien en muséologie

Tireuse, tireur d'épreuves
Typographe
Webmestre et conceptrice, concepteur de pages Web

À titre d'information, nous présentons la liste des 42 professions qui n'ont pas été retenues et les raisons expliquant ce choix :

A) Professions exigeant au moins une formation universitaire ou se situant au-delà du seuil d'entrée sur le marché du travail :

1. Archiviste
2. Bibliothécaire²⁰⁸
3. Chargée, chargé de projet en multimédia
4. Chef d'antenne
5. Chef de section (médias)
6. Coordonnatrice, coordonnateur à la rédaction
7. Coordonnatrice, coordonnateur de production
8. Correctrice, correcteur d'épreuves
9. Critique et commentatrice, commentateur
10. Directrice, directeur artistique
11. Directrice, directeur de l'informatique
12. Directrice, directeur de la programmation
13. Directrice, directeur de production (imprimerie)
14. Directrice, directeur des ventes
15. Dirigeante, dirigeant d'imprimerie
16. Éditorialiste
17. Éditrice, éditeur
18. Gestionnaire de l'information
19. Productrice, producteur
20. Réalisatrice, réalisateur
21. Rédactrice, rédacteur en chef
22. Responsable de l'interface (multimédia)
23. Responsable des contenus et de l'interactivité (multimédia)
24. Scénariste (cinéma)
25. Scénariste (médias)
26. Scénariste multimédia
27. Surveillante, surveillant en imprimerie

²⁰⁸ L'exercice de cette profession est encadré par la *Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec*, Loi du Québec 1969, chapitre 105.

B) Professions couvertes par d'autres secteurs de formation (le secteur de formation concerné est indiqué entre parenthèses) ou dont le portfolio est considéré plus important que la formation :

28. Caricaturiste (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
29. Conceptrice, concepteur de son (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
30. Conceptrice, concepteur vidéo (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
31. Directrice, directeur de production (*fonction de travail du secteur Arts*)
32. Gestionnaire de bases de données (*fonction de travail du secteur Administration, commerce et informatique*)
33. Gestionnaire de réseaux (*fonction de travail du secteur Administration, commerce, informatique*)
34. Illustratrice, illustrateur (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
35. Machiniste (*fonction de travail des secteurs Arts et Électrotechnique*)
36. Photographe (*fonction de travail du secteur Arts appliqués*)
37. Préposée, préposé au traitement de texte (*fonction de travail du secteur Administration, commerce et informatique*)
38. Programmeuse, programmeur (*fonction de travail du secteur Administration, commerce et informatique*)
39. Réalisatrice, réalisateur de son (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
40. Réalisatrice, réalisateur vidéo (*non retenue car le portfolio est plus important que la formation*)
41. Représentante, représentant des ventes (*fonction de travail du secteur Administration, commerce et informatique*)
42. Secrétaire à la rédaction (*fonction de travail du secteur Administration, commerce et informatique*)

Les programmes de formation initiale suivants ont fait l'objet d'une description détaillée au chapitre 4 :

Au secondaire

- Aide en imprimerie (AFP 7055)
- Aide en production télévisuelle (AFP 7138)
- Préposée, préposé dans un atelier de reliure (AFP 7179)
- Préposée, préposé dans une bibliothèque (AFP 7139)
- Imprimerie (DEP 5246 et 5746)
- Procédés infographiques (DEP 5221 et 5721)
- Reprographie et façonnage (DEP 5152)
- Traduction-interprétation inuttitut (DEP 5204 et 5704)

Au collégial :

- Art et technologie des médias (DEC 589.01)
- Dessin animé (DEC 574.A0)
- Graphisme (DEC 570.A0)
- Infographie en préimpression (DEC 581.A0)
- Techniques de gestion de l'imprimerie (DEC 581.08)
- Techniques de la documentation (DEC 393.A0)
- Techniques de l'impression (DEC 581.04)
- Techniques de muséologie (DEC 570.B0)
- Techniques d'intégration multimédia (DEC 582.A0)

ANNEXE 1D : QUESTIONNAIRE TYPE (TÉLÉVISION 1)

Ce questionnaire portait sur les professions suivantes :

- animatrice-présentatrice, animateur-présentateur,
- journaliste,
- chercheur,
- aiguilleuse, aiguilleur,
- caméraman.

A PART LA TÉLÉVISION, VOTRE ÉTABLISSEMENT EST-IL IMPLIQUÉ DANS UN AUTRE
DOMAINE DES COMMUNICATIONS ? LEQUEL?

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES.

- 1) MÉDIAS ECRITS
- 2) RADIO
- 3) MULTIMÉDIA
- 4) CINÉMA
- 5) CONCEPTION GRAPHIQUE
- 6) RELATIONS PUBLIQUES
- 7) PUBLICITÉ
- 8) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 9) NSP
- 10) NON

Q2A1

VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES ANIMATEURS (PRESENTATEURS),
SALARIES OU PIGISTES (TRAVAILLEURS AUTONOMES) ?

>>>ATTENTION: IL FAUT QUE CE POSTE SOIT LE PRINCIPAL EMPLOI DU TEMPS

- 1) OUI
- 2) NON (->Q2A2)
- 3) NSP (->Q2A2)

Q2B1

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIÉS A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2C1

COMBIEN SONT DES SALARIES A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2D1

AU COURS D'UNE ANNÉE, AVEC COMBIEN D'ANIMATEURS (PRESENTATEURS) AUTONOMES
OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2E1

COMBIEN D'ANIMATEURS (PRESENTATEURS) SALARIÉS A TEMPS PLEIN COMPTÉZ-VOUS
ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNÉES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q4D1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B1=1.OR.Q2C1=1)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES EN RAPPORT AVEC LA FORMATION SCOLAIRE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX ANIMATEURS (PRESENTATEURS)?

>>>TAPEZ LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EXIGÉ

- 1) DEP (DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)
- 2) AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 3) DEC (DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 4) BACCALAURÉAT UNIVERSITÉ
- 5) MAÎTRISE UNIVERSITÉ
- 6) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 7) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q4C1)
- 8) NSP (->Q4C1)

Q4D2

***** ASK ONLY IF *****

(Q4D1=1.OR.Q4D1=2.OR.Q4D1=3)

DANS QUELLE SPÉCIALITÉ EN PARTICULIER?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC PRÉUNIVERSITAIRE ARTS ET LETTRES
- 2) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q4C1)
- 6) NSP (->Q4C1)

Q4D3

***** ASK ONLY IF *****

(Q4D1=1.OR.Q4D1=2.OR.Q4D1=3)

DANS QUELLE AUTRE SPÉCIALITÉ?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC PRÉUNIVERSITAIRE ARTS ET LETTRES
- 2) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALISATION
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE EN PARTICULIER
- 6) NSP

Q4C1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B1=1.OR.Q2C1=1)

ET QUELLE(S) FORMATION(S) POSSÈDENT LA MAJORITÉ DE VOS ANIMATEURS ?

>>>2 MENTIONS

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC PRÉUNIVERSITAIRE ARTS ET LETTRES
- 2) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALISATION
- 4) BACCALAURÉAT JOURNALISME
- 5) BACCALAURÉAT COMMUNICATION
- 6) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
- 7) AUTRE, PRÉCISEZ
- 8) NSP (->Q2A2)

Q4C2

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B1=1.OR.Q2C1=1)

>>>NOTEZ LA SECONDE FORMATION

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC PRÉUNIVERSITAIRE ARTS ET LETTRES
- 2) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALISATION
- 4) BACCALAURÉAT JOURNALISME
- 5) BACCALAURÉAT COMMUNICATION
- 6) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
- 7) AUTRE, PRÉCISEZ
- 8) NSP

Q2A2

VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES JOURNALISTES (REPORTERS), SALARIÉS OU PIGISTES (TRAVAILLEURS AUTONOMES)?

>>>ATTENTION: IL FAUT QUE CE POSTE SOIT LE PRINCIPAL EMPLOI DU TEMPS

- 1) OUI
- 2) NON (->Q2A3)
- 3) NSP (->Q2A3)

Q2B2

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIÉS A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2C2

COMBIEN SONT DES SALARIÉS A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2D2

AU COURS D'UNE ANNÉE, AVEC COMBIEN DE JOURNALISTES AUTONOMES OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2E2

COMBIEN DE JOURNALISTES SALARIÉS A TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNÉES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q5D1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B2=1.OR.Q2C2=1)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES EN RAPPORT AVEC LA FORMATION SCOLAIRE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX JOURNALISTES?

>>>TAPEZ LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EXIGE

- 1) DEP (DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)
- 2) AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 3) DEC (DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 4) BACCALAURÉAT UNIVERSITÉ
- 5) MAÎTRISE UNIVERSITÉ
- 6) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 7) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q5C1)
- 8) NSP (->Q5C1)

Q5D2

***** ASK ONLY IF *****
(Q5D1=1.OR.Q5D1=2.OR.Q5D1=3)

QUELLE SPÉCIALITÉ EN PARTICULIER?

>>>NE PAS LIRE

1) DEC EN ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
3) AUTRE, PRÉCISEZ
4) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q5C1)
5) NSP (->Q5C1)

Q5D3

***** ASK ONLY IF *****
(Q5D1=1.OR.Q5D1=2.OR.Q5D1=3)

QUELLE AUTRE SPÉCIALITÉ?

>>>NE PAS LIRE

1) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
3) AUTRE, PRÉCISEZ
4) AUCUNE AUTRE EN PARTICULIER
5) NSP

Q5C1

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B2=1.OR.Q2C2=1)

ET QUELLE(S) FORMATION(S) POSSÈDENT LA MAJORITÉ DE VOS JOURNALISTES?

>>>2 MENTIONS
>>>NE PAS LIRE

1) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
3) BACCALAURÉAT EN JOURNALISME
4) BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION
5) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
6) AUTRE, PRÉCISEZ
7) NSP (->Q2A3)

Q5C2

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B2=1.OR.Q2C2=1)

>>>NOTEZ LA SECONDE FORMATION
>>>NE PAS LIRE

1) DEC ARTS ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALISATION
3) BACCALAURÉAT EN JOURNALISME
4) BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION
5) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
6) AUTRE, PRÉCISEZ
7) NSP

Q2A3

VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES RECHERCHISTES, SALARIÉS OU PIGISTES (TRAVAILLEURS AUTONOMES) ?

>>>ATTENTION: IL FAUT QUE CE POSTE SOIT LE PRINCIPAL EMPLOI DU TEMPS

1) OUI
2) NON (->Q2A4)
3) NSP (->Q2A4)

Q2B3

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALAIRES A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
2) AUCUN
3) NSP

Q2C3

COMBIEN SONT DES SALARIÉS A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2D3

AU COURS D'UNE ANNÉE, AVEC COMBIEN DE RECHERCHISTES AUTONOMES
OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2E3

COMBIEN DE RECHERCHISTES SALARIÉS A TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS ENGAGER AU
COURS DES 3 PROCHAINES ANNÉES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q6D1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B3=1.OR.Q2C3=1)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES EN RAPPORT AVEC LA FORMATION SCOLAIRE
LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX RECHERCHISTES?

>>>TAPEZ LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EXIGÉ

- 1) DEP (DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)
- 2) AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 3) DEC (DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 4) BACCALAURÉAT UNIVERSITÉ
- 5) MAÎTRISE UNIVERSITÉ
- 6) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 7) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q6C1)
- 8) NSP (->Q6C1)

Q6D2

***** ASK ONLY IF *****

(Q6D1=1.OR.Q6D1=2.OR.Q6D1=3)

QUELLE SPÉCIALITÉ EN PARTICULIER?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS (JONQUIÈRE)
- 2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 3) AUTRE, PRÉCISEZ
- 4) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q6C1)
- 5) NSP (->Q6C1)

Q6D3

***** ASK ONLY IF *****

(Q6D1=1.OR.Q6D1=2.OR.Q6D1=3)

QUELLE AUTRE SPÉCIALITÉ?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 3) AUTRE, PRÉCISEZ
- 4) AUCUNE AUTRE
- 5) NSP

Q6C1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B3=1.OR.Q2C3=1)

ET QUELLE(S) FORMATION(S) POSSÈDENT LA MAJORITÉ DE VOS RECHERCHISTES?

>>>2 MENTIONS

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 3) BACCALAURÉAT JOURNALISME
- 4) BACCALAURÉAT COMMUNICATION
- 5) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
- 6) AUTRE, PRÉCISEZ
- 7) NSP (->Q2A4)

Q6C2

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B3=1.OR.Q2C3=1)

>>>NOTEZ LA SECONDE FORMATION

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 3) BACCALAURÉAT JOURNALISME
- 4) BACCALAURÉAT COMMUNICATION
- 5) AUTRE DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRÉCISEZ LEQUEL
- 6) AUTRE, PRÉCISEZ
- 7) NSP

Q2A4

VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES AIGUILLEURS, SALARIÉS OU
PIGISTES (TRAVAILLEURS AUTONOMES) ?

>>>ATTENTION: IL FAUT QUE CE POSTE SOIT LE PRINCIPAL EMPLOI DU TEMPS

- 1) OUI
- 2) NON (->Q2A5)
- 3) NSP (->Q2A5)

Q2B4

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIÉS A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2C4

COMBIEN SONT DES SALARIÉS A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2D4

AU COURS D'UNE ANNÉE, AVEC COMBIEN D'AIGUILLEURS AUTONOMES OU PIGISTES
FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2E4

COMBIEN D'AIGUILLEURS SALARIÉS A TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS
ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNEES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q7D1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B4=1.OR.Q2C4=1)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES EN RAPPORT AVEC LA FORMATION SCOLAIRE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX AIGUILLEURS?

>>>TAPEZ LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EXIGÉ

- 1) DEP (DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)
- 2) AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 3) DEC (DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 4) BACCALAURÉAT UNIVERSITÉ
- 5) MAÎTRISE UNIVERSITÉ
- 6) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 7) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q2A5)
- 8) NSP (->Q2A5)

Q7D2

***** ASK ONLY IF *****

(Q7D1=1.OR.Q7D1=2.OR.Q7D1=3)

QUELLE SPÉCIALITÉ EN PARTICULIER?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC EN ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) DEC TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q2A5)
- 6) NSP (->Q2A5)

Q7D3

***** ASK ONLY IF *****

(Q7D1=1.OR.Q7D1=2.OR.Q7D1=3)

QUELLE AUTRE SPÉCIALITÉ?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC EN ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) DEC TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE AUTRE
- 6) NSP

Q2A5

VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES CAMÉRAMAN, SALARIÉS OU PIGISTES (TRAVAILLEURS AUTONOMES) ?

>>>ATTENTION: IL FAUT QUE CE POSTE SOIT LE PRINCIPAL EMPLOI DU TEMPS

- 1) OUI
- 2) NON (->Q3A)
- 3) NSP (->Q3A)

Q2B5

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIÉS A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2C5

COMBIEN SONT DES SALARIÉS A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2D5

AU COURS D'UNE ANNÉE, AVEC COMBIEN DE CAMÉRAMAN AUTONOMES OU
PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q2E5

COMBIEN DE CAMÉRAMAN SALARIÉS A TEMPS PLEIN COMPTÉZ-VOUS
ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNÉES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q8D1

***** ASK ONLY IF *****

(Q2B5=1.OR.Q2C5=1)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES EN RAPPORT AVEC LA FORMATION SCOLAIRE
LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX CAMÉRAMAN?

>>>TAPEZ LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EXIGÉ

- 1) DEP (DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)
- 2) AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 3) DEC (DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES)
- 4) BACCALAURÉAT UNIVERSITÉ
- 5) MAITRISE UNIVERSITÉ
- 6) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 7) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q3A)
- 8) NSP (->Q3A)

Q8D2

***** ASK ONLY IF *****

(Q8D1=1.OR.Q8D1=2.OR.Q8D1=3)

QUELLE SPÉCIALITÉ EN PARTICULIER?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC EN ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) DEC TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE EN PARTICULIER (->Q3A)
- 6) NSP (->Q3A)

Q8D3

***** ASK ONLY IF *****

(Q8D1=1.OR.Q8D1=2.OR.Q8D1=3)

QUELLE AUTRE SPÉCIALITÉ?

>>>NE PAS LIRE

- 1) DEC EN ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS
- 2) DEC TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE
- 3) AUTRE DEC, PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, PRÉCISEZ
- 5) AUCUNE AUTRE
- 6) NSP

Q3A

A PART LES 5 POSTES DONT NOUS VENONS DE PARLER, VOTRE ÉTABLISSEMENT
COMPTE-T-IL D'AUTRES POSTES DE PRODUCTION ACCESSIBLES A DE NOUVEAUX
DIPLOMES DU SECONDAIRE OU DU COLLÉGIAL?

PS: ON EXCLUT LES PROFESSIONS LIÉES A LA GESTION ET AU SERVICE À LA
CLIENTÈLE

- 1) OUI
- 2) NON (->BID1)
- 3) NSP (->BID1)

Q3A1

QUEL EST LE TITRE DU PRINCIPAL AUTRE POSTE DE PRODUCTION QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE DU POSTE
- 2) NSP (->Q3A2)

_____ Q3B1

QUELLE EST LA PRINCIPALE TÂCHE LIÉE À CE POSTE?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LA TÂCHE À L'AIDE DE MOTS-CLÉS
- 2) NSP

_____ Q3C1

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGÉE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 3) DEC, SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 5) NSP

_____ Q3A2

QUEL EST LE TITRE DU DEUXIÈME AUTRE POSTE DE PRODUCTION QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE DU POSTE
- 2) AUCUN AUTRE POSTE (->BID1)
- 3) NSP (->BID1)

_____ Q3B2

QUELLE EST LA PRINCIPALE TÂCHE LIÉE À CE POSTE?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LA TÂCHE À L'AIDE DE MOTS-CLÉS
- 2) NSP

_____ Q3C2

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGÉE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 3) DEC, SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 5) NSP

_____ Q3A3

QUEL EST LE TITRE DU TROISIÈME AUTRE POSTE DE PRODUCTION QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE DU POSTE
- 2) AUCUN AUTRE POSTE (->BID1)
- 3) NSP (->BID1)

_____ Q3B3

QUELLE EST LA PRINCIPALE TÂCHE LIÉE À CE POSTE?

- 1) TAPÉZ <ENTER> ET NOTEZ LA TÂCHE À L'AIDE DE MOTS-CLÉS
- 2) NSP

_____ Q3C3

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGÉE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALISATION
- 3) DEC, SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALISATION
- 4) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 5) NSP

_____ Q3A4

QUEL EST LE TITRE DU QUATRIEME AUTRE POSTE DE PRODUCTION QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE DU POSTE
- 2) AUCUN AUTRE POSTE (->BID1)
- 3) NSP (->BID1)

Q3B4

QUELLE EST LA PRINCIPALE TACHE LIÉE À CE POSTE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA TACHE A L'AIDE DE MOTS-CLÉS
- 2) NSP

Q3C4

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGÉE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 3) DEC, SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 5) NSP

Q3A5

QUEL EST LE TITRE DU CINQUIEME AUTRE POSTE DE PRODUCTION QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE DU POSTE
- 2) AUCUN AUTRE POSTE (->BID1)
- 3) NSP (->BID1)

Q3B5

QUELLE EST LA PRINCIPALE TACHE LIÉE À CE POSTE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA TACHE À L'AIDE DE MOTS-CLÉS
- 2) NSP

Q3C5

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGÉE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 3) DEC, SPÉCIFIEZ QUELLE SPÉCIALITÉ
- 4) AUTRE, SPÉCIFIEZ
- 5) NSP

BID1

***** ASK ONLY IF *****

!(Q4D1=1.OR.Q4D1=2.OR.Q4D1=3)

BLANK

- 1) TAPEZ <ENTER> (->BID2)

Q4A

PARLONS MAINTENANT DE VOS ANIMATEURS (PRESENTATEURS) SALARIÉS.
DONNEZ-VOUS D'AUTRES TITRES D'EMPLOI QU'ANIMATEURS AUX PERSONNES EXERCANT
CETTE PROFESSION?

- 1) OUI
- 2) NON (->Q4B1)
- 3) NSP (->Q4B1)

Q4A1

QUEL EST L'AUTRE TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES

- 1) PRESENTATEUR
- 2) AUTRES, SPÉCIFIEZ
- 3) NSP (->Q4B1)

Q4A2

QUEL EST LE SECOND TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?
>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES

- 1) PRÉSENTATEUR
- 2) AUTRES, SPÉCIFIEZ
- 3) AUCUN AUTRE
- 4) NSP

Q4B1

QUELLES SONT LES TROIS PRINCIPALES TACHES EXERCÉES PAR LES ANIMATEURS QUI DÉBUTENT?

>>>NOTEZ LA PREMIERE TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE RÉPONDANT POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) PLANIFIER ET PRÉPARER LE DÉROULEMENT D'UNE ÉMISSION
- 2) ÉTABLIR UN PLAN DE SES INTERVENTIONS
- 3) SE DOCUMENTER SUR LES SUJETS À ABORDER ET PRÉPARER DES INTERVIEWS
- 4) COMMENTER OU DÉCRIRE L'ACTUALITÉ OU DES ÉVÉNEMENTS
- 5) PRÉSENTER DES INVITÉES OU DES INVITÉS
- 6) DIRIGER LE DÉROULEMENT DES ÉMISSIONS
- 7) RÉALISER DES INTERVIEWS
- 8) REPRÉSENTER L'ENTREPRISE DANS DES ÉVÉNEMENTS
- 9) ASSURER LES FONCTIONS DE RECHERCHISTE ET DE JOURNALISTE
- 10) PARTICIPER AU MONTAGE DE CERTAINS SEGMENTS DE L'ÉMISSION
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) NSP (->Q4E1)

Q4B2

NOTEZ LA DEUXIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE RÉPONDANT POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) PLANIFIER ET PRÉPARER LE DÉROULEMENT D'UNE ÉMISSION
- 2) ÉTABLIR UN PLAN DE SES INTERVENTIONS
- 3) SE DOCUMENTER SUR LES SUJETS À ABORDER ET PRÉPARER LES INTERVIEWS
- 4) COMMENTER OU DÉCRIRE L'ACTUALITÉ OU LES ÉVÉNEMENTS
- 5) PRÉSENTER DES INVITÉES OU DES INVITÉS
- 6) DIRIGER LE DÉROULEMENT DES ÉMISSIONS
- 7) RÉALISER DES INTERVIEWS
- 8) REPRÉSENTER L'ENTREPRISE DANS DES ÉVÉNEMENTS
- 9) ASSURER LES FONCTIONS DE RECHERCHISTE ET DE JOURNALISTE
- 10) PARTICIPER AU MONTAGE DE CERTAINS SEGMENTS DE L'ÉMISSION
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) AUCUN AUTRE (->Q4E1)
- 13) NSP (->Q4E1)

Q4B3

NOTEZ LA TROISIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE RÉPONDANT POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) PLANIFIER ET PRÉPARER LE DÉROULEMENT D'UNE ÉMISSION
- 2) ÉTABLIR UN PLAN DE SES INTERVENTIONS
- 3) SE DOCUMENTER SUR LES SUJETS À ABORDER ET PRÉPARER LES INTERVIEWS
- 4) COMMENTER OU DÉCRIRE L'ACTUALITÉ OU LES ÉVÉNEMENTS
- 5) PRÉSENTER DES INVITÉES OU DES INVITÉS
- 6) DIRIGER LE DÉROULEMENT DES ÉMISSIONS
- 7) RÉALISER DES INTERVIEWS
- 8) REPRÉSENTER L'ENTREPRISE DANS DES ÉVÉNEMENTS
- 9) ASSURER LES FONCTIONS DE RECHERCHISTE ET DE JOURNALISTE
- 10) PARTICIPER AU MONTAGE DE CERTAINS SEGMENTS DE L'ÉMISSION
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) NSP
- 13) AUCUN AUTRE

Q4E1

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES D'EXPERIENCE
LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX ANIMATEURS?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES
- 2) AUCUNE
- 3) NSP

Q4F

QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN ANIMATEUR SALARIE A TEMPS PLEIN
(1^{er} ECHELON) ?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM
- 2) NSP

Q4G1

LES ANIMATEURS CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES A L'INTERIEUR DE
L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS?
>>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON (->Q4H1)
- 3) NSP (->Q4H1)

Q4G2

>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON
- 3) NSP

Q4H1

QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES
ANIMATEURS AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT ?

>>>2 MENTIONS

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) AVEC L'EXPERIENCE, POSSIBILITE D'ANIMER UNE EMISSION PLUS PRESTIGIEUSE
- 2) MEME POSTE, MAIS DANS UNE TELE PLUS IMPORTANTE DE L'ENTREPRISE
- 3) AUTRES, SPECIFIEZ
- 4) NSP (->BID2)
- 5) AUCUN (->BID2)

Q4H2

>>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) AVEC L'EXPERIENCE, POSSIBILITE D'ANIMER UNE EMISSION PLUS PRESTIGIEUSE
- 2) MEME POSTE, MAIS DANS UNE TELE PLUS IMPORTANTE DE L'ENTREPRISE
- 3) AUTRES, SPECIFIEZ
- 4) AUCUN AUTRE
- 5) NSP

BID2

***** ASK ONLY IF *****

!(Q5D1=1.OR.Q5D1=2.OR.Q5D1=3)

BLANK

- 1) TAPEZ <ENTER> (->BID3)

Q5A

NOUS ALLONS MAINTENANT PARLER DE VOS JOURNALISTES SALARIES.
DONNEZ-VOUS D'AUTRES TITRES D'EMPLOI QUE JOURNALISTES AUX PERSONNES
EXERCANT CETTE PROFESSION?

- 1) OUI
- 2) NON (->Q5B1)
- 3) NSP (->Q5B1)

Q5A1

QUEL EST L'AUTRE TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) REPORTER
- 2) AUTRES, SPECIFIEZ
- 3) NSP (->Q5B1)

Q5A2

QUEL EST LE SECOND TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) REPORTER
- 2) AUTRES, SPECIFIEZ
- 3) AUCUN AUTRE
- 4) NSP

Q5B1

QUELLES SONT LES TROIS PRINCIPALES TACHES EXERCEES PAR LES JOURNALISTES QUI DEBUTENT?

>>>NOTEZ LA PREMIERE TACHE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE REpondANT POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) SELECTIONNER DES EVENEMENTS ET DES FAITS A COUVRIR
- 2) SE RENDRE SUR LES LIEUX D'UN EVENEMENT ET LE COUVRIR
- 3) REALISER DES ENQUETES, DES ENTREVUES
- 4) TROUVER DE LA DOCUMENTATION D'APPOINT, LIRE DES DOSSIERS DE PRESSE
- 5) ASSISTER A DES CONFERENCES DE PRESSE
- 6) INTERPRETER DES SONDAGES, DES RAPPORTS ANNUELS, ETC.
- 7) ANALYSER ET COMMENTER DE L'INFORMATION PROVENANT DE DIFFERENTES SOURCES
- 8) COLLABORER AU MONTAGE DE REPORTAGES OU D'ENTREVUES
- 9) FAIRE LES VOIX
- 10) PRESENTER L'INFORMATION EN DIRECT
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) NSP (->Q5E1)

Q5B2

NOTEZ LA DEUXIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE REpondANT POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) SELECTIONNER DES EVENEMENTS ET DES FAITS A COUVRIR
- 2) SE RENDRE SUR LES LIEUX D'UN EVENEMENT ET LE COUVRIR
- 3) REALISER DES ENQUETES, DES ENTREVUES
- 4) TROUVER DE LA DOCUMENTATION D'APPOINT, LIRE DES DOSSIERS DE PRESSE
- 5) ASSISTER A DES CONFERENCES DE PRESSE
- 6) INTERPRETER DES SONDAGES, DES RAPPORTS ANNUELS, ETC.
- 7) ANALYSER ET COMMENTER DE L'INFORMATION PROVENANT DE DIFFERENTES SOURCES
- 8) COLLABORER AU MONTAGE DE REPORTAGES OU D'ENTREVUES
- 9) FAIRE LES VOIX
- 10) PRESENTER L'INFORMATION EN DIRECT
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) AUCUN AUTRE (->Q5E1)
- 13) NSP (->Q5E1)

Q5B3

NOTEZ LA TROISIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES. ECHANGER AVEC LE REpondANT AU BESOIN POUR S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) SELECTIONNER DES EVENEMENTS ET DES FAITS A COUVRIR
- 2) SE RENDRE SUR LES LIEUX D'UN EVENEMENT ET LE COUVRIR
- 3) REALISER DES ENQUETES, DES ENTREVUES
- 4) TROUVER DE LA DOCUMENTATION D'APPOINT, LIRE DES DOSSIERS DE PRESSE
- 5) ASSISTER A DES CONFERENCES DE PRESSE
- 6) INTERPRETER DES SONDAGES, DES RAPPORTS ANNUELS, ETC.
- 7) ANALYSER ET COMMENTER DE L'INFORMATION PROVENANT DE DIFFERENTES SOURCES

- 8) COLLABORER AU MONTAGE DE REPORTAGES OU D'ENTREVUES
- 9) FAIRE LES VOIX
- 10) PRESENTER L'INFORMATION EN DIRECT
- 11) AUTRES, TAPER AU LONG
- 12) NSP

Q5E1

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES D'EXPERIENCE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX JOURNALISTES?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES
- 2) AUCUNE
- 3) NSP

Q5F

QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN JOURNALISTE SALARIE A TEMPS PLEIN (1ER ECHELON) ?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM
- 2) NSP

Q5G1

LES JOURNALISTES CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES A L'INTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS?

>>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON (->Q5H1)
- 3) NSP (->Q5H1)

Q5G2

>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON
- 3) NSP

Q5H1

QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES JOURNALISTES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT ?

>>>2 MENTIONS

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) CHEF D'ANTENNE
- 2) ANIMATEUR D'ÉMISSIONS
- 3) MEME POSTE, MAIS DANS UN MEDIA PLUS IMPORTANT DE L'ENTREPRISE
- 4) AUTRES, SPECIFIEZ
- 5) NSP (->BID3)
- 6) AUCUN (->BID3)

Q5H2

>>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) CHEF D'ANTENNE
- 2) ANIMATEUR D'ÉMISSIONS
- 3) MEME POSTE, MAIS DANS UN MEDIA PLUS IMPORTANT DE L'ENTREPRISE
- 4) AUTRES, SPECIFIEZ
- 5) NSP

BID3

***** ASK ONLY IF *****

!(Q6D1=1.OR.Q6D1=2.OR.Q6D1=3)

BLANK

- 1) TAPEZ <ENTER> (->Q8A)

Q6A

NOUS ALLONS MAINTENANT PARLER DE VOS RECHERCHISTES SALARIES.
DONNEZ-VOUS D'AUTRES TITRES D'EMPLOI QUE RECHERCHISTE AUX PERSONNES
EXERCANT CETTE PROFESSION?

- 1) OUI
- 2) NON (->Q6B1)
- 3) NSP (->Q6B1)

Q6A1

QUEL EST L'AUTRE TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?

- 1) AUTRES, SPECIFIEZ
- 2) NSP (->Q6B1)

Q6A2

QUEL EST LE SECOND TITRE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS SOUVENT?

- 1) AUTRES, SPECIFIEZ
- 2) AUCUN AUTRE
- 3) NSP

Q6B1

QUELLES SONT LES TROIS PRINCIPALES TACHES DES RECHERCHISTES
QUI DEBUTENT?

>>>NOTEZ LA PREMIERE TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE REpondANT POUR
S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) CONSULTER LES SPECIALISTES SUR LES SUJETS EN CAUSE
- 2) CONSULTER DOCUMENTATION, LES BASES DE DONNEES, LES BANQUES DE SONS
- 3) ACQUERIR CERTAINS DOCUMENTS ECRITS, VISUELS OU SONORES
- 4) VERIFIER DROITS EXISTANTS SUR LES OEUVRES
- 5) RASSEMBLER DES DOCUMENTS POUR UTILISATION PAR EQUIPE DE PRODUCTION
- 6) PREPARER DES RESUMES DE RECHERCHE
- 7) RECHERCHER/CONTACTER LES PERSONNES POUR PARTICIPATION A UNE EMISSION
- 8) COORDONNER LES TRAVAUX DU PERSONNEL POUR S'ASSURER DE LA BONNE MARCHE DES
ACTIVITES
- 9) AUTRES, TAPER AU LONG
- 10) NSP (->Q6E1)

Q6B2

NOTEZ LA DEUXIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE REpondANT POUR
S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) CONSULTER LES SPECIALISTES SUR LES SUJETS EN CAUSE
- 2) CONSULTER DOCUMENTATION, LES BASES DE DONNEES, LES BANQUES DE SONS
- 3) ACQUERIR CERTAINS DOCUMENTS ECRITS, VISUELS OU SONORES
- 4) VERIFIER LES DROITS EXISTANTS SUR LES OEUVRES
- 5) RASSEMBLER DES DOCUMENTS POUR UTILISATION PAR EQUIPE DE PRODUCTION
- 6) PREPARER DES RESUMES DE RECHERCHE
- 7) RECHERCHER/CONTACTER LES PERSONNES POUR PARTICIPATION A UNE EMISSION
- 8) COORDONNER LES TRAVAUX DU PERSONNEL POUR S'ASSURER DE LA BONNE MARCHE DES
ACTIVITES
- 9) AUTRES, TAPER AU LONG
- 10) AUCUN AUTRE (->Q6E1)
- 11) NSP (->Q6E1)

Q6B3

NOTEZ LA TROISIEME TACHE

>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES. DISCUTER AU BESOIN AVEC LE REpondANT POUR
S'ASSURER QUE L'ON PARLE BIEN DE LA MEME TACHE

- 1) CONSULTER DES SPECIALISTES SUR LES SUJETS EN CAUSE
- 2) CONSULTER DOCUMENTATION, LES BASES DE DONNEES, LES BANQUES DE SONS
- 3) ACQUERIR CERTAINS DOCUMENTS ECRITS, VISUELS OU SONORES
- 4) VERIFIER LES DROITS EXISTANTS SUR LES OEUVRES
- 5) RASSEMBLER DES DOCUMENTS POUR UTILISATION PAR EQUIPE DE PRODUCTION

- 6) PREPARER DES RESUMES DE RECHERCHE
- 7) RECHERCHER/CONTACTER DES PERSONNES POUR PARTICIPATION A UNE EMISSION
- 8) COORDONNER TRAVAUX DU PERSONNEL POUR S'ASSURER DE LA BONNE MARCHE DES ACTIVITES
- 9) AUTRES, TAPER AU LONG
- 10) AUCUN AUTRE
- 11) NSP

Q6E1

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES D'EXPERIENCE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX RECHERCHISTES?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES
- 2) AUCUNE
- 3) NSP

Q6F

QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN RECHERCHISTE SALARIE A TEMPS PLEIN (1ER ECHELON) ?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM
- 2) NSP

Q6G1

LES RECHERCHISTES CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES A L'INTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS?
>>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON (->Q6H1)
- 3) NSP (->Q6H1)

Q6G2

>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON
- 3) NSP

Q6H1

QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES RECHERCHISTES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT ?

>>>2 MENTIONS

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) CHEFS RECHERCHISTES
- 2) ANIMATEURS
- 3) TRAVAILLER POUR DES EMISSIONS PLUS IMPORTANTES
- 4) MEME POSTE, MAIS DANS UN MEDIA PLUS IMPORTANT DE L'ENTREPRISE
- 5) AUTRES, SPECIFIEZ
- 6) NSP (->Q8A)
- 7) AUCUN (->Q8A)

Q6H2

>>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE

>>>NE PAS LIRE LES REPONSES

- 1) CHEFS RECHERCHISTES
- 2) ANIMATEURS
- 3) TRAVAILLER POUR DES EMISSIONS PLUS IMPORTANTES
- 4) MEME POSTE, MAIS DANS UN MEDIA PLUS IMPORTANT DE L'ENTREPRISE
- 5) AUTRES, SPECIFIEZ
- 6) NSP

Q8A

POUR TERMINER, DANS QUELLE REGION ADMINISTRATIVE SE SITUE VOTRE ETABLISSEMENT ?

- 1) 01- BAS-SAINT-LAURENT
- 2) 02- SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN
- 3) 03- QUEBEC

- 4) 04- MAURICIE
- 5) 05- ESTRIE
- 6) 06- MONTREAL
- 7) 07- OUTAOUAIS
- 8) 08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
- 9) 09- COTE NORD
- 10) 10- NORD-DU-QUEBEC
- 11) 11- GASPESIE – ILES DE LA MADELEINE
- 12) 12- CHAUDIERE - APPALACHES
- 13) 13- LAVAL
- 14) 14- LANAUDIERE
- 15) 15- LAURENTIDES
- 16) 16- MONTEREGIE
- 17) 17- CENTRE-DU-QUEBEC
- 18) AUTRE, SPECIFIEZ
- 19) NRP

_____ Q9A

COMBIEN VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'EMPLOYÉS A TEMPS PLEIN
(30 HEURES ET PLUS)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE
- 2) AUCUN (->Q10A)
- 3) NSP (->Q10A)

_____ Q9B

COMBIEN VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'EMPLOYÉS A TEMPS PLEIN
(30 HEURES ET PLUS) AFFECTES A LA PRODUCTION, EN EXCLUANT LE PERSONNEL
DE GESTION, DES VENTES ET DU SERVICE A LA CLIENTELE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q10

POURRIEZ-VOUS ME DIRE QUEL EST VOTRE TITRE AU SEIN DE L'ENTREPRISE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE
- 2) NRP

_____ Q11

JE VOUS REMERCIE. VOTRE COLLABORATION A CE SONDAGE PERMETTRA
AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION D'OFFRIR UNE FORMATION MIEUX ADAPTEE A VOS
BESOINS.

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ANNEXE 1E : PROFESSIONS INSCRITES AU SONDAGE ET NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉPONDU

Questionnaire	Strates considérées (s'il y a lieu)	Professions retenues	Nombre d'entreprises ayant répondu
Médias écrits	Hebdos régionaux Journaux communautaires Journaux ethniques Journaux étudiants Magazines Périodiques Périodiques culturels Périodiques d'association Publications institutionnelles Quotidiens	Agent de communication Infographiste Journaliste Technicien en documentation	59
Télévision	Canaux spécialisés Programmation communautaire Télédiffusion communautaire Télédiffusion privée Télédiffusion publique	<u>Questionnaire 1 :</u> Animateur-présentateur Journaliste Recherchiste Aiguilleur Caméraman <u>Questionnaire 2 :</u> Assistant de production Assistant à la réalisation Régisseur Monteur Preneur de son / perchiste Éclairagiste	40 40
Radio	Réseaux Stations	Animateur-présentateur Journaliste Recherchiste Metteur en ondes Monteur	59
Multimédia	Jeux / divertissements Formation / éducation Arts et culture / événements spéciaux Communication d'entreprise /info-référence Recherche et développement	Animateur-présentateur Animateur 3D Concepteur multimédia Dessinateur Numérisateur Infographiste Intégrateur multimédia Journaliste (cyberjournaliste) Webmestre	90

ANNEXE 1F : QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU MULTIMÉDIA

Q1A
QUEL EST LE PRINCIPAL DOMAINE D'ACTIVITÉ DE VOTRE ÉTABLISSEMENT?
>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES.

- 1) CREATION DE SITES WEB
- 2) JEUX ET DIVERTISSEMENT
- 3) ARTS ET CULTURE/EVENEMENTS SPECIAUX
- 4) FORMATION EN LIGNE/EDUCATION
- 5) COMMERCE ELECTRONIQUE
- 6) COMMUNICATION D'ENTREPRISE/INFO-RÉFÉRENCE
- 7) FOURNISSEUR INTERNET
- 8) AUTRE, SPECIFIEZ
- 9) NSP (->Q2A)

Q1B
VOTRE ÉTABLISSEMENT EST-IL IMPLIQUE DANS UN AUTRE DOMAINE ? LEQUEL?
>>>NE PAS LIRE LES RÉPONSES.

- 1) CREATION DE SITES WEB
- 2) JEUX ET DIVERTISSEMENT
- 3) ARTS ET CULTURE/EVENEMENTS SPECIAUX
- 4) FORMATION EN LIGNE/EDUCATION
- 5) COMMERCE ELECTRONIQUE
- 6) COMMUNICATION D'ENTREPRISE/INFO-RÉFÉRENCE
- 7) FOURNISSEUR INTERNET
- 8) AUTRE, SPECIFIEZ
- 9) NSP
- 10) NON

Q2A
VOTRE ÉTABLISSEMENT COMPTE-T-IL DES POSTES DE PRODUCTION MULTIMEDIA ACCESSIBLES A DES GENS AYANT PEU D'EXPÉRIENCE?
PS: ON EXCLUT LES PROFESSIONS LIEES A LA GESTION ET AU SERVICE A LA CLIENTELE

- 1) OUI
- 2) NON (->Q5A)
- 3) NSP (->Q5A)

Q2B
QUEL EST LE TITRE DU PRINCIPAL POSTE DE PRODUCTION MULTIMEDIA QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT?

- 1) ANIMATEUR/PRESENTATEUR
- 2) DESSINATEUR/ANIMATEUR 2D/ANIMATEUR TRADITIONNEL/CONCEPTEUR D'ANIMATION 2D
- 3) ANIMATEUR 3D/ARTISTE 3D/INFOGRAPHISTE 3D
- 4) ASSISTANT MEDIATIQUE/NUMERISATEUR/OPERATEUR GRAVEUR CD
- 5) CONCEPTEUR MULTIMEDIA
- 6) INFOGRAPHISTE/CONCEPTEUR GRAPHISTE/GRAPHISTE
- 7) INTEGRATEUR MULTIMEDIA/INTEGRATEUR WEB/PROGRAMMEUR WEB
- 8) JOURNALISTE/CYBERJOURNALISTE/REPORTER
- 9) WEBMESTRE
- 10) AUTRE, SPECIFIEZ
- 11) NSP (->Q5A)

Q2C
COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIES A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q2D
COMBIEN SONT DES SALARIES A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q2E
AU COURS D'UNE ANNEE, AVEC COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES
AUTONOMES OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q2F
COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES SALARIÉS À
TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES
ANNEES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q2G
***** ASK ONLY IF *****
(Q2C=1.OR.Q2D=1)
QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGEE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL
- 5) AUTRE, SPECIFIEZ
- 6) AUCUNE
- 7) NSP

_____ Q2H
***** ASK ONLY IF *****
(Q2C=1.OR.Q2D=1)
QUELLE(S) FORMATION(S) POSSEDENT LA MAJORITE DE VOS TRAVAILLEUSES,
TRAVAILLEURS?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL
- 5) AUTRE, PRECISEZ
- 6) NSP

_____ Q2I
***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)
QUELLE EST LA PRINCIPALE TACHE EXECUTEE PAR LES TRAVAILLEUSES,
TRAVAILLEURS?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA PRINCIPALE TACHE AU LONG
- 2) NSP (->Q2L)

_____ Q2J
***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)
LA SECONDE TACHE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA SECONDE TACHE AU LONG
- 2) NSP (->Q2L)

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)
LA TROISIEME TACHE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA TROISIEME TACHE AU LONG
- 2) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES
D'EXPERIENCE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS,
TRAVAILLEUSES?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES
- 2) AUCUNE
- 3) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN TRAVAILLEUR, TRAVAILLEUSE?
(1ER ECHELON) ?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM
- 2) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES À
L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS?
>>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON (->Q2P)
- 3) NSP (->Q2P)

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON
- 3) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES
TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT?
>>>2 MENTIONS

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NSP (->Q3A)
- 3) AUCUN (->Q3A)

***** ASK ONLY IF *****
(Q2G=1.OR.Q2G=2.OR.Q2G=3)

>>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NSP
- 3) AUCUN AUTRE

4) NSP

Q3A

VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'AUTRES POSTES DE PRODUCTION MULTIMÉDIA ACCESSIBLES A DES GENS AVEC PEU D'EXPÉRIENCE?
PS: ON EXCLUT LES PROFESSIONS LIEES A LA GESTION ET AU SERVICE A LA CLIENTELE

- 1) OUI
- 2) NON (->Q5A)
- 3) NSP (->Q5A)

Q3B

QUEL EST LE TITRE DU SECOND POSTE DE PRODUCTION MULTIMÉDIA EN IMPORTANCE QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ETABLISSEMENT?

- 1) ANIMATEUR/PRESENTATEUR
- 2) DESSINATEUR/ANIMATEUR 2D/ANIMATEUR TRADITIONNEL/CONCEPTEUR D'ANIMATION 2D
- 3) ANIMATEUR 3D/ARTISTE 3D/INFOGRAPHISTE 3D
- 4) ASSISTANT MEDIATIQUE/NUMERISATEUR/OPERATEUR GRAVEUR CD
- 5) CONCEPTEUR MULTIMÉDIA
- 6) INFOGRAPHISTE/CONCEPTEUR GRAPHISTE/GRAPHISTE
- 7) INTEGRATEUR MULTIMEDIA/INTEGRATEUR WEB/PROGRAMMEUR WEB
- 8) JOURNALISTE/CYBER JOURNALISTE/REPORTER
- 9) WEBMESTRE
- 10) AUTRE, SPECIFIEZ
- 11) NSP (->Q5A)

Q3C

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIES A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q3D

COMBIEN SONT DES SALARIES A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q3E

AU COURS D'UNE ANNEE, AVEC COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES AUTONOMES OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q3F

COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES SALARIES A TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNEES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

Q3G

***** ASK ONLY IF *****

(Q3C=1.OR.Q3D=1)

QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGEE POUR CE POSTE?

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL
- 5) AUTRE, SPECIFIEZ
- 6) NSP

***** ASK ONLY IF ***** (Q3C=1.OR.Q3D=1) ET QUELLE(S) FORMATION(S) POSSEDENT LA MAJORITE DE VOS TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL 5) AUTRE, PRECISEZ 6) NSP	Q3H
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3) QUELLE EST LA PRINCIPALE TACHE EXECUTEE PAR LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA PRINCIPALE TACHE AU LONG 2) NSP (->Q3L)	Q3I
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3) ET LA SECONDE TACHE? 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA SECONDE TACHE AU LONG 2) NSP (->Q3L)	Q3J
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3) ET LA TROISIEME TACHE? 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA TROISIEME TACHE AU LONG 2) NSP	Q3K
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3) QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES D'EXPÉRIENCE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES 2) AUCUNE 3) NSP	Q3L
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3) QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN TRAVAILLEUR, TRAVAILLEUSE (1ER ECHELON) ? 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM 2) NSP	Q3M

		Q3N
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3)		
LES &Q3B CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES A L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS? >>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE		
1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ 2) NON (->Q3P) 3) NSP (->Q3P)		
		Q3O
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3)		
>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE		
1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ 2) NON 3) NSP		
		Q3P
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3)		
QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT? >>>2 MENTIONS		
1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ 2) NSP (->Q4A) 3) AUCUN (->Q4A)		
		Q3Q
***** ASK ONLY IF ***** (Q3G=1.OR.Q3G=2.OR.Q3G=3)		
>>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE		
1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ 2) NSP 3) AUCUN AUTRE 4) NSP		
		Q4A
VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'AUTRES POSTES DE PRODUCTION MULTIMÉDIA ACCESSIBLES A DES GENS AVEC PEU D'EXPÉRIENCE? PS: ON EXCLUT LES PROFESSIONS LIEES A LA GESTION ET AU SERVICE A LA CLIENTELE		
1) OUI 2) NON (->Q5A) 3) NSP (->Q5A)		
		Q4B
QUEL EST LE TITRE DU TROISIEME POSTE DE PRODUCTION MULTIMÉDIA EN IMPORTANCE QUE L'ON RETROUVE DANS VOTRE ETABLISSEMENT?		
1) ANIMATEUR/PRESENTATEUR 2) DESSINATEUR/ANIMATEUR 2D/ANIMATEUR TRADITIONNEL/CONCEPTEUR D'ANIMATION 2D 3) ANIMATEUR 3D/ARTISTE 3D/INFOGRAPHISTE 3D 4) ASSISTANT MEDIATIQUE/NUMERISATEUR/OPERATEUR GRAVEUR CD 5) CONCEPTEUR MULTIMÉDIA 6) INFOGRAPHISTE/CONCEPTEUR GRAPHISTE/GRAPHISTE 7) INTEGRATEUR MULTIMEDIA/INTEGRATEUR WEB/PROGRAMMEUR WEB 8) JOURNALISTE/CYBER JOURNALISTE/REPORTER 9) WEBMESTRE 10) AUTRE, SPECIFIEZ 11) NSP (->Q5A)		

COMBIEN DE CEUX-CI SONT DES SALARIES A TEMPS PLEIN (30 HEURES +/-SEMAINE)? Q4C

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

COMBIEN SONT DES SALARIES A TEMPS PARTIEL (MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE)? Q4D

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

AU COURS D'UNE ANNEE, AVEC COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES AUTONOMES OU PIGISTES FAITES-VOUS AFFAIRE? Q4E

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

COMBIEN DE TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES SALARIES A TEMPS PLEIN COMPTEZ-VOUS ENGAGER AU COURS DES 3 PROCHAINES ANNEES (30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)? Q4F

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) AUCUN
- 3) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4C=1.OR.Q4D=1)
QUELLE EST LA FORMATION SCOLAIRE MINIMALE EXIGEE POUR CE POSTE? Q4G

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL
- 5) AUTRE, SPECIFIEZ
- 6) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4C=1.OR.Q4D=1)
QUELLE(S) FORMATION(S) POSSEDENT LA MAJORITE DE VOS TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES Q4H

- 1) DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES
- 2) DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP), SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 3) DEC, SPECIFIEZ QUELLE SPECIALITÉ
- 4) DIPLOME UNIVERSITAIRE, PRECISEZ LEQUEL
- 5) AUTRE, PRECISEZ
- 6) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)
QUELLE EST LA PRINCIPALE TACHE EXECUTEE PAR LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES Q4I

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA PRINCIPALE TACHE AU LONG
- 2) NSP (->Q4L)

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)
LA SECONDE TACHE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA SECONDE TACHE AU LONG
- 2) NSP (->Q4L)

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)
LA TROISIEME TACHE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LA TROISIEME TACHE AU LONG
- 2) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)

QUELLES SONT VOS EXIGENCES MINIMALES POUR CE QUI EST DES ANNEES D'EXPERIENCE LORSQUE VOUS ENGAGEZ DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE D'ANNÉES
- 2) AUCUNE
- 3) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)

QUEL EST LE REVENU ANNUEL MINIMUM D'UN TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES (1ER ECHELON) ?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE SALAIRE ANNUEL MINIMUM
- 2) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)

LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES CUMULENT-ILS D'AUTRES POSTES A L'INTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT? LESQUELS?
>>>PRECISEZ LE PREMIER POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON (->Q4P)
- 3) NSP (->Q4P)

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)

>>>PRECISEZ LE DEUXIEME POSTE

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NON
- 3) NSP

***** ASK ONLY IF *****
(Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3)

QUELLES SONT LES POSSIBILITES DE CHEMINEMENT DE CARRIERE POUR LES TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT ?
>>>2 MENTIONS

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ
- 2) NSP (->Q5A)
- 3) AUCUN (->Q5A)

***** ASK ONLY IF ***** (Q4G=1.OR.Q4G=2.OR.Q4G=3) >>>NOTEZ LE DEUXIEME CHEMINEMENT DE CARRIERE POSSIBLE 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ 2) NSP 3) AUCUN AUTRE 4) NSP		Q4Q
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#2.AND.Q3B#2.AND.Q4B#2) EST-CE QUE VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE DES DESSINATEURS/ANIMATEURS 2D? >>>APPELES AUSSI ANIMATEURS TRADITIONNELS/CONCEPTEURS D'ANIMATION 2D 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5A
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#3.AND.Q3B#3.AND.Q4B#3) ...ET DES ANIMATEURS 3D? >>>APPELES AUSSI ARTISTES 3D/INFOGRAPHISTES 3D 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5B
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#6.AND.Q3B#6.AND.Q4B#6) ...ET DES INFOGRAPHISTES? >>>APPELES AUSSI CONCEPTEURS GRAPHISTES/GRAPHISTES 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5C
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#7.AND.Q3B#7.AND.Q4B#7) ...ET DES INTEGRATEURS MULTIMEDIA? >>>APPELES AUSSI INTEGRATEURS WEB/PROGRAMMEURS WEB/ TECHNICIENS EN INTEGRATION MULTIMEDIA 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5D
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#9.AND.Q3B#9.AND.Q4B#9) ...ET DES WEBMESTRES? 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5E
***** ASK ONLY IF ***** (Q2B#5.AND.Q3B#5.AND.Q4B#5) ...ET DES CONCEPTEURS MULTIMÉDIA? 1) OUI 2) NON 3) NSP		Q5F
		Q5G

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B#8.AND.Q3B#8.AND.Q4B#8)
...ET DES JOURNALISTES (CYBERJOURNALISTES)?

- 1) OUI
- 2) NON
- 3) NSP

_____Q5H

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B#1.AND.Q3B#1.AND.Q4B#1)
...ET DES ANIMATEURS (PRESENTATEURS)?

- 1) OUI
- 2) NON
- 3) NSP

_____Q5I

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B#4.AND.Q3B#4.AND.Q4B#4)
EST-CE QUE VOUS EFFECTUEZ DE LA NUMERISATION DANS VOTRE ENTREPRISE?

- 1) OUI
- 2) NON (->Q8A)
- 3) NSP (->Q8A)

_____Q5J

***** ASK ONLY IF *****
(Q2B#4.AND.Q3B#4.AND.Q4B#4)
S'AGIT-IL D'UN POSTE DISTINCT OU DE TACHES QUI SONT EXECUTEES PAR UN
OU DES EMPLOYES DE L'ENTREPRISE?

- 1) POSTE DISTINCT, QUEL EST LE TITRE DE CE POSTE?
- 2) EMPLOYE DE L'ENTREPRISE: QUI REALISE CES TACHES?>>>NOTEZ TOUS LES POSTES
- 3) AUTRE, SPECIFIEZ
- 4) NSP

_____Q8A

POUR TERMINER, DANS QUELLE REGION ADMINISTRATIVE SE SITUE VOTRE
ETABLISSEMENT ?

- 1) 01- BAS-SAINT-LAURENT
- 2) 02- SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN
- 3) 03- QUEBEC
- 4) 04- MAURICIE
- 5) 05- ESTRIE
- 6) 06- MONTREAL
- 7) 07- OUTAOUAIS
- 8) 08- ABITIBI TEMISCAMINGUE
- 9) 09- COTE-NORD
- 10) 10- NORD DU QUEBEC
- 11) 11- GASPESIE – ILES-DE-LA-MADELEINE
- 12) 12- CHAUDIERE-APPALACHES
- 13) 13- LAVAL
- 14) 14- LANAUDIÈRE
- 15) 15- LAURENTIDES
- 16) 16- MONTEREGIE
- 17) 17- CENTRE-DU-QUÉBEC
- 18) AUTRE, SPECIFIEZ
- 19) NRP

_____ Q9A
COMBIEN VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'EMPLOYÉS A TEMPS PLEIN
(30 HEURES ET PLUS)?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE
- 2) AUCUN (->Q10A)
- 3) NSP (->Q10A)

_____ Q9B
COMBIEN VOTRE ETABLISSEMENT COMPTE-T-IL D'EMPLOYÉS A TEMPS PLEIN
(30 HEURES ET PLUS) AFFECTES A LA PRODUCTION MULTIMEDIA, EN EXCLUANT LE
PERSONNEL DE GESTION, DES VENTES ET DU SERVICE A LA CLIENTELE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOMBRE
- 2) AUCUN
- 3) NSP

_____ Q10
POURRIEZ-VOUS ME DIRE QUEL EST VOTRE TITRE AU SEIN DE L'ENTREPRISE?

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE TITRE
- 2) NRP

_____ Q11
JE VOUS REMERCIE. VOTRE COLLABORATION A CE SONDAGE PERMETTRA
AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION D'OFFRIR UNE FORMATION MIEUX ADAPTEE A VOS
BESOINS.

- 1) TAPEZ <ENTER> ET NOTEZ LE NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ANNEXE 3A : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – MÉDIAS ÉCRITS

Le sondage auprès des établissements des médias écrits portait sur les professions suivantes :

- agente, agent de communication
- infographiste
- journaliste
- technicienne, technicien en documentation

Établissement	Type	Région
UQAR INFO	PUBLICATION INSTITUTIONNELLE	1
JOURNAL L'AVANTAGE	HEBDO RÉGIONAL	1
JOURNAL LE LAC ST-JEAN	HEBDO RÉGIONAL	2
LA VIE D'ICI	JOURNAL COMMUNAUTAIRE	2
QUOTIDIEN LAC ST-JEAN	QUOTIDIEN	2
ADSUM	HEBDO RÉGIONAL	3
ECONOMIE LOCALE ET TERRITOIRE	PÉRIODIQUE	3
EN APERCU	PUBLICATION INSTITUTIONNELLE	3
IMPACT CAMPUS	JOURNAL ÉTUDIANT	3
INRS –NOUVELLE	PUBLICATION INSTITUTIONNELLE	3
L'APPEL, L'ACTUEL, LA VOIX DU SUD, CHARLESBOURG	HEBDOS RÉGIONAUX	3
EXPRESS		
LE SOLEIL	QUOTIDIEN	3
QUEBEC TELEGRAPH	HEBDO RÉGIONAL	3
HEBDO MEKINAC/DES CHENAUX, HEBDO DU ST MAURICE	HEBDOS RÉGIONAUX	4
LE NOUVELLISTE	QUOTIDIEN	4
SOLARIS	PÉRIODIQUE	4
L'AGORA	MAGAZINE	5
LA NOUVELLE DE SHERBROOKE	HEBDO RÉGIONAL	5
LE COLLECTIF	JOURNAL ÉTUDIANT	5
L'ÉCHO DE FRONTENAC	HEBDO RÉGIONAL	5
L'ÉTINCELLE	HEBDO RÉGIONAL	5
THE RECORD	QUOTIDIEN	5
THE STANSTEAD JOURNAL	HEBDO RÉGIONAL	5
CLINICIEN, DIAGNOSIS, CONTINUING EDUCATION	MAGAZINES	6
HEBDO SCIENCE ET TECHNOLOGIE	PÉRIODIQUE	6
L'ACTUALITÉ CÔTE-DES-NEIGES	HEBDO RÉGIONAL	6
L'AUTONOME	MAGAZINE	6
L'AVENIR	JOURNAL COMMUNAUTAIRE	6
LA PRESSE	QUOTIDIEN	6
LA REVUE FOLKLORE	PÉRIODIQUE	6
LA TRIBUNE GRECQUE CANADIENNE	JOURNAL ETHNIQUE	6

L'ACTION NATIONALE	PÉRIODIQUE	6
LE CARROSSIER	MAGAZINE	6
LE JOURNAL DE MONT-ROYAL	JOURNAL	6
	COMMUNAUTAIRE	
LES ÉCRITS	PÉRIODIQUE	6
LES NOUVELLES DU SAINT-LAURENT	HEBDO RÉGIONAL	6
L'INFORMATEUR DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	HEBDO RÉGIONAL	6
MARIAGE QUEBEC	MAGAZINE	6
PLANS DE MAISONS DU QUEBEC	MAGAZINE	6
RECHERCHES AMÉRINDIENNES DU QUEBEC	PÉRIODIQUE	6
VIE PÉDAGOGIQUE	MAGAZINE	6
VIRAGE	PÉRIODIQUE	6
VITALITE QUEBEC	MAGAZINE	6
CITOYEN D'HARRICANA, L'ECHO D'AMOS, L'ECHO ABITIBIEN	HEBDOS RÉGIONAUX	8
MAGAZINE CONVERGENCES	PUBLICATION	8
	INSTITUTIONNELLE	
LE POR-CARTOIS, LE NORD-EST, PLEIN-JOUR SUR LA	HEBDOS RÉGIONAUX	9
MANICOUAGAN, OBJECTIF PLEIN-JOUR		
JOURNAL LE SPEC	HEBDO RÉGIONAL	11
LE PIERR'EAU	JOURNAL	12
	COMMUNAUTAIRE	
LE REFLET DE VOTRE REGION ET COURRIER FRONTENAC	PÉRIODIQUE ET HEBDO	12
	RÉGIONAL	
BULLETIN D'INFORMATION DE LAVAL	JOURNAL	13
	COMMUNAUTAIRE	
JOURNAL L'ARTISAN	HEBDO RÉGIONAL	14
REVUE DE TERREBONNE	HEBDO RÉGIONAL	14
L'INFORMATION DU NORD	HEBDO RÉGIONAL	15
14 HEBDOS MONTEREGIE	HEBDOS RÉGIONAUX	16
JOURNAL LA SEIGNEURIE	HEBDO RÉGIONAL	16
L'INFORMATION DE STE-JULIE	HEBDO RÉGIONAL	16
LES DEUX RIVES	HEBDO RÉGIONAL	16
SERVIR	JOURNAL	16
	COMMUNAUTAIRE	
L'ÉCLAIREUR DES BOIS FRANCS	HEBDO RÉGIONAL	17

ANNEXE 3B : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TÉLÉVISION

Un premier sondage auprès des établissements de télévision portait sur les professions suivantes :

- aiguilleuse, aiguilleur
- animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
- caméraman
- journaliste
- chercheur

Établissement	Région
CANAL VOX - LA POCATIERE	1
CFER TV	1
CIMT	1
CIVB TV	1
COGECO CABLE 4 RIMOUSKI	1
TVC DE LA MITIS	1
CANAL VOX SAGUENAY	2
CJPM TV	2
CKTV ET CFRS	2
COGECO RADIO TELEVISION INC DIVISION JONQUIERE	2
SOCIETE D'INFORMATION LAC ST-JEAN TVLDM 9	2
STATION DE TELEVISION LOCALE COGECO CABLE 13	2
TELE-QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	2
TVDL VIDEO DERY LTEE	2
CBVT TV RADIO CANADA	3
GLOBAL TV QUEBEC CKMI	3
TELE D'ICI CÔTE-DE-BEAUPRÉ - ILE D'ORLÉANS	3
TELE-QUEBEC	3
CABLOVISION WARWICK	4
CANAL VOX SHERBROOKE	5
CHLT TELE 7	5
POUR CFKS-TV ET CKSH-TV	5
CFJP TV	6
METEOMEDIA, DIVISION DU GROUPE TELMOREX COMMUNICATIONS INC	6
CFGS TV	7
TVC DE BUCKINGHAM/MASSON-ANGERS	7
TVC DE NOTRE DAME DU NORD	8
GOGECO BAIE COMEAU CANAL 6	9
TVC DU LITTORAL	9
TVC REGIONALE DE LA PENINSULE	9
TVC REGIONALE HAUTE-COTE-NORD	9
CFMF	10
TVC DE CHAPPAIS/CHIBOUGAMEAU	10
TELE DES ILES	11
TVC 3	11
TVC DE BEAUCEVILLE	12

CTCL CANAL VOX	15
CANAL VOX SOREL-TRACY	16
COGECO TELEVISION LOCALE	16
COGECO CABLE DRUMMONDVILLE	17

Un deuxième sondage auprès des établissements de télévision portait sur les professions suivantes :

- assistante, assistant à la réalisation
- assistante, assistant de production
- éclairagiste
- monteuse, monteur
- preneuse, preneur de son et perchiste
- régisseuse, régisseur

Établissement	Région
CANAL VOX (QUEBEC)	3
CFAP TV	3
CFCM-TV	3
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	3
TELE MAG	3
TELEVISION DE CHARLEVOIX	3
TVC DE CABANO /TEMISCOUATA	3
TVC DE ST-RAYMOND DE PORTNEUF	3
CANAL CAP-DE-LA-MADELEINE	4
CHEM TV RESEAU TVA MAURICIE	4
COGECO RADIO-TELEVISION INC.	4
TVC CÂBLE 10	4
TVC DE SHAWINIGAN	4
CANAL VOX (MONTREAL)	6
CJNT	6
MUSIQUE PLUS MUSI MAX	6
SUPER ÉCRAN	6
TV5	6
CANAL VOX OUTAOUAIS	7
TÉLÉ-QUÉBEC OUTAOUAIS CIVO TV CANAL 30	7
RADIO-NORD COMMUNICATION	8
TELE VM	8
TÉLÉ-QUÉBEC (ABITIBI)	8
COGECO CABLE SEPT-ILES PORT-CARTIER	9
TVC DE LEBEL-SUR-QUIVILLON	10
CHAU TV	11
GROUPE VISION 21	11
SOCIETE DE TELEDIFFUSION DU QUEBEC TÉLÉ-QUÉBEC GASPESIE	11
TVC MATANE	11
TVCGR	11
TVC DE MONTMAGNY	12
TVC ST-GEORGES	12

TVC REGIONALE DES MOULINS (TVRM)	14
TVC D'ARGENTEUIL	15
TVC LAURENTIDES LANAUDIERE	15
CTGC	16
TCBV CABLE 9	16
TELEVISION COMMUNAUTAIRE VALLÉE-DU-RICHELIEU	16
TELEVISION DU HAUT-RICHELIEU	16
TVC DE L'ÉRABLE (PLESSISVILLE)	17

ANNEXE 3C : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – RADIO

Le sondage auprès des établissements de radio portait sur les professions suivantes :

- animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
- journaliste
- metteuse, metteur en ondes
- monteuse, monteur (son)
- chercheur

Établissement	Type	Région
CBGA AM RADIO-CANADA (MATANE)	RADIO PUBLIQUE	1
CFVD FM (DÉGELIS)	RADIO PRIVÉE	1
CFVM AM (AMQUI)	RADIO PRIVÉE	1
CHOX FM (LA POCATIÈRE)	RADIOS PRIVÉES	1
CHRM AM ET CHOE FM (MATANE)	RADIOS PRIVÉES	1
CJFP FM ET CIBM FM (RIVIERE-DU-LOUP)	RADIOS PRIVÉES	1
CJOI FM (RIMOUSKI)	RADIO PRIVÉE	1
CKMN FM (RIMOUSKI)	RADIO COMMUNAUTAIRE	1
CBJ AM/FM (CHICOUTIMI)	RADIO PUBLIQUE	2
CFIX FM (CHICOUTIMI)	RADIO PRIVÉE	2
CJAB FM (CHICOUTIMI)	RADIO PRIVÉE	2
CKAJ FM (JONQUIÈRE)	RADIO COMMUNAUTAIRE	2
CKYK FM (ALMA)	RADIO PRIVÉE	2
CHOI FM (SILLERY)	RADIO PRIVÉE	3
CHYZ FM DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SAINTE-FOY)	RADIO PRIVÉE	3
CIHO FM (SAINT-HILARION)	RADIO COMMUNAUTAIRE	3
CKIA FM (QUÉBEC)	RADIO COMMUNAUTAIRE	3
CHEY FM (TROIS-RIVIÈRES)	RADIO PRIVÉE	4
CHLN AM (TROIS-RIVIÈRES)	RADIO PRIVÉE	4
CHLT AM (SHERBROOKE)	RADIO PRIVÉE	5
CIMO FM (SHERBROOKE)	RADIO PRIVÉE	5
CITE FM (SHERBROOKE)	RADIO PRIVÉE	5
CJAN AM (ASBESTOS)	RADIO PRIVÉE	5
CFMB AM (WESTMOUNT)	RADIO PRIVÉE	6
CHCR FM (MONTRÉAL)	RADIO PRIVÉE	6
CINF AM (MONTRÉAL)	RADIO PRIVÉE	6
CINW AM (MONTRÉAL)	RADIO PRIVÉE	6
CIRA FM (MONTRÉAL)	RADIO PRIVÉE	6
CJPX FM (MONTRÉAL)	RADIO PRIVÉE	6
CKAC AM (MONTREAL)	RADIO PRIVÉE	6
CFOR FM (MANIWAKI)	RADIO PRIVÉE	7
CJRC AM (GATINEAU)	RADIO PRIVÉE	7
CHLM FM (ROUYN-NORANDA)	RADIO PUBLIQUE	8
CIBO FM (SENNETERRE)	RADIO COMMUNAUTAIRE	8
CJMM FM (ROUYN-NORANDA)	RADIO PRIVÉE	8
CJMV FM (VAL-D'OR)	RADIO PRIVÉE	8
CKVM AM (VILLE-MARIE)	RADIO PRIVÉE	8

CBSI FM (SEPT-ÎLES)	RADIO PUBLIQUE	9
CFBS FM (LOURDES-DE-BLANC-SABLON)	RADIO COMMUNAUTAIRE	9
CHLC FM (BAIE-COMEAU)	RADIO PRIVÉE	9
CIPC FM (PORT-CARTIER)	RADIO PRIVÉE	9
CJBE FM (PORT-MENIER)	RADIO COMMUNAUTAIRE	9
CKCN FM (SEPT-ÎLES)	RADIO PRIVÉE	9
CJMD AM (CHIBOUGAMEAU)	RADIO PRIVÉE	10
CFIM FM (CAP-AUX-MEULES)	RADIO COMMUNAUTAIRE	11
CIEU FM (CARLETON)	RADIO COMMUNAUTAIRE	11
CJMC AM (STE-ANNE DES MONTS)	RADIO PRIVÉE	11
CFEL FM (MONTMAGNY)	RADIO PRIVÉE	12
CFJO FM (THETFORD MINES)	RADIO PRIVÉE	12
CHJM FM (ST-GEORGES-DE-BEAUCE)	RADIO PRIVÉE	12
CKRB FM (ST-GEORGES-DE-BEAUCE)	RADIO PRIVÉE	12
CFNJ FM (ST-GABRIEL-DE-BRANDON)	RADIO COMMUNAUTAIRE	14
CFLO AM (MONT-LAURIER)	RADIO PRIVÉE	15
CFXM FM (GRANBY)	RADIO PRIVÉE	16
CHOC FM (SAINT-RÉMI)	RADIO COMMUNAUTAIRE	16
CJMS AM (SAINT-CONSTANT)	RADIO PRIVÉE	16
CJSO FM (SOREL)	RADIO PRIVÉE	16
CKOD FM (SALABERRY-DE-VALLEYFIELD)	RADIO PRIVÉE	16
CFDA (VICTORIAVILLE)	RADIO PRIVÉE	17

ANNEXE 3D : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – MULTIMÉDIA

Le sondage auprès des établissements œuvrant dans le domaine du multimédia portait sur les postes de production multimédia. Les établissements interrogés étaient invités à décrire les trois principaux postes multimédia, sans que des titres de poste leur soient suggérés à l'avance.

Établissement	Région
INTERNET COMM. RDL INC.	1
QUEBEC TEL	1
AGRICOM	2
DEVICOM INC.	2
GROUPE VISION INTERACTIF INC.	2
COSSETTE COMMUNICATIONS	3
DE MARQUE INC.	3
GRAPH ARCHITECTURE INC.	3
GRAPHISCAN	3
GROUPE MEDIOM INC.	3
GROUPE MOISAN INC.	3
INTERSTATION	3
NÉOMÉDIA INC.	3
SARBAKAN INC.	3
STUDIO VIRTUEL CONCEPT ET ZINC MEDIA	3
GAMMA ARCHIVAGE ET MULTIMÉDIA	4
HTGFH	4
(NOM ?)	6
2B INTERACTIVE	6
ALTIMAGE INC.	6
APTILON	6
ARTEFACTUM	6
BINEX BUSINESS INTERNET EXPERT	6
BLUE COMMUNICATIONS INC.	6
BOWNE DE MONTRÉAL	6
BRO DESIGN	6
CABANA SEGUIN DESIGN INC.	6
CAUSA PRODUCTION MULTIMEDIA	6
CENTRE NAD	6
CLIC.NET	6
CLUB PLUS INTERNET	6
COMPAGNON DE ROUTE .CA	6
COSETTE COMMUNICATION MARKETING	6
CYCLONE MULTIMEDIA	6
DIGITAL DESIGN AND TECHNOLOGIES	6
DM DIFFUSION MULTIMEDIA INC.	6
ELECTROCOM	6
ERGONET	6
FLY STUDIO INC.	6
GLOBAL MIND	6
HARVEY FILMS INC.	6

KLIK ANIMATION	6
KUTOKA INTERACTIVE	6
LE GROUPE MENTOR	6
LES DISQUES PASSEPORT INC.	6
LES EDITIONS QUEBEC/AMERIQUE INC.	6
LES PRODUCTIONS MULTIVISUELLES BELL CANADA	6
LES STUDIOS SIDE CITY INC.	6
LMSOFT	6
LUX AETERNA CINÉ-MEDIA	6
MALTAIS MEDIA INTERACTIF	6
MCH MULTIMEDIA	6
MEDIAFUSION	6
METALINK	6
MISTIC SOFTWARE	6
MULTIVET MEDIA INC.	6
NETGRAPHE INC.	6
ONTRACK VENTURES	6
PAPERLESS	6
PERFECTIMM	6
PMT VIDÉO INC.	6
POSTIMAGE	6
PRODUCTION VIDEO 30	6
PRODUCTIONS JULIEN	6
QUAZ'ART MEDIA DESIGN	6
REBELLE COMMUNICATION	6
RESEAU BEC	6
RSB VIDEO INC.	6
SIBM	6
ST-REMY MEDIA INC.	6
TEAMSOF	6
TÉMOIN PRODUCTION INC.	6
VIDEOTRON	6
VINCELLI COMMUNICATIONS	6
(NOM ?)	7
CACTUS COMMUNICATION	7
INTERNET DBSI INC.	9
ACCES INTERNET / CHAUDIERE APPALACHE	12
LOUIS LÉGARÉ	12
DIDACTIK	13
MUTANMEDIA	13
VIRCOM	13
(NOM ?)	15
CREATION MEDIA	15
PROGRAM ACTION	15
(NOM ?)	19
DCLIC MULTI MEDIA	16
GROUPE SIG-NET PLUS INC.	16
PIXELWEB	16
SUROIT MULTI MEDIA	16

ANNEXE 3E : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PRODUCTION DE TÉLÉSÉRIES, DE FILMS ET DE VIDÉOS

Un premier sondage auprès des établissements de production de téléseries, de films et de vidéos portait sur les professions suivantes :

- aiguilleuse, aiguilleur
- animatrice 2D, animateur 2D
- animatrice 3D, animateur 3D
- animatrice-présentatrice, animateur-présentateur
- caméraman
- journaliste
- chercheur

Établissement	Région
LES FILMS PLEIN CADRE	3
LES FILMS MICHEL AUDY LTEE	4
TOURNAGE PROMO-ESTRIE	5
VPC PRODUCTIONS	5
ACME PRODUCTIONS	6
ANGRIGNON PRODUCTIONS	6
ARTAUD COMMUNICATIONS INC	6
AUVIDEC	6
CINEMAGINAIRE INTERNATIONAL INC.	6
CINEVIDEO INC.	6
CIRRUS PRODUCTIONS INC	6
COMMUNIPOMME INC.	6
COOP VIDEO DE MONTREAL	6
COVITEC INC	6
EQUIPE SPECTRA	6
GASPARGO FILMS	6
GLOBAL COMMUNICATION MARKETING	6
LAMBERT MULTIMEDIA	6
LES FILMS DU TRICYCLE INC.	6
LES FILMS LACERTE INC	6
LES PRODUCTIONS BARBARA SHRIER	6
LES PRODUCTIONS BEITEL-LAZAR INC	6
LES PRODUCTIONS DU REGARD	6
LES PRODUCTIONS ISCA	6
LES PRODUCTIONS PIERRE FORTE	6
LES PRODUCTIONS TÉLÉ-ACTION INC	6
LES PRODUCTIONS YANKE	6
LYCA INC.	6
MATCH TV-NEOFILMS INC.	6
MULTIPRODUCTION	6
NUTAAQ MEDIA INC	6
PARK EX PICTURES	6

PRODUCTION HUGO LALONDE	6
PRODUCTIONS ADOBE	6
PRODUCTIONS GUY L'ECUYER	6
PRODUCTIONS JULIEN	6
PRODUCTIONS PIXCOM INC	6
PRODUCTIONS STONEHAVEN INC	6
RADAR FILMS	6
STUDIO DOCUMENTAIRE MTL SOCIETE ET SCIENCES ONF	6
SWAN PRODUCTIONS	6
SYNERCOM TELE PRODUCTIONS	6
TRANSFILM	6
TVA INTERNATIONAL	6
UBERDO	6
VOICE ART	6
VOODOO MEDIA ARTS INC	6
LES PRODUCTIONS ALAIN BELHUMEUR	16
LES PRODUCTIONS DE LA FRANGE	16
PRODUCTIONS PRAC	16

Un deuxième sondage auprès des établissements de production de téléseries, de films et de vidéos portait sur les professions suivantes :

- assistante, assistant à la réalisation
- assistante, assistant de production
- éclairagiste
- infographiste
- monteuse, monteur
- preneuse, preneur de son et perchiste
- régisseur

Établissement	Région
(??)	3
ACCES	3
CINEMANIMA	3
CSQ (DEPARTEMENT D'AUDIOVISUEL)	3
JEAN-PIERRE DUSSEAUT	3
REFLET VIDEO INC.	3
SERVICE DE PRODUCTION KARMA	3
SPORT ACTION VIDEO INC.	3
ACCENT COMMUNICATION	5
AD HOC IMAGE	6
CINÉ-MAGIE	6
CORPORATION CINE GROUPE	6
DYL COMMUNICATIONS	6
FERRESCOPE PRODUCTIONS INC.	6
FILM FRANC-SUD	6
FIRST DATE FILM	6
IDEACOM	6

IDEE AU CUBE	6
J.R VIDEO PRODUCTION	6
KINOCEROS PRODUCTION	6
LES PRODUCTION MAG 2 INC	6
LION GATE FILM	6
MAX FILM	6
MELENNY PRODUCTION	6
NAARDA	6
NEXZO	6
OBJECTIF PRODUCTION	6
PARAFILM	6
PIXCOM PRODUCTION	6
PRODUCTION LES MERCENAIRES	6
PRODUCTION VIRAGE	6
RESEAU LIBERTE	6
SHEN PRODUCTION	6
SLINGSHOT PRODUCTION	6
SOMA PRODUCTION	6
TAURUS 7 FILM CORP.	6
TEMOIN PRODUCTION	6
TRIANGLE FILM	6
VIVAVISION	6
POLES PRODUCTION	7
PRB MEDIA	7
AZIMUT PRODUCTION	8
LE GROUPE DE COMMUNICATION PAT	8
SONIMAGE INC.	8
BONSAI VIDEO(ZONE M PRODUCTION INC)	13
ALOHA PRODUCTION	16
LIBRA PRODUCTION	16
SERDY VIDEO	16
SIG PRODUCTIONS INC.	16
LES PROS DU VIDEO	17

ANNEXE 3F : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – RELATIONS PUBLIQUES

Le sondage auprès des établissements de relations publiques portait sur les professions suivantes :

- agente, agent de communication
- agente, agent de recherche
- organisatrice, organisateur d'événements
- responsable de la liste de presse
- responsable de la revue de presse
- technicienne, technicien en documentation

Établissement	Région
(NOM ?)	2
BÉLANGER NEWCOM	3
GOSSELIN COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES ET PUBLICITÉ	3
HILL AND KNOLTOWN DUCHARME PERRON	3
JEAN BROUILLARD COMMUNICATION	3
COEFFICIENCE INC.	6
ÉQUATION PLUS	6
GA AND ASSOCIATES QUEBEC	6
MORIN, DES ROBERT	6
NATIONAL - CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES	6
PYRAMIDE RELATIONS PUBLIQUES	6
RELATIONS PUBLIQUES PELICAN	6

ANNEXE 3G : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PUBLICITÉ ET CONCEPTION GRAPHIQUE

Le sondage auprès des établissements de publicité et de conception graphique portait sur les professions suivantes :

- graphiste
- infographiste

Établissement	Type	Région
T-NET TECHNOLOGIES		2
D'ARTAGNAN COMMUNICATION	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
GRAPHIDEE		3
IMEDIA COMMUNICATION MARKETING	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
LACROIX BLEAU COMMUNICATION	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
LES CONSULTANTS PUB CREATION	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
MOISAN MARKETING	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
MORDICUS CRÉATIVITÉ STRATÉGIQUE	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
PARALLELE COMMUNICATION DESIGN	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
PROPAGE-LAVERGNE, COMMUNICATIONS MARKETING	AGENCE DE PUBLICITÉ	3
R-DESIGN INC		3
ROGER CAMIRAND GRAPHIQUE		3
LINEART COMMUNICATION	AGENCE DE PUBLICITÉ	5
A DESSEIN DESIGN		6
AFFICHAGE ANIMACOM		6
ARMADA		6
BRAULT DESIGN		6
COMMUNICATIONS DAZ		6
COMPLICE I.D.		6
CRAYON DESIGN ET COMMUNICATIONS		6
DEVANT LE JARDIN DE BERTUCH, L'AGENCE GRAPHIQUE		6
DOT MEDIA		6
GAUTHIER ET ASSOCIES DESIGNERS INC.		6
GROUPE AXION COMMUNICATIONS		6
LES ENSEIGNES MIRAGE		6
LG2-LA SOURIS MASQUEE		6
LUC BEAUCHEMIN DESIGN		6
MARDIGRAS		6
MARTEL ET COMPAGNIE	AGENCE DE PUBLICITÉ	6
MON CENTRE D'AFFAIRES 24HRS		6
PHETOMICAL		6
PIERRE DAVID DESIGN		6
PINNACLE ADVERTISING	AGENCE DE PUBLICITÉ	6
PUBLICITE ILLICO HODES	AGENCE DE PUBLICITÉ	6
SCRIPTUM COMMUNICATIONS	AGENCE DE PUBLICITÉ	6
SOLEIL COMMUNICATIONS MARKETING	AGENCE DE PUBLICITÉ	6
SYLVIE SCHOUSS DESIGN		6
JACQUES CHARRETTE ET ASSOC LTEE		7

PRODUCTION ABITIBI-TEMISCAMINGUE	8
SIMARD COMMUNICATION MARKETING	8
GECKO DESIGN	12
CORMIER PUBLICITE	14
DENIS L'ALLIER DESIGNER GRAPHIQUE INC.	16

ANNEXE 3H : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – PRÉPOSÉE, PRÉPOSÉ À LA REPROGRAPHIE

Les établissements suivants ont répondu à l'enquête interne de DBSF/FormAtout portant sur la profession de Préposée, préposé à la reprographie.

Établissement	Région
Cégep de Jonquière	02
CopieExpress	03
Jet Copie	03
Université Laval, division de reprographie	03
Université du Québec à Trois-Rivières	04
Copie King inc.	05
Gouvernement du Québec (centre de reprographie)	06
MP Photos	06
Repro-UQAM	06
Urgence Copies	06
Cégep de Baie-Comeau	09
Kiwi Copie inc.	14
Ville de Repentigny	14
Copicom inc.	16
Photocopie Express du Richelieu	16
CopieExpress	17

ANNEXE 3I : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE

Les établissements suivants ont répondu à l'enquête interne de DBSF/FormAtout portant sur la profession de Commis de bibliothèque.

Établissement	Région
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FRANÇOISE-BÉDARD	01
CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP	01
POLYVALENTE DÉGELIS	01
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	01
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE JONQUIÈRE	02
BIBLIOTHÈQUE DE BEAUPORT	03
ÉCOLE SECONDAIRE LA POUDRIÈRE	04
BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG	05
FONDATION BOMBARDIER	05
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	05
BIBLIOTHÈQUE D'ANJOU	06
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	06
ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS	12
POLYVALENTE SAINT-DAMIEN	12
BIBLIOTHÈQUES DE LONGUEUIL	16

ANNEXE 3J : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE

Les établissements suivants ont répondu à l'enquête interne de DBSF/FormAtout portant sur la profession de Technicienne, technicien en muséologie.

Établissement	Région
MUSÉE FRANÇOIS-PILOTE	01
MUSÉE BON-PASTEUR	03
MUSÉE DE LA CIVILISATION	03
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE SHERBROOKE	05
MUSÉE J. ARMAND BOMBARDIER	05
ATROPE INC.	06
BIODÔME DE MONTRÉAL	06
MUSÉE McCORD	06
MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS	07
MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC (L'ISLET SUR MER)	12
MUSÉE MINÉROLOGIQUE ET MINIER DE THETFORD MINES	12
CENTRE D'ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE	16
MUSÉE DES ABÉNAKIS D'ODANAK	17
MUSÉE DES RELIGIONS (NICOLET)	17
MUSÉE LAURIER	17

ANNEXE 3K : ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS – TECHNICIENNE, TECHNICIEN EN DOCUMENTATION

Les établissements suivants ont répondu à l'enquête interne de DBSF/FormAtout portant sur la profession de Technicienne, technicien en documentation.

Établissement	Région
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	01
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE JONQUIÈRE	02
CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DE CHARLEVOIX	03
HÔPITAL LAVAL	03
MUSÉE DE LA CIVILISATION	03
SOCIÉTÉ FAUNE ET PARCS DU QUÉBEC	03
FONDATION BOMBARDIER	05
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	05
ALCAN	06
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	06
HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL	06
MUSÉE MC CORD	06
PHONOTHÈQUE QUÉBÉCOISE	06
ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHÉMIN	12